Le Monde

DERNIÈRE ÉDITION

QUARANTE-CINQUIÈME ANNÉE — N° 13425 — 4,50 F — Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : André Fontaine — MARDI 29 MARS 1988

Élargir l'Europe à l'Est

Le pire n'est jamais sûr : il peut même arriver que les débats électoraux dont nous sommes gavés charrient *quelques bonnes idées*. Ce fut le cas dimanche soir 27 mars, lors de l'émission « Questions à domicile », lorsque l'invité surprise, M. Carlo De Benedetti, interrogea M. Giscard d'Estaing sur le lancement éventuel par l'Europe occidentale d'un plan Marshall en faveur de l'Europe de l'Est.

L'idée mérite réflexion, mais il est incontestable qu'elle pourrait donner un grand souffle à cette Europe que les Douze s'efforcent de consolider, un grand dessein à ce projet qui ne doit pas se résumer à l'acceptation, fût-ce dans l'opulence relative, de la division du Vieux Continent. Elle n'étonnera au demeurant que ceux qui croient que le plan Marshall — du nom du secrétaire d'Etat américain qui en exposa les grands principes dans un discours prononcé en juin 1947 à l'université Harvard — n'était qu'un instrument destiné à intensifier la guerre froide naissante.

Ce projet de reconstruction des économies européennes dévastées par la guerre n'écartait pas à l'origine les pays d'Europe centrale, pas même l'URSS. Molotov participa d'ailleurs à la première conférence au cours de laquelle les Européens dressèrent le catalogue de leurs besoins ; le ministre soviétique des affaires étrangères n'en claqua la porte que lorsqu'il se rendit compte qu'il ne parviendrait pas à imposer ses vues, c'est-à-dire l'acceptation d'une aide américaine, mais sans condition ni contrôle. L'URSS était en effet en train de briser les derniers vestiges démocratiques des pays d'Europe centrale, et Staline avait besoin, pour mener à bien son œuvre d'asservissement, du secret et des ténèbres qui conviennent aux grands crimes. Il força donc les *« démocraties populaires »* naissantes à repousser elles aussi les offres du plan Marshall ; les Polonais et les Tchécoslovaques furent les plus réticents, mais ils durent finalement s'incliner.

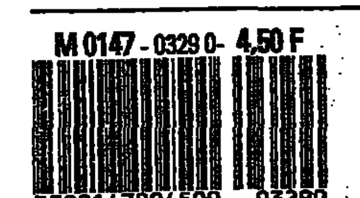
De son point de vue, Staline avait raison. Rêvons un peu en effet et imaginons ce qui serait advenu des Etats du centre de l'Europe s'ils avaient pu relever plus vite leurs ruines, conserver une économie de marché, multiplier les relations commerciales et industrielles avec les pays de l'Europe occidentale !

Pourquoi les Européens ne se donneraient-ils pas comme tâche de détruire ce que Staline a fait, de réintégrer leurs frères de l'Est dans une Europe à laquelle ils appartiennent historiquement et culturellement et dont ils n'ont été coupés que par la force. Certains dénonceront là une croisade anticommuniste. Il suffira de les renvoyer à la lecture attentive des œuvres de Gorbatchev, qui sont pleines de ces vérités premières qu'ils qualifiaient d'anticommunisme « viscéral » lorsqu'ils les lisaient naguère dans la presse « bourgeoise ».

Non, il ne s'agirait ni de mener une croisade ni de subventionner le totalitarisme, mais d'élargir le poids de l'Europe dans le monde tout en allégeant le sort de près de la moitié de sa population. L'idée est peut-être prématurée. Elle ne contredit pourtant pas l'esprit des accords d'Helsinki et elle est complémentaire de tous les efforts déployés ces jours-ci en faveur du désarmement.

(Lire nos informations page 7.)

M 0147 - 0329 0- 4,50 F



3790147004500 03290

L'après-8 mai au centre de la campagne électorale

M. Mitterrand pousse ses attaques contre le RPR
M. Giscard d'Estaing prône une seconde cohabitation

L'après-8 mai continue d'alimenter une campagne électorale marquée par la volonté très nette du candidat Mitterrand de multiplier les initiatives. Dans l'hypothèse la plus communément admise de sa réélection, les socialistes, qui étaient réunis en convention à Paris, évoquent une « majorité de progrès » autour du PS, tandis que M. Valéry Giscard d'Estaing, en lui demandant de ne pas dissoudre l'Assemblée nationale, prend fortement position pour une seconde cohabitation, c'est-à-dire pour un président composant avec la majorité parlementaire issue du scrutin de mars 1986.

(Lire page 7 l'article de JEAN-YVES LHOMEAU.)



Les maladies infantiles du consensus

par Alain Duhamel

A la lisière de cette campagne prsidentielle sans brio et sans grande espérance, idéologiquement d'une platitude toute beauceronne, une lutte très révélatrice met aux prises des signes de modernisation et des symptômes d'archaïsme. Derrière la banalité des joutes partisanes, le combat parallèle que se livrent sourdement ces facteurs de changement et ces forces de résistance a pour enjeu l'évolution du corps social à la fin des années 80. La médiocrité du débat politique actuel occulte en fait une transformation positive des mentalités.

(Lire la suite page 8.)

Sept morts pendant le week-end dans les territoires occupés

L'inlassable rituel de l'« intifada »

Le secrétaire d'Etat américain, M. George Shultz, devrait être de retour au Proche-Orient au début d'avril. Sa nouvelle tournée interviendra alors que la situation continue de se dégrader dans les territoires occupés par Israël, où sept Palestiniens ont été tués par balles au cours du week-end des Rameaux, le samedi 26 et le dimanche 27 mars. M. Shultz avait rencontré samedi deux universitaires américains, membres du « parlement » palestinien.

JÉRUSALEM
de notre correspondant

« La messe des Rameaux ?

*— Ah non, monsieur, à cause de l'*intifada (le soulèvement), *vous comprenez ! »*, répond, dans un sourire blasé, le vieil homme endimanché qui, de l'encoignure d'une porte, contemple l'inhabituelle agitation régnant sur la place de l'église de la Nativité à Bethléem. Les jeeps et les camions de l'armée ont remplacé les cars de touristes et de pèlerins. Les soldats ont vidé la place — hormis quelques moines impassibles — et font face aux ruelles qui grimpent vers la vieille ville. C'est de là que viennent les pierres dirigées cette fois contre le commissariat et la mairie.

« C'est l'intifada », c'est-à-dire un énième épisode de cette guerre des pierres que ne viennent même plus filmer les télévisions et qui se poursuit sans relâche, rituelle, quasi quotidienne. Un démenti cinglant aux autorités, qui décelaient il y a peu des *« signes de fatigue dans la population palestinienne »*. La manifestation de Bethléem est un « classique ». Quand vient l'heure de la charge, après que plusieurs enseignes de commerçants ont volé en éclats, les soldats s'enfoncent dans la vieille ville. Bousculade, tirs de balles en caoutchouc, bref affrontement, et la patrouille redescend avec deux prisonniers, mains liées derrière le dos, vite conduits à l'intérieur du commissariat, tandis que femmes et enfants insultent les soldats. Deux heures de face à face, puis les boutiques vont rouvrir et quelques touristes reprendront le chemin de l'église de la Nativité, impavides, déjà habitués, eux aussi.

*« C'est l'*intifada », une situation de belligérance si solidement installée que, ce dimanche 27 mars, elle ne faisait plus toujours les premiers titres des bulletins de la radio israélienne.

ALAIN FRACHON.

(Lire la suite page 4.)

Erevan coupée du monde

Calme forcé en Arménie

L'ordre règne à Erevan, où l'appel des nationalistes à faire de la capitale arménienne une « ville morte », samedi 26 mars, a été d'autant mieux suivi que les forces de l'ordre quadrillaient le centre. Selon la Pravda *de ce lundi, des grèves se poursuivent à Stemanakert, capitale du Nagorny-Karabakh.*

MOSCOU
de notre correspondant

« Ville morte » dont tous les habitants, à en croire les nationalistes arméniens, seraient restés chez eux, samedi 26 mars, ou ville en convalescence comme le décrit la presse soviétique à longueur de colonnes, Erevan a en tout cas été virtuellement coupée du monde durant tout le week-end.

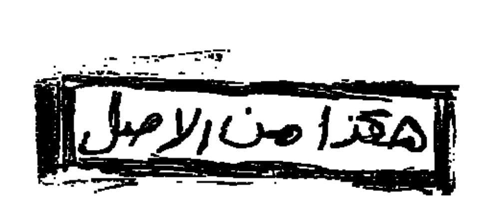
Lorsqu'ils finissaient par aboutir, les appels téléphoniques étaient interrompus dès les premières phrases. Aux accès routiers, la police ne laissait pénétrer que les véhicules avec plaque d'immatriculation locale. L'ensemble du Caucase était toujours zone interdite pour les correspondants étrangers, et le filtrage était suffisamment efficace, à l'aéroport, pour que trois représentants de l'opposition moscovite qui étaient parvenus à se glisser dans un avion aient été brutalement refoulés, samedi matin, sans avoir même passé les guichets.

Placés de force sur le vol de retour, ils ont au moins pu recueillir le témoignage de passagers.

BERNARD GUETTA.

(Lire la suite page 6.)

A L'ÉTRANGER : Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,50 dr. ; Tunisie, 600 m. ; Allemagne, 2 DM ; Autriche, 18 sch. ; Belgique, 30 fr. ; Canada, 1,75 $; Côte-d'Ivoire, 315 F CFA ; Danemark, 10 kr. ; Espagne, 155 pes. ; G.-B., 60 p. ; Grèce, 150 dr. ; Irlande, 90 p. ; Italie, 1 700 L. ; Libye, 0,400 DL ; Luxembourg, 30 f. ; Norvège, 12 kr. ; Pays-Bas, 2,25 fl. ; Portugal, 130 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 12,50 cs. ; Suisse, 1,60 f. ; USA, 1,50 $; USA (West Coast), 1,75 $.



Débats

Ce qui menace vraiment la démocratie

par CHRISTOPHE JAMIN (*)
et JEAN-ROBERT MASSIMI (**)

LA démocratie est en péril ! Tel est le cri que l'on entend ici et là, face à quelques attaques rocambolesques de politiciens extrémistes ! Le débat semble clair, les adversaires aisément *repérables* : d'un côté, les défenseurs de la démocratie et des droits de l'homme, de l'autre, les partisans du fascisme et les ennemis du droit.

A-t-on réfléchi au fait que cet antagonisme facile a fait long feu ? S'est-on demandé quelle démocratie était en danger ? *A-t-on bien* localisé la source de ce danger ?

Pendant que les politiciens s'affrontent sur cette fragile démocratie représentative, objet des soins de tous, on ne s'aperçoit pas qu'une *autre démocratie, plus profonde*, plus concrète, est morte depuis longtemps. La *représentation n'a-t-elle pas tué la démocratie* ?

La mise en place de multiples *comités de sages, les débats sur* l'égalité nous invitent à nous interroger sur l'état actuel du fonction*nement de la démocratie et, plus* encore, sur sa relation avec l'éthique. On pose toujours la question *de l'éthique à propos de la* science ; c'est désormais à propos de la politique qu'il faudrait la *poser. Le système de la représen*tation est-il une garantie suffisante de respect du droit et de l'éthique ?

Quel constat peut-on établir ? Il en est de la démocratie comme de *la République : elle ne peut être* qu'une et indivisible. Or la société est de moins en moins une et de *plus en plus divisée.* Cet écart croissant entre le fonctionnement officiel de la démocratie, de l'État *et de la société civile* est un leitmotiv que le libéralisme a mis à la mode. Mais quelle valeur peut avoir une forme vidée de son contenu ?

En fait, c'est dans ce hiatus que *se loge la question* de l'éthique. C'est elle qui préoccupe les analystes de notre société.

Le vide, c'est la représentation elle-même qui l'engendre : l'Assemblée nationale est vide, le *respect de l'autre y est absent*, les grands problèmes de société sont confiés à des « sages ».

Il n'est pas difficile d'établir la genèse de cette crise majeure de la démocratie. Elle est bien plus *qu'une simple crise des institu*tions. Le constat est fort simple : d'une part, la société éclate, *d'autre part, le pouvoir est de plus* en plus secret et centralisé ; et ce ne sont pas les médias qui com*blent cette béance, tant s'en faut !*

Confiscation hiérarchique

La réalité sociale des *années 70-80 est celle du « pluri »*, du « poly » que décrivent très bien Alain Minc, Gilles Lipovetski, Michel *Maffesoli et la plupart* des sociologues contemporains. Aucun modèle ne gouverne plus le social, aucune idéologie n'enivre plus les intellectuels, aucun idéal ne fait plus bouger les masses. Crise ? Non. Multiplication, émiettement des modèles, des idéaux et des morales. *Les luttes sont beaucoup plus des micro-résistances* que des affrontements sur un projet global de société. L'État, le système technocratique, les macrostructures qui existent encore tiennent-elles compte de cette diversification des idéaux et des pratiques ? Telle qu'elle fonctionne actuellement, la démocratie ne peut pas penser le pluriel. Elle est fondée sur l'unité et l'égalité – en fait, l'uniformité – et ce *décalage* est le véritable problème politique de notre temps. La réalité démocratique peut-elle durer alors qu'elle ne correspond plus au mouvement social ?

Ce n'est pas seulement la société qui est en jeu. L'enchevê*trement des facteurs économiques* et culturels, techniques et politiques, nous a fait entrer dans un *univers d'extrême complexité.* Est-ce un hasard si la complexité est un des thèmes majeurs de la *réflexion philosophique et scientifi*que contemporaine ? En faisant apparaître toute une logique des *effets pervers et des bifurcations*, l'analyse de la complexité a détruit toute prétention à l'universalité des *décisions et des projets. La déci*sion ne peut plus être hautaine et centralisée, générale et abstraite ; *elle doit être locale et ponctuelle* pour éviter tout dérapage incontrôlé.

Face à une société éclatée, une complexité difficile à réduire, des aspirations plurales marquées par *un individualisme croissant*, la pratique de la démocratie demeure marquée par le principe d'unité *renforcé par la confiscation hiérar*chique.

La dénonciation de cette oppo*sition n'est certes pas nouvelle.* Elle s'est manifestée de plusieurs façons.

Sur le plan sociologique, la prise de conscience remonte au moins à la *Société bloquée de Michel* Crozier et, depuis, toute une école de critique des institutions s'est développée en France. Confiscation du pouvoir, *inadéquation* des méthodes administratives, sclérose des structures, corporatismes, élitisme, centralisation sont les principaux concepts que cette littérature fait apparaître. On croit souvent qu'il s'agit d'une simple critique de l'État ou du système administratif français. En fait, il s'agit bien de la dénonciation d'un dérapage de la démocratie représentative. *En un mot, ce système*, conçu pour tous, a perdu son efficacité et n'atteint aucun de ses objectifs *de justice et d'égalité.*

L'historiographie récente souligne à son tour ces manquements éthiques de la démocratie. Au moment même où l'on rappelle les fondements révolutionnaires des droits de l'homme, il ne manque pas d'historiens pour souligner la fragilité de ce mythe fondateur. *Aussi bien les fondements du jaco*binisme que la pratique génocidaire des Bleus en Vendée sont une tache sur l'acte de naissance de la démocratie. Ainsi, l'histoire ne fait qu'accréditer les analyses sociologiques.

Enfin, une troisième forme de remise en cause de la réalité démocratique apparaît depuis quelques années. Elle a les apparences anec*dotiques et faciles* des ouvrages destinés au grand public, mais elle révèle bien un état d'esprit fondé à *la fois sur l'envie* et sur le rejet. Enarchie, Enaklatura, Nomenklatura française, gaspillage des élites : *autant d'ouvrages* partant d'une analyse empirique des élites administratives et révélant la confiscation de la démocratie par des réseaux financiers, familiaux, technocratiques et corporatistes. Le pouvoir est confisqué, la décision centralisée, la représentation purement *formelle : où est la* démocratie ? Où est la justice ? Où est le droit ?

De quel droit ?

Ce constat nous oblige à poser la question de l'éthique que l'on peut subdiviser ainsi : de quel *droit* ? Et jusqu'où ? Par analogie aux problèmes éthiques posés par la science.

De quel droit sommes-nous exclus de la décision politique et administrative ? Jusqu'à quel point *l'intérêt général servira-t-il* de masque aux corporatismes de toutes sortes ?

Telles sont les questions que l'éthique se doit de poser au politique. Ainsi, l'ennemi n'est plus seulement à l'extérieur – fascisme ou totalitarisme – il est au cœur même de la pratique démocratique. La représentation ne suffit plus à garantir la démocratie : c'est au droit de le faire. Toutefois cela suppose une prise de conscience par *les hommes politiques eux-mêmes.* En refusant la réalité sociale polymorphe, en occultant cette émergence de volonté éthique, ils laissent se développer des mouvements pouvant détruire et *les principes de l'éthique* et la démocratie.

Ainsi, le droit et l'éthique sont-ils menacés *de toutes parts* et ce n'est pas seulement à Jean-Marie Le Pen qu'il faudrait poser la question cicéronienne : *« Quousque tandem abutere Catilina patientia nostra... »* mais à tous les hommes politiques.

(*) Avocat à la cour de Paris.
(**) Fonctionnaire territorial.

Réforme de l'OTAN et avenir de l'Europe

par JEAN-MARIE CARO (*)

L'EUROPE va se trouver rapidement confrontée aux responsabilités de sa propre sécurité, alors que, depuis quarante ans, elle était plus ou moins parvenue à y échapper. Sa population, sa richesse, ses moyens techniques lui *permettent* d'autant mieux d'assumer cette charge que, du côté américain, on n'envisage pas du tout un « *abandon* » de l'Europe à son triste sort, mais ce que le professeur Callo appelle une « *dévolution* », c'est-à-dire le *maintien* de l'alliance atlantique et de la garantie américaine aux Européens, avec un allégement de la présence américaine *qui* aurait pour conséquence de donner à l'Europe un poids politique et militaire beaucoup plus *considérable que par le* passé, à condition qu'elle assume une part plus importante des charges de l'OTAN.

Cette « *dévolution* » n'ira pas sans grincements de dents. La tentation, pour beaucoup, sera forte d'assurer ce qu'ils croient être leur *sécurité en* la négociant avec Moscou. Si cette tentation devait l'emporter, la survie d'une Europe libre ne serait *sans doute pas longue.*

Il s'agit, au contraire, de nous préparer à la crise que tout annonce et d'organiser, dès aujourd'hui, un système européen de sécurité dans le cadre de l'alliance. Ses bases juridiques existent : c'est le traité de Bruxelles modifié par les accords de Paris de 1954. La *réactivation* de l'Union de l'Europe occidentale, qui en est issue, entamée depuis 1984, fournit l'*instrument naturel* de ce système. Il reste à donner à cette organisation l'impulsion politique qui lui manque, notamment pour promouvoir l'indispensable marché européen des armements et pour aborder résolument les grands problèmes de la sécurité *européenne* : déploiement des forces conventionnelles et nucléaires en temps de crise, *stratégie* de l'alliance, action hors d'Europe et désarmement. Il faut également élargir l'UEO à ceux des membres européens de *l'alliance* qui désirent et peuvent y prendre leur place, l'Espagne et le Portugal.

Deux poids égaux

Jusqu'à présent, ce programme s'était toujours heurté à une mauvaise volonté *des Américains*, peu soucieux de voir se constituer un « bloc » européen dans l'OTAN, et aux réticences de certains pays qui craignaient de provoquer un processus de désengagement des États-Unis. Le discours par lequel le président Reagan *s'est, le 4 novembre* 1987, félicité de la réactivation de l'UEO, de la coopération militaire *franco-allemande et de l'adoption* à La Haye, le 27 octobre, à l'initiative de la France, de la Plate-forme sur les intérêts européens en matière de sécurité par les sept pays de l'UEO retentissait d'une façon nouvelle. Evidemment, c'est parce qu'il voyait dans cette démarche des Européens un premier signe de cette prise de responsabilités que désormais l'*Amérique* souhaite, qu'il s'est exprimé de la sorte. Mais ce n'est pas en ignorant les arrière-pensées *américaines que l'Europe peut* conjurer le danger de cette « *dévolution* ». *Les décisions* des États-Unis sont ou seront prises pour des raisons parmi lesquelles les voix des Européens *comptent peu*.

Il ne s'agit en aucune façon de substituer une défense européenne à l'OTAN, mais de préparer l'inévitable réorganisation de l'OTAN en donnant aux Européens les moyens d'y occuper la place accrue qui doit leur revenir. *Je ne pense nullement* qu'il faille, dans les circonstances actuelles, revendiquer la dévolution du commandement en *chef* des forces de l'OTAN à un Européen : tant que des forces américaines resteront en Europe, il demeurera souhaitable *que* leur chef assure le commandement militaire de l'alliance. Mais il faut que les vues des Européens en matière de stratégie ou de désarmement pèsent d'un poids au moins égal à celui de l'Amérique.

Les réalités de la fin du siècle

Bien sûr, l'Europe ne pourra pas exercer ce rôle si la France ne participe pas pleinement à cette *OTAN* adaptée aux réalités de la fin du siècle. Aussi bien les motifs qui avaient provoqué *le retrait de la France* des commandements intégrés auront alors disparu. Sa place en Europe, sa puissance nucléaire, l'importance de ses industries d'armements doivent assurer à la France un rôle majeur dans cette nouvelle OTAN ; la poli*tique de défense* qu'elle mène depuis trente ans l'a préparée à assumer de telles responsabilités.

La coopération franco-allemande constitue, d'autre part, un modèle de ce que devrait faire l'Europe. Les deux pays parviennent de plus en plus à accorder leurs vues avant d'aborder des horizons plus larges, en se faisant toutes les concessions mutuelles nécessaires pour parvenir à une telle *entente*. Celle-ci constitue aussi un stimulant pour tous ceux qui hésitent, mais ne veulent pas rester à l'écart. Il convient donc d'étendre progressivement les méthodes ainsi mises au point pour en faire l'assise de la *défense* européenne.

Les années et peut-être même les mois qui viennent vont être décisifs. Si les nouvelles autorités françaises ne prennent pas rapidement des initiatives suffisamment convaincantes pour amener nos partenaires à adhérer sans réserve à un système européen de sécurité, les méfiances, les paresses, la pente qui conduit au « *chacun pour soi et l'Amérique pour tous* » risquent fort de l'emporter. Ils n'empêcheront pas l'évolution inévitable vers un certain désengagement *américain. Mais les effets* de ce désengagement seraient alors catastrophiques. C'est maintenant qu'il faut agir pour assurer le maintien de l'alliance, la réforme de l'OTAN et l'avenir d'une Europe maîtresse de son destin.

C'est ici que l'on perçoit la convergence des *démarches* vers l'union européenne de demain.

(*) Député (UDF) du Bas-Rhin, ancien président de l'assemblée de l'Union de l'Europe occidentale.

Au courrier du Monde

DÉFINITION

Les « petits » candidats

Quest-ce que ça veut dire « petit » candidat ?... Y en aurait-il de « grands » au seul prétexte qu'ils *émanent d'une représentation parle*mentaire considérée comme l'unique critère d'honorabilité ?

N'est-on un « grand » ou « petit » candidat qu'en fonction de sondages qui découlent forcément de ce critère parlementaire *préalable* et excluant tout autre paramètre, comme le « contenu » politique, voire la « qualité » humaine de celle ou de celui qui sollicite des suffrages à défaut du pouvoir lui-même ?

Et si les critères désignant les « grands » candidats s'avéraient prétentieux, intéressés, inhumains, polluants, militaristes, phallocrates, égoïstes, médiocres, *seraient-ils* encore de « grands » candidats ?

De quel droit les médias quali*fient par avance certains candidats* de « petits », s'ils sont clairvoyants, porteurs d'espérance, visionnaires et *surtout réalistes* ?

Comment un « petit » pourrait-il devenir « grand » dans l'esprit des *électeurs dès lors que* seuls les « grands » sont flattés par l'argent et les médias ?

A méditer, n'est-ce pas ?

RENÉ CRUSE
(Genève).

GASPILLAGE

Forêts d'affiches

Les Parisiens, et pas seulement eux hélas ! voient depuis des semaines s'étaler sur les murs des *affiches* à la gloire des *candidats* à la prochaine présidentielle. Le vrai courage serait de décider une fois *pour toutes que les affiches à carac*tère politique soient réservées aux panneaux électoraux prévus à cet *effet*, et à eux seuls. *Après tout*, il existe bien d'autres médias où nos hommes politiques peuvent s'échiner à *proclamer leurs vertus ou* à promettre qu'ils raseront gratis. Ils ne s'en privent d'ailleurs pas.

La fin de cette débauche d'affiches éviterait, dans un premier temps, de saccager inutilement des forêts entières. *Elle* rendrait les murs de nos villes un peu moins sales et réjouirait les annonceurs, les vrais, *toujours* ravis de découvrir au matin que les affiches vantant leurs produits ont été détournées ou recouvertes.

Elle éviterait également à des militants trop zélés d'échanger, nuitamment, à l'occasion, des coups, voire des coups de feu – ça s'est *vu – avec ceux de la concurrence.*

Elle épargnerait, enfin, à des juges d'instruction le pénible devoir de pousser trop loin leurs investigations dans des affaires de fausses factures dont on sait – c'est déjà arrivé – qu'elles ont parfois servi à régler quelques menus frais de campagne.

Mais il y a plus grave : ces millions dépensés en pure perte consti*tuent une insulte pour tous ceux que* la crise contraint à vivre dans des conditions précaires, qu'ils soient menacés d'un licenciement ou chômeurs en fin de droits.

MICHEL SALAUN
(Paris).

PRÉFÉRENCE

Le logement des immigrés

Quand j'entends Jean-Marie *Le Pen affirmer que l'on donne des* logements à des familles africaines nombreuses et qu'on les refuse aux *Français, je ne peux laisser passer* un tel mensonge sans réagir avec force.

Pendant dix ans, j'ai été responsable d'un bureau d'accueil d'immigrés. *Je ne compte pas* le nombre de personnes qui sont venues me voir pour me montrer qu'elles n'obtenaient pas de logements dès qu'on découvrait leur nationalité.

Depuis cinq ans, comme maire adjoint, je me bats sans succès pour voir attribuer un logement à des familles immigrées en France depuis longtemps. Avec un employeur, j'ai dû batailler six mois pour que nous obtenions un logement à une famille *malienne au titre de la participation* patronale : aucun office n'en voulait.

La « *préférence nationale* » existe déjà dans les faits.

H. BÉGUIN
(Saint-Ouen, Seine-Saint-Denis).

Le Monde

7, RUE DES ITALIENS, 75427 PARIS CEDEX 09

Tél. : (1) 42-47-97-27
Télex MONDPAR 650672 F
Télécopieur : (1) 45-23-06-81

Edité par la SARL *le Monde*

Gérant :
André Fontaine,
directeur de la publication

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)

Durée de la société :
cent ans à compter du
10 décembre 1944.

Capital social :
620 000 F

Principaux associés de la société :
Société civile
« Les Rédacteurs du *Monde* »,
Société anonyme
des lecteurs du *Monde*,
Le Monde-Entreprises,
MM. André Fontaine, *gérant*,
et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.

Administrateur général :
Bernard Wouts.

Rédacteur en chef :
Daniel Vernet.

Corédacteur en chef :
Claude Sales.

ABONNEMENTS
BP 507 09
75422 PARIS CEDEX 09
Tél. : (1) 42-47-98-72

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	354 F	672 F	954 F	1 200 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	687 F	1 337 F	1 952 F	2 530 F
ÉTRANGER (par messageries)				
I. – BELGIQUE/LUXEMBOURG/PAYS-BAS	399 F	762 F	1 089 F	1 380 F
II. – SUISSE, TUNISIE	504 F	972 F	1 404 F	1 800 F

Par voie aérienne : tarif sur demande.

Changements d'adresse *définitifs ou provisoires* : nos abonnés sont invités à formuler leur demande deux semaines avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

ABONNEMENTS PAR MINITEL
36-15 – Tapez LEMONDE, code d'accès ABO
365 jours par an, 24 heures sur 24.

Imprimerie du « Monde », 7, r. des Italiens PARIS-IXe

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395-2037

SALVADOR : après la victoire de la droite aux élections législatives

Les drapeaux blancs de l'impuissance

Une semaine après les élections législatives et municipales du 25 mars, les résultats sont enfin officiels et les démocrates-chrétiens au pouvoir ont reconnu leur défaite. Le parti d'opposition de droite, l'ARENA (Alliance républicaine et nationaliste) remporte la majorité à l'Assemblée nationale avec trente et un sièges contre vingt-deux à la démocratie chrétienne. Sur plus de trois cents municipalités, l'ARENA détient désormais environ deux cent cinquante communes, la démocratie chrétienne n'en conservant guère qu'une cinquantaine. Un résultat qui risque de compliquer un peu plus une situation déjà difficile.

SAN-SALVADOR
de notre envoyé spécial.

Ils sont blancs, presque immaculés. Foulards ou simples morceaux de tissu, voire de papier, ces modestes étendards flottent sur la plupart des habitations de Berlin, contrastant violemment avec les modestes cabanes de branchages et de terre aux fenêtres absentes. A une centaine de kilomètres à l'est de la capitale San-Salvador s'ouvre ici la zone de l'Orient, berceau et bastion traditionnel de la démocratie chrétienne, mais aussi principale poche de résistance de la guérilla dans le département de Morazan, avec celle de Chalatenengo, au nord du pays. C'est un peu la partie oubliée du pays, celle des plus pauvres parmi les pauvres. A Berlin, les drapeaux blancs sont le symbole de l'impuissance.

Yvonne est sur le pas de sa porte, sur la route qui s'enfonce dans la montagne en quittant la panaméricaine. Aux abords du village, les gamins l'empruntent à toute vitesse sur leurs chariots de bois à petites roues métalliques. Ils dévalent ensuite la pente pour d'infernales glissades entre les chars à bœufs, les vaches et les rares voitures qui l'empruntent. Yvonne a quatre enfants. Elle a quitté la zone de l'Union à l'extrême-est du pays en 1980, au moment où les combats avec la guérilla faisaient rage. Depuis, elle est installée ici, avec sa famille, comme des dizaines d'autres. Agée d'une soixantaine d'années, le visage creusé de profondes rides, elle explique, les yeux pétillants de malice, que *« tout est tranquille »*. Pourtant, à l'évocation des fanions blancs sur les toits, son visage se renfrogne. *« On ne veut pas de la guerre,* dit-elle, *ni des muchachos* [les hommes de la guérilla] *ni des habits verts* [les militaires] ; *alors, pour éviter des ennuis, on montre que l'on n'est pour personne. »*

Les étendards sont là, avant tout, pour éviter les bombardements des avions ou les tirs des hélicoptères qui cherchent à déloger la guérilla. Dans leur volonté de conciliation, les habitants de Berlin ont même réélu leur maire démocrate-chrétien, et Yvonne est tout étonnée d'apprendre que Berlin appartient désormais à la petite minorité de communes dirigées par la DC.

Dans le nord du Morazan, les quelques habitants des villages proches de la frontière hondurienne ne se sont guère souciés des élections. *« La zone de Perquin,* avait même dit un militaire, *est interdite parce que trop dangereuse. »* Une fois les rares barrages militaires et un fleuve, peu profond, franchis — les muchachos détruisant les ponts à intervalles réguliers, — la route déserte paraît abandonnée. De chaque côté, la nature reprend ses droits et les maisons vides et en ruine sont maculées d'inscriptions de la guérilla : *« Soldats, désertez ! »* ou encore *« Le pouvoir au peuple ! »*...

Perquin apparaît bientôt, minuscule bourgade accrochée au faîte d'une des montagnes dominant les vallées environnantes. Devant le bistrot-épicerie, ils sont là. Quatre ou cinq muchachos, fusil M16 en bandoulière. Avec leur radio portative, ils contactent l'un des chefs locaux du Front Farabundo Marti de libération nationale (FMLN), qui arrive une heure plus tard, dûment escorté par une dizaine de guérilleros. Prudent, vaguement inquiet de cette intrusion, celui qui se fait appeler « Carlos » raconte qu'*« ici, bien évidemment, les élections de la dictature démocrate-chrétienne n'ont pas eu lieu »*. Très au fait du déroulement des accords entre la Contra et le gouvernement sandiniste, soucieux de connaître *« la position de la France sur Esquipulas II »* [le plan de paix pour l'Amérique centrale, signé en août dernier], « Carlos » s'explique : *« Les militaires pratiquent la politique de la terre brûlée,* dit-il, *en nous bombardant et en nous assiégeant. »* Contre toute évidence, il affirme que *« beaucoup de paysans vivent encore ici et sont avec nous »*. La plupart des maisons sont pourtant désertes. La grande majorité des villageois a, en fait, fui la guerre et le blocus imposé par les militaires qui ne souhaitent pas voir les civils ravitailler les muchachos.

Marasme et corruption

La capitale de la partie orientale n'est, elle, guère troublée par les activités des muchachos. San-Miguel, troisième ville du pays, a, comme ses deux grandes sœurs San-Salvador et Santa-Ana, élu un maire de l'ARENA. Pour le plus grand plaisir de la plupart des industriels et commerçants qui veulent *« sortir le pays de la crise, du marasme et de la corruption »*. Et si la lutte politique a parfois tourné à des affrontements clochemerlesques, presque partout, d'après les nombreux observateurs qui ont sillonné le pays, le scrutin s'est déroulé dans de bonnes conditions. La guérilla qui s'urbanise de plus en plus a pourtant organisé des actions ponctuelles dans certains quartiers de San-Salvador, piégeant des voitures (une première dans le pays) à la veille du scrutin. Une partie des électeurs ne s'est, à l'évidence, pas déplacée, mais ces *« pressions »* n'expliquent pas la véritable déroute du parti au pouvoir. *« Nous avons été trop sûrs de nous »*, dit Miguel Charlaix, commis présidentiel (sorte de super-préfet) pour la zone orientale. Ce représentant du gouvernement, qui est aussi un homme d'affaires — il dirige à San-Miguel une entreprise de mise en bouteilles, — explique que beaucoup de municipalités gérées par la démocratie-chrétienne l'étaient *« dans le plus grand désordre »*. *« Cela ne veut pas forcément dire qu'elles étaient corrompues,* dit-il — *mais le résultat est identique. »* Il insiste aussi sur *« la tranquillité encore trop relative, même si l'armée a fait beaucoup ici... En fait, ce sont surtout nos électeurs terrorisés qui ne sont pas venus voter »*.



Pour les observateurs, la déroute de la démocratie chrétienne a une explication plus simple : *« La campagne du parti au pouvoir a été maladroite, tardive et très mal organisée,* dit l'un d'eux *alors qu'à l'inverse l'ARENA a fait preuve tout à la fois de modération et de professionnalisme. S'ils continuent ainsi, dans un an ils auront la présidence. »*

DENIS HAUTIN-GUIRAUT.

NICARAGUA : après les accords de Sapoa

Les sandinistes ont libéré cent détenus politiques

En application des accords de Sapoa intervenus la semaine dernière entre sandinistes et « contras », le gouvernement nicaraguayen a libéré, dimanche 27 mars, un premier contingent de cent prisonniers politiques.

Cette libération, effectuée en présence du corps diplomatique à Managua et du délégué de l'Organisation des Etats américains (OEA), n'est que la première application d'une amnistie qui concernera les trois mille trois cents prisonniers politiques officiellement détenus par les sandinistes. La moitié des prisonniers restant devraient être libérés dès que les enclaves destinées aux « contras » auront été déterminées. C'était d'ailleurs la raison de la réunion entre sandinistes et « contras » qui devait se tenir lundi à Sapoa.

Parallèlement, le président Daniel Ortega a réitéré dimanche son offre de négocier *« directement »* avec les Etats-Unis. Proposition qui a reçu un accueil mitigé à Washington, jusqu'ici toujours opposé à toute discussion directe. La Maison Blanche n'a pas caché en effet qu'elle considérait comme *« très dangereuse pour la Contra »* la trêve conclue. Elle souhaite, si l'accord vient à être dénoncé, demander une nouvelle aide militaire au Congrès pour les rebelles.

Les contradictions de la Contra

En attendant sa mise en pratique, l'accord de Sapoa suscite des réactions mitigées dans les rangs de la Contra. Sans aller jusqu'à exprimer publiquement leur désapprobation, trois membres de la direction de la résistance nicaraguayenne auraient déjà émis des réserves : M. Pedro Joaquin Chamorro, fils de l'ancien directeur du journal *la Prensa*, assassiné par des hommes de main du dictateur Somoza; Mme Azucena Ferrey, vice-président en exil du Parti social-chrétien, et le colonel Enrique Bermudez, ancien officier somoziste devenu chef militaire des rebelles. Imposé par les circonstances et à peine imaginable il y a quelques semaines, cet accord pourrait donc bien porter en lui les germes de nouvelles querelles intestines au sein de la Contra.

La Contra, abréviation appliquée par les sandinistes à l'ensemble de l'opposition « contre-révolutionnaire », a toujours été caractérisée par ses dissensions. Des anciens somozistes aux déçus du sandinisme, en passant par des paysans, des propriétaires terriens ou des hommes d'affaires, elle est souvent composée d'éléments disparates que seule rapproche leur aversion pour l'actuel régime de Managua. Depuis bientôt sept ans, avec des hauts et des bas et des alliances de circonstance, rompues dès que conclues, la Contra a évolué au gré des tensions intérieures au Nicaragua et de la détérioration de ses relations avec les Etats-Unis. Le durcissement des uns s'alimentant de la radicalisation des autres.

Le développement de la Contra, c'est aussi une succession de cycles, ponctuant disputes et réconciliations. Au lendemain de la chute de la dictature, en 1979, des groupes d'anciens gardes somozistes se signalent par des opérations de brigandage dans les campagnes, première ébauche de la formation, en 1981, d'une organisation plus structurée, la Force démocratique nicaraguayenne (FDN). La CIA finance cette guérilla clandestine et pourvoit à son entraînement au Honduras. En 1982, l'Alliance révolutionnaire démocratique (ARDE) voit le jour à la frontière du Costa-Rica. Elle est dirigée par M. Eden Pastora, l'un des héros de la révolution sandiniste — connu sous le nom de « commandant Zéro » — et vice-ministre de l'intérieur, ayant rompu avec ses anciens compagnons d'armes. Son principal allié est M. Alfonso Rebelo, qui a appartenu à la première junte de gouvernement avec les sandinistes, avant de démissionner en 1980. L'ARDE sera également rejointe par le groupe des Indiens Miskitos, de Brooklyn-Rivera. En 1984, M. Eden Pastora rompt avec M. Rebelo, refusant tout rapprochement avec la FDN, encadrée militairement par d'anciens gardes somozistes. Encouragés par les Etats-Unis, les dirigeants des principales organisations antisandinistes constituent, en mai 1985, l'Union nationale d'opposition (UNO). En vue d'améliorer l'image de marque des rebelles, l'un des postes de la direction est confiée à M. Arturo Cruz, qui a été membre de la seconde junte sandiniste et ambassadeur à Washington. Réputé modéré, M. Cruz ne devait pas tarder à entrer en conflit avec les éléments conservateurs de la Contra, regroupés autour de M. Adolfo Calero, chef de la FDN, avec le colonel Bermudez. N'ayant pas réussi à placer la FDN sous le contrôle des civils, il ne lui restera plus qu'à s'effacer en 1987 devant M. Calero. Opérant à partir du Honduras, la FDN contrôle 80 % des effectifs militaires de la Contra et s'est toujours taillé la part du lion de l'aide américaine.

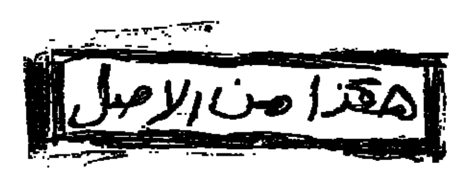
La Contra affaiblie par l'« Irangate »

Pour tenter de dépasser les divisions de l'UNO, un nouveau regroupement, la Résistance nicaraguayenne (RN) a pris le relais en mai 1987. Dotée d'un commandement militaire unifié, la RN comprend également le Bloc d'opposition du Sud d'Alfredo Cesar, ancien directeur de la Banque centrale du Nicaragua dans les premières années du régime sandiniste. Mais M. Adolfo Calero reste l'interlocuteur privilégié de Washington, et la Contra n'a pas fini de souffrir de rivalités personnelles et de dissensions internes.

Affectée par le scandale de l'« Irangate », l'opposition armée a été récemment affaiblie par la suspension de l'aide américaine, ainsi que par la dernière offensive qu'ont lancée les sandinistes contre ses bastions à la frontière du Honduras. Ses effectifs militaires, qui s'élevaient à 15 000 hommes à la fin de 1984, auraient diminué de moitié ces derniers mois. Les groupes armés des Miskitos se sont tenus à l'écart de la RN. L'un de leurs chefs, M. Rivera, a conclu, le 28 janvier, un accord de cessez-le-feu avec le ministre de l'intérieur nicaraguayen, M. Tomas Borge. Au début de l'année également, l'un des commandants de la Contra, M. Fernando « El Negro » Chamorro, est rentré à Managua et a rejoint le parti conservateur. M. Eden Pastora, qui a déposé les armes et vit en exil au Costa-Rica, est lui aussi en train de négocier son retour au Nicaragua. De son côté, M. Alfonso Rebelo, qui représentait son parti social-démocrate à la direction de la RN, se cantonne dans un silence prudent.

A Sapoa, M. Adolfo Calero, ancien directeur de la firme Coca-Cola à Managua, devenu le patron de la Contra, a signé l'accord de cessez-le-feu alors qu'il avait toujours répété qu'il ne composerait jamais avec une *« dictature communiste »*. La présence à ses côtés de M. Alfredo Cesar, plus ouvert et qui connaît bien les sandinistes pour les avoir fréquentés comme directeur de la Banque centrale, aurait aussi contribué à une issue positive des négociations.

JEAN-CLAUDE BUHRER.



Amériques

PANAMA : malgré huit jours de grève générale

L'opposition montre encore ses divisions

Alors que l'opposition panaméenne appelait à manifester dans les rues, lundi 28 mars, au huitième jour de la grève générale, l'« homme fort » du pays, le général Noriega, a menacé de faire ouvrir les banques par la force, afin de pouvoir payer ses troupes. Le gouvernement a, d'autre part, décidé le gel des loyers et a fait part de son intention de contraindre toute entreprise offrant des *« services d'utilité publique »* (alimentation, médicaments, transports) à ouvrir leurs portes. Les autorités ont expulsé dans la nuit de vendredi à samedi un des envoyés spéciaux de l'agence France-Presse, Michael Gonzalez, de *nationalité américaine* et qui dépend du bureau de Washington.

PANAMA
de notre correspondant en Amérique centrale

Dès son retour des Etats-Unis, où il avait dû passer un mois faute d'autorisation pour rentrer dans son propre pays, M. Arias Calderon, le chef de la démocratie chrétienne, a lancé, la semaine dernière, un appel à la solidarité internationale pour *« mettre le régime de Noriega en quarantaine »*. Il a demandé également que soient débloqués des crédits d'environ 1 milliard 200 millions de dollars au titre d'une *« aide extraordinaire »* en faveur du futur *« gouvernement de réconciliation »*.

Un peu plus tôt, le général Noriega avait fait savoir par l'intermédiaire d'un de ses avocats à Miami, où il a été inculpé de trafic de drogue, qu'il aurait *« déjà abandonné le pouvoir si les Etats-Unis et l'opposition n'avaient pas exigé son départ du pays »*, changement d'attitude qui fait suite sans doute aux propositions de M. Arias Calderon. Le chef de l'armée panaméenne a rappelé sa position, qui consiste à lier sa démission à l'ouverture préalable d'un dialogue avec l'opposition.

Sur ce point, l'opposition est divisée. Certains estiment que le général Noriega doit démissionner avant toute négociation ; d'autres font preuve d'un peu plus de souplesse, mais exigent, de toute façon, le départ de l'homme fort du Panama et de *« ses collaborateurs les plus proches au sein de l'armée »*.

Neuf mois après le début de la crise qui a conduit le pays au chaos économique et à la paralysie, l'opposition n'a pas encore réussi à apparaître comme une force organisée, capable de mobiliser la population autour d'un chef et d'un programme cohérent. En vingt ans d'influence déterminante sur le pouvoir, les militaires ont réussi à désorganiser totalement les partis d'opposition.

La seule force politique digne de ce nom, le Parti des Panaméens, est en pleine décomposition depuis que son chef incontesté, M. Arnulfo Arias, n'est plus vraiment en mesure de la diriger. « Arnulfo », comme l'appellent tous les Panaméens, est un vieillard de quatre-vingt-six ans, malade et aveugle. Mais rien ne peut se faire sans lui. Il a été élu trois fois à la présidence de la République depuis 1940, et les militaires, avec la bénédiction des Etats-Unis, ne l'ont pas laissé terminer un seul mandat.

Washington ne lui a jamais pardonné son flirt avec le nazisme pendant la guerre, et ses vues nationalistes, et donc anti-américaines, dans un pays où les intérêts des Etats-Unis (le canal et les bases militaires) déterminaient tout le reste.

Aujourd'hui, les deux ennemis d'« Arnulfo », les Américains et les militaires, se le disputent dans l'espoir de l'utiliser comme symbole pour rallier les Panaméens. Selon certains de ses proches, le vieillard serait retenu plus ou moins contre sa volonté aux Etats-Unis, où il va se faire soigner régulièrement. Sous la pression des autres partis d'opposition, il a accepté de signer un document reconnaissant implicitement la légitimité du gouvernement présidé par M. Eric Delvalle. Ce dernier avait été démis de ses fonctions le 26 février à l'initiative du général Noriega et remplacé par M. Solis Palma.

C'est un virage important dans la mesure où « Arnulfo » avait toujours contesté les résultats de l'élection présidentielle de 1984, qu'il reste convaincu d'avoir remportées. Il aurait accepté de se sacrifier, disent ses amis, pour *« sauver la patrie et débarrasser le pays de Noriega »*.

Parallèlement, les partisans du général Noriega tentent de constituer une alliance avec les « Arnulfistes », afin de se maintenir au pouvoir ou de se retirer dans l'ordre. Les militaires et les partis de la coalition gouvernementale, en particulier le Parti révolutionnaire démocratique (PRD, membre de l'Internationale socialiste), veulent empêcher à tout prix l'arrivée au pouvoir de formations politiques, comme la Démocratie chrétienne, liées aux milieux d'affaires et aux Etats-Unis. Pour le PRD, ce serait un retour en arrière à l'époque où l'« oligarchie » a été écartée du pouvoir, en 1968, par des militaires nationalistes qui ont forcé les Etats-Unis à signer en 1977 un traité prévoyant la remise du canal aux Panaméens en l'an 2000, et la suppression des bases militaires américaines. Mais le PRD, et surtout certains militaires, craignent aussi, à juste titre, d'être victimes du grand nettoyage qui suivrait une victoire de l'opposition. Les milieux d'affaires, regroupés au sein de la Croisade civique nationale, ont été le fer de lance de la campagne menée contre le général Noriega. Ils ont axé leurs attaques sur les accusations — souvent de simples soupçons — de corruption généralisée et de trafic de drogue portées contre les dirigeants du pays.

Depuis deux semaines, la Croisade civique a perdu le contrôle des événements. La plupart de ses dirigeants ont quitté leurs belles villas des quartiers huppés pour s'installer, pour des raisons de sécurité, dans le plus grand hôtel de la capitale, où ils vivent en vase clos et attendent les instructions des Etats-Unis.

Face à la détermination du général Noriega, dont la survie politique ne laisse pas d'étonner ses adversaires, l'opposition ne fait pas le poids. Le chef de la démocratie chrétienne, M. Arias Calderon, en est conscient, puisqu'il a lancé un appel aux officiers démocrates pour qu'ils renversent le général Noriega : *« Il y a d'autres pays — c'est le cas du Venezuela — qui sont arrivés à la démocratie grâce à un coup d'état militaire »*, a-t-il déclaré. Mais il a aussi implicitement reconnu que rien ne pouvait se faire sans une aggravation des pressions et des sanctions économiques de Washington, *« Les Etats-Unis*, a-t-il ajouté, *nous doivent bien cela après avoir appuyé Noriega pendant dix ans. »*

BERTRAND DE LA GRANGE.

ÉTATS-UNIS : après la primaire du Michigan

La victoire de M. Jesse Jackson accentue la confusion du clan démocrate

WASHINGTON
de notre correspondant

Tout semblait enfin se clarifier, dans le camp démocrate, et tout à nouveau se complique. L'étonnant pasteur noir Jesse Jackson vient d'obtenir un véritable triomphe, samedi 26 mars, dans la primaire démocrate du Michigan, où il a recueilli 55 % des suffrages, et sa première victoire dans un grand Etat industriel du Nord. Michael Dukakis, l'homme qu'à peu près tous les analystes voyaient déjà affronter le vice-président George Bush à l'automne prochain, n'a obtenu que 28 % des voix.

Ce n'est peut-être pas une catastrophe pour le gouverneur du Massachusetts. Mais c'en est assurément une, doublée d'un redoutable casse-tête, pour l'establishment démocrate, qui brûlait de se rallier derrière lui, et va devoir, décence oblige, attendre. Peut-être même longtemps. *« Jesse »* n'est plus désormais le vilain petit canard du parti, mais un candidat à l'envergure de plus en plus encombrante. Et Michael Dukakis, le *« front runner »*, celui qui court devant, a décidément la foulée bien courte. Il garde un infime avantage sur Jackson en nombre de délégués, mais, depuis le début des primaires, il a obtenu moins de voix que lui.

M. Dukakis s'efforce d'accréditer l'idée que sa nomination comme candidat du Parti démocrate est *« inévitable »* depuis qu'il a pris nettement le dessus sur tous les autres candidats « éligibles » (c'est-à-dire, en fait, les Blancs). La primaire du Michigan vient d'ailleurs de faire une nouvelle victime parmi ses concurrents, Richard Gephardt, qui avait mis ses derniers espoirs et ses dernières ressources dans cet Etat susceptible d'écouter son message populiste et protectionniste, mais qui n'a convaincu que 13 % des votants. M. Gephardt devait annoncer, ce lundi, son retrait de la compétition. L'archéo-libéral Paul Simon, bien que vainqueur de la récente primaire de l'Illinois, ne passe plus pour un candidat sérieux, et il ne reste donc que le « sudiste » Alber Gore, sénateur du Tennessee, qui doit encore démontrer qu'il trouve un quelconque écho dans le reste du pays : *ce ne sont sûrement pas les 2 % des voix obtenus dans le Michigan qui l'auront rapproché de cet objectif.*

Mais le malheur de M. Dukakis est qu'il n'est fort que de la faiblesse des autres, et que ses autres atouts (l'argent, l'organisation, l'appui de l'appareil du parti) n'ont rien pour déchaîner l'enthousiasme. Cela ne l'empêchera sans doute pas de continuer à se rapprocher, à petits pas, de la nomination, mais son piètre résultat du Michigan, venant après celui de l'Illinois (où il n'avait fini que troisième, loin des deux premiers), est de mauvais augure pour l'élection de novembre. Ce sont là deux Etats — surtout le Michigan — où l'électorat ouvrier pèse très lourd : Les « cols bleus », traditionnellement démocrates, se sont laissés séduire, en 1980 et encore plus en 1984, par Ronald Reagan, et le terne gouverneur du Massachusetts ne semble décidément pas le plus apte à les faire revenir en masse dans le giron du parti.

Sans doute, certaines des primaires à venir devraient être plus favorables à M. Dukakis, à commencer par celle du Connecticut, mercredi 30 mars. Mais dans des Etats d'importance beaucoup plus grande — le Wisconsin, début avril, avec sa forte population étudiante, puis l'Etat de New-York, — la lutte pourrait être beaucoup plus serrée. Et les notables du Parti démocrate, qui avaient commencé à se ranger sous la bannière de M. Dukakis, vont devoir être plus circonspects s'ils ne veulent pas choquer l'électorat de M. Jesse Jackson.

Le parti sera-t-il « juste » ?

Le pasteur noir passe, en effet, pour avoir conduit pour la première fois aux urnes un nombre significatif d'Américains, Noirs pour la plupart, *qui jusqu'à présent ne se sentaient* nullement concernés par le processus électoral. Que la machine du parti montre trop clairement qu'elle ne veut pas de « Jesse », et ces électeurs d'un jour pourraient replonger dans leur torpeur et leur sentiment d'impuissance : autant de voix potentielles perdues pour le mois de novembre.

Pour la même raison, les démocrates vont devoir faire preuve de « tact » dans le maniement de ce qui est l'« arme secrète » de l'appareil : les « superdélégués » à la convention démocrate, qui ne sont pas désignés par les électeurs, mais par le parti. Ils peuvent, et devraient faire la différence. Logiquement, ils devraient venir grossir les bataillons de Michael Dukakis, car ces « professionnels » de la politique ne sont pas des rêveurs, et sont persuadés que le pasteur Jackson n'a aucune chance d'être élu président (tous les sondages le donnent d'ailleurs largement battu par M. Bush). Mais M. Jackson lui-même demande que les superdélégués soient attribués aux candidats en proportion des voix populaires obtenues. Et, après sa retentissante victoire du Michigan (*un Etat où les Noirs comptent pour moins de 15 % des électeurs*), il sera difficile d'ignorer complètement sa requête.

Pour l'instant, le pasteur, contrairement à ce qu'il faisait en 1984, évite toute attaque contre les responsables du parti : au contraire, il prêche l'union et s'abstient même d'attaquer de front ses concurrents. En sens inverse, l'establishment fait ce qu'il peut pour s'abstenir de toute remarque ou de tout sous-entendu désobligeant à l'égard de ce candidat gênant.

Mais cet équilibre est très fragile, et Jesse pourrait sortir de ses gonds s'il avait le sentiment de n'être pas traité comme il le mérite. *« J'espère que le parti sera juste »*, a-t-il simplement déclaré dimanche à la chaîne de télévision ABC.

Dimanche, nombre de responsables du parti ne cachaient pas leur consternation. L'un d'entre eux, cité par le *Washington Post*, résumait ainsi la situation : *« Ou bien (en freinant délibérément la progression de Jackson), nous tournons le dos à tout ce que notre parti prétend défendre, et à la partie la plus loyale de notre électorat. Ou bien, nous courons au désastre à l'automne. »*

JAN KRAUZE.

Proche-Orient

Les troubles dans les territoires occupés

(Suite de la première page.)

Pourtant la journée a été particulièrement dure : trois Palestiniens ont été tués par balles, au nord de Naplouse, dans le village de Meitealoun (apparemment lorsque les habitants ont voulu s'opposer à des arrestations) et un quatrième, âgé de quatorze ans, dans la localité de Salfit (ouest de la Cisjordanie). Durant la nuit, dans la région de Hébron, des colons de Kiriat Arbaa, pris en embuscade par des Palestiniens, ont livré une bataille rangée à coups de pierres contre leurs agresseurs. A Jérusalem la traditionnelle procession des Rameaux a été annulée.

La journée de samedi avait été ponctuée d'affrontements similaires un peu partout en Cisjordanie : deux Palestiniens tués à Kafr-Thilth (ouest de la Cisjordanie), et un troisième dans une localité située au nord de Naplouse.

Le 26 mars devait être aussi une journée d'avertissements adressés aux collaborateurs de l'administration territoriale. Et, à l'appel de la Direction unifiée du soulèvement, plusieurs mairies ont été bombardées à coups de pierres, notamment à Bethléem et El Bireh. C'est une étape supplémentaire franchie dans les pressions exercées à l'égard des maires arabes désignés par l'administration et du personnel municipal, pour les forcer à démissionner, à l'instar des policiers et des agents du fisc.

Pareille évolution, selon M. Ephraïm Sneh, ancien dirigeant de l'administration territoriale, *« installerait le chaos »* en Cisjordanie et à Gaza. Les maires des principales localités sont les plus visés, mais MM. Elias Frej (Bethléem), Abdel Majid Al-Zir (Hébron) et Jamil Sabri Khalas (Jéricho) auraient fait part de leur intention de rester à leur poste.

Le week-end s'est ainsi soldé par la mort de sept Palestiniens, ce qui porte à près de cent dix le nombre des tués depuis le début du soulèvement. Que les manifestations soient moins suivies qu'avant importe peu ; la répétition des affrontements témoigne d'un climat de mobilisation que rien n'est vraiment venu entamer : ni les sanctions économiques (le village de Kabatiyé, par exemple, vivrait depuis près d'un mois avec l'eau, le gaz, et l'électricité coupés), ni la pression d'une armée omniprésente dans les territoires, ni l'interdiction des principaux points chauds à la presse, ni la vague ininterrompue des arrestations. Lors d'un colloque organisé ce week-end par l'université de Bir-Zeit (fermée mais autorisée à tenir cette réunion dans un hôtel de Jérusalem), un professeur palestinien avançait les chiffres suivants : depuis décembre, plus de 300 personnes ont été condamnées à des peines de détention administrative et 300 autres condamnations du même type devraient suivre (pour 150 sur toute l'année 1987) ; il y aurait, a-t-il dit, près de 8 000 Palestiniens en prison (4 500 qui s'y trouvaient avant le début des événements et plus de 3 000 qui y ont été conduits depuis).

On voit mal comment l'épreuve de force pourrait trouver une quelconque traduction politique tant les parties prenantes paraissent évoluer à mille lieues les unes des autres. Les Palestiniens se disent convaincus que seul un très long combat *« les débarrassera de l'occupation »* ; ils affichent *« comme objectif minimal la création d'un Etat indépendant en Cisjordanie et à Gaza »*, perspective pour le moins ambitieuse. Une moitié du gouvernement, avec à sa tête le premier ministre, M. Shamir (Likoud, droite), assure qu'il est possible de *« revenir à la situation qui prévalait avant le soulèvement »*, comme si celui-ci ne relevait que d'un accès de violence qui, tôt ou tard, sera maîtrisé. L'autre moitié du cabinet, celle que dirige le chef des travaillistes, M. Shimon Pérès, ministre des affaires étrangères, ne veut débattre d'un compromis territorial qu'avec le gouvernement d'Amman ; mais chaque jour d'*intifada* rend un peu plus aléatoire une option jordanienne que la plupart des habitants de Cisjordanie et de Gaza affirment refuser.

Lundi devait être une journée de grève générale et mardi aussi, prélude aux manifestations du 30 mars pour la Journée de la paix. L'*intifada*, toujours...

ALAIN FRACHON.

L'OLP qualifie d'« importante » la rencontre entre M. Shultz et deux membres du CNP

M Bassam Abou Charif, proche conseiller du chef de l'OLP, Yasser Arafat, a qualifié, dimanche 27 mars, de développement *« important »* la rencontre du secrétaire d'Etat américain, M. George Shultz, avec deux membres du Conseil national palestinien, MM. Edward Saïd et Ibrahim Abou Lughod, des professeurs américains d'origine palestinienne.

M. Abou Charif a indiqué que la centrale palestinienne considère cette rencontre, qui a eu lieu samedi, *« comme une réunion entre M. Shultz et l'OLP, par l'intermédiaire de deux membres du CNP »*, le « Parlement en exil » et la plus haute instance palestinienne. Il a ajouté que M. Arafat a reçu un *« rapport urgent sur cette réunion »*, que la direction de l'OLP *« est en train d'étudier »*.

M. Abou Charif a indiqué que l'OLP *« œuvre de toutes ses forces pour l'instauration d'une paix juste »* et qu'elle est prête à participer à *« tout effort constructif »*, notamment à une conférence internationale à laquelle *« le gouvernement israélien et l'OLP assisteraient sur un pied d'égalité »*.

Il a souligné que l'OLP reconnaissait toutes les résolutions de l'ONU, *« y compris les résolutions 242 et 338 »* du Conseil de sécurité, *« dans le but d'instaurer un Etat palestinien indépendant »*.

M. Charles Redman, porte-parole du département d'Etat, a pour sa part qualifié la rencontre d'*« utile »*, soulignant qu'il s'agissait d'un échange de vues *« avec deux personnalités américaines »* sur les efforts de Washington pour relancer le processus de paix et non d'une séance de négociations. Il a réaffirmé que la politique américaine vis-à-vis de l'OLP n'avait pas changé, ajoutant que les deux professeurs ne s'étaient pas présentés comme membres de l'OLP et qu'ils n'étaient pas porteurs d'un message du président, M. Yasser Arafat.

Le porte-parole a également souligné que cette rencontre n'était pas liée à la nouvelle tournée dans la région du secrétaire d'Etat, attendu le 3 avril à Jérusalem. — *(AFP.)*

● ISRAËL : Mordechai Vanunu condamné dix-huit ans de prison ferme. — Un verdict clément ? Mordechai Vanunu, l'ancien technicien nucléaire reconnu coupable de trahison et d'espionnage pour avoir divulgué des plans du centre atomique de *Dimona, a été condamné, dimanche* 27 mars, à dix-huit ans de prison ferme. Vanunu — âgé de trente-quatre ans, — *qui a annoncé son* intention de faire appel, était passible de la prison à vie, mais les juges du *tribunal de district de Jérusalem*, siégeant dans le huis clos le plus complet depuis le mois d'août dernier, ont *avancé quelques « circonstances atténuantes »*. Ils ont fait valoir que l'accusé avait, dès le début, pleinement collaboré avec la justice et que, détenu dans l'isolement le plus total, il subissait des conditions d'incarcération particulièrement dures. Vanunu avait cédé en 1986 au *Sunday Times*, de Londres, deux rouleaux de photos et des plans du centre nucléaire. La publication de certains des documents avait relancé les spéculations sur l'arsenal nucléaire dont disposerait Israël. — *(Corresp.)*

La guerre du Golfe

Bagdad reconnaît implicitement avoir recours à l'arme chimique

L'Irak a reconnu implicitement, samedi 26 mars, avoir recours aux armes chimiques. Dans un communiqué officiel, les instances dirigeantes irakiennes, *réunies sous* la présidence de M. Saddam Hussein, ont dénoncé la condamnation de l'Irak par les instances internationales et les pays étrangers qui l'accusent d'utiliser des armes chimiques, et ont affirmé *« son droit, ainsi que sa détermination, à avoir recours à tous les moyens à sa disposition pour contrer l'invasion iranienne »*. Dans un geste sans précédent, le communiqué dénonce M. Javier Perez de Cuellar, pour avoir condamné sans ambiguïté le recours aux armes chimiques. Il l'accuse d'être *« partial »* et de s'occuper de questions secondaires au lieu de contraindre l'Iran à accepter une paix globale.

Le quotidien *Al Thawra*, organe du parti Baas au pouvoir, affirme que personne n'a le droit de dicter à l'Irak le *« type d'armes qu'il doit utiliser pour se défendre »*. *« A ceux qui se prévalent de la Convention de Genève*, écrit-il, *nous rappelons que cette Convention interdit également l'occupation par la force du territoire d'autrui. »*

A Londres, l'hebdomadaire britannique *The Observer* reproduit deux documents émanant du commandement militaire irakien qui prouvent que ce dernier a bien donné l'ordre d'utiliser des armes chimiques au Kurdistan. Il s'agit d'un télégramme, marqué urgent, émanant du commandant de l'armée irakienne, Saadi Mahmoud Hussein, du district kurde de Zakho qui informe le « commandant A » que le Parti démocratique kurde (PDK) a acheté 4 000 masques à gaz pour se défendre *« de nos armes chimiques quand nous attaquons leurs bases »*. Le deuxième document est une lettre du général irakien Abdel Waham Ezzat adressée à l'état-major du district kurde d'Erbil ordonnant le maintien d'un stock d'armes chimiques et biologiques à la disposition des unités de combat.

A Stockholm, environ un millier de personnes ont manifesté samedi devant l'ambassade d'Irak pour protester contre l'usage d'armes chimiques au Kurdistan. Les manifestants, parmi lesquels de nombreux *réfugiés kurdes installés en Suède*, ont défilé dans le centre de la ville, en portant des banderoles proclamant *« Non à un nouvel Hiroshima »*. A Washington, une centaine de manifestants ont jeté des pierres et de bouteilles dimanche contre la façade de l'ambassade d'Irak aux Etats-Unis.

Entre-temps, la guerre des fusées se poursuit. Dimanche, les Iraniens ont tiré deux missiles sol-sol sur Bagdad. L'Irak pour sa part a envoyé deux fusées sur Téhéran et Ispahan. Sur le terrain, la situation dans le Kurdistan irakien continue d'être critique pour l'Irak. Les forces iraniennes, qui ont envahi, il y a deux semaines, la pointe orientale de la province de Souleymaniyeh affirment poursuivre leur progression. Après avoir occupé Halabja et Khormal, elles se sont scindées en deux formations progressant de part et d'autre des eaux du lac de Darbandikhan formées par le barrage qui alimente partiellement en électricité Bagdad. Selon Téhéran, les forces iraniennes ont réussi à s'approcher à huit kilomètres de la localité de Sayed Sadiq au nord du lac et, dimanche, une nouvelle opération, nommée Beit el Moqadass 4, leur a permis le contrôle d'une vingtaine de kilomètres au sud, dont plusieurs hauteurs de *« grande importance stratégique »*. — *(AFP, Reuter.)*

● Aide aux déplacés chrétiens du Liban. — M. Patrick Edel, délégué général de la Guilde européenne du raid, pour laquelle il vient d'effectuer une enquête auprès des chrétiens libanais déplacés sur leur propre sol (environ 350 000 personnes), exposera le plan d'aide en leur faveur mis sur pied par la Guilde au cours d'une conférence de presse, le 30 mars, à 11 h 30, au Foyer franco-libanais.

★ 15, rue d'Ulm, 75005 Paris. Renseignements : (1) 43-26-97-52.

Océanie

AUSTRALIE : les défis de l'avenir

Une majorité de l'opinion demeure hostile à l'immigration asiatique

SYDNEY
de notre envoyé spécial

Le risque était évident. Ayant souhaité faire de l'année son bicentenaire l'occasion d'une radiographie nationale où toute vérité était bonne à dire, l'Australie y a trouvé matière à satisfaction autant qu'à contrariété. Non pas parce que le Prix Nobel de littérature, Patrick White, incorrigible Cassandre, a qualifié les festivités qui s'étendent sur toute l'année 1988 de *« cirque »* ou parce que de nombreuses voix s'élèvent pour accuser le gouvernement travailliste de se livrer à une entreprise de récupération électorale. Non, l'inquiétude vient de ce que, de *« débats d'identité »* en exercices d'introspection, l'Australien moyen voit son confort pavillonnaire mis à rude épreuve.

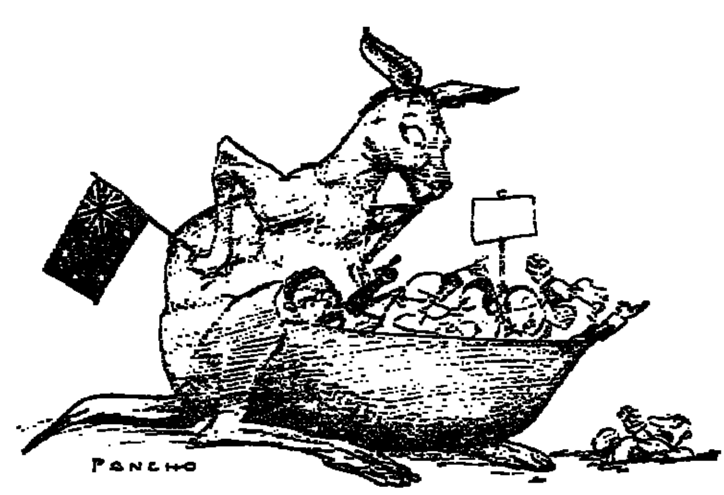
Convié à fêter son passé, le voilà aussitôt sommé de se ressaisir devant les défis de l'avenir, au premier rang desquels figure une ardente mission : l'intégration au monde asiatique. C'est la grande affaire du moment. Ecartelé en permanence entre la mère patrie Europe et son environnement dans la zone Asie-Pacifique, l'Australie est maintenant condamnée, expliquent les commentateurs, à se tourner vers sa géographie plutôt que vers son histoire. Or l'opinion rechigne. Si l'on en croit le baromètre que constituent les réflexes populaires à l'égard de l'immigration asiatique, force est de constater que les esprits ne sont pas encore prêts à changer d'ancrage.

Un sondage publié récemment par le *Sydney Morning Herald* indique ainsi clairement que l'époque où fleurissait le slogan xénophobe *« Keep Australia White »* (Gardons l'Australie blanche) n'est pas vraiment révolue. La moitié des personnes interrogées considèrent que les autorités doivent continuer à encourager la venue d'Européens, contre un quart se déclarant favorables à l'immigration asiatique. Il a suffi de la publication de statistiques officielles attestant que ce dernier courant migratoire allait s'accentuer — un bond d'un tiers en un an — pour que se réveillent quelques vieux fantasmes sur le *« péril jaune »*.

Ce regain de méfiance se nourrit en outre de la récente chronique judiciaire, où certains veulent voir la confirmation que les « Chinatowns » des cités australiennes se sont transformées, au fil des ans, en sanctuaires d'escrocs de tout acabit. Ainsi ce scandale des pots-de-vin à Brisbane, qui a éclaboussé tout l'état-major de la police du Queensland et trouve des ramifications dans les milieux d'affaires chinois. Ou encore ces études de l'Institut de criminologie, établissant que la proportion d'Asiatiques impliqués dans des trafics de drogue est six fois supérieure à celle des Européens.

La controverse qui mûrissait déjà depuis quelques années était devenue inévitable. Le premier à mettre les pieds dans le plat a été M. Charles Perkins, un des responsables des affaires aborigènes et aborigène lui-même, familier des coups de gueule. En demandant qu'un tour de vis soit donné à l'immigration, il a exprimé les craintes non seulement de la communauté aborigène — en situation très précaire, — mais aussi d'une grande majorité des salariés australiens, inquiets de la concurrence de ces nouveaux venus au tempérament besogneux. M. Simon Crean, président de la Confédération australienne des syndicats (ACTU), devait d'ailleurs abonder dans son sens en dénonçant comme *« irresponsable »* et *« inexcusable »* tout encouragement à l'immigration.

La polémique bat son plein, y compris au sein du gouvernement, où règne une certaine cacophonie sur le sujet. Lorsque le ministre du travail et de l'éducation, M. John Dawkins, dans une intervention très remarquée aux accents de réquisitoire, s'en est pris aux *« comportements racistes »* des Australiens envers le monde asiatique, il était clair qu'il s'agissait d'un désaveu implicite de la position de M. Perkins. En fait, son propos visait plus précisément les chefs d'entreprise dont le manque d'intérêt pour la zone de l'Asie du Sud-Est fait perdre à l'Australie, selon lui, des parts considérables de marché à l'exportation.



Sonnant le tocsin, M. Dawkins avait également mis en cause les carences du système éducatif dans l'enseignement des langues asiatiques, avant de proposer un ambitieux plan de bataille : faire passer la proportion de lycéens apprenant le japonais, le chinois ou l'indonésien de 2 % actuellement à 25 % en l'an 2000. C'est qu'il va bien falloir tourner la page. Le quotidien *The Australian*, convaincu de l'inéluctabilité de cette reconversion, l'a illustré à travers une vaste fresque de politique-fiction. Se gaussant du malthusianisme frileux des avocats de l'*« Australie blanche »*, le scénario a mis notamment en scène, vers 2088, un gouvernement dont le ministre des finances est... d'origine chinoise.

Rien de très surprenant à cela, selon le journal, puisque ces néo-Australiens représenteront à ce moment-là 10 % de la population totale — contre 2,6 % aujourd'hui — et apporteront une contribution décisive au recentrage de l'Australie dans la zone Asie-Afrique. Les chiffres de *The Australian* n'ont rien de farfelu : ils se fondent sur des projections statistiques de source officielle.

FRÉDÉRIC BOBIN.

A TRAVERS LE MONDE

Afghanistan

La « Pravda » accuse Washington de « retarder et compliquer » la solution du problème afghan

La *Pravda* a accusé dimanche 27 mars les Etats-Unis d'avoir cherché à *« retarder et compliquer »* la solution du problème afghan, lors des entretiens la semaine dernière à Washington entre MM. Shultz et Chevardnadze. Les Américains, écrit le quotidien soviétique, ont dressé des *« obstacles artificiels »* sur la voie d'un règlement en réclamant *« une réduction ou un arrêt symétrique de l'aide soviétique et américaine aux belligérants (...). Une telle attitude, ne peut être qualifiée de constructive »*.

D'autre part, alors que la résistance afghane annonce avoir coupé l'importante artère routière reliant Kaboul à la passe de Khyber, à la frontière pakistanaise, le chef de l'Etat pakistanais a affirmé dimanche que son pays serait la prochaine cible de l'URSS si les moudjahiddines perdaient la guerre contre le régime de Kaboul. *« Si quelque chose arrive à nos frères afghans, le Pakistan sera écrasé »*, a dit le général Zia.

Lundi enfin, les négociations indirectes entre Kaboul et Islamabad sur l'avenir de l'Afghanistan devaient reprendre à Genève. Le médiateur de l'ONU, M. Diego Cordovez, a demandé aux Soviétiques et aux Américains de résoudre leur différend *sur l'arrêt symétrique de leur aide* respective au régime de Kaboul et à la résistance. — *(AFP, Reuter, AP.)*

Bangladesh

Le président Ershad a formé un nouveau gouvernement

Le général Ershad a annoncé, dimanche 27 mars, la dissolution de son gouvernement et la formation d'un nouveau gouvernement présidé par M. Moudud Ahmed. Agé de quarante-huit ans, M. Ahmed était, jusqu'à présent, vice-premier ministre. Le premier ministre sortant, M. Rahman Chowdhury, ne fait plus partie du nouveau cabinet, composé de vingt-trois membres contre trente auparavant.

Ce remaniement intervient trois semaines après les élections législatives controversées qui avaient donné au parti du président une très large majorité, en raison, en particulier, du boycottage de l'opposition. Plusieurs ministères importants ne changent pas de titulaires : affaires étrangères (M. Humayun Rasheed Chowdhury), finances (général Abdul Munim), planification (M. Abdul Karim Khandker). M. Kazi Zafar Ahmed retrouve son poste de vice-premier ministre, qu'il avait abandonné l'an dernier ; il est également conseiller politique du président Ershad.

Ce dernier a, par ailleurs, nommé dimanche une commission des réformes électorales à la tête de laquelle il a placé un juge à la Cour suprême, M. Badrul Haider Chowdhury. — *(Reuter.)*

Irlande du Nord

Trois suspects inculpés après le lynchage de deux soldats britanniques

Une troisième personne a été inculpée, dimanche 27 mars, par le tribunal de Belfast en relation avec le meurtre des deux caporaux britanniques David Howes et Derek Wood, lynchés puis froidement exécutés lors des funérailles d'un militant de l'IRA, Kevin Brady. Arrêté samedi avec deux autres suspects, Thomas Hawkins, un commerçant de trente-cinq ans, est accusé de rétention d'informations et d'avoir mis ses locaux à la disposition de l'IRA.

Deux autres personnes, Alexander Murphy, trente ans, et Henry Maghire, vingt-huit ans, avaient été inculpés samedi du meurtre des deux soldats. Selon le *Sunday Times*, Murphy figure sur les photographies prises dans le cortège qui entourait le cercueil de Kevin Brady, peu avant le lynchage. Le quotidien dominical a publié, dans son édition du 27 mars, plusieurs clichés pris au cours de l'attaque de la voiture des deux soldats sur lesquels il affirme avoir identifié au moins deux militants connus de l'IRA.

Alors que les recherches continuent, de nombreux quotidiens britanniques estimaient le week-end dernier que plusieurs suspects se trouvaient déjà probablement en fuite en Irlande du Sud. La question avait été évoquée vendredi lors de la rencontre qui a réuni à Londres le secrétaire d'Etat britannique à l'Irlande du Nord et le ministre irlandais des affaires étrangères, accompagnés des ministres de la justice des deux pays et des chefs des polices d'Irlande du Sud et du Nord. Selon le *Times*, le ministre irlandais des affaires étrangères, M. Lenihan, aurait donné l'assurance à Londres que la police d'Irlande du Sud mènerait des recherches actives pour tenter de retrouver ceux qui se cacheraient sur son territoire.

L'IRA, pour laquelle cette affaire représente un sérieux revers, a par ailleurs reconnu l'assassinat le même jour que celui des deux soldats, d'une jeune fille abattue au cours d'une embuscade alors qu'elle était au bras de son fiancé. Selon l'organisation terroriste, il s'agissait d'une erreur de personne. Les tueurs cherchaient le frère de la victime, qui appartiendrait au régiment de défense de l'Ulster, ce que la famille a démenti. La jeune femme avait été criblée de quarante-sept balles.

Tchécoslovaquie

Protestations britanniques après les brutalités policières à Bratislava

Le gouvernement britannique a protesté auprès des autorités tchécoslovaques contre le dispersion violente par la police d'un rassemblement, vendredi 25 mars, de quelque deux mille personnes à Bratislava, en faveur de la liberté religieuse. M. David Mellor, ministre adjoint au Foreign Office, s'est déclaré *« atterré par ces événements »* et a dénoncé *« ces brutalités d'un autre âge, contraires à l'accord d'Helsinki »*.

Plusieurs parlementaires autrichiens ont également condamné l'attitude de la police tchécoslovaque. Des journalistes occidentaux à Vienne ont fait état de centaines de manifestants battus ou interpellés par la police, qui a fait usage de canons à eau, de gaz lacrymogènes et de matraques.

La radio officielle tchécolovaque a affirmé que tous les manifestants interpellés avaient été relâchés samedi. Cependant, le militant catholique slovaque Frantisek Miklosko, auteur de l'appel au rassemblement, se trouvait toujours en détention samedi soir, indiquait-on dans son entourage. M. Miklosko, un mathématicien de quarante ans, avait été avisé par les autorités locales que la demande d'autorisation qu'il avait déposée pour cette manifestation était refusée. Il leur avait fait savoir que cette dernière aurait lieu malgré tout, et avait été arrêté à son domicile vendredi matin.

Rude Pravo, l'organe du PC tchécoslovaque, a accusé les « mass media *occidentaux d'avoir largement promu »* cette manifestation. Les journalistes occidentaux ont d'ailleurs constitué une cible particulière pour la police pendant le rassemblement. — *(AFP, UPI, AP.)*

● **ASIE DU SUD-EST : la tournée de M. Rogatchev.** — L'émissaire soviétique est arrivé, le samedi 26 mars, à Singapour venant des Philippines, à l'issue d'une visite de quatre jours au cours de laquelle il a notamment rencontré la présidente Aquino et le cardinal Jaime Sin. Le vice-ministre soviétique des affaires étrangères s'était auparavant rendu dans les trois Etats indochinois, ainsi qu'en Thaïlande (*le Monde* du 18 mars). — *(AFP.)*

● **CORÉE DU SUD : *élections législatives le 26 avril.*** — Les élections législatives ont été fixées au mardi 26 avril, a annoncé, le jeudi 24 mars, le Parti de la justice et de la démocratie au pouvoir. Ce parti serait assuré d'une victoire après l'échec, lundi, des négociations en vue d'une fusion des deux principales formations d'opposition. — *(AFP.)*

● **HAITI : arrestation d'un opposant.** — Le docteur Joseph Douze, membre du PDCH (parti démocrat-chrétien haïtien), a été arrêté, samedi 26 mars, au cours d'une perquisition des forces de l'ordre à son domicile à Port-au-Prince. On y aurait découvert du matériel de mise à feu électronique pour explosifs et des chargeurs de fusils d'assaut. — *(AFP.)*

● **INDE : dix-huit personnes assassinées au Pendjab.** — Dix-huit personnes, dont une famille hindoue de cinq membres, ont été assassinées dimanche 27 mars dans l'Etat de Pendjab. Selon la police, ces assassinats auraient été perpétrés par des séparatistes sikhs. Depuis le début de l'année, le nombre de meurtres attribués à des sikhs a dépassé cinq cent cinquante, dont trois cents dans la seule ville d'Amritsar. — *(AFP, AP.)*

● **PEROU : l'écrivain Mario Vargas Llosa serait candidat à la prochaine présidentielle.** — L'écrivain péruvien, Mario Vargas Llosa, envisage de se présenter à l'élection présidentielle prévue dans son pays en 1990. Dans une interview au quotidien allemand *Die Welt*, le romancier péruvien déclare : *« Lorsque l'on croit à la nécessité pour le Pérou de vivre dans un système démocratique et que l'on constate que cette démocratie est en danger, on ne peut pas continuer à s'accrocher à son statut d'écrivain indépendant. »* Estimant qu'en 1990 *« il existe une chance réelle de voir une coalition de partis marxistes l'emporter »* et *« réduire à néant toute perspective démocratique du pays »*, M. Vargas Llosa a annoncé qu'il se présenterait si les circonstances *« rendaient obligatoire »* sa candidature : *« je ne me déroberai pas. Non par goût, mais pour raisons morales »*. — *(AFP.)*

● **PHILIPPINES : sept morts dans une embuscade à Manille.** — Sept personnes ont été tuées dans une embuscade tendue lundi 28 mars dans un faubourg de Manille, sans doute par des insurgés communistes. M. Prospero Oreta, maire de Malaban et lointain parent de la présidente Aquino, a été grièvement blessé. En quinze mois, les communistes de la NPA (Nouvelle Armée du peuple), qui fêtera mardi son dix-neuvième anniversaire, ont perpétré une centaine d'attentats dans la capitale. — *(Reuter.)*

● **SÉNÉGAL : un dirigeant de l'opposition en liberté provisoire.** — M. Amath Dansokho, chef du Parti de l'indépendance et du travail (PIT, marxiste), inculpé d'atteinte à la sûreté de l'Etat, a été mis en liberté provisoire la semaine dernière. M. Dansokho avait été arrêté au lendemain des élections du 28 février en même temps que Me Abdoulaye Wade, principal adversaire du président Abdou Diouf. Des raisons de santé ont été avancées pour justifier la libération de l'intéressé, qui souffre du diabète. — *(AFP.)*

Diplomatie

Trois nominations d'ambassadeurs

Le ministère des affaires étrangères a annoncé, le vendredi 25 mars, la nomination de trois nouveaux ambassadeurs : M. Jean-Claude Fortuit au Salvador, en remplacement de M. Alain Rouquié, M. Jean-David Levitte auprès de l'Office des Nations unies à Genève, en remplacement de M. du Cauzé de Nazelle, et M. Jean Vidal aux Pays-Bas en remplacement de M. Gaultier de la Ferrière.

● **M. Jean-Claude Fortuit au Salvador**

Né en 1935, diplômé de l'Ecole nationale de la France d'outre-mer, M. Fortuit a été successivement chef de cabinet du secrétaire d'Etat aux affaires étrangères (1965) et du secrétaire d'Etat à l'éducation nationale (1966-1967), puis député à l'Assemblée nationale (1968-1973). Il a été nommé à l'administration centrale (Nations unies et organisations internationales) en 1976, puis chef du service des fonctionnaires internationaux en 1979. Il était premier conseiller à Brasilia depuis 1983.

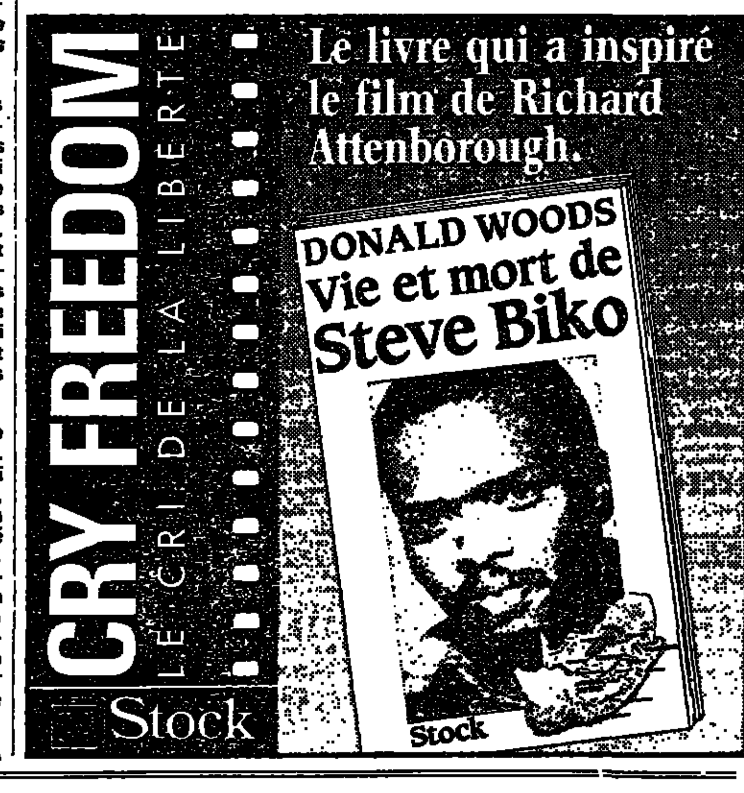
● **M. Jean-David Levitte aux Nations unies à Genève**

Né en 1946, diplômé de l'Ecole nationale des langues orientales, M. Levitte a été en poste à Pékin (1972-1974) et à la mission permanente des Nations unies à New-York (1981-1984). Il a été délégué dans les fonctions de sous-directeur à l'administration centrale (affaires africaines et malgaches) de 1984 à 1986 et était directeur adjoint du cabinet du ministre depuis mars 1986.

● **M. Jean Vidal aux Pays-Bas**

Né en 1938, ancien élève de l'Ecole nationale d'administration, M. Vidal a été en poste successivement à Rome (1967-1972), à la représentation permanente auprès des Communautés européennes à Bruxelles (1972-1977), avant d'être nommé à l'administration centrale (secrétariat général) de 1977 à 1979. Il a été représentant permanent adjoint à Bruxelles de 1979 à 1984. Il occupait depuis 1985 le poste de directeur des affaires économiques et financières à l'administration centrale.

● **M. Pasqua commence une tournée en Afrique.** — Le ministre de l'intérieur a commencé, dimanche 27 mars, une tournée dans six pays d'Afrique francophone — Sénégal, Côte-d'Ivoire, Togo, Cameroun, Congo et Gabon, — où il s'entretiendra avec les chefs d'Etat et rencontrera les différentes communautés françaises dans le cadre de la campagne pour l'élection présidentielle. Il rentrera à Paris le jeudi 31.





BELGIQUE : après cent trois jours de crise

M. Jean-Luc Dehaene, social-chrétien flamand, va tenter de définir un programme gouvernemental

BRUXELLES
de notre correspondant

En dépit de l'échec relatif de sa mission d' « *information* », M. Jean-Luc Dehaene (social-chrétien flamand) a été chargé, le dimanche 27 mars, par le roi Baudouin de former un gouvernement. Compte tenu des positions très éloignées, surtout en ce qui concerne les rapports entre les deux communautés linguistiques, des cinq partis (sociaux-chrétiens flamands et francophones, socialistes flamands et francophones, fédéralistes flamands) susceptibles d'entrer dans une future coalition, la nouvelle tâche assignée à M. Dehaene apparaît très difficile. Il lui faudra sans doute encore plusieurs semaines pour mettre au point — c'est le but essentiel — un programme gouvernemental, condition indispensable avant que le gouvernement soit investi par les chambres. Un gouvernement qui serait vraisemblablement dirigé soit par M. Dehaene, soit de nouveau, l'hypothèse n'est pas exclue, par M. Wilfried Martens, le premier minstre démissionnaire.

Quelles seraient les grandes lignes de ce programme gouvernemental ? Les cinq partis en lice ont d'ores et déjà trouvé une base minimale d'accord en ce qui concerne les problèmes économiques et sociaux, notamment pour lancer une réforme fiscale d'envergure. Cette base, fragile, devra encore être consolidée pour permettre au futur gouvernement de poursuivre avec une quelconque chance de succès l'effort indéniable entrepris par la précédente équipe — qui regroupait les sociaux-chrétiens et les libéraux — pour tenter de limiter le déficit des finances publiques du royaume qui reste un des plus importants parmi les pays industrialisés. Les cinq partis, en revanche, n'ont toujours pas laissé entrevoir le moindre accord sur la solution du contentieux « *communautaire* ». Ainsi, en ce qui concerne le statut des Fourons, cette commune de cinq mille habitants rattachée administrativement à la Flandre, mais dont les habitants en majorité francophones veulent pour la plupart dépendre de nouveau de la province de Liège, aucune piste n'a été déblayée.

Sachant que trois gouvernements, dont le dernier, ont chûté sur ce problème depuis la fin de la dernière guerre mondiale, M. Dehaene semble convaincu — aucune solution définitive n'étant possible — que le futur gouvernement devra se contenter d'un *modus vivendi* permettant avant tout à l'équipe en place de se maintenir. Même chose aussi pour le statut de Bruxelles qui reste encore en pointillé.

Quel que soit le résultat de la nouvelle mission de M. Dehaene, les Belges, après cent trois jours de crise (les dernières élections générales datent du 13 décembre) n'ont jamais paru aussi amers et désabusés à l'égard de leur classe politique et de ses jeux.

Le sondage publié le 28 mars par *la Libre Belgique* confirme cette irritation. Le journal catholique titre ainsi : « *Classe politique : c'est la gifle !* » les résultats de son baromètre mensuel. A quelques exceptions près, en effet, tous les principaux leaders subissent une très nette détérioration de leur cote de popularité, indépendamment de leur région d'origine et de leur parti politique.

JOSÉ-ALAIN FRALON.

ESPAGNE : à cause de la reprise des attentats

Le « dialogue » avec l'ETA est remis en question

MADRID
de notre correspondant

Une nouvelle vague de violence a frappé l'Espagne au cours du week-end. Plusieurs attentats, au Pays basque, à Madrid et près de Barcelone, ont fait, les 27 et 28 mars, un mort et trois blessés.

L'attentat le plus grave, qui a eu lieu dans la localité de Salvatierra, dans le province d'Alava, a coûté la vie au général Luis Azcarraga, quatre-vingt-un ans, officier de l'armée de l'air à la retraite. Il a été abattu dimanche en début d'après-midi par deux jeunes gens, alors qu'il sortait de la messe. Les assassins, qui agissaient à visage découvert, lui ont tiré plusieurs balles dans le dos avant de l'achever au sol.

Une heure et demie plus tard, une bombe placée sur un cyclomoteur faisait explosion dans la rue Général-Péron, dans un quartier animé du nord de Madrid, blessant gravement deux jeunes filles qui passaient à proximité. La moto piégée se trouvait près du centre d'information des Nations unies en Espagne et du bureau local du Haut commissariat pour les réfugiés, qui avaient, semble-t-il, tous deux fait récemment l'objet de menaces.

Ces deux attentats n'avaient pas encore été revendiqués lundi matin, mais personne ne doute au sud des Pyrénées que le premier au moins est l'œuvre de l'ETA militaire. Le type de munitions employé à Salvatierra était d'ailleurs celui utilisé d'habitude par les indépendantistes basques. « *L'ETA a décidé de rendre impossible tout dialogue, sans doute à cause de ses divisions internes* », a déclaré le président du gouvernement M. Felipe Gonzalez depuis le Costa-Rica, où il se trouve actuellement en visite.

Le temps paraît loin en effet où les séparatistes proposaient — c'était à la fin du mois de janvier — une trêve de soixante jours, et où un représentant du gouvernement de Madrid reprenait contact, le 20 février à Alger, avec le dirigeant de l'ETA « Antxon ». Depuis cette date, l'organisation a successivement enlevé, le 25 février, un homme d'affaires, M. Emiliano Revilla (qui n'a toujours pas été libéré), commis plusieurs attentats manqués, dont l'un contre la caserne de la garde civile à Llodio, envoyé des colis piégés à deux directeurs de prison, ainsi qu'à un syndicat du personnel pénitentiaire, et finalement assassiné deux personnes (la victime antérieure étant un garde civil, abattu le 20 mars à Durango).

Il est clair désormais que la tentative de reprise du « *dialogue* » à Alger s'est traduite par un constat de désaccord entre les interlocuteurs, et que le secteur le plus intransigeant de l'ETA, déjà réticent, en a profité pour imposer à nouveau son éternelle stratégie : celle d'une reprise à grande échelle des attentats pour « *négocier en position de force* » et amener le gouvernement à passer sous ses fourches caudines.

Dans ces conditions, de nouvelles discussions dans la capitale algérienne semblent très improbables. Le consensus récemment atteint entre toutes les formations politiques, qui s'étaient engagées avec le « *pacte antiterroriste* » de novembre dernier, à appuyer le gouvernement à ce sujet, menace de se rompre. Déjà, l'opposition conservatrice exige que les socialistes durcissent leur stratégie et affirme qu'il n'y a désormais plus d'autres voies que celle qui consiste à « *écraser l'ETA* ».

Au sein même du parti au pouvoir, certains s'interrogent publiquement quant à l'utilité de laisser éternellement ouverte la porte de la négociation. Certes, le gouvernement et la grande majorité des dirigeants socialistes s'en tiennent toujours à leur position antérieure : non à tout dialogue tant que se poursuivent les attentats ; oui à une possible reprise des contacts si cesse de manière durable la violence. Force est de constater, toutefois, qu'on en est aujourd'hui bien loin !

THIERRY MALINIAK.

URSS Erevan coupée du monde

Calme forcé en Arménie

(Suite de la première page.)

Ceux-ci leur ont affirmé qu'on ne voyait que l'armée dans les rues d'Erevan, que mariages et anniversaires avaient été annulés, et que, à défaut de pouvoir manifester, les Arméniens marquaient en restant chez eux leur colère contre le refus de Moscou de rattacher le Nagorny-Karabakh à leur République. Plusieurs passagers ont cité le chiffre de 60 000 soldats envoyés en renfort et affirmé — comme le bruit en avait couru à Moscou — que le ministre de la défense, le général Dimitri Iazov, s'était rendu en personne, mardi dernier, dans la capitale arménienne. Tous leurs propos reflétaient, selon M. Alexandre Ogorodnikov l'un des trois opposants de Moscou, une « *crise de confiance* » vis-à-vis du pouvoir soviétique et un sentiment d'« *avoir été trompés* », humiliés, par les « *mensonges de la presse* » et traités en ennemis, alors que l'Arménie « *ne veut pas se détacher de l'Union soviétique et n'est pas contre les Russes* ». Recueilli depuis Moscou, un deuxième témoignage parle d'une ville « *parfaitement calme et silencieuse* » dans laquelle ne circulaient que quelques autobus « *pratiquement vides* ».

Il faudra encore plusieurs jours pour qu'on puisse connaître l'ampleur exacte du mouvement de protestation, mais une chose est sûre : il a fallu l'armée, un ballet d'hélicoptères au-dessus de la ville et les mises en garde répétées des plus hautes autorités de l'Etat pour empêcher les Arméniens de descendre en masse, samedi, dans les rues. Autrement dit, si M. Gorbatchev a su éviter le désaveu et les violences d'une manifestation, il n'a, en revanche, pas su convaincre ces Arméniens, qui brandissaient son portrait il y a un mois dans les rues d'Erevan, qu'il était politiquement impossible de rattacher le Nagorny-Karabakh à l'Arménie — impossible en conséquence de faire plus que le train de réformes annoncées la semaine dernière en faveur de la région autonome.

Ce n'est pas, en d'autres termes, le compromis qui l'a emporté, mais la force. Outre que les comités de base arméniens ont été dissous par décrets la semaine dernière (en fait, ils ne vont évidemment pas disparaître, mais se réduire à des noyaux plus politisés), les organes de répression politique ont trouvé là l'occasion de se réactiver.

« Calomnies antisoviétiques »

L'une des grandes figures du nationalisme arménien, M. Parouïr Aïrikian, libéré il y a un an après quatorze ans passés dans les camps, a ainsi été inculpé, ce week-end, pour « *propagation de fausses nouvelles et calomnies antisoviétiques* » — le chef d'accusation classiquement retenu contre les dissidents et dont il n'avait plus été fait usage depuis plus d'un an. Ce qui est en fait reproché à M. Aïrikian est d'être venu clandestinement la semaine dernière à Moscou pour tenir une conférence de presse devant les correspondants étrangers.

L'information redevient de cette manière un délit, et cette régression est assez grave pour que M. Timofeev, l'un des chefs de file de la nouvelle opposition apparue sous M. Gorbatchev, ait estimé que cette inculpation « *pouvait signifier la fin de la politique de* « glasnost » *et de démocratisation* ».

Dimanche matin, M. Alexandre Podrabinek, responsable du bulletin *Express Khronika* et l'une des personnalités les plus respectées de l'opposition, a été malmené par des hommes du KGB, alors qu'il distribuait son journal dans une rue de Moscou.

M. Grigoriants, responsable d'un autre bulletin oppositionnel, *Glasnost*, n'a pu réussir, lui, malgré des appels répétés, à faire intervenir la milice, alors que des inconnus brisaient froidement le portail et les vitres de sa maison, à 40 kilomètres de Moscou.

Bref, les « organes », comme on dit en URSS, font du zèle. Pendant que les projecteurs étaient braqués sur le Caucase, des rassemblements avaient lieu à Tallin, la capitale de l'Estonie, et à Riga, capitale de la Lettonie, pour marquer l'anniversaire des déportations de masse dont avait été victime, en mars 1949, la paysannerie balte. Plusieurs milliers de personnes auraient pris part à la manifestation de Tallin à l'issue de laquelle cinq personnes ont été arrêtées, a annoncé l'agence Tass.

La presse soviétique ne cache pas cependant la tension. Au fil des nombreux reportages publiés pour démonter qu'il n'y avait pas eu de manifestations à Erevan et que les nationalistes avaient été, *ipso facto*, désavoués par la population, on lit en effet que, samedi, « *l'accalmie était relative* » au Nagorny-Karabakh et que « *la plupart des usines* » de la capitale régionale, Stepanakert, ne travaillaient pas ; qu'à Sumgaït, la ville d'Azerbaïdjan où ont eu lieu les pogroms anti-arméniens du 28 février, mille cinq cents supplétifs volontaires de la milice patrouillaient le centre ; qu'à Bakou, capitale de l'Azerbaïdjan, « *une certaine tension subsistait* » et que des patrouilles de volontaires « *assistaient la milice* » ; enfin qu'à Erevan des tracts avaient été distribués affirmant : « *Nous n'arrêterons pas le mouvement* ».

Toutes ces informations se trouvaient, en bonne place, dans la *Pravda* de dimanche. Les *Izvestia* du même jour précisaient qu'on ne pouvait, samedi, circuler d'un point à l'autre de Stepanakert sans montrer ses papiers aux forces de milice. Il y avait « *peu de gens dans les rues ; on parlait beaucoup des violences de Sumgaït ; la profession de journaliste n'y est pas* (aujourd'hui) *la plus respectée et les gens ne réagissent pas uniformément aux réformes annoncées la semaine dernière* ».

En un mot comme en cent, l'ordre règne mais les plaies sont à vif.

BERNARD GUETTA.

● **Manifestation à Paris.** — De trois mille à quatre mille Arméniens ont manifesté samedi 26 mars après-midi à proximité de l'ambassade d'URSS à Paris pour réclamer le rattachement à la République soviétique d'Arménie de la région du Karabach, à l'appel des trois principaux partis politiques arméniens en France.

ITALIE : sur fond de crise ministérielle

Les mouvements de grève se multiplient dans de nombreux secteurs

ROME
de notre correspondant

Le futur président du conseil italien, quel qu'il soit, sera assailli, sitôt sa prestation de serment, d'une foule de questions non résolues depuis plus d'un an que le pays est entré dans une zone de turbulence politique. Ampleur du déficit public, aggravation de la situation de l'emploi dans le Midi, blocage des institutions... Il héritera également d'un malaise social dans plusieurs secteurs. Le domaine des transports tout d'abord, aérien et ferroviaire, est en ébullition depuis septembre dernier. Les grèves récurrentes qui s'ensuivent font de tout déplacement dans la péninsule une entreprise hasardeuse.

Les trois grandes centrales syndicales étaient parvenues, au début de mars, à un accord avec Alitalia et ses tuteurs. Mais les comités de base, les fameux « Cobas », sont entrés en action. Ceux de l'escale romaine de Fiumicino ont violemment repoussé l'entente au motif que leurs revendications de salaires et d'horaires n'y étaient pas intégralement prises en compte. Dans les chemins de fer, on n'est même pas parvenu à un accord de principe entre partenaires sociaux, et la péninsule a été, la dernière fois, paralysée 24 heures durant, du 21 au 22 mars.

Nés d'un mariage inattendu entre un radicalisme naguère gauchiste et un néocorporatisme effréné, les comités de base sont le nouveau mal qui répand la terreur. Dans les centrales syndicales tout d'abord, contraintes à faire désormais la démonstration de leur représentativité ; mais aussi, bien entendu, dans le public et chez les responsables de l'Etat.

Accès de fièvre et contagion

Le mouvement gagne rapidement du terrain. Dans les écoles, où il avait pris naissance à la fin de 1986, il est en train de perturber gravement la scolarité de nombreux élèves par le biais d'une grève des notes. On signale des frémissements dans les postes, et la contagion à d'autres secteurs est probable.

Sans rapport avec les mouvements précédents, mais également symptomatiques d'une incapacité nationale à prévoir, des grèves ont eu lieu ces derniers jours dans diverses villes italiennes, Naples, Trieste et Gênes, menacées de la brutale fermeture ou d'une considérable réduction des installations sidérurgiques publiques, consécutive au plan de réduction de 30 % des effectifs de la FINSIDER (*le Monde* du 13 février).

Un autre grave abcès de fixation depuis trois jours est la centrale en construction de Montaldo-di-Castro, dans l'extrême nord du Latium. Quelque trois mille ouvriers du chantier, mis en chômage forcé par la récente décision de la municipalité d'arrêter les travaux dans les deux « cœurs » de la centrale, ont été rejoints par leur 3 000 camarades travaillant, eux, sur la partie non nucléaire, pour bloquer la route Aurelia et la ligne de chemin de fer reliant Florence à Rome. Les protestataires entendent se voir verser l'intégralité de leurs salaires, l'arrêt du chantier étant la conséquence indirecte d'une décision politique.

Jeudi 24 mars, enfin, les 30 000 employés de la municipalité de Rome — de loin la principale « entreprise » de la capitale — s'étaient mis en grève en raison de difficultés surgies dans le renouvellement de leur contrat de travail collectif. Ce problème-ci, il est vrai, ne regarde pas le gouvernement, mais le maire.

JEAN-PIERRE CLERC.

Selon l'ancien espion Kim Philby

Il n'y avait pas de réseau du Komintern à Cambridge dans les années 30

Dans une interview publiée le 27 mars par le *Sunday Times*, l'ancien agent double britannique Kim Philby, passé à l'Est en 1963, raconte pour la première fois comment il a été recruté par les services de renseignement soviétiques dans les années 30. Il dément la thèse du « *réseau de Cambridge* », qui est à ses yeux « *une absurdité inventée par les écrivains et les journalistes* ». Selon cette théorie, il existait à cette époque dans la prestigieuse université une cellule du Komintern (IIIe Internationale) comprenant Kim Philby, Guy Burgess, Donald Maclean, Anthony Blunt, et une cinquième personne, que l'on cherche toujours depuis trente ans à identifier. Il dément également avoir été un « agent double » : « *Ma loyauté a toujours été pour le KGB.* »

Dans l'entretien qu'il a accordé au journal britannique à Moscou en janvier dernier, Kim Philby affirme qu'il n'a pas été recruté à Cambridge. « *En 1983*, dit-il, *j'ai décidé de devenir communiste et ai demandé à un économiste marxiste, Maurice Dobb, professeur à cette université, ce que je devais faire. Il m'a introduit dans un mouvement communiste parfaitement légal de Paris, qui m'a fait passer dans un groupe clandestin à Vienne.* »

A son retour en Grande-Bretagne en 1934, Kim Philby aurait été contacté par un Britannique — dont il refuse de révéler le nom « *pour des raisons opérationnelles* » — qui lui proposa d'entrer au service des Soviétiques. « *Je n'ai pas hésité* », ajoute-t-il, tout en précisant que Guy Burgess et Anthony Blunt, historien d'art et conseiller de la reine d'Angleterre, ont été recrutés séparément et après lui.

Le *Sunday Times* indique qu'il était jusqu'à présent admis que Philby avait été recruté par les services de renseignement soviétiques à Vienne, soit par l'intermédiaire de Litzi Kholman, une militante communiste juive qu'il avait épousée, soit par un communiste hongrois, Gabor Peter...

La réhabilitation de plusieurs victimes de Staline est confirmée

Moscou. — La réhabilitation juridique et politique de neuf hauts commandants de l'Armée rouge, dont le maréchal Mikhaïl Toukhatchevski, et de neuf autres anciens dirigeants soviétiques, victimes des purges staliniennes, a été confirmée samedi 26 mars de source officielle à Moscou.

Un communiqué de la commission du Politburo pour les réhabilitations, créée en novembre dernier, a précisé que huit officiers supérieurs, condamnés le 11 juin 1937 et fusillés pour « *trahison* », avaient été réhabilités juridiquement le 31 janvier 1957 et réadmis au sein du parti le 27 février de la même année. Ces huit officiers sont le maréchal Toukhatchevski (commissaire adjoint à la défense), Iona Iakir (commandant de la région militaire de Kiev), Ieronim Ouborevitch (commandant de la région militaire de Biélorussie), Vitali Primakov (commandant adjoint de la région militaire de Leningrad, Vitovt Poutna (attaché militaire à Londres), les commandants de corps d'armée Robert Eideman et B. M. Feldman et le commandant d'armée August Kork.

De même a été réhabilité et réintégré dans le parti, le 7 octobre 1955, Ian Gamarnik, chef de la direction politique de l'Armée rouge, condamné pour appartenance à une « *organisation militaire trotskiste antisoviétique* ». Ian Gamarnik se serait suicidé en 1937, selon la Grande Encyclopédie soviétique.

Par ailleurs, la commission a confirmé la réhabilitation, à une date non précisée, de neuf anciens dirigeants condamnés pour « *activité antiparti* » lors de l'« *affaire de Leningrad* » en 1950 : Nikolaï Voznessenski, Alexeï Kouznetsov, Ia. Kapoustin, M. Rodionov, P. Popkov, P. Lazoutine, I. Tourko, T. Zakrjevskaïa et F. Mikheev. Les trois premiers n'ont jamais été exclus du parti, selon le communiqué, et leur qualité de membre du PC a été confirmée le 26 février dernier. Les six autres avaient été réadmis au sein du parti suite à leur réhabilitation juridique, ajoute le communiqué, sans précision de date.

Nikolaï Voznessenski était président du Plan et membre du Politburo, et Alexeï Kouznetsov secrétaire du comité central. Le communiqué de la commission du Politburo omet cependant de préciser que la plupart de ces dirigeants avaient été fusillés.

La commission, qui, selon le communiqué, « *poursuit ses travaux* », avait entériné, début février, la réhabilitation juridique de Nikolaï Boukharine et de dix-neuf autres dirigeants bolcheviks, condamnés en 1938. Selon l'historien dissident Roy Medvedev, Boukharine a été récemment réadmis au sein du PCUS, mais aucune annonce officielle à ce sujet n'a été faite à Moscou. — *(AFP.)*

[La presse soviétique avait rendu hommage à plusieurs reprises à toutes ces personnalités depuis la mort de Staline et indiqué que leurs condamnations ne reposaient sur aucun fondement. En octobre 1961 notamment, Ekaterina Fourtseva avait révélé à la tribune du vingt-deuxième congrès du PC soviétique que la réhabilitation de Toukhatchevski et dix autres chefs militaires exécutés en 1937 avait été décidée en 1957 lors d'une « session élargie » du Politburo de l'époque, votant à mains levées. Khrouchtchev, avait-elle précisé, avait saisi cette occasion pour interpeller ses adversaires Molotov, Vorochilov et Kaganovitch, leur rappelant qu'ils avaient voté de la même manière la condamnation des mêmes vingt ans plus tôt.]

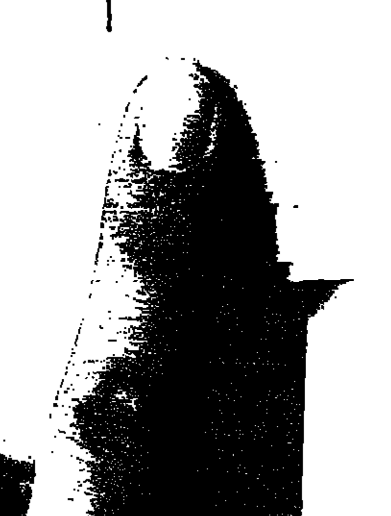
Dégâts considérables dans l'incendie de la bibliothèque de Leningrad

Plus d'un demi-million de livres ont été détruits le 15 février dans l'incendie de la bibliothèque de l'Académie des sciences d'URSS à Leningrad — fondée par Pierre le Grand, — qui a ravagé pendant 19 heures des fonds d'une valeur inestimable, amassés depuis plus de deux siècles.

L'académicien Dmitri Likhatchev, qui a cité ces chiffres dans le dernier numéro des *Nouvelles de Moscou*, parle d'un « *Tchernobyl de la culture* », d'une catastrophe révélant le mauvais entretien des bibliothèques et le mépris des autorités pour l'héritage humaniste.

Le célèbre fonds Baer, ceux des ducs de Courlande, de la famille Radziwill et bien d'autres ont brûlé, de même qu'un quart d'un fonds unique de journaux russes et soviétiques.

De plus, « *ce qui a échappé au feu a été endommagé par l'eau, déversée pendant des heures par vingt-cinq pompes, selon un procédé archaïque* », ajoute l'académicien, président du Fonds soviétique de la culture. Le fonds d'ouvrage de référence, le fonds slave et celui des livres rares en langues orientales ont été ainsi noyés. Au total, 3,6 millions d'unités ont été endommagées par l'eau. Maintenant, les moisissures menacent de détruire ce qui a échappé aux flammes et à l'eau. — *(AFP.)*



La campagne pour l'élection présidentielle

Survols

Y a-t-il encore un pilote dans l'avion France ? s'inquiétait la semaine dernière M. Raymond Barre, après l'annonce de la candidature de M. François Mitterrand. Pour l'heure, le député du Rhône semble avoir quelques difficultés à piloter un planeur qui prend peu à peu l'allure d'un deltaplane par petit vent. Pendant ce temps, sourd aux inquiétudes barristes, le président de la République survole les sondages tout en poursuivant ses attaques en piqué contre les batteries du « clan » chiraquien. Tel un premier ministre britannique pendant le « blitz », M. Jacques Chirac oppose au déluge de feu une froideur un brin condescendante. *« M. Mitterrand a un culot d'acier ! »* s'est-il indigné au cours du Forum RMC-FR 3. Aux avions de chasse, le lieutenant-colonel de réserve Chirac préfère d'ailleurs les pacifiques avions de ligne. Et seuls quelques esprits particulièrement malveillants ont pu imaginer une seconde que son survol de la capitale, le lundi 28 mars, sanglé dans un siège d'un des plus beaux fleurons de l'industrie aéronautique, l'Aibus A-320, s'achèverait par un lâcher de tracts électoraux sur l'Elysée et la place de la Concorde.

Serein et détaché. Tel est apparu l'ancien président de la République sur TF 1 dans l'émission « Questions à domicile ».

A distance, M. Giscard d'Estaing a prodigué ses conseils, répétant qu'il est absurde que la majorité propose deux candidats pilotes pour un même plan de vol. Cela fait désordre, et peut troubler les futurs passagers quant à la capacité des deux hommes à mener à bon aéroport l'avion aux couleurs de la France. Après le 8 mai, M. Giscard d'Estaing a expliqué qu'il ne verrait pas d'un mauvais œil la mise en place d'un système de pilotage à double commande droite-gauche qui permettrait enfin de réconcilier les passagers de première classe avec ceux des classes économiques. Bref, pas de dissolution de la compagnie du Palais-Bourbon plaide le navigateur Giscard, afin d'écarter *« toutes les circonstances qui antagonissent »* les Français.

Les deux pilotes en question, MM. Raymond Barre et Jacques Chirac, se sont retrouvés samedi matin au domicile du député du Rhône pour un ultime briefing. *« Nous sommes d'accord »*, ont-il clamé. *« Le pacte de bonne conduite »* conclu entre les deux « leaders » au début de la campagne a été prorogé. Le vol en tandem élastique se poursuit, personne ne voulant apparaître aux yeux des spectateurs comme le responsable du crash de l'autre.

« Nous avons un pilote », se sont réjouis quant à eux, à Paris au Palais des congrès, le dimanche 27 mars, les socialistes réunis en convention nationale. Pour enteriner la candidature du président, l'équipage socialiste était au complet à la tribune. Pas un ex-futur-potentiel candidat n'avait manqué le rendez-vous : MM. Michel Rocard, Jean-Pierre Chevènement, Pierre Mauroy, Laurent Fabius, etc. A l'applaudimètre, le maire de Conflans-Saint-Honorine (suivi de près par M. Lionel Jospin) a remporté un franc succès, gage de reconnaissance pour son fair play après la prise du manche par M. Mitterrand.

Mais comment expliquer les visages tristounets des « As » du parti ? Le décalage horaire intervenu dans la nuit ? La faiblesse du suspense ? Mystère. Cette convention restera en tout cas un modèle dans le genre congrès soviétique, version brejnévienne plutôt que gorbatchévienne. Les délégués des fédérations ont levé en chœur leurs petits cartons rouges pour approuver la présence de M. Mitterrand dans le cockpit. Tout le monde a applaudi, sans que les votes « contre » soient appelés. On ne saura jamais combien de personnes s'apprêtaient à coller un carton jaune au président-candidat...

Laissant les socialistes faire leur dévotion du dimanche, les communistes ont préféré pour leur part renouer avec de bons vieux symboles. La Bastille a été reprise, le dimanche 27 mars, par une foule descendue sur le pavé parisien à l'appel du Mouvement de la jeunesse communiste. Les « sans-culottes » étaient une quinzaine de milliers pour soutenir M. André Lajoinie. Drapeaux rouges, tricolores, aux couleurs de l'ANC d'Afrique du Sud, bonnets phrygiens hérissaient la manifestation venue *« faire tomber ces bastilles »* que sont le chômage, les injustices et le racisme, dénoncés par le MJCF.

La rumeur annonçait une arrivée par les airs du candidat du PCF à l'élection présidentielle, mais un vent contraire s'y opposa. *« Je suis du peuple »*, cria bien fort Robespierre, juché sur une grue télescopique, mais Saint-Just, qui lui faisait face ne put lui répondre, trahi qu'il fut par la sono. Tout cela était bon enfant. Mais les cahiers de doléances, à la mode prérévolutionnaire, laissaient sourdre la colère. *« Je condamne Mitterrand à être en TUC à l'Elysée, Chirac et Barre à être en SIVP à Matignon, et Le Pen à prendre la place de Nelson Mandela »*, disait l'un, tandis qu'un autre dénonçait *« les patrons de droit divin »*. Il y avait là des *« gens de Coblence »*, mais loin d'être des *« immigrés contre-révolutionnaires »*, il s'agissait de jeunes composant une *« brigade franco-allemande pour la paix »*. Et les revendications sociales du bicentenaire alignaient le SMIC à 6 000 francs, 3 000 francs pour les jeunes chômeurs et 40 milliards pour la vie, *« pas pour l'armement »*.

(Récit du service politique.)

Monsieur est bien bon !

« MONSIEUR est vraiment trop bon ! » : la piétaille socialiste devrait ainsi remercier M. Valéry Giscard d'Estaing, tête baissée, le chapeau à la main, et même en riant un peu sous cape. Voilà un homme au grand cœur qui a eu le bon goût de céder la place en 1981, qui ne revendique rien pour sa personne (du moins dans l'immédiat) et qui milite à sa façon en faveur de la réélection de son successeur. Il n'est pas mauvais bougre.

La prestation, dimanche soir, de l'ancien président à « Questions à domicile » était assassine pour les deux candidats de la majorité à l'élection présidentielle. Champion de l'union dans son camp, M. Giscard d'Estaing ne dit pas un mot qui puisse être interprété comme un quelconque favoritisme de sa part dont M. Barre ou M. Chirac pourraient tirer bénéfice. Il en dit plutôt qui sont de nature à porter préjudice à l'un comme à l'autre. Partisan depuis longtemps de la candidature unique au sein de la majorité, il affirme en pleine campagne, à quatre semaines du premier tour, qu'il y a aujourd'hui un candidat de trop. Contrairement à ce qu'on pourrait croire, il ne s'agit pas de M. Mitterrand, mais plus probablement de M. Barre, distancé par M. Chirac.

M. Giscard d'Estaing en tient autant au service du candidat du RPR qui, selon lui, conformément à la logique qui sous-tend sa théorie du prétendant unique, aurait bien du mal à passer, entre les deux tours, d'un quart de l'électorat à la moitié. Il parle d'expérience puisque, en 1981, il avait obtenu 28,31 % des suffrages le 26 avril, puis s'était incliné devant M. Mitterrand le 10 mai.

En revanche, on ne trouvera dans les propos tenus par M. Giscard d'Estaing rien qui puisse profondément déplaire à M. Mitterrand ou qui soit de nature à enrayer son envol dans les sondages. Au contraire, l'ancien président crédite les socialistes de s'être convertis au réalisme, d'avoir changé depuis 1981. Il comprend qu'ils ne crient pas sur les toits leur adhésion à la social-démocratie, et il explique pourquoi. M. Giscard d'Estaing développe ainsi une thèse défendue par les socialistes eux-mêmes, à savoir qu'ils ne gouverneraient pas en 1988 comme ils l'ont fait sept ans plus tôt. Il contredit au passage l'argumentation inverse avancée par M. Chirac, qui mène campagne sur la peur d'un retour des « ayatollahs » de Valence.

Les socialistes sont donc confortés par celui dont ils furent les adversaires les plus acharnés et qui manifeste aujourd'hui un enthousiasme au moins égal au leur. Le moins que l'on puisse dire, c'est que la convention nationale extraordinaire consacrée par le PS, dimanche, au soutien officiel à M. Mitterrand n'a pas été chaleureuse. Comme si cette formalité imposait l'ennui. On n'en retiendra qu'une phrase prononcée par M. Jospin. Le premier secrétaire du PS, se plaçant dans le cas d'une dissolution de l'Assemblée nationale qui suivrait la censure d'un gouvernement constitué par M. Mitterrand au lendemain de sa réélection, a déclaré : *« Nous sommes prêts à conduire une majorité gouvernementale de progrès rassemblée autour de nous. »* Autant dire que la direction du PS privilégie cette hypothèse, qui lui permet à la fois d'être fidèle à ses ambitions et à ses choix, et de rassurer les militants perturbés par les ouvertures tactiques de M. Mitterrand en direction de la droite.

Reste le cas de M. Chirac. Le premier ministre-candidat ne paraît pas au mieux de sa forme depuis que M. Mitterrand est entré en lice. Il attend, semble-t-il, pour donner toute sa mesure dans la riposte, que le président sortant publie son projet. Mais M. Mitterrand, qui rédige lui-même ce texte à sa table de travail, ne manifeste aucune hâte pour mener à bien son labeur balzacien. Il semble même qu'il a marqué une pause afin de remplir, le plus lentement possible, son encrier soudainement asséché. Le président-candidat attendra le début de la campagne officielle, c'est-à-dire le 8 avril, pour mettre son ouvrage au propre, après y avoir posé le point final.

JEAN-YVES LHOMEAU.

M. Giscard d'Estaing à « Questions à domicile » sur TF 1

« Il ne faut pas que la moitié qui gagne chasse l'autre moitié de la France »

« Le meilleur candidat, en France, serait celui qui se montrerait capable d'antagoniser le moins l'autre moitié de la France », a affirmé à plusieurs reprises M. Valéry Giscard d'Estaing au cours de l'émission de TF 1 « Questions à domicile », dont il était, le dimanche 27 mars, l'hôte. Aux yeux de l'ancien chef de l'Etat, *« au cours des dernières années (...) l'antagonisme, entre ces deux moitiés de la France, a diminué... c'est très heureux ! »*, évolution due, selon lui, *« à la crise et au réalisme »*.

Interrogé sur le rééquilibrage des pouvoirs, en faveur du premier ministre, thèse défendue par l'actuel président de la République, M. Giscard d'Estaing a expliqué : *« Au fond, que s'est-il passé en France ? Lorsqu'on a élu le président de la République au suffrage universel tout le monde s'est dit, « c'est lui » qu'on élit, il a donc tous les pou» voirs », on a donc, à ce moment-là, diminué un petit peu l'importance du premier ministre, y compris moi-même. Je pense qu'on revient vers une situation plus équilibrée où il doit y avoir un président qui s'occupe du long terme, c'est-à-dire de la France dans le monde, de la France en Europe, des grands intérêts de la France, et un premier ministre qui est vraiment responsable du gouvernement de la France et qui apparaît comme étant celui qui est responsable. C'est l'évolution qui s'est produite au cours des dernières années, je crois que c'est une bonne évolution et qu'il faut maintenir cette distinction. »*

M. Mitterrand, a d'autre part fait observer son prédécesseur, *« a indiqué qu'il nommerait comme premier ministre quelqu'un qui se serait rallié à ses idées avant le second tour. Cela a d'immenses conséquences car cela veut dire que c'est quelqu'un qui, sans doute, proposera une politique qui n'est pas celle de notre majorité... moi, je vais vous dire une chose simple, c'est que nous soutiendrons la politique pour laquelle nous avons été élus. Nous avons été élus, en 1986, il y a juste deux ans, nous avons eu la majorité absolue des députés en France sur un programme, une politique que nous jugeons bonne pour la France, qui a été appliquée, dans l'ensemble, avec des résultats positifs [...]. Nous avons été élus pour appliquer cette politique, nous soutiendrons cette politique. »*

Pas de dissolution de l'Assemblée

M. Giscard d'Estaing est *« hostile à la dissolution [...] quel que soit le président élu »*. Il ne veut pas d'une France *« coupée en deux »* par des élections successives puisque *« la moitié qui gagne chasse l'autre moitié de la France »*, et constate : *« En 1986, nous avions gagné, il y avait un président de la République, j'ai dit : « Il a été élu, il reste... » Si, en 1988, il y a un président de la République qui est élu (...) nous avons été élus en 1986, nous restons... »*

Une *« règle très claire »* s'applique selon M. Giscard d'Estaing à son successeur s'il est réélu : *« Il faut à ce moment-là qu'il nomme un premier ministre, un gouvernement qui applique une politique que nous puissions soutenir. »*

Regrettant une nouvelle fois que la droite n'ait pu susciter une candidature unique à l'élection présidentielle, M. Giscard d'Estaing a estimé nécessaire *« d'aboutir à une organisation commune »*, entre le RPR et toute l'UDF tout en affirmant que ce problème n'est *« pas d'actualité »*.

M. Giscard d'Estaing a trouvé *« très positive »* la suggestion émise par l'industriel italien Carlo De Benedetti, invité-surprise de l'émission, d'une *« espèce de plan Marshall pour l'Europe de l'Est »*, afin de conquérir *« en tant qu'Européens »* ces *« marchés naturels »*. Pour l'ancien chef de l'Etat, *« une Europe active vis-à-vis d'eux, c'est-à-dire capable de transférer vers eux des technologies, des investissements, de contribuer à leur développement, ce serait évidemment une très grande action pour l'EUrope »*.

Le prochain président de la République risque d'être confronté, en plus de la nécessité de préparer le grand marché européen, aux évolutions étrangères suivantes, a d'autre part expliqué M. Giscard d'Estaing, qui s'exprimait depuis son bureau de président de la commission des affaires étrangères de l'Assemblée nationale : *« Il y aura un président des Etats-Unis faible. Si vous regardez la campagne actuelle, elle débouchera vraisemblablement sur un président des Etats-Unis faible. »*

« Il y aura sans doute une secousse forte en Union soviétique, parce que suivant les projets économiques de Mikhaïl Gorbatchev, avec la hausse forte des prix à la consommation, les prix augmentent, multipliés par deux ou par trois pour des produits courants, avec le fait qu'il va falloir licencier des millions de personnes ; on annonce dans des documents qu'il faudra licencier 18 millions de travailleurs de l'industrie d'ici à l'an 2 000 cela va entrainer une secousse forte en Union soviétique. »

« La troisième chose qui va se passer dans la période qui vient, c'est la persistance des tensions au Proche-Orient. »

Le futur chef de l'Etat devra encore faire face à un *« ralentissement probable de la croissance économique mondiale »* et à la *« reprise en fin de période de la hausse des prix du pétrole »*.

M. Giscard d'Estaing a conclu : *« Le 9 mai, la France continuera, et nous représenterons toujours la majorité de la France. Il y aura un président élu [...], et je lui dirai : « Bonne chance ! »*

« Qui va voter en 1988 ? »

« Qui va voter en 1988 ? », s'est interrogé M. Giscard d'Estaing. *« J'ai regardé un petit peu ce qu'était cette population française ? [...] Ce n'est pas exactement l'âge moyen mais lorsque vous regardez un auditoire de personnes qui vont voter, une salle [...] savez-vous comment ils se répartissent, moitié-moitié ? [...]. Quel est l'âge du milieu ? [...]. C'est quarante-deux ans et demi. [...] La moitié de ceux qui voteront a plus de quarante-deux ans et demi et l'autre moitié aura moins de quarante-deux ans et demi. [...] C'est un âge relativement élevé dans le monde. Si je n'avais pas abaissé l'âge électoral de vingt et un ans à dix-huit ans, l'âge moyen serait de quarante-cinq ans, cette année. »*

« Autre chose importante pour cette élection : la proportion des femmes. Vous allez avoir 52 % de femmes qui vont voter, 48 % d'hommes. Autre chose importante et que je n'avais pas réalisé... Lorsque vous prenez la population française de dix-huit ans jusqu'à l'âge le plus élevé, donc, ceux qui vont voter, savez-vous combien travaillent ? [...]. Vous regardez une salle. [...] Sur cette salle, il y en a 52 % qui travaillent et 48 % qui ne travaillent pas. [...] Vous avez les jeunes qui sont à le fin de leur formation [...], les personnes qui ont pris leur retraite ou les préretraites. [...] Cela représente 42 % et les chômeurs représentent 6 % du total parce qu'il faut enlever les personnes âgées et les jeunes. [...] Sur cent personnes qui vont voter en France, 52 % qui sont au travail et 48 % qui n'y sont pas et qui ont d'autres préoccupations, d'autres inquiétudes... »

Selon l'IPSOS

Le chef de l'Etat tire bénéfice de son entrée en campagne

Réalisé dans les deux jours qui ont suivi l'annonce officielle de la candidature de M. François Mitterrand à l'élection présidentielle, le sondage effectué par IPSOS et publié, le lundi 28 mars, dans *le Point* crédite le chef de l'Etat de 38 % d'intentions de vote au premier tour. M. Jacques Chirac recueille, pour sa part, 22 % des suffrages des mille cent quatre-vingt-huit personnes interrogées par téléphone, devançant M. Raymond Barre qui obtient 17 % des voix. Au total, les représentants de la gauche et ceux de la droite et de l'extrême droite rassemblent 49 % des intentions de vote chacun, le candidat écologiste, M. Antoine Waechter, recueillant 2 % des suffrages.

Au second tour, M. Mitterrand renvoie les deux représentants de la majorité dos à dos, en obtenant 55 % des voix quel que soit son adversaire.

Une fois élu, M. Mitterrand souhaitera, selon 39 % des avis recueillis, gouverner avec des socialistes et des membres de l'actuelle majorité, 38 % estimant qu'il ne voudra s'associer qu'avec des socialistes et 10 % qu'il privilégiera l'union de la gauche.

Enfin, 54 % des personnes interrogées considèrent que le président de la République est le candidat qui rassemble le mieux les Français, selon une enquête réalisée par le même institut et publiée, le 27 mars, dans le *Journal du dimanche*. 31 % des huit cents personnes interrogées les 25 et 26 mars jugent, au contraire, qu'il les divise. Sur ce thème, M. Barre obtient 46 % d'opinions positives et 32 % d'avis négatifs, tandis que M. Chirac rassemble les Français (42 %) autant qu'il les divise.

● **Selon Publimétrie : M. Chirac candidat des pieds-noirs.** — L'hebdomadaire *Valeurs actuelles* publie cette semaine un sondage réalisé par Publimétrie, du 11 au 19 mars, auprès de 548 rapatriés d'Afrique du Nord. Selon cette enquête les pieds-noirs se déclarent, dans leur majorité, partisans de M. Jacques Chirac — 45 % — Les partisans de M. Le Pen ne seraient que 24 %, ceux de M. Mitterrand 16 % et ceux de M. Barre 12 %.

Au second tour de scrutin, si M. Chirac était opposé à M. Mitterrand il recueillerait, selon ce sondage, 77 % des suffrages pieds-noirs. M. Barre, dans la même hypothèse, en recueillerait 70 %. En cas de duel Le Pen-Mitterrand le chef de file de l'extrême droite en obtiendrait 55 %.

Un sondage Sofres-« Les Echos »

Les chômeurs votent Mitterrand

Les chômeurs seraient plus favorables à M. Mitterrand et moins à M. Chirac : c'est la principale donnée qui ressort d'un sondage Sofres réalisé, pour le quotidien *les Echos*, du 16 février au 17 mars (donc avant l'annonce de la candidature du président de la République) sur les intentions de vote des chômeurs auprès d'un échantillon de 387 personnes. 42,5 % des chômeurs se prononceraient pour M. Mitterrand au premier tour et 15 % pour M. Chirac, contre respectivement 38 % et 20,5 % des Français ayant un emploi. En outre, 13,5 % de chômeurs contre 11,5 % des Français ayant un emploi voteraient peut-être pour M. Le Pen, 1,5 % contre 3,5 % pour M. Juquin : les intentions de vote pour les autres candidats ne sont guère différentes de celles des Français ayant un emploi.

Au second tour, l'avantage de M. Mitterrand apparaît encore plus fort chez les chômeurs que chez les *« actifs occupés »* : contre M. Chirac, M. Mitterrand obtient 63 % des intentions de vote des chômeurs (contre 58 % des Français ayant un emploi), et contre M. Barre, 59 % (contre 56,5 %).

Le PS confirme son soutien à M. Mitterrand

M. Jospin : Les socialistes sont prêts à « conduire » la majorité gouvernementale après dissolution

Les socialistes, réunis le dimanche 27 mars en convention nationale extraordinaire, à Paris, ont apporté leur soutien unanime à la candidature de M. Mitterrand. Au cours d'une brève séance présidée par Mme Edith Cresson, seul M. Lionel Jospin, premier secrétaire du PS, est intervenu avant le vote, par mandats, à main levée.

M. Jospin a d'abord remarqué : *« en termes de droite et de gauche, le choix sera peut-être moins tranché qu'en 1974 ou 1981. Non pas que la droite et la gauche aient disparu (...). Mais les Français de 1988 croient moins aux idéologies. Leur croyance en des projets globaux frontalement opposés est moins forte. Ils sont plus réalistes mais aussi plus sceptiques. Ils ont moins d'illusions mais ils sont plus lucides »*. Après avoir souligné le rôle joué par le PS, dès le mois de juillet 1987, dans la préparation (financement, communication, meetings) de cette campagne, M. Jospin a expliqué le comportement *« combattant »* de M. Mitterrand depuis l'annonce de sa candidature. *« Une certaine conception de la démocratie — garante à terme de la paix civile — est en jeu dans cette élection*, a-t-il dit. *Il y a volonté délibérée d'un candidat, Jacques Chirac, et d'un clan autour de lui, de confisquer à leur profit les pouvoirs de la République et les ressorts de l'argent »*.

« Quant à Raymond Barre, a-t-il affirmé, *sa situation actuelle le condamnerait forcément à l'isolement et au pouvoir personnel »* s'il était élu.

M. Jospin estime que la droite devra nécessairement composer, au second tour, *« avec l'extrême droite autoritaire et raciste »* et que cela ne serait *« en rien banal »*, quarante-trois ans *« après la défaite du fascisme »*. Cela concerne aussi, selon lui, *« la paix civile »*. Le premier secrétaire du PS répond ensuite à la direction du PCF qui, dans *« la paix sociale »*, voit un thème typiquement droitier. Il affirme que la politique actuelle de la majorité, *« durcie ou systématisée »*, menacerait la paix sociale.

Le message du chef de l'Etat

Considérant le Parti socialiste comme *« le socle de la majorité présidentielle »*, M. Jospin a évoqué une éventuelle dissolution après la constitution d'un gouvernement qui serait renversé par l'Assemblée nationale et a déclaré : *« Nous sommes prêts à conduire une majorité gouvernementale de progrès rassemblée autour de nous. »* Puis, M. Jospin a lu le message adressé aux socialistes par le président de la République :

« Chers amis,

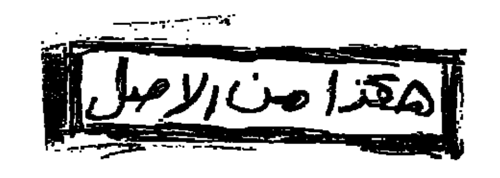
» Une fois de plus nous voici engagés, ensemble, dans un combat difficile pour le triomphe des valeurs qui sont, depuis longtemps, notre patrimoine commun.

» Aujourd'hui, nous voulons parachever la construction de l'Europe, assurer la cohésion sociale de la nation qui repose sur la solidarité et la lutte contre les inégalités, porter plus loin encore le rayonnement de la France dans le monde.

» Votre soutien fidèle, votre amitié sont pour moi une aide précieuse. Soyez sûrs de vos convictions, fermes pour les défendre, ouverts à tous pour qu'elles soient entendues. Ainsi réunirons-nous autour de nous le rassemblement de l'espoir.

» Bon courage à vous tous. »

François Mitterrand.



هكذا من الاصل

Politique

La campagne pour l'élection présidentielle

M. Jacques Chirac cherche une riposte à l'offensive du «président-candidat»

M. Jacques Chirac a été pris à contre-pied. Non que le premier ministre ait eu une idée très claire de la façon d'aborder le problème que lui posait M. François Mitterrand. Il avait fini, néanmoins, par se faire une doctrine, pragmatique, certes, et sujette à révision, mais, à l'usage, assez commode pour s'y reposer sans plus trop y penser : ou bien le président, populaire alors qu'il était amputé d'une partie de ses pouvoirs, ne pouvait devenir qu'un candidat prudent, installé dans la stratosphère et distillant des variations sur « liberté, égalité, fraternité » ; ou bien, si ce n'était cela, on reverrait le socialiste de 1981, qu'on se féliciterait d'avoir neutralisé en 1986 et qu'on accuserait de chercher sa revanche.

Comme M. Chirac le dit lui-même, quand on fait deux hypothèses, c'est la troisième qui se réalise. Le premier ministre a découvert, le 22 mars, un Mitterrand auquel il n'avait pas pensé. Ni Vincent Auriol, ni congrès de Valence (pour emprunter les formules de M. Alain Peyrefitte), ni simple gardien du pacte républicain, ni héraut de la « sociale », le président de la République a trouvé le moyen de se ranger sous ces deux bannières sans donner vraiment prise à l'accusation d'archaïsme : il lui suffi de montrer du doigt M. Chirac, ses amis, les « noyaux durs » et une campagne électorale « ruisselant » d'argent.

Bien qu'il ait pris ses précautions en lançant, il y a dix jours, le thème du rassemblement qu'illustrait le concours de foule orchestré à Vincennes et la troisième vague d'affichage, M. Chirac n'était pas sûr de son fait. Du moins avait-il, au sortir de la première phase de la campagne, pris pied sur le terrain de l'unité (sinon de l'ouverture), où il paraissait raisonnable d'attendre le président de la République. Or M. Mitterrand a eu le « culot » — dirait M. Chirac — de refuser cette tonalité-là, de dénoncer la torpeur qu'il avait lui-même laissé s'installer, et de brandir comme une arme de guerre le rameau d'olivier du rassemblement.

Du côté du premier ministre, on n'a pas trouvé mieux, dans un premier temps, pour parer cette sortie inattendue, que d'en rajouter sur l'irénisme. M. Chirac et ses amis, une menace pour la « paix civile » ? Allons donc ! Dans un second temps... on en est toujours au même point. Certes, le candidat du RPR et ses porte-parole ont attaqué le président de la République en lui reprochant sa fidélité supposée à un « système » socialiste qui serait plus fort que lui et imposerait au pays, si M. Mitterrand était élu et quoi qu'il en dise, un terrifiant retour aux années 1981-1984. Il se trouve que M. Mitterrand s'est explicitement inscrit en faux contre ce procès d'intention qui se heurte à une observation de bon sens : pourquoi les socialistes retourneraient-ils dans l'impasse d'où ils avaient eu tant de peine à sortir ?

Le danger, pour M. Chirac, s'il persiste à employer une argumentation anachronique, est de paraître, lui-même... archaïque. A répéter que M. Mitterrand « a un très long passé politique » et que le socialisme « est une doctrine de vieux », le premier ministre s'expose au soupçon d'avoir plusieurs trains de retard. Sans compter que l'argument de l'âge, qui implique l'expérience et la sagesse, peut, en France servir celui contre lequel il est utilisé.

Les chiraquiens ne peuvent dissimuler qu'ils sont, depuis quelques jours, sur la défensive. Le succès de leur campagne est retourné contre eux comme un motif de méfiance. Voilà qu'ils en auraient trop fait, trop bien, trop fort. Ce n'est pas tout : leur hâte à gouverner en mars 1986, revendiquée comme un acte de « courage » sur les affiches du premier ministre, serait, elle aussi, suspecte. Il leur faudrait rendre des comptes, non en raison de leurs faiblesses ou de leurs erreurs, mais pour leur force et leur réussite. Leur efficacité plaiderait contre eux-mêmes. Or à en croire les sondages, ce procès-là semble compris par la majorité des Français (encore qu'ils ne croient pas la paix civile ni la paix sociale menacées).

Concurrence déloyale

C'est un premier obstacle apparu sur le chemin du chef du gouvernement. Il en est un autre. En attendant que M. Mitterrand se déclare, M. Chirac avait décidé de faire campagne à grand train, pavillon haut, en occupant au maximum le champ que lui laissait le chef de l'Etat et où il avait eu l'habileté de pénétrer avant M. Barre. Les sondages ont fini par enregistrer l'effet de cet investissement massif, qui a permis au premier ministre d'éclipser publicitairement et, sans doute, politiquement, la campagne du député du Rhône. L'essentiel, pour M. Chirac, était de creuser l'écart d'intentions de vote avec son rival de l'UDF avant l'entrée en lice du candidat socialiste. Cet objectif-là a été atteint.

Le souci du premier ministre, dans la perspective du second tour — et même du premier, puisqu'il faut récupérer les électeurs qui se détournent de M. Barre — était que la « primaire » se dénoue « sans humilier personne ». La réussite, là, est moins évidente. Certains propos des barristes, voire du candidat de l'UDF lui-même, trahissent le sentiment de devoir faire face à une concurrence déloyale de la part du RPR. Des mauvais coups dont les barristes se plaignent, le plus déplaisant a été l'officialisation, par M. Edouard Balladur, d'une « OPA » du RPR sur l'UDF.

Le ministre d'Etat argue de sa bonne foi en faisant valoir qu'il n'a pas pris l'initiative de mettre l'affaire sur la place publique et que c'est pour contrer les réactions provoquées par les informations du *Monde* qu'il a, lui-même, mis les choses au point le 17 mars, en précisant bien que son projet est celui d'un rapprochement du RPR et de l'UDF dans son ensemble, et non d'une cassure de la confédération. Il reste que M. Balladur a choisi, pour s'exprimer, une méthode qui est apparue comme une confirmation de l'état d'avancement de ce projet. Tout s'est passé comme si, du côté du RPR, l'on avait mimé un ralliement en lieu et place du partenaire susceptible de se rallier, et laissé son nom en blanc, en sachant bien qu'il ne faisait de doute pour personne.

Pour que les choses soient claires, le dimanche 20 mars, à la réunion nationale du RPR, il se trouvait des informateurs avisés pour glisser à l'oreille des journalistes que M. François Léotard avait annoncé sa venue, puis que le secrétaire général du PR avait, sans doute, jugé préférable, vu le « contexte », de renoncer à cette visite...

Si unitaire que soit l'électorat de la majorité, en général, celui du centre, en particulier, pourrait hésiter devant le candidat de la filiation gaulliste. Si l'avance de M. Chirac sur M. Barre se confirme, ce sera, en effet, la première fois, depuis 1965, que les électeurs centristes ne pourront choisir, au second tour, un candidat de leur famille (M. Alain Poher en 1969) ou ayant passé alliance avec elle dès le premier tour (M. Valéry Giscard d'Estaing en 1974 et en 1981). Comment se comporteront-ils devant un candidat qui les aura privés du leur et qui, lui-même, devra compter avec un Front national situé, aujourd'hui, à 12 % des intentions de vote par certains sondages ?

L'offre faite à M. Méhaignerie

M. Mitterrand a lancé, à son tour, une « OPA » visant, celle-ci, les électeurs du centre. Pas seulement les électeurs, d'ailleurs, puisque, à la fin du conseil des ministres du 23 mars, au lendemain de sa déclaration de candidature, le président de la République s'est adressé ostensiblement à M. Pierre Méhaignerie, président du CDS, pour l'assurer que sa charge de la veille n'était pas dirigée contre cette famille politique. C'était comme une confirmation indiscrète de l'offre d'alliance esquissée la veille sur Antenne 2. M. Méhaignerie a fait, lui aussi, l'expérience du « culot » présidentiel.

La réplique de M. Barre, qui a consisté à tenter de conforter son assise au centre en écartant l'idée d'une censure automatique si M. Mitterrand, réélu, nommait un gouvernement d'ouverture, a montré que, pour fâcheuse que soit la posture dans laquelle il se trouve, le candidat de l'UDF n'est pas privé de ressort. Au reste, M. Barre a jugé qu'il pouvait affronter sans risque d'humiliation, le samedi 26 mars, une rencontre avec M. Chirac.

Du côté du RPR, l'initiative de M. Balladur a provoqué un certain trouble. Le ministre d'Etat s'est expliqué sur sa démarche lors de la réunion des ministres RPR, le 21 mars, à l'hôtel Matignon. M. Charles Pasqua, pilier, avec M. Balladur, de la campagne RPR, n'a pas caché son peu de goût pour le projet de parti unique. La thèse selon laquelle une telle formation pourrait garantir l'unité de candidature, à droite, pour l'élection présidentielle, lui paraît contraire à la logique de la V[e] République, qui veut que les candidats à la plus haute fonction de l'Etat se présentent indépendamment des partis.

Pour le ministre de l'intérieur, dont l'avis est partagé par M. Philippe Séguin, le salut est dans l'affirmation des valeurs dont le RPR est porteur, et non dans leur effacement pour prix d'une fusion aléatoire avec les formations libérale, voire centriste. Oui à l'éclectisme, qui consiste à emprunter aux autres ce qu'ils ont de meilleur ; non au syncrétisme, qui étouffe le fonds propre sous les apports extérieurs. Entre le patriotisme de parti, sur lequel s'appuie M. Pasqua, et le modernisme, soutenu, autour de M. Balladur, par MM. Alain Juppé, Jacques Toubon, et de jeunes ministres comme M. Alain Carignon, M. Chirac ne semble pas avoir tranché.

Les signes que M. Mitterrand adresse au centre pourraient amener le premier ministre à préciser, plus tôt qu'il ne prévoyait de le faire, sa vision du paysage politique de l'après-8 mai... sans exclure aucune hypothèse.

PATRICK JARREAU.

Les maladies infantiles du consensus

(Suite de la première page.)

La persistance de quelques anachronismes et la frivolité de certaines novations ne relèvent en somme que des maladies infantiles du consensus. Derrière la pauvreté de la bataille électorale, une maturité accrue ds Français affleure et se manifeste.

Depuis le début de l'année, avec l'entrée en lice des principaux candidats, l'américanisation des techniques de campagne s'impose en surface, pour le meilleur et pour le pire. Elle enracine déjà dans l'Hexagone quatre caractéristiques transatlantiques : l'hypermédiatisation, la personnalisation, la professionnalisation et la modération. La campagne de 1988 se fond dans le moule médiatique comme jamais auparavant. Non seulement les meetings des principaux prétendants sont organisés en fonction des « reprises » à la radio et à la télévision, mais ils en arrivent à mimer les émissions les plus notoires et à recréer sur les estrades l'apparence des studios. L'univers cathodique colonise ainsi jusqu'aux grands-messes électorales les plus traditionnelles. Le langage y gagne en efficacité, il y perd en originalité et en substance.

∴

La personnalisation s'affiche sur tous les murs disponibles en France : le caractère du candidat (soigneusement corrigé par les conseillers en image) y éclipse sans vergogne le message politique. Jean-Marie Le Pen suit des cures d'amaigrissement pour présenter le profil idoine, Jacques Chirac bronze intelligent, Raymond Barre avance un menton clémenciste, d'un « clip » à l'autre, François Mitterrand se laisse deviner en patriarche de l'Europe. Le Parlement plafonne les dépenses, mais les recettes n'ont jamais grimpé aussi haut, notamment du côté du maire de Paris. On nurse l'électeur, on pille le rival, on griffe l'adversaire, on paie le consultant : toujours le syndrome américain. Les relations des candidats et des experts ressemblent ainsi de plus en plus à celles des champions de tennis et de leurs entraîneurs-gourous.

Et cependant, malgré cette métamorphose, tantôt cynique, tantôt candide, en fin de course, la campagne retombe avec soulagement dans les ornières les plus antiques. Plus l'échéance se rapproche, plus le manichéisme ressuscite. Sur la scène du théâtre électoral, on redonne « les deux France », gauche contre droite et bons contre méchants. Qu'en 1988 la société ne se découpe plus au cordeau en deux camps antagonistes, que la bipolarisation apparaisse aujourd'hui réductrice et factice, peu importe aux stratèges, puisqu'il s'agit de caricaturer l'adversaire et de marginaliser le rival. D'un même élan, majorité et opposition s'entre-excommunient donc allègrement. On entend de nouveau la droite présentée comme immorale, parce qu'elle est la droite, et la gauche comme incompétente, parce qu'elle est la gauche. On diabolise, on déforme, il doit être entendu que les socialistes n'ont rien appris et rien compris depuis 1981, qu'ils ne peuvent pas changer, qu'ils doivent incarner à tout prix des personnages de robespierristes frénétiques.

Symétriquement, il va de soi que libéraux, chiraquiens et barristes sont campés en réactionnaires invétérés, uniquement soucieux d'accaparer les postes et de se répartir les subsides, biologiquement incapables de prendre en compte l'intérêt général. Ce médiocre « remake » est pimenté, tradition oblige, d'accusations croisées, de scandales et d'« affaires ». A quoi s'ajoute, bien sûr, un fort accès de fièvre idolâtre. A quelques semaines du scrutin, le culte païen de la personnalité s'épanouit ; ici on traite le candidat en star hollywoodienne, là on succombe au virus capétien. Les prétendants rebelles à ces débordements font figure de fâcheux ou de jansénistes.

∴

Les Français ne méritent pourtant pas ces décors en trompe-l'œil, car ils sont devenus des spectateurs plus avertis que ne l'imaginent ceux qui leur servent cette pièce puérile. Le paradoxe de la campagne tient à ce que les citoyens ont évolué en profondeur plus vite que la classe politique. Les électeurs sont devenus adultes, alors que les états-majors cherchent toujours à les infantiliser. En 1988, les Hexagonaux ont pris la mesure des institutions. Ils considèrent l'élection présidentielle comme l'acte démocratique fondateur, regardant la cohabitation comme un pis-aller nécessaire. Ils veulent (tous les sondages le confirment) des majorités compatibles, un président qui incarne la synthèse républicaine et fasse les grands choix, un gouvernement qui gouverne, un Parlement qui contrôle. Ils ne contestent ni l'alliance atlantique ni la construction européenne et regardent l'échéance de 1992 avec un préjugé optimiste. Jamais sans doute la règle du jeu n'a été aussi largement acceptée, malgré la crise, malgré les blessures et les angoisses qu'elle suscite. A la fin de ce septennat, le consensus français est plus fort qu'auparavant. L'alternance elle-même se banalise.

Cela n'implique évidemment aucun unanimisme, n'efface ni les clivages ni les antagonismes, ni les frustrations, ni les attentes. D'ailleurs, les intentions de vote actuelles le confirment, la France recense toujours quelque 20% d'électeurs protestataires. Mais l'immense majorité des électeurs s'accorde dorénavant pour accepter les règles du marché, la nécessité de la concurrence, le rôle de l'entreprise, l'obligation d'investir. Les citoyens demeurent plus attachés que jamais à la protection sociale, aspirent à l'amélioration de la formation. Les uns, notamment dans le secteur public, en tiennent pour la social-démocratie ; les autres, surtout dans le secteur privé, croient davantage aux vertus du libéralisme. Leurs sensibilités diffèrent et s'opposent comme dans toutes les grandes démocraties européennes. En somme, ils réussissent mieux l'apprentissage de la modernité que leurs dirigeants. Ils s'immunisent plus vite contre les maladies infantiles du consensus que les pédiatres de la République.

ALAIN DUHAMEL.

● **M. Boussel-Lambert (MPPT) et la classe ouvrière.** — Dirigeant du Parti communiste internationaliste (PCI, trotskiste) et candidat du Mouvement pour un parti des travailleurs (MPPT) à l'élection présidentielle, M. Pierre Boussel-Lambert a estimé que « *personne ne peut voter pour Chirac, Barre ou Le Pen quand on se proclame de la classe ouvrière ou de la démocratie* ». Invité, le samedi 26 mars, de la radio parisienne Canal 9, il a engagé les travailleurs à réaliser leur unité eux-mêmes.

PROPOS ET DÉBATS

M. Barre

Eau froide

M. Raymond Barre a affirmé, le samedi 26 mars à Alençon, qu'« *il y a parfois des moments de stupéfaction quand on entend M. Mitterrand* » se poser en « *défenseur de nos institutions* ». « *Lui, qui,* a ajouté M. Barre, *pendant plus de vingt-cinq ans n'a cessé de combattre la Constitution, l'a appelée le « coup d'Etat permanent », lui qui a critiqué tous les présidents de la République depuis le général de Gaulle jusqu'à M. Giscard d'Estaing, voilà qu'il se découvre le meilleur défenseur de la V[e] République, qu'il veut nous donner des conseils, faire des remontrances.* »

« *Il est nécessaire,* a continué l'ancien premier ministre, *d'éviter à la France de retomber sous la coupe du système socialiste. Chat échaudé craint l'eau froide nous avons été échaudés, méfions-nous maintenant de l'eau froide de M. Mitterrand.* »

Dans un entretien publié le même jour par le quotidien *l'Alsace*, le député du Rhône se déclare « *attristé pour la France* » que la campagne présidentielle ne se soit traduite jusqu'à maintenant que par des « *querelles subalternes* » et déclare, à propos des récentes interventions de M. Mitterrand : « *Où sont les projets, les propositions pour faire avancer notre pays ?* »

M. Chirac

Le culot

Invité, le dimanche 27 mars du « Forum RMC-FR 3 », M. Jacques Chirac a jugé que « *M. Mitterrand a un culot d'acier* » pour l'attaquer sur le thème de l'accaparement de l'Etat. M. Chirac a souligné « *l'étonnante capacité des socialistes à mettre la main sur les rouages de l'Etat* », et a jugé que « *la période socialiste a été la période de colonisation du pouvoir* ». Le premier ministre a ajouté : « *Je n'ai jamais attaqué un socialiste sur le plan de la personne en le désignant comme le diviseur de la démocratie. Ce sont des propos qui émanent d'une rancœur que je n'avais pas perçue dans le passé, qui est tout sauf la sérénité, tout sauf l'idée que je me fais de la démocratie.* »

Le maire de Paris a accusé M. Mitterrand de n'avoir « *ni majorité ni projet* » pour gouverner, et de représenter « *le recul, la division et l'incertitude, presque l'aventure* ».

Interrogé sur la récente libération de M. Mohamed Mouhaher et celle des trois otages français du Liban, a notamment répondu : « *La libération de Mouhejer qui est du fait du juge, n'est liée ni de près ni de loin, ni directement ni indirectement, au problème des otages français ou étrangers gardés au Liban. Nous faisons tout, je le répète, et, oui, je garde espoir. Mais pour dire la vérité, je garde espoir depuis longtemps, et cet espoir, hélas ! n'a pas encore été confirmé pour les trois de nos compatriotes qui sont de façon aussi indigne gardés en otages.* »

M. Lajoinie

La soif

Le candidat du PCF à l'élection présidentielle, M. André Lajoinie, a affirmé, le dimanche 27 mars à la Bastille, devant environ quinze mille personnes, qu'au soir du premier tour, le 24 avril, il ne restera plus qu'« *un candidat de la droite et François Mitterrand. L'un et l'autre défendront des programmes convergeant sur l'essentiel. Il sera donc possible, le 8 mai, d'éliminer Chirac ou Barre.* » M. Lajoinie a cependant précisé qu'à l'occasion de ce second tour « *il sera trop tard pour exprimer votre soif d'une autre politique* ». La veille à Amiens, le candidat communiste avait déclaré que « *la notion de paix sociale n'a rien d'une idée de gauche* ». A la Bastille, il a souligné que « *François Mitterrand reprend le vieux thème du grand patronat sur la paix sociale que Jean Jaurès combattait déjà en son temps* ».

M. Le Pen

Le scandale

M. Jean-Marie Le Pen s'est prononcé, le dimanche 27 mars à Neuvy-sur-Barangeon (Cher), pour l'attribution du SMIC à tous les appelés effectuant leur service national, car il est « *scandaleux* » que ces jeunes « *ne touchent que 800 francs par mois* ». Selon lui, beaucoup de jeunes conscrits sont dans une « *situation humiliante* » sur le plan financier, et il est anormal qu'ils aient des conditions « *inférieures aux PIL et aux TUC* ».

M. Méhaignerie

Contradiction

M. Pierre Méhaignerie, président du CDS et ministre de l'équipement, a déclaré, le samedi 26 mars : « *Personnellement, j'ai toujours été d'une grande clarté : je ne serai pas la force d'appoint du PS et je ne ferai pas une politique inadaptée aux solutions des problèmes du pays.* » M. Méhaignerie s'est demandé « *comment un centriste pourrait faire une politique de type socialiste* ». « *Il y a là une contradiction flagrante* », a-t-il ajouté.

M. Toubon

Rancune

M. Jacques Toubon, secrétaire général du RPR, a énuméré, le dimanche 27 mars, lors du « Grand Jury RTL-*le Monde* », les raisons, selon lui, de ne pas voter pour M. Mitterrand : « *Son comportement de rancune et de revanche,* a-t-il dit, *conduira nécessairement à l'affrontement. C'est un politicien habile, rusé, roublard, ce n'est pas un homme d'Etat, parce qu'il s'est toujours trompé. (...) Il ne maîtrise pas l'appareil du gouvernement et de l'Etat, il passe son temps à inventer les problèmes et non pas à résoudre ceux qui existent ; enfin, il n'apporte pas de réponses claires aux problèmes de notre temps. Avec lui, c'est le flou, l'improvisation.* » M. Toubon a jugé qu'en cas de victoire de M. Chirac M. Edouard Balladur serait « *le plus capable et le meilleur* » pour être premier ministre.

Selon le secrétaire général du RPR, M. François Mitterrand « *n'est pas un homme d'Etat* » car « *il ne maîtrise pas l'appareil du gouvernement et l'appareil d'Etat* ».

Il en trouve la preuve dans les « affaires » : « *Il faut être sans arrêt là,* a dit M. Toubon. *Il faut être aux affaires. Il faut les suivre. C'est ce qui me paraît grave dans Luchaire, Rainbow-Warrior, etc., ce ne sont pas les questions d'argent — ce sont des péripéties, — ce qui me paraît grave, c'est que ça n'a pas été commandé, ça n'a pas été contrôlé, ça n'a pas été suivi.* »

M. Zuccarelli (MRG)

Non-dissolution

Porte-parole du MRG, M. Emile Zuccarelli, député de Haute-Corse, estime que « *les Français trouveront des raisons supplémentaires* » de réélire M. François Mitterrand. Persuadé d'une « *réelle lassitude des excès* » et de l'« *inutilité* » de la bipolarité, il explique que désormais sont créées « *des conditions plus favorables à l'oubli des désaccords secondaires pour qu'on s'unisse sur l'essentiel* ».

Jugeant que M. Mitterrand est « *l'homme capable, dans le dialogue et l'ouverture, de créer le plus large regroupement autour d'idées de progrès* », le porte-parole du MRG ajoute : « *Qu'il y parvienne dès le lendemain de l'élection, et donc sans devoir recourir à la dissolution, ne dépendra pas uniquement de lui-même. Il faudra aussi qu'un certain nombre d'hommes et de femmes de bonne volonté sachent dépasser les réflexes ordinaires et résister aux chantres du sectarisme pour privilégier le service du pays.* »



Politique

La campagne pour l'élection présidentielle

Il est possible de réintégrer les indépendantistes dans les institutions en Nouvelle-Calédonie

déclare M. Mitterrand à l'AFP

M. Mitterrand déclare, dans un entretien à l'agence France-Presse publié le dimanche 27 mars : *« Je n'approuve pas ce qui a été fait »* par le gouvernement Chirac en Nouvelle-Calédonie *« parce que les initiatives prises depuis plusieurs années — avant même les gouvernements socialistes, notamment par MM. Dijoud et Stirn, — tendaient à reconnaître la réalité culturelle canaque, la nécessité d'une réforme foncière et celle d'établir un équilibre ethnique, politique et social, équitable entre les communautés (...). Puisqu'il y a mésentente entre les deux groupes principaux, il était bon d'accroître les pouvoirs régionaux. Nous sommes aujourd'hui en retrait par rapport à ces dispositions »*. Le désaccord entre M. Chirac et M. Mitterrand à propos de la Nouvelle-Calédonie se caractérise ainsi, selon lui : *« Ce sont deux conceptions de notre société, l'une égalitaire dans le vrai sens du mot, l'autre pas »*. Le statut Pons, remarque-t-il, *« doit être appliqué »*, puisque c'est une loi, *« mais ce qu'une loi a fait une autre peut le changer »*.

M. Mitterrand juge possible de réintégrer les indépendantistes dans les institutions *« par plus d'équité, le sens de la justice, le respect pour chacun de sa réalité culturelle, de ses justes intérêts. Le système foncier actuel représente une offense grave à la dignité du peuple canaque »*. Il ajoute, à propos des départements d'outre-mer : *« La décentralisation constitue un pas décisif dans la liquidation des séquelles coloniales »*.

M. Mitterrand, interrogé sur d'éventuels ralliements venus de la droite et qui lui permettraient de constituer une majorité parlementaire sans dissoudre l'Assemblée nationale, répond : *« Au premier tour, cela m'étonnerait : on vote pour celui qu'on aime le plus. Au deuxième, qui sait ? On vote contre celui qu'on aime le moins. »* Le document auquel il travaille et qui sera la trace écrite de son projet sera prêt au début de la campagne officielle. Il compte se déplacer, hors meetings, en tant que candidat, notamment aux Antilles.

Ses adversaires, dit-il, *« se complaisent dans les attaques personnelles. Je refuse de me placer sur ce terrain. Je ne mettrai aucun candidat personnellement en cause. Je dirai simplement ce qui me paraît bon pour la France »*. A propos des sondages, il déclare : *« En dessous de 35 %* (au premier tour), *ce serait difficile ; 39 %, cela me paraît beaucoup. Je ne serai pas déçu si c'est moins. »* Quant au score cumulé de MM. Chirac et Barre (38 % ou 39 % selon les hypothèses), il ajoute : *« Avoir pris tant de peine pour un tel résultat, ce serait attristant. »* M. Mitterrand affirme enfin : *« J'ai dit plus de choses en deux jours que d'autres en deux mois. La preuve en est qu'ils ne font plus que discuter mes propositions. »*

Une bonne illustration

M. MITTERRAND insiste sur la situation en Nouvelle-Calédonie parce qu'il sait qu'il touche là l'un des maillons faibles de la cuirasse endossée par M. Chirac.

La politique conduite sur ce territoire depuis mars 1986 se situe, en effet, à l'opposé du discours de rassemblement tenu par le premier ministre. S'il est un endroit où la *« paix civile »* et la *« cohésion sociale »* sont menacées par les conséquences de cette politique qui marginalise la communauté canaque, c'est bien la Nouvelle-Calédonie.

La preuve en est que les prochaines élections régionales, cumulées, le 24 avril, avec le premier tour de l'élection présidentielle, devront avoir lieu sous la protection renforcée des forces de l'ordre.

La volonté affichée par les dirigeants du mouvement indépendantiste de rompre, cette fois, avec la non-violence qu'ils avaient recommandée lors du référendum du 13 septembre fait d'ailleurs craindre le pire pour cette échéance. Et même si le pire, heureusement, n'est pas sûr, compte tenu de la densité de la présence militaire dans les zones contrôlées politiquement par le FLNKS, ce n'est pas l'image d'une démocratie tranquille que la France offrira à l'occasion de ce scrutin.

Dans la meilleure des hypothèses, les nouvelles élections régionales confirmeront la prédominance du mouvement indépendantiste dans les zones de brousse, c'est-à-dire sur les trois quarts du territoire, et l'édifice institutionnel conçu par le gouvernement à l'initiative du ministre des DOM-TOM, M. Bernard Pons, apparaîtra bancal dans la mesure où les conseils régionaux de ces zones revêtiront une représentativité contestable.

Révélatrice est, en ce sens, la décision prise dimanche par le mouvement indépendantiste modéré Libération kanale socialiste (LKS) de boycotter lui aussi le scrutin du 24 avril en appelant ses militants à participer, en revanche, au second tour de l'élection présidentielle pour appuyer le *« candidat de la gauche »*.

La position de M. Mitterrand, qui envisage, s'il est réélu, de demander au nouveau gouvernement une révision du travail de M. Pons, ne manque donc pas de cohérence. Elle semble diverger sur ce point de celle de M. Raymond Barre qui se déclare partisan, dans une lettre adressée au maire de Nouméa, du *statu quo* statutaire, bien que l'analyse du président-candidat comporte, sur ce terrain encore, beaucoup de convergences avec les préoccupations du candidat de l'UDF.

Le rappel des infructueuses tentatives de réforme menées en matière foncière de 1974 à 1981, pendant le septennat de M. Giscard d'Estaing, par des hommes comme MM. Paul Dijoud et Olivier Stirn, aujourd'hui honnis par les conservateurs locaux, traduit la volonté de M. Mitterrand de situer sa démarche dans une certaine continuité centriste. De même que sa réaffirmation selon laquelle il ne saurait y avoir d'issue politique, en Nouvelle-Calédonie, que négociée dans un souci d'équité et de compromis.

Ce faisant, M. Mitterrand ne reprend pas explicitement à son compte le concept d'*« indépendance-association »*, auquel le PS reste attaché, mais il s'oppose implicitement à toute perspective d'indépendance qui serait conçue comme une rupture totale avec la France. Il ne peut pas ne pas tenir compte, bien entendu, du résultat du référendum du 13 septembre, malgré la radicalisation que ce scrutin a provoquée chez la plupart des Canaques.

La tutelle du RPCR

L'insistance de M. Mitterrand s'explique aussi par le fait que les inégalités diverses dont souffre la Nouvelle-Calédonie fournissent une illustration du fonctionnement de l'*« Etat-RPR »* par la place hégémonique que la branche locale du mouvement chiraquien, le RPCR, tient dans tous les domaines de la vie publique et du secteur privé. S'il est un lieu où règne la loi d'un *« clan »*, d'une *« bande »* et d'une *« faction »*, c'est bien ce territoire des antipodes soumis à la tutelle pesante du parti de M. Jacques Lafleur, député RPR, inspirateur intransigeant de la politique gouvernementale, violemment critiqué à la fois par la gauche, les centristes et le Front national.

M. Mitterrand joue donc sur du velours, assuré qu'il est d'obtenir, sur ce dossier lancinant, l'appui de toutes les sensibilités de gauche, y compris de celles d'extrême gauche, particulièrement meurtries depuis le verdict d'acquittement du procès des auteurs de la fusillade de Hienghène, mais également le soutien de tous les électeurs modérés.

Même si ce nouveau grain de sel présidentiel ne fait qu'aviver les vieilles plaies de cette terre des antipodes ballottée au fil des batailles politiques métropolitaines, alors que tout devrait y appeler, justement, à l'esprit de rassemblement...

ALAIN ROLLAT.

La tranquillité des chaînes de télévision

Mais où sont les pressions d'antan ? L'époque où les « coups de fil » ministériels, réels ou fantasmatiques, rythmaient la vie des rédactions audiovisuelles semble aujourd'hui reléguée dans la préhistoire des rapports entre les hommes politiques et la télé. Foi de journalistes ! Au moins jusqu'à la déclaration de candidature de François Mitterrand, la campagne présidentielle aura marqué la fin de cette ambiance lourde, toute de suspicions et d'arrière-pensées, qui imprégnait les échéances précédentes.

On a beau chercher, fouiller : rien. Les candidats et leurs entourages seraient devenus discrets comme des violettes. Finis ces temps fâcheux où ils forçaient sans vergogne les portes des studios, comme en terrain conquis. *« Qu'est-ce qu'on est peinard »*, savoure Patrick Poivre d'Arvor qui tient les rênes du journal de 20 heures sur TF 1. Chef du service politique d'Antenne 2, Paul Amar peut interroger seul le chef de l'Etat : aucune voix ne s'élèvera dans la rédaction ni à l'extérieur pour lui reprocher un excès d'acidité ou de complaisance. *« On est bien dans nos têtes, bien dans nos baskets »* résume-t-il.

Libres, ils sont enfin libres, disent-ils. *« Nous invitons au journal qui nous voulons*, explique Patricia Charnelet, présentatrice du journal de la mi-journée sur Antenne 2. *Quand le service politique propose à la conférence de rédaction de passer tel ou tel homme politique, plus personne ne soupçonne un coup fourré, ne redoute un enfant dans le dos. »* Du jamais vu. A sa manière sobre, Patrice Duhamel, ci-devant gardien de l'orthodoxie giscardienne à TF 1, aujourd'hui directeur de l'information sur la Cinq, dépose le bilan de ces années de muselière où les liens avec les élus étaient *« soit de complaisance soit d'hostilité »*.

« Pendu au téléphone »

L'audiovisuel — secteur privé et secteur public confondus — serait-il donc définitivement guéri du soupçon ? Cette campagne serait-elle enfin la première de l'âge adulte de l'information télévisée ? Nuançons. En cherchant bien, on trouve tout de même trace de quelques incidents. Le cabinet de Jacques Chirac, certain dimanche soir, s'est ému de ne pas entendre sur TF 1 la reprise d'une importantissime déclaration du candidat au « Grand jury RTL-*le Monde* » et l'a dûment manifesté en appelant Michèle Cotta, directrice de l'information de TF 1. Incident vite épongé : *« C'est vrai, nous avons cafouillé »*, reconnaît-elle.

L'Elysée, pour sa part, a créé un gros chagrin au sein du service politique d'Antenne 2 en le court-circuitant pour offrir à Elie Vannier, directeur de l'information, l'exclusivité de la visite présidentielle dans une école de Belleville, à Paris, exigeant au passage que ce soit une femme qui couvre l'événement. Une affaire d'État n'aurait pas mieux été traitée : Elie Vannier dépêcha sur place, dans le plus grand secret, deux équipes et deux caméras (on ne sait jamais) et une journaliste du service étranger pour cette rencontre au sommet entre François Mitterrand et trente bambins.

Quant à Jack Lang, *« il est pendu au téléphone*, raconte Michèle Cotta, *au point que je me demande comment il fait pour tout regarder. Dès que Léotard inaugure quelque chose, il nous rappelle que c'est Mitterrand qui avait eu l'idée. Mais il fait ça assez bien. »* Humeurs, vapeurs, foucades, œillades, rages éphémères... Même mises bout à bout, ces vaguelettes ne forment pas une tempête.

Signe des temps, les pressions sont désormais « amicales » et prises à la légère pour mieux s'en dépêtrer. On écoute gentiment et distraitement les tirades d'un Georges Sarre (PS) ou d'un Roger-Gérard Schwarzenberg (MRG), eux aussi régulièrement pendus au téléphone. Patrick Poivre d'Arvor mentionne dans un sourire les *« lourdes pressions d'après-déjeuners »* qui ne vivent que le temps d'une digestion. *« Globalement, les attachés de presse des hommes politiques sont bien moins agressifs que ceux des salons professionnels »*, note Elie Vannier.

Chaque chaîne, en fait, a ses raisons particulières de travailler en eaux calmes. TF 1 est « embouyguisée » des pieds à la tête. Fini la valse syncopée des PDG déballant et remballant leurs cartons sur un coup de sifflet de l'Elysée ou de Matignon. *« Notre avantage sur nos camarades d'Antenne 2*, explique PPDA, *c'est que nous savons qui sera notre patron l'an prochain ! »*

Dans un autre genre, éperdue d'angoisse à l'idée d'être accusée de fabriquer un *Figaro* audiovisuel, la jeune rédaction de la chaîne Hersant-Berlusconi voue un véritable culte à l'objectivité et à l'honnêteté. *« Soit parce qu'ils y croient, soit pour se refaire une virginité, les gens d'ici souhaitent faire une chaîne de référence »*, explique Pierre-Luc Séguillon, éditorialiste politique de la Cinq.

A tout prendre, le service public se sent plus coincé, même si le jeu de la concurrence gomme bien des mauvaises habitudes et dissout les vieux réflexes. Ainsi Elie Vannier cache-t-il de moins en moins qu'il se sait en sursis, et tente de faire oublier l'éviction de Claude Sérillon du « 20 heures » en ne perdant pas une occasion de faire discrètement valoir ses amitiés élyséennes au détour d'une conversation. Et de rappeler qu'il a insisté pour qu'une des journées à thème organisées par A 2 soit baptisée « France multiraciale » et non « Immigration »...

Il n'empêche. La rivalité entre les chaînes a dénoué le bâillon de naguère. *« Il est impossible de diffuser des journaux partisans aujourd'hui, ou alors on se plante »*, résume Patrice Duhamel. Et le résultat est là. *« Avant de monter un sujet*, explique Arlette Chabot, chef du service politique de TF 1, *on ne se demande plus si l'on va plaire ou déplaire. Jamais, lors des précédentes campagnes, on ne se serait permis d'illustrer les rapports Chirac-Barre avec un petit cœur ironique, d'habiller Léotard en costume marin pour marquer sa relation filiale avec Giscard, ou même de diffuser un fond musical sur un sujet politique. »*

Mis en veilleuse lors de la campagne législative de 1986, le « Bébête Show » de Stéphane Collaro a fait sa rentrée juste avant le « 20 heures » de TF 1. Comment la télévision pourrait-elle, à quelques minutes d'intervalle, tourner Barzy, Kermit, et les autres en dérision et recevoir leur sermon comme à la grand-messe ? Si la télévision est aujourd'hui moins que jamais *« la voix de la France »*, selon l'immortelle expression pompidolienne, cela tient aussi à cette désacralisation des responsables politiques. Pour la nouvelle génération des reporters, observe Paul Amar, *« un ministre, ce n'est plus Dieu le Père »*.

Comme il paraît loin le temps où le porte-parole du gouvernement assénait, chaque mercredi, à la France chapeau bas l'énumération des projets de loi sur le statut des gardes-champêtres ou sur l'avenir de la marine marchande discutés au conseil des ministres. *« L'habitude s'est perpétuée quelque temps après 1981*, se souvient Arlette Chabot, *et puis on a arrêté. »*

É-qui-li-bré...

Livrées à elles-mêmes ou presque, les rédactions se voient ainsi condamnées à l'autodiscipline. *« C'est-à-dire*, explique Michèle Cotta, *à assurer l'équilibre entre les différents candidats. »* L'équilibre ! En trois syllabes, voici que se profile un incroyable cortège d'absurdités courtelinesques sous l'œil de la CNCL. Car personne ne conteste le besoin d'équilibre, mais entre quels candidats ? *« Nous ne devons pas boycotter les petits*, résume Elie Vannier, *mais nous ne devons pas être non plus les instruments de leur recherche des cinq cents signatures. »*

Jusqu'à l'ouverture de la campagne officielle le 8 avril, qui devra impérativement placer tous les candidats sur le même plan, les chaînes s'autorisent donc à distinguer les « petits » des « grands ». Dans ces derniers se rangent sans peine Chirac, Barre et Mitterrand. C'est ensuite que commencent les difficultés.

A chaque chaîne, armée de son pèse-lettres, ses recettes d'apothicaire, sa petite cuisine interne, sa façon de gérer « l'équilibre ». TF 1, dans l'attente de la campagne officielle, a adopté un système à deux vitesses. La répartition des grandes émissions politiques comme « Questions à domicile » ou « Le monde en face » avantage les trois « grands », qui auront chacun bénéficié de deux émissions au cours de la pré-campagne. Mais les journaux télévisés s'efforcent, eux, de tenir la balance égale entre les « cinq ». Le Pen et Lajoinie, pour l'occasion, ayant réintégré le club.

Patrice Duhamel explique, lui, que la 5 offre le même tremplin à tous les candidats ou presque : vingt cinq minutes, de 20 h 15 à 20 h 45, en plein sur le sacro-saint *prime-time* (tranche de 19 h à 22 h). Pas de jaloux ! Chirac a succédé à Juquin et ainsi de suite.

Avant que le tenant du titre ne prononce son « oui » tant attendu, les chaînes attribuaient le temps de parole de ce « fantôme » aux responsables du PS, Pierre Bérégovoy, Lionel Jospin, Michel Rocard et les autres. Mais les socialistes n'ont pas manqué de faire valoir que Barre + Chirac pèsent, en temps de parole, le double de celui du PS. *« Ils oublient un peu vite la bagarre Barre-Chirac »*, s'amuse Arlette Chabot.

Le président-candidat n'est pas le seul hybride de la partie. Chaque intervention ministérielle — à commencer par celles de Jacques Chirac — pose un problème insoluble : est-ce de l'information sur l'action du gouvernement ou de la propagande électorale ? En ces temps de « jackpot » et de « loterie », la distinction est délicate. Selon qu'elles sont annoncées à Matignon ou dans un meeting, des mesures en faveur des agriculteurs ou des familles sont décomptées ou non dans le temps de parole du candidat Chirac.

Aidée par une collaboratrice qu'elle a amenée avec elle de la Haute Autorité, où déjà elle tenait le chronomètre, Michèle Cotta navigue à l'estime. Comme tous ses confrères. *« Vous ne pouvez pas vous imaginer, c'est Kafka !* souffle Paul Amar. *On est obligé de disséquer les discours. » « A la limite, pour notre comptage, on devrait couper certaines phrases en deux »*, conclut Patrice Duhamel.

L'absurdité de l'utilisation de critères quantitatifs pour mesurer l'honnêteté des journalistes éclatera s'il se vérifie qu'un candidat — François Mitterrand, par exemple, — souhaite mener une campagne « discrète », et ne pas trop se montrer. Déjà, la rumeur colporte que les conseillers du président de la République seraient tentés de sélectionner « ses » média. Des contacts ont été pris avec la 5 pour proposer, en lieu et place de François Mitterrand, l'un de ses proches, Pierre Bérégovoy ou Jack Lang. *« C'est pénalisant pour nous*, constate Patrice Duhamel. *Il va y avoir un problème. Je ne sais pas comment le résoudre. » « Nous serons bien obligés de tenir compte de leurs stratégies »*, explique en écho Arlette Chabot.

Pour compléter encore ces subtilités, toutes les réactions audiovisuelles sont en train de faire connaissance avec un maître redoutable : l'audience. Cette confrontation a été brutale sur la 5, où Pierre-Luc Séguillon a été contraint de remplacer son émission « La preuve par cinq » par des interviews de vingt-cinq minutes.

Sur la chaîne Bouygues, le choc a été plus feutré, mais *« l'Audimat est l'oxygène de tous les gens qui dirigent cette maison »*, résume Marie-Laure Augry, ex-présentatrice, avec Yves Mourousi, du journal de 13 heures. Les journaux restent cependant encore privilégiés. *« La rédaction n'est pas dans la situation d'un Jean-Luc Lahaye, qui tremble chaque semaine que son émission soit supprimée s'il ne fait pas assez d'audience »*, note Arlette Chabot.

Mais il n'est plus question de « casser les pieds » des téléspectateurs avec des sujets graves à tout bout de champ. Les sondages indiquent clairement qu'une majorité de Français bâillent en suivant distraitement la campagne. Donc, pas question d'en rajouter. *« Il faut faire ça à doses homéopathiques »*, indique Marie-Laure Augry.

Présidentielle oblige, les émissions politiques de la Une ont jusqu'ici réussi à être épargnées par la course à l'audience. En faisant valoir à la direction, chacune dans son registre, l'argument de l'image de la chaîne, les « trois grâces » de TF 1 sont parvenues à sauvegarder provisoirement leurs tranches horaires. *« Anne Sinclair leur rentre dans le chou avec une force incroyable, Christine Ockrent fait la gueule, et moi j'use de diplomatie »*, résume Michèle Cotta.

Mais nul ne s'y trompe. Après la présidentielle, les chances des émissions politiques de se maintenir dans le *prime-time* sont des plus réduites. Le dieu Audimat veillera sur tout et tous.

« A tout prendre, confie Patrick Poivre d'Arvor, *je préfère la dictature du public à celle du pouvoir. »* L'avenir apprendra aux rédactions de l'audiovisuel si l'on survit plus facilement au stress des sondages qu'à celui des « coups de fil ».

LAURENT GREILSAMER et DANIEL SCHNEIDERMANN.

Le Monde

REGIONS

BRETAGNE

Nouvelle vague, nouvelle image

Le comité régional du tourisme de Bretagne vient de choisir un nouveau slogan pour la Bretagne. Depuis 1981, on parlait de la « *Bretagne tonique* », une image qui avait le grand mérite d'être reprise par l'ensemble des professionnels du tourisme. Mais « *une image trop restrictive, limitant son impact aux activités littorales* », estime Yvon Bonnot, président du CRT, qui a souhaité pour la promotion de la Bretagne « *une image plus jeune, plus accueillante, plus à la mode* ». Le conseil régional a accordé 4 millions de francs pour cette nouvelle campagne de promotion, venant après deux saisons touristiques médiocres.

Quinze agences ont présenté des projets, et c'est celui de l'agence rennaise HDM Inedit qui a été retenu. Désormais, les messages publicitaires, les affiches, les dépliants et autres guides ou cartes postales parleront de la « *Bretagne nouvelle vague* ». Du 20 au 26 avril, dans les couloirs du métro, les Parisiens pourront prendre connaissance du nouveau visage de la Bretagne touristique. Deux milles affiches seront alors placardées autour de trois thèmes : « *Il y a trop à voir pour ne pas chercher à être vu.* » « *Cette année, j'ai choisi les bains de mer, pas les bains de foule.* » « *Drôle de lieu de vacances, les sourires y sont naturels, pas saisonniers.* »

ILE-DE-FRANCE

Port-Cergy

Un port de plaisance d'une capacité de cent cinquante places va être créé sur les bords de l'Oise, à Cergy-Pontoise (Val-d'Oise). Il s'intégrera dans un ensemble immobilier baptisé « Port de Cergy », qui comprend un programme de trois cent soixante logements, 1 500 mètres carrés de commerces et un hôtel de cinquante chambres.

Conçu par les architectes François et Bernard Spoery, concepteurs de Port-Grimaud (Var) et de Port Liberty, en face de New-York, le quartier du port de Cergy-Pontoise devrait être réalisé, pour sa première tranche, en juin 1990. Il sera géré par la chambre de commerce et d'industrie Val-d'oise-Yvelines.

MIDI-PYRÉNÉES

Le génie des procédés

Le Centre national de la recherche scientifique vient de créer à Toulouse, avec sept autres laboratoires de la région, un groupement scientifique baptisé MIDIGEP. Cette structure rassemble la fine fleur de la recherche régionale, soit près de trois cents scientifiques spécialisés dans le génie des procédés. L'objectif est de soutenir et de développer les travaux pluridisciplinaires en favorisant le transfert technologique vers l'industrie.

Le secteur couvert est vaste : des industries agro-alimentaires à la pharmacie en passant par la production d'énergie. Les travaux s'orientent déjà autour de trois thèmes. Le premier est le génie de l'agitation mécanique, des appareils qui servent à mélanger des produits ou à favoriser des réactions chimiques ; les études portent sur l'amélioration de ces machines. Deuxième thème : le génie de la chimie fine ; il s'agit ici de produits complexes à forte valeur ajoutée indispensables à la pharmacie, à la cosmétologie ou encore à l'électronique. Enfin, le génie de la production des couches minces pour l'électronique. Tout cela devrait conduire à des gains de productivité sur les fabrications de transistors, circuits intégrés ou cellules photoélectriques.

Mais MIDIGEP caresse également des ambitions européennes. En s'ouvrant sur d'autres pôles de recherche, le groupement toulousain espère devenir leader de l'Europe du Sud dans le génie des procédés.

Pour sauvegarder l'isard

Les présidents des sociétés de chasse de sept communes des Hautes-Pyrénées – Aulon, Campan, Cieutat, Vieille-Aure, Saint-Lary, Barèges et les Quatre-Véziaux, – les élus de ces communes, les responsables de l'Office national de la chasse, la Fédération départementale des chasseurs, la Direction départementale de l'agriculture, l'Office national des forêts, les services vétérinaires et le Parc national des Pyrénées viennent de créer un groupement d'intérêt cynégétique destiné à sauvegarder l'isard dans les massifs du Néouvielle et de l'Arbizon.

Plusieurs mesures ont été prises : interdiction de chasser sur le territoire des communes concernées, soit sur plus de 20 000 hectares, création d'une réserve de 3 300 hectares. Et, dans un premier temps, le Parc national des Pyrénées va prélever une vingtaine d'isards dans sa zone de Cauterets (Hautes-Pyrénées) et du Mont-Vallier (Ariège) pour les transplanter dans la réserve de Néouvielle.

UN ENTRETIEN AVEC ROLAND CASTRO

Paris est trop petit, il faut créer un Grand Paris

Roland Castro, quarante-sept ans, militant socialiste et journaliste à ses heures, est architecte et responsable de la mission « Banlieues 89. » Il a répondu à nos questions sur l'avenir de la région parisienne que nous avions évoqué dans notre numéro spécial sur « Les vingt ans de l'Ile-de-France » (26 novembre 1987).

« Quel constat faites-vous sur la situation de la région Ile-de-France en 1988 ?

– Il y a d'abord Paris qui étouffe mais reste admirable, s'embellit des grands projets et du programme de rééquilibrage vers l'est, qui est intelligent. La décision de déménager le ministère des finances à Bercy revêt un caractère hautement symbolique. Que le « couloir » du budget se retrouve installé dans le territoire de la plèbe, c'est beau. Notons au passage que le déplacement du centre de gravité de Paris vers l'est, donc vers la gare de Lyon, va nous obliger à penser les relations entre Paris et Lyon, grâce ou à cause du TGV, de la même façon qu'on pense les rapports de banlieue à banlieue.

» Mais d'un point de vue général, l'avenir de Paris n'est plus à Paris. Paris est trop petit en soi, il devient la résidence secondaire de la bourgeoisie de province. Le pas de Paris se ralentit, Paris vieillit.

Cauchemar au sud

– Et les villes nouvelles, elles cernent Paris ou le valorisent ?

– Elles ne vont pas si mal, on y habite bien, on peut même y trouver du travail. C'est mieux que les « 4000 » à La Courneuve. Marne-la-Vallée, Disneyland, tout ça c'est bien, c'est positif. Et je ne suis pas de ceux qui redoutent une quelconque américanisation de notre Est parisien. J'approuve tout ce qu'on envisage à l'est pour équiper, rééquilibrer la région. A ce que l'on fait dans le centre de Paris, globalement je dis oui aussi. Mais là où ça ne va pas du tout, c'est dans l'entre-deux, dans ce territoire qu'on appelle banlieue.

– Pourquoi ?

– Disons que ça va bien lorsqu'il s'agit de l'« entre-deux naturel », dont la capitale symbolique est Versailles, donc en gros à l'ouest, dans les départements des Yvelines et des Hauts-de-Seine, là où les coutures sont bien faites, où le périphérique passe loin des logements...

– Mais la Défense, avec ses centaines de milliers d'emplois à venir, ne vous effraie pas ?

– Non, je trouve cela plutôt bien, à condition bien sûr que soit réglé l'énorme problème du logement. En revanche, dans le nord, notamment en Seine-Saint-Denis, on se trouve devant un vrai loupé historique, une accumulation d'erreurs urbanistiques et politiques. A l'est aussi la situation est difficile, mais c'est surtout au sud, dans toute la partie le long de la Seine située entre les lignes SNCF de Lyon et d'Austerlitz, qu'existe l'endroit le plus paumé de la région parisienne, une immense friche foncière complètement cauchemardesque.

» Je résume : toute la politique urbaine conduite – ou alors le laisser-faire – depuis vingt ans a conduit à la constitution d'un « entre-deux » banlieusard qui s'effiloche d'année en année et qui est le résultat d'une histoire urbaine et d'une histoire de sol obéissant à la règle suivant laquelle le centre rejette ses pauvres à la périphérie. Rappelez-vous que les « 4000 » de La Courneuve appartenaient à l'office HLM de Paris. Paris annexait les deux grands bois et déposait en Seine-Saint-Denis ses pauvres, ses déchets, ses dépôts. Et les villes nouvelles n'ont pas permis de contrecarrer cette évolution.

Sur la ligne des forts

– Face à cette situation quelles sont vos propositions ?

– Elles remontent à juillet 1983, lorsque François Mitterrand a passé commande à l'équipe de « Banlieues 89 » d'une étude sur le thème « Comment remettre de l'ordre dans la région parisienne ? » Nous avons accouché de cinq idées simples, nous appuyant pour dessiner le Grand Paris sur les leçons que nous donnait Paris.

1) Utilisation de la ligne des anciens forts militaires comme lieu de liaison géographique et pratique de toutes les gares de lignes de métro (création d'un VAL ou d'un tramway).

2) Utilisation de la Seine et des canaux du nord comme itinéraires de recomposition des espaces.

3) Le gommage du périphérique, sa transformation en avenue ; le report sur ce périphérique



des gares de l'Est, du Nord, d'Austerlitz et de Lyon, avec une double entrée de ces gares sur Paris et la banlieue.

4) La réalisation, au-delà, d'un super-périphérique qui suppose que la A-86 soit enfin bouclée, malgré les scandaleuses résistances de certaines villes.

5) Un assemblage coordonné de jardins et d'avenues à la manière dont Alphand l'a fait du temps d'Haussmann (le plus génial, ce n'était pas Haussmann, c'était son jardinier), sur tout le territoire du Grand Paris.

» Tout cela part d'une vision simple et poétique de Paris. A Paris, tout se résume, se raccroche à la Seine. Les principales artères sont perpendiculaires au fleuve, vers lequel se tournent toutes les constructions. Mais dès qu'on passe en banlieue, ces repères disparaissent. Tout s'est organisé autour des lignes modernes de transport : routes, lignes de métro. Notre travail a d'abord consisté à retrouver, réinventer des axes, des références, et par exemple la ligne des forts, qui permettait d'organiser autour quatorze buttes Montmartre potentielles.

– Comment votre projet a-t-il été accueilli par les autorités politiques depuis 1983 ?

– L'Elysée, bien sûr, nous a toujours soutenus. Quant à Michel Giraud, le président du conseil régional, au début, il a pensé que notre projet était de la poudre aux yeux. A partir de 1985, lorsque nos propositions ont été exposées à Beaubourg, il a commencé à changer d'avis et, depuis, nous travaillons avec l'IAURIF sur les bords de Seine.

L'ancienne Seine

– Alors, votre conclusion...

– Le bon territoire pour l'aménagement de la capitale et de sa banlieue, c'est, à notre avis, l'ancien département de la Seine, un peu élargi. C'est là que peuvent s'établir des solidarités, se dégager une « zone de chaleur ». C'est là qu'il y a des traces d'histoire administrative. Voilà le territoire du futur Grand Paris, d'une capitale à l'échelle européenne.

– Mais quelle solution administrative prévoyez-vous ?

– Que les communes, c'est-à-dire soixante-dix ou quatre-vingt-dix collectivités auxquelles on ajouterait les vingt communes de Paris – je dis bien communes et non arrondissements, c'est-à-dire des communes avec leurs noms, – acceptent de déléguer leurs compétences d'urbanisme à un « super-maire » ou un président de communauté urbaine, ou à un président d'établissement public. Mais que ce maire ou président soit une personnalité extrêmement forte, avec des pouvoirs très importants.

– Vous vous heurtez ainsi à des bastilles qui verrouillent tout...

– Oui, je vais vous les citer : le Port autonome, la RATP, la SNCF et l'armée, qui ne veut pas abandonner les forts. Si notre projet est accepté, il est indispensable que ces quatre corporatismes d'Etat s'inclinent. »

Propos recueillis par FRANÇOIS GROSRICHARD.

BASSE-NORMANDIE

Caen technopole ?

Créée en novembre 1987, l'association Technopole de Normandie-Caen vient d'organiser une première rencontre sur les télécommunications d'entreprise. Présidée actuellement par Jean-Charles Vienot, directeur de l'Institut des sciences de la matière et du rayonnement, qui assure l'intérim de Jules Horowitz, conseiller scientifique au Commissariat à l'énergie atomique, l'association réunit les principaux responsables régionaux du monde économique, des milieux de la recherche et de la formation supérieure, des industries de pointe, mais aussi des fonctionnaires, des représentants du département et du conseil régional, des élus, des personnalités politiques.

S'appuyant sur son potentiel de recherche avec notamment le grand accélérateur national à ions lourds (GANIL), sur ses structures de formation de haut niveau comme l'université et sur des entreprises performantes dans le domaine des technologies de pointe, la technopole de Normandie-Caen veut conquérir sa place dans la « technosphère » européenne et mise sur les secteurs tertiaire et quaternaire pour développer l'emploi.

Des études d'aménagement des sites d'appui de la technopole caennaise seront lancées dans quelques jours sur les communes de Caen, Hérouville-Saint-Clair, Epron, autour du GANIL. Deux sites supplémentaires sont déjà programmés : le parc d'activités technologiques de Caen et le Service d'études communes des Postes et Télécommunications, où cent soixante ingénieurs travaillent sur la monétique.

Après les querelles partisanes qui ont marqué la naissance de l'association et opposé, une fois encore, les villes de Caen et d'Hérouville-Saint-Clair, les promoteurs de la technopole caennaise comptent aujourd'hui sur la nouvelle synergie que devrait engendrer cette structure régionale.

PROVENCE-ALPES COTE D'AZUR

Toulon en souterrain ?

Le ministère de l'équipement a inscrit comme l'une de ses priorités la traversée souterraine de Toulon, dont les travaux évalués à 1,3 milliard de francs devraient commencer en 1990. Véritable « serpent de mer », cette voie souterraine devrait être terminée « *durant le X[e] ou le XI[e] Plan* », a déclaré Pierre Méhaignerie en visite à Toulon.

Un tunnel, composé de deux « tubes » souterrains permettra d'éviter la traversée toujours difficile de Toulon. Les travaux devraient commencer en 1990 avec la construction d'un premier « tube » dans le sens Nice-Marseille. Mais le montage financier de cette opération, qui sera payée par la région, l'Etat, la ville et le conseil général, n'a pas encore été définitivement arrêté.

RHONE-ALPES

Les Lyonnais ne dételient pas

Les retraitées du département du Rhône ne manquent pas de tonus. Une quarantaine d'entre elles ont célébré la fête des grands-mères le 11 mars dans une boîte de nuit lyonnaise, « Les Années Folles ». Comme elles craignaient de manquer de cavaliers, elles avaient invité les membres d'une association de jeunes motards à les rejoindre. Les habitués du dancing ont été abasourdis par l'entrain des vieilles dames. Mais à 1 heure du matin, celles-ci sont sagement rentrées se coucher.

La soirée, peu banale, avait été imaginée par Jean-Michel Caudron, trente ans, responsable d'une association qui s'occupe de l'animation des deux cents établissements pour personnes âgées du département du Rhône (1). Cette institution, sans équivalent en France, est soutenue par le conseil général, une vingtaine de caisses de retraite et de nombreuses municipalités. Jamais à court d'idées, J.-M. Caudron a organisé du 1[er] mars au 15 avril un festival intergénérations intitulé « Votre âge me cultive ». Allant de salles de quartier en résidences, Léonie, soixante-dix-sept ans, et Ginette, quatre-vingt-quatre ans, deux Avignonnaises qui ont découvert leur talent sur le tard, font se tordre de rire des centaines de spectateurs en interprétant une comédie paraît-il fort drôle : *l'Armistice au pont de Grenelle*.

Deux « jeunesses » venues de Paris, Georgette, soixante-cinq ans, et Berthe, soixante-six ans, font également la tournée des maisons de retraite du département en interprétant des contes. Une exposition de peinture et de photos, des tables rondes diffusées par Radio-Fourvière et un colloque sur l'utilisation de l'audiovisuel dans les établissements de personnes âgées sont encore au menu du festival. Les retraités lyonnais ont décidé de ne pas dételer et ils le prouvent.

(1) APCAPA : 142 *bis*, avenue de Saxe, 69003 Lyon, tél. : 78-62-98-24.

Un hebdomadaire espagnol dans le Roussillon

Catalans sans frontière

LA presse régionale française avait, jusqu'à présent, préservé son territoire naturel. Davantage même : placés aux avant-postes, certains quotidiens régionaux ont réussi des incursions aux frontières du nord et de l'est de la France (*Nord-Eclair*, en Belgique, et *l'Est républicain*, au Luxembourg). Nos défenses viennent pourtant de céder au sud, avec la récente installation à Perpignan (Pyrénées-Orientales) de *Punt Diari* (*le Point du jour*), un journal catalan espagnol.

Punt Diari, dont le siège est à Gérone, en Catalogne, à quelques kilomètres de la frontière franco-espagnole, est l'un de ces journaux d'expression catalane nés ces dix dernières années dans l'élan de l'après-franquisme. Aidé, comme ses pairs, par le puissant gouvernement autonome de Catalogne, ce quotidien a supplanté dans sa zone de diffusion ses rivaux de langue castillane. Pour assurer son développement, la direction a décidé, fin 1986, de déborder sur le versant nord-pyrénéen. Sa stratégie ? Le lancement d'un hebdomadaire en Roussillon, là où le catalan est resté à la fois un moyen courant de communication et un signe d'identité, et a installé à Perpignan une équipe de cinq permanents, des jeunes intellectuels roussillonnais.

En optant, comme son aîné espagnol, pour une couverture sans exclusive de l'actualité locale conjuguée à l'expression d'une « catalanité » dégagée de tout passéisme, le nouveau titre a vite recueilli la sympathie du public et particulièrement des jeunes. Le nombre d'abonnés a aujourd'hui largement dépassé le millier et continue de croître. De même, pour les ventes au numéro (deux mille cinq cents en moyenne). La mayonnaise a donc pris : les annonceurs s'y intéressent et les recettes publicitaires ont quadruplé depuis le lancement du journal, il y a presque un an. *Punt Diari Catalogne-Nord* accède quasiment à l'autofinancement. Il vient d'ailleurs d'augmenter son nombre de pages (de vingt-quatre à quarante-huit).

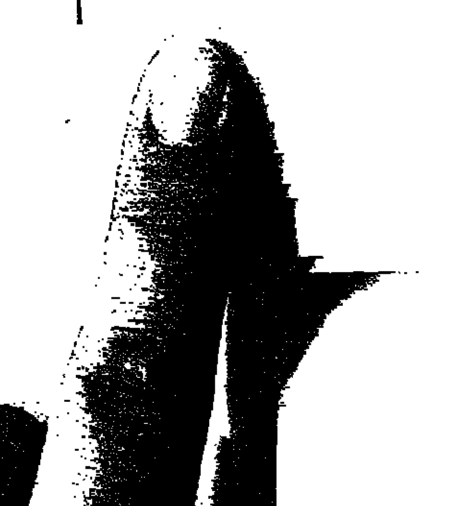
Au siège de *l'Indépendant*, le tout-puissant quotidien départemental de Perpignan, on observe sans inquiétude l'apparition de ce jeune confrère. L'obstacle linguistique, explique-t-on, garantit toute concurrence trop vive. Le personnel politique local, quant à lui, après un soutien purement verbal, attend. Comment être catalan à la fin du vingtième siècle ? Pour beaucoup de notables locaux, prudents gestionnaires de leurs clientèles, aujourd'hui impressionnés par la puissance de Barcelone, la question reste en suspens.

L'échéance de 1992, date de l'ouverture des frontières européennes et de l'organisation des Jeux olympiques à Barcelone, a accéléré les échanges transfrontaliers : des banques, des entreprises espagnoles s'installent dans la région et vice versa. Les projets en matière de communication vont bon train. Le journal accompagne donc ce mouvement, sans taire les inquiétudes qu'il suscite dans les milieux professionnels ou syndicaux.

Dans le traitement de l'actualité culturelle, la rédaction s'en tient à la même ligne : les programmes de TV3, la dynamique chaîne barcelonaise captée en Roussillon, ont droit à la double page centrale. D'ailleurs, cette télévision vise maintenant le public du nord des Pyrénées avec, par exemple, des retransmissions de matches de l'équipe-phare du rugby catalan, l'USAP-Roussillon. Il est vrai que le prestigieux Football-Club de Barcelone a depuis peu son antenne de supporters dans cette terre de rugby...

Mêler les annonces de concerts de rock et des manifestations de sardane, la danse rituelle des Catalans, n'est pas pour déplaire à *Punt Diari*. Quitte à indisposer des générations catalanistes, il a la volonté de ne pas trop sacrifier à un régionalisme passéiste.

GUY LOCHARD.



La réunion de la Conférence permanente des pouvoirs locaux

L'Europe à partir du terrain

CENT soixante-dix élus locaux et régionaux *représentant* les 120 000 communes, les régions et les départements des vingt et un pays rassemblés au sein du Conseil de l'Europe se sont réunis les 15, 16 et 17 mars à Strasbourg. Ils participaient à la session annuelle de la Conférence permanente des pouvoirs locaux et régionaux de l'Europe (CPLRC), qui, créée en 1975, est chargée de formuler des résolutions qui sont ensuite transmises pour discussion et application éventuelle aux instances européennes ou aux gouvernements nationaux.

C'est dire qu'il s'agit là d'une assemblée travaillant sur le très long terme, lieu d'échanges et de réflexion plus que de décision, pâtissant comme le Conseil de l'Europe lui-même d'être mal connue et insuffisamment entendue.

Une réunion comme celle de Strasbourg permet toutefois d'apercevoir quelles sont les grandes préoccupations actuelles des collectivités locales européennes. D'un mot, elles souhaitent que leur *autonomie soit davantage* reconnue et défendue en particulier contre les empiètements de l'Etat et, maintenant, des institutions européennes ; elles voudraient être davantage associées aux grandes décisions politiques nationales ou internationales.

N'est-ce pas en effet au niveau local que peuvent être résolus de la façon la plus efficace et la plus juste des problèmes comme celui de la coopération transfrontalière (le principe de la création d'un centre européen basé à Strasbourg a été retenu) ou de l'intensification du dialogue et de la solidarité entre pays du Nord et pays du Sud sans parler de la question si délicate de la préservation des langues régionales ?

Cette page a été réalisée par :
José Lenzini, Pascale Monnier, Jean-Paul Kollat, Christian Tual, Gérard Vallès.
Coordination : Jacques-François SIMON.

Retraite sportive

Les vétérans se jettent à l'eau

AUTRANS (Isère)
de notre envoyé spécial

Sur le dos, tête en arrière, bras et jambes en étoile de mer, Alice fait la planche au milieu de la piscine. Sous ses reins, 2,80 mètres d'eau claire. Il y a quelques jours cette petite dame de soixante-quatorze ans osait à peine tremper l'orteil dans le bain des enfants. Autour d'elle, une vingtaine de personnes âgées barbotent comme des canards.

Du plongeoir, Berthe, timide retraitée des postes, pique une tête. Elle ne sait pas encore nager et quelqu'un l'attend pour la remorquer jusqu'au bord, mais elle n'a plus peur de boire la tasse. Paul, soixante-cinq ans, un ancien de l'industrie automobile, prenait des leçons particulières de natation depuis des mois, à Grenoble. Sans résultat. Fier comme Artaban, il entame sur le dos sa deuxième longueur de bassin.

Nous sommes à Autrans (Isère) dans une maison familiale de vacances équipée d'une superbe piscine. Dehors, les champs de neige, dedans, une eau à 30 degrés où l'on peut se prélasser durant des heures. Le stage de natation « réservé aux plus de cinquante ans » s'achève. Il n'a duré que cinq jours, mais ces vétérans que la vie, ou une expérience malheureuse, avait privé des plaisirs de l'eau ont apprivoisé l'élément liquide dont ils avaient, depuis si longtemps, à la fois peur et envie.

L'organisateur du stage est Jean-Pierre Ernoult, professeur d'éducation physique et directeur fondateur du *Courrier du corps*, le mensuel des retraités qui bougent (1). « *Mes lecteurs m'ont sommé de mettre en pratique ce que je leur recommandais,* dit-il, *je me suis lancé en 1985 avec un premier stage expérimental. Cette année, je mettrai à l'eau plus d'une centaine de vieilles personnes.* » L'idée originale ne consiste pas à faire pratiquer la natation à des retraités. Des dizaines de clubs le font. C'est de les prendre durant une semaine entière à l'écart de leur milieu habituel et de leur appliquer une méthode astucieuse dite du contrat.

Lundi matin, 10 heures : vingt-cinq stagiaires sont rassemblés dans une pièce que leur servira désormais de PC, de salle de cours et de confessionnal public. Il se présentent : trois quarts de dames, un quart de messieurs. Age moyen : la soixantaine. Tous ont subi le choc de la retraite, légale ou anticipée. Tous ont le complexe du sexagénénaire qui ne sait pas nager, qui voudrait combler ce handicap « *ridicule* » et qui « *à son âge* » doute de pouvoir y arriver. Ils font connaissance avec leurs maîtres-nageurs, deux professeurs d'éducation physique, souriants, calmes et psychologues : Jacques Ancé, quarante ans, et Alain Beylier, trente-cinq ans. Règle du jeu : on fait tout en groupe, on s'appelle par son prénom, on se tutoie et on s'interdit les « *oui, mais* », et les « *je ne pourrai jamais* ». Avertissement : « *Vous n'êtes pas ici pour apprendre à nager ou pour réaliser des performances, mais pour vous faire plaisir.* »

A 14 h 30, premier contact avec la piscine. Alice, la doyenne, raconte avec une voix de fillette l'épopée de son maillot de bain : « *Quand je suis entrée dans la boutique de ma petite ville,* dit-elle, *je n'ai pas osé avouer que le maillot était pour moi. J'ai prétexté qu'il était destiné à ma petite fille. On m'a vendu quelque chose de moderne, très décolleté, impossible. Je l'ai caché dans un tiroir. Puis je suis allée dans un grand magasin, anonyme, où j'ai trouvé ce qui me convenait. C'était ma première victoire.* »

L'heure du contrat

Voici la seconde : entrer dans l'eau chaude que les moniteurs ont parsemée de tapis en mousse et de ballons. On s'éclabousse timidement, on joue, on s'esclaffe comme des gosses. Tout le monde dans le même bain : effacer les tabous et les pudeurs ; faire de l'eau une compagne au lieu d'une ennemie... L'un des moniteurs tourne discrètement la scène. En fin d'après-midi, la bande-vidéo est projetée afin que chacun revive ce moment, objective ses appréhensions et exprime ses intentions. Car voici venue l'heure du contrat.

Sur une grande feuille de papier qui restera affichée jusqu'au dernier jour, chacun inscrit au feutre l'objectif qu'il se fixe. Antoine, soixante-quatre ans, un ancien ingénieur de la région parisienne écrit : « *Je veux nager sur le dos* ». Alice, plus modeste : « *Prendre plaisir à faire la planche* ». Berthe, volontaire, affiche un seul mot en lettres capitales : « *Plonger* ». Pauline, une ancienne ouvrière : « *Je voudrais arriver à m'allonger au fond de la piscine* ». Puis on va dîner en commun, jeter un œil sur la télévision, faire une partie de cartes et surtout dormir, dormir pour effacer les émotions du dessalage.

Le lendemain, dès 8 heures, les vétérans en survêtement sont « *en salle* » pour une séance de dérouillage. Des mouvements lents et doux, des étirements, des frictions mutuelles, des jeux d'équilibre par petits groupes, puis, divisés en deux ou trois classes de niveau, les stagiaires vont au bain. Les premiers exercices consistent à leur faire sentir qu'ils flottent naturellement. Les dames un peu fortes sont avantagées. Dans l'eau jusqu'à la taille, ils s'immergent, regardent le fond à travers un masque, s'essayent à prendre de l'eau dans la bouche et à la recracher. Les moniteurs sont au milieu d'eux, accompagnant ces menues découvertes. Ensuite, dans le grand bain, s'aidant du corps d'un camarade comme d'une échelle, on apprend à descendre jusqu'au fond et à remonter sans panique.

Le lendemain, nouvelle étape : trouver son équilibre en position horizontale. Autrement dit chacun tente de faire la planche, puis de passer sur le ventre, et enfin de réaliser une cabriole dans l'eau. Cette familiarité aquatique étant acquise, non sans peine, vient l'apprentissage de la propulsion. Quelques mouvements de brasse d'un bord du bassin à l'autre. Chaque soir, on fait le bilan des modestes victoires et on voit les preuves sur l'écran vidéo. Enfin, avant de se quitter, chacun relit publiquement son contrat et s'aperçoit que, en somme, il l'a remplit peu ou prou.

« *Nous n'avons pas l'outrecuidance de transformer une vieille dame qui n'avait jamais mis les pieds dans l'eau en spécialiste du crawl,* avoue Jean-Pierre Ernoult. *En revanche, nous prétendons l'avoir définitivement débarrassée de sa peur du milieu liquide. Tôt ou tard, en pratiquant la piscine régulièrement, elle saura nager fort convenablement.* »

Il y a mieux que cela, lors de l'ultime séance de bilan, les stagiaires paraissent regonflés à bloc. Paulette : « *Dès mardi, je retourne aux séances de gym que j'avais abandonnées.* » Antoine : « *J'étais dans une zone de basse pression. Je repars d'un bon pied.* » Pauline : « *Ces trempettes m'ont comme rajeunie. A présent, j'ai envie de suivre un stage pour réveiller ma mémoire.* » Mais la confession la plus impressionnante est celle de Gertrude, cinquante-huit ans, une ancienne polio qui était parvenue à surmonter son handicap, à se marier et à faire carrière dans les assurances. Mais la voilà veuve, à la retraite, seule dans son pavillon de banlieue. Le retour au néant. « *J'ai décidé d'apprendre à nager pour me prouver que tout n'est pas fini,* dit-elle. *C'est démonter. En rentrant, je m'inscris au club des retaités qui vont à la piscine et au cours de philosophie de l'université du troisième âge, à présent tout est changé. J'ai un projet de vie.* »

MARC AMBROISE-RENDU.

(1) Fédération française de la retaite sportive et *le Courrier du corps* : 42, avenue de Romans, 38360 Sassenage. Tél : 76-27-24-00.

Condamnés sur le témoignage d'un enfant de deux ans

Deux médecins de Stockholm seront rejugés

STOCKHOLM
de notre correspondante

L'appareil judiciaire suédois a des ratés. Le jugement préliminaire du tribunal de première instance de Stockhom, qui avait reconnu, le 8 mars dernier, un médecin légiste et un généraliste coupables du meurtre d'une prostituée en 1984 – sur les seuls récits d'une enfant qui avait deux ans à l'époque – était déjà spectaculaire en soi. Un précédent redoutable venait d'être créé, qui devait faire date dans les annales de la justice du pays. L'affaire prend aujourd'hui une tournure qui remet en question le fonctionnement même des instances judiciaires.

Cela a commencé avec les déclarations pour le moins intempestives des jurés – encore sous serment – à la sortie du tribunal. Le lendemain, le juge – une femme, dont on apprenait par la suite qu'elle n'avait pas assisté à l'ultime réunion – avec ces mêmes jurés – précédant le jugement, démissionnait. Grippée, elle s'était fait représenter par la secrétaire du tribunal, qui n'appartient pas à la magistrature. Puis, nouveau rebondissement, les dix jurés donnaient à leur tour leur démission.

Entre-temps, l'affaire avait été portée devant la cour d'appel pour examen des responsabilités. Cette dernière cassait le jugement de première instance – à cause de l'absence du juge, – et décidait, comme le veut le règlement, que le tribunal de première instance referait un procès « sans faute ». Elle écartait l'examen psychiatrique des deux accusés requis par le procureur, et considérant le réquisitoire du procureur insuffisant, elle demandait la mise en liberté sous contrôle judiciaire des deux hommes.

En disqualifiant ainsi publiquement les travaux du procureur, les quatre « super-juges » de la Cour suprême s'attiraient à leur tour de violentes critiques : « *Un tribunal ne peut pas se faire une idée correcte d'une affaire sans avoir assisté à tous les débats et écouté les parties concernées, les témoins et les experts* », déclarait un professeur de procédure pénale indigné.

Dans ces conditions, le procès peut-il être refait ? C'est possible, si *toutefois le procureur ne déclare pas* forfait. Il doit faire connaître sa décision dans quelques jours, mais il devra fournir des preuves plus convaincantes que les babillages d'une enfant de deux ans.

FRANÇOISE NIETO.

Après un accident d'anesthésie et le décès d'une jeune femme

Condamnation d'un technicien et du responsable administratif d'un hôpital belge

BRUXELLES
De notre correspondant

Le médecin acquitté, mais le technicien et le responsable administratif condamnés à un mois de prison avec sursis : le jugement, mercredi 23 mars, du tribunal correctionnel d'Arlon (sud-est de la Belgique) est venu clore une affaire qui n'était pourtant pas sans ressemblance avec celle de Poitiers en France.

Une inversion, dans un hôpital belge, des tuyaux d'oxygène et de protoxyde d'azote avait, en effet, causé la mort d'une jeune femme et avait failli en tuer une autre. Il avait été établi toutefois, dès le départ, que ces accidents étaient totalement involontaires. Le 17 juin 1982, une femme de vingt-cinq ans mourait après un accouchement difficile. Le 6 août, soit un mois et demi plus tard, une autre femme, toujours au cours d'un accouchement, bleuit alors qu'on était en train de lui insuffler ce qui aurait dû être de l'oxygène. C'est alors que les médecins constatent que les tuyaux amenant l'oxygène d'une part et le protoxyde d'azote de l'autre avaient été inversés.

Si cette inversion involontaire n'avait été contestée par personne, trois prévenus se sont toutefois retrouvés devant le tribunal correctionnel : le chef du service anesthésie de l'hôpital, le responsable de l'installation et un directeur administratif de l'hôpital. Le procureur du roi, dans un réquisitoire modéré, demanda une peine avec sursis pour les trois hommes qui, selon ses dires, avaient fait preuve « *d'insuffisance, d'insouciance et d'absence totale de responsabilité* ». Le tribunal a partiellement suivi les avocats puisqu'il a acquitté le médecin et condamné à des peines légères et avec sursis les deux autres prévenus.

JOSÉ-ALAIN FRALON.

● ***Manifestation de soutien aux docteurs Lagarde et Roquette.*** – Environ deux mille personnes ont manifesté, le dimanche 27 mars, à Paris, pour soutenir les docteurs Philippe Lagarde et Augustin Roquette. Il s'agissait, selon le Collectif national pour la défense et l'expérimentation des médecines alternatives – qui organisait la manifestation – de protester une nouvelle fois contre l'inculpation, pour *escroquerie et exercice illégal de la pharmacie et de la biologie*, de ces deux médecins niçois.

SCIENCES

Selon M. Chirac

Les dépenses de recherche dans les entreprises devraient augmenter de 25 milliards de francs

« *Nous devons nous assigner un objectif ambitieux. Pour rattraper les meilleurs, c'est une augmentation de 50 % de la recherche que nous devons atteindre dans les sept prochaines années. C'est donc une augmentation de 25 milliards de francs de la recherche des entreprises* », a déclaré M. Jacques Chirac en clôture du colloque sur la recherche qui se tenait samedi 26 mars au ministère de la recherche et de l'enseignement supérieur.

Les socialistes ont inscrit dans leur programme l'objectif de faire passer en cinq ans la dépense nationale de recherche-développement à 3 % du PIB. M. Raymond Barre a fait une proposition du même ordre.

Le gouvernement ayant ces deux dernières années sévèrement infléchi la croissance des crédits publics de recherche, M. Chirac pouvait difficilement tenir le même langage. Sa déclaration renvoie la charge du progrès aux entreprises. Que celles-ci fassent peu de recherche est une constante française. Le premier ministre a d'ailleurs relevé dans son discours que la France « *n'arrive qu'au 7e rang dans le monde si l'on se réfère aux rapports entre le nombre de chercheurs et le nombre de personnes actives* ».

Mais l'expérience a montré que le tissu industriel français est peu sensible aux appels à faire de la recherche. A l'époque où M. Jean-Pierre Chevènement s'était fait donner un droit de regard sur les programmes de recherche des entreprises nationalisées, il a pu mesurer que, même une pression aussi directe n'était guère efficace. Dans l'entourage de M. Chirac on estime que des progrès dans ce domaine passent par une amélioration de la santé financière des entreprises, un développement du crédit d'impôts-recherche, et la mise en place, si nécessaire, de nouvelles aides directes. On souhaite aussi comme l'a dit M. Chirac, que « *la société et les entreprises réservent la place qui est la leur aux chercheurs et leur permettent d'avoir une carrière à hauteur des services qu'ils rendent* ».

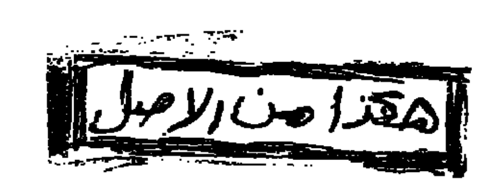
De l'avis général, la qualité de la recherche n'est pas en cause ; la quantité est insuffisante, mais moins que les chiffres ne le suggèrent. Le point vraiment faible porte sur la nécessité d'une meilleure intégration de la recherche dans le tissu économiques. Une suggestion a été faite à ce propos : inciter les chercheurs publics à devenir consultants d'entreprises en faisant sauter certains obstacles fiscaux à cette démarche.

M.A.

● **Amarrage d'un vaisseau spatial soviétique.** – Le vaisseau de transport automatique *Progress-35* que les Soviétiques avaient lancé voici quelques jours s'est amarré dans la nuit du 25 au 26 mars à la station orbitale Mir. Dans les soutes de l'engin se trouvent du carburant, des vivres et du matériel destinés à la poursuite de la mission de longue durée que les deux cosmonautes Vladimir Titov et Moussa Manarov ont commencée à la fin du mois de décembre.

RELIGIONS

● **Le pape en Espagne en 1989.** – Au cours de la cérémonie de la fête des Rameaux, qui avait attiré près de cent mille personnes sur la place Saint-Pierre, à Rome, Jean-Paul II a annocé, le dimanche 27 mars, qu'il se rendrait en Espagne, à Saint-Jacques-de-Compostelle, les 19 et 20 août pour y clôturer un grand pèlerinage international de jeunes. C'est la troisième fois que le pape se rendra ainsi en Espagne, après une première visite en octobre-novembre 1982, qui l'avait déjà conduit à Saint-Jacques-de-Compostelle, et après *une escale à Saragosse en 1986*, sur la route de l'Amérique latine.



Société

ÉDUCATION

La lutte contre l'analphabétisme en Haute-Egypte

Les écoliers du Nil

Une association des Amis de la Haute-Egypte vient de se créer en France, en liaison avec l'Association chrétienne de la Haute-Egypte qui a créé de nombreuses écoles gratuites dans le pays. Celle-ci est, jusqu'au 30 mars, l'hôte du Comité catholique contre la faim et pour le développement, qui a pris cette année pour thème de sa campagne de carême la lutte contre l'analphabétisme dans le monde.

MINIEH
de notre envoyé spécial

Les enfants sont sagement alignés, comme au garde-à-vous, dans la cour de récréation. Les blouses bleues, en guise d'uniformes, dissimulent des estomacs le plus souvent creux. Les nœuds dans les cheveux des fillettes donnent une note de gaieté au concert d'accordéons, de tambourins et de xylophones, qui accompagne la montée du drapeau égyptien. Un micro diffuse les informations du jour. Les élèves entonnent des chants patriotiques.

Cette cérémonie de lever des couleurs se renouvelle chaque matin à 8 heures, sauf le vendredi musulman et le dimanche chrétien, jours de congé scolaire. Elle se passe à Abou-Korkas, près de Minieh en Haute-Egypte, mais elle a lieu, au même moment, à Hagaza, à Sedfa et dans la plupart des villages qui bordent la vallée du Nil, à travers les champs de fèves et de canne à sucre.

L'Association chrétienne de Haute-Egypte (ACHE) scolarise près de 13 000 enfants, dans 38 établissements primaires et gratuits, soit 0,5 % de la population de cinq à douze ans. Une goutte d'eau dans le fleuve ? Oui, mais de telles initiatives privées sont bienvenues dans un pays où l'école est de loin la priorité nationale.

Car l'analphabétisme est la plaie de l'Egypte moderne. Il atteindrait 75 % de la population et davantage encore dans les zones rurales. Qui plus est, tous les huit mois, l'Egypte compte un million d'habitants supplémentaire, soit un taux de croissance démographique de 3 % par an, l'un des plus rapides du monde. Plus d'un Egyptien sur deux a moins de vingt ans.

Pour rattraper le retard, l'Etat devrait construire au moins trois écoles par jour. Il y consacre déjà une grande partie de son budget, mais un enfant sur quatre naissant aujourd'hui ne trouvera pas de place à l'école. Certaines classes comptent jusqu'à soixante, voire soixante-dix élèves, alors que la limite nationale est de quarante-cinq. On double les horaires. Une première « journée » a lieu de 8 heures à 13 heures, une deuxième de 13 heures à 17 heures.

Catéchisme et Coran

Créée en 1941, bien avant l'explosion scolaire déclenchée par Nasser, l'Association chrétienne de Haute-Egypte s'était dès l'époque fixé comme buts la construction d'écoles et la formation, considérée comme la première étape du développement.

Dans le contexte local de confessionnalisme montant (*le Monde* du 6 février), il faut souligner que sur près de treize mille inscrits dans ces établissements chrétiens, le quart vient de familles musulmanes. L'encadrement est composé de six cent trente employés laïcs. Les instituteurs, chrétiens et musulmans, sont recrutés à l'université et formés aux tâches pédagogiques par l'association. Des prêtres de villages, des congrégations, égyptiennes et étrangères, assurent l'animation religieuse. Conformément à la loi, on enseigne aussi bien le catéchisme aux chrétiens que le Coran aux musulmans.

Si le niveau est réputé élevé, ce n'est pas l'élite qui est visée. Au contraire, l'un des buts de l'ACHE est de scolariser les enfants des familles les plus pauvres, ouvriers agricoles saisonniers, petits fonctionnaires ou artisans. Les élèves dont les parents vivent en dessous du seuil de pauvreté sont estimés à 60 %. Leur scolarité est rendue difficile par la sous-alimentation et par l'absentéisme que provoquent la faible motivation des parents ou les travaux des champs.

« Nous voulons faire de ces enfants les acteurs, pour demain, du développement de leur pays », a dit Mᵉ Amin Fahim, ancien avocat, président de l'ACHE, également vice-président du Bureau international catholique de l'enfance et membre du Conseil pontifical pour la culture. Aussi, l'enseignement général fait-il bon ménage avec la formation professionnelle agricole, artisanale. L'association a déjà lancé, dans des villages isolés, des ateliers de tissage, de menuiserie, d'apiculture, des centres de soins et de promotion féminine, etc.

Ce mouvement de chrétiens égyptiens, qui travaille en collaboration avec les Eglises locales, a en effet une conception « globale » du développement. La dimension interconfessionnelle elle-même n'y est pas absente. Depuis quelque temps déjà à Ezbet-Chahine, près de Minieh, l'ACHE collabore avec l'association islamique de bienfaisance et de services sociaux pour le fonctionnement de la polyclinique locale. Par les temps qui courent, en Egypte, c'est un signe qui compte.

HENRI TINCQ

(1) Présidée par Mᵐᵉ Thérèse de Puy-Laroque et M. Joseph Thépot, les Amis de la Haute-Egypte ont leur siège 74, rue du Faubourg-Saint-Honoré, Paris (8ᵉ), tél. : 42-65-67-49. Le CCFD est l'une des grandes ONG partenaires de l'Association chrétienne de la Haute-Egypte, qui fonctionne grâce à des fonds privés recueillis en Occident.

REPÈRES

Chasse

Des milliers de protestataires dans la rue

Plusieurs dizaines de milliers de chasseurs ont manifesté samedi 26 mars dans les rues de Bordeaux, Mont-de-Marsan, Dax et Agen pour exiger le maintien des chasses traditionnelles, comme la tourterelle au printemps dans le Médoc — interdite — et la palombe au filet. Toutes ces chasses hors saison ou aux engins (filets, gluaux, collets, etc.) ont fait l'objet d'une directive européenne, en 1979, qui en interdit la pratique sur le territoire de la Communauté des Douze. Cinq pays membres ont déjà été condamnés par la Cour de justice européenne pour infraction à cette directive, et la France attend le jugement qui la concerne — actuellement en délibéré à Luxembourg. Les chasseurs veulent obtenir une renégociation des termes de la directive.

Collèges

« Désectorisation » totale dans dix-huit départements

L'assouplissement de la sectorisation, qui permet aux parents d'élèves de choisir entre plusieurs collèges pour l'entrée en sixième au lieu de voir leur enfant automatiquement affecté dans l'établissement dépendant de leur domicile, sera étendue à la rentrée 1988. Le « libre choix », partiel ou total, concernera 2 029 des 5 019 collèges répartis sur le territoire. Au total, 89 départements seront concernés contre 73 à la rentrée dernière ; 18 départements seront entièrement « désectorisés » (contre 11), les nouveaux étant l'Ariège, la Charente-Maritime, le Gers, la Gironde, le Lot-et-Garonne, la Nièvre et le Pas-de-Calais. Dans 71 autres départements, seules certaines zones seront engagées dans cette voie, tandis que 6 autres resteront encore totalement en dehors. Il s'agit du Val-de-Marne et de 5 départements ruraux ou montagneux (Alpes-de-Haute-Provence, Creuse, Hautes-Alpes, Lozère et Pyrénées-Orientales), où les difficultés de transport rendent la désectorisation difficile.

Incendies

Le mistral souffle sur les flammes

Un mistral soufflant à 80 kilomètres à l'heure a encore attisé les feux nés durant le week-end sur la Côte d'azur et en Corse. Dans les Alpes-Maritimes, des foyers ont été combattus au Moulinet, à Gilette et à Tende, ainsi que dans les gorges de la Vésubie, où appel a été fait aux Canadair. Les avions bombardiers d'eau ont dû intervenir dimanche 27 mars au Beausset (Var), où des maisons étaient menacées. Deux pompiers ont été intoxiqués et hospitalisés à Toulon, tandis que quatre autres ont été blessés lorsque leur véhicule s'est retourné au cours d'une manœuvre. En Corse, plus d'un milliers d'hectares de maquis et de forêts ont été la proie des flammes au sud-est de Bastia. Trois Canadair ont été mobilisés pour combattre l'incendie.

Intempéries

Graves inondations en Argentine et en RFA

Après cinq jours de pluies diluviennes sur Buenos-Aires, dix-sept personnes ont trouvé la mort et cinquante-cinq mille habitants du sud de la capitale argentine ont été évacués, dimanche 27 mars. En Allemagne fédérale, où les inondations ont tué deux personnes, la plupart des fleuves sont en crue. L'alerte a été déclenchée sur le Danube, qui a débordé à Passau (frontière autrichienne) et à Ratisbonne, où le fleuve a atteint son plus haut niveau depuis trente ans. Gonflé par les pluies et par les abondantes chutes de neige en montagne, le Rhin a atteint la cote 9,50 mètres, dimanche 27 mars, à Cologne, où la vieille ville est très menacée. A Zermatt, dans le Valais suisse, quelques vingt mille skieurs ont été bloqués durant le week-end à la suite d'une avalanche qui a coupé la voie ferrée d'accès à la station. A Zinal, les quatre cent quatre-vingts clients du Club Méditerranée ont dû prolonger leur séjour, et plusieurs stations ont été évacuées par hélicoptère. — (AFP, Reuter.)

Mont-Saint-Michel

Nouveaux travaux de désensablement

Le ministre de l'équipement, M. Pierre Méhaignerie, a lancé samedi 26 mars la deuxième tranche de travaux de désensablement du Mont-Saint-Michel (Manche). Ces travaux, qui doivent permettre au Couesnon de retrouver son rôle de chasse d'eau de la baie, coûteront 250 millions de francs. L'Etat en financera 90 % et les collectivités locales se chargeront du reste, aidées par des associations de sauvegarde. La première tranche de travaux — destruction de la digue de la Roche-Torin — avait été lancée en 1983 par le président de la République.

● **20 millions de francs pour les victimes du « Tanio ».** — Les communes des Côtes-du-Nord victimes de la marée noire du pétrolier malgache *Tanio*, en 1980, ont finalement reçu 20 millions de francs de dédommagement. De ce total, 8,3 millions de francs avaient déjà été versés en 1984, par le Fonds d'indemnisation pour les pollutions par hydrocarbures.

● **Une bombe de 500 kg désamorcée à Rotterdam.** — Une bombe de 500 kg, larguée sur Rotterdam (Pays-Bas) par la Royal Air Force pendant la deuxième mondiale, a été désamorcée avec succès dans la journée du dimanche 27 mars. Pour procéder à cette dangereuse opération, la police avait fait évacuer les sept mille personnes résidant dans un rayon de 300 mètres autour de l'engin et invité quatorze mille autres habitants dans un rayon de 300 à 600 mètres à s'enfermer dans leurs appartements pendant les deux heures qu'a duré le déminage.

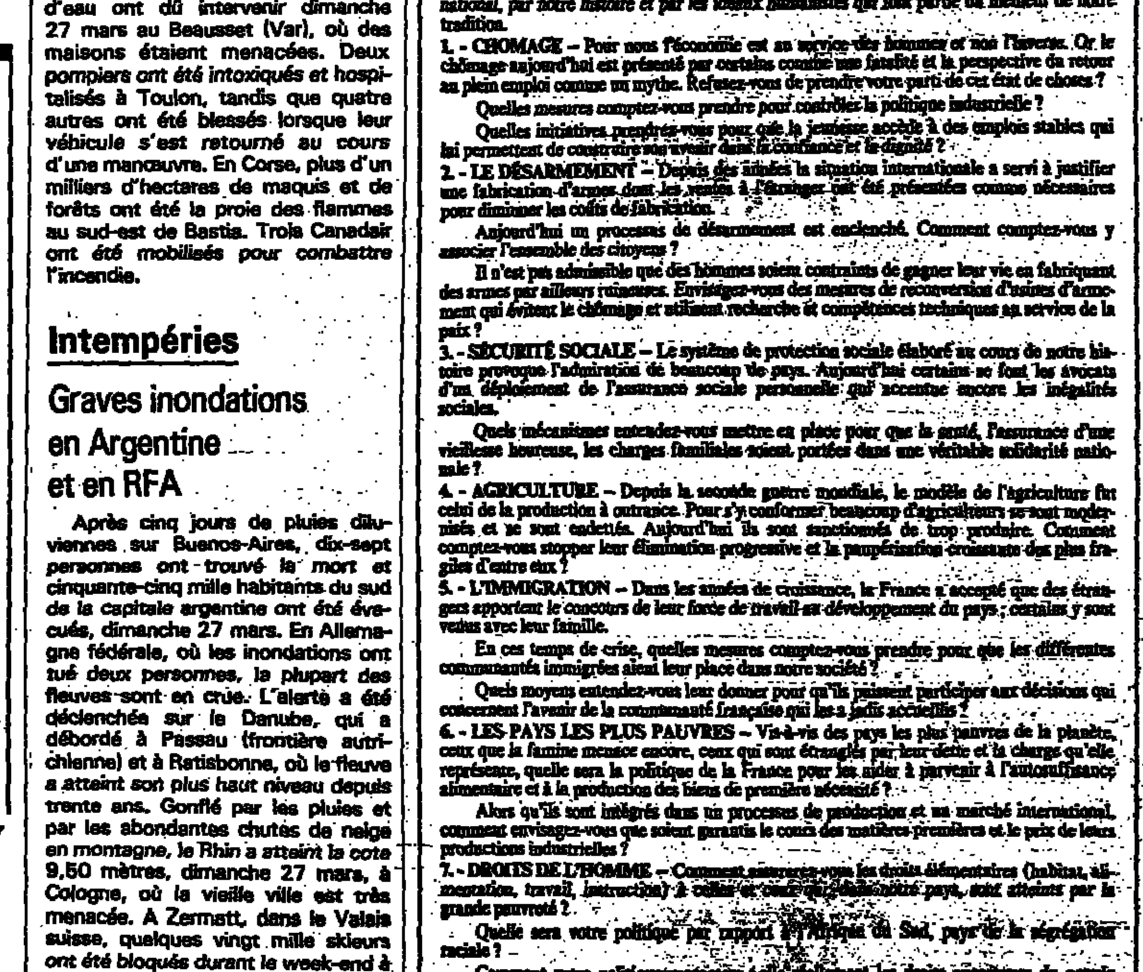
Universités

M. Max Robba, président à Caen

Directeur de l'unité de formation et de recherche de pharmacie, M. Max Robba a été élu, le 25 mars, président de l'université de Caen (Calvados) au troisième tour de scrutin. Il a obtenu 68 des 133 suffrages exprimés. M. Robba, qui succède à Mᵐᵉ Jacqueline Genet, arrivée au terme de son mandat, avait déjà été président de l'université de Caen entre 1978 et 1983.

[Né le 28 décembre 1929 à Sidi-Bel-Abbès (Algérie), Max Robba est docteur ès sciences pharmaceutiques et agrégé de pharmacie. Maître de conférences à Reims puis à Nancy, il est nommé à Caen en 1962, avant de devenir, en 1965, professeur titulaire de la chaire de pharmacie chimique. Directeur d'un laboratoire de recherche, il travaille notamment sur le développement de nouveaux médicaments en collaboration avec l'INSERM et des firmes pharmaceutiques. Doyen de la faculté de pharmacie depuis 1970, il a été président de l'université de 1978 à 1983. Membre du comité économique et social de Basse-Normandie, M. Robba est chevalier de la Légion d'honneur.]

● **Les postes d'universitaires sur minitel.** — Pour la première fois cette année la liste des postes d'enseignants du supérieur ouverts au recrutement ou à la mutation peut être consultée sur minitel (36-14 code ENSUP, rubrique Actualités : spécial publication emplois). Cette consultation télématique, mise en place par le ministère de la recherche et de l'enseignement supérieur, est beaucoup plus accessible que la traditionnelle publication des postes au *Journal officiel*. Les dossiers de candidature devront parvenir aux rectorats compétents le 21 avril 1988 au plus tard.



Société

JUSTICE

Après quatre mois

Les quatre dirigeants d'Action directe ont suspendu leur grève de la faim

En grève de la faim depuis le 1er décembre dernier, les quatre dirigeants d'Action directe ont décidé, vendredi soir 25 mars, de cesser leur mouvement qui visait à protester contre leurs conditions de détention.

Jean-Marc Rouillan, Georges Cipriani, Joëlle Aubron et Nathalie Ménigon ont *« accepté de reprendre des aliments progressivement à partir de vendredi soir à l'hôpital central des prisons de Fresnes, où ils se trouvent actuellement »*, a-t-on précisé à la chancellerie. Ils avaient entrepris leur mouvement pour réclamer le statut de prisonnier politique, la fin de leur isolement carcéral et leur regroupement en prison. Ils demandaient aussi *« la fermeture des quartiers d'isolement à sécurité renforcée »*.

Selon la chancellerie, l'arrêt de leur grève de la faim *« n'est lié à aucun promesse de quelque sorte que ce soit qui leur aurait été faite »*.

Dans un communiqué lu à l'AFP par un de leurs avocats, Me Marie-Christine Etelin, les quatre détenus d'Action directe, qui parlent seulement de *« suspension »* de leur grève de la faim, affirment que leur résolution *« n'a pas été entamée »*.

Dimanche, à Grenoble, un autre avocat des quatre dirigeants d'Action directe, Me Bernard Ripert, a indiqué que des *« conditions objectives nouvelles ont déterminé [ses] clients à suspendre provisoirement leur combat sous sa forme actuelle, mais ils n'abandonnent pas leurs revendications »*.

« Cette grève, a-t-il ajouté, *a permis de poser le problème de l'existence des prisonniers politiques en France et aussi celui de leur situation dans les prisons. Aujourd'hui, les quatre dirigeants d'Action directe ne sont plus les seuls, d'autres prisonniers politiques ou nationalistes formulent les mêmes exigences. »*

La grève des détenus d'Action directe et leur apparition en cour d'assises spéciale en février, dans un état physique marqué par une extrême maigreur, avait suscité une polémique entre partisans de la fermeté et tenants d'une attitude plus humanitaire.

Le mercredi 23 mars encore, un nouvel appel (signé notamment par Etienne Balibar, Félix Guattari, le professeur Milliez, Guy Hocquenghem et Gilles Deleuze) avait été lancé en faveur des grévistes de la faim, demandant que soit mis un terme *« aux violences inacceptables des méthodes employées* [à leur encontre] *par l'administration pénitentiaire »* (*le Monde* du 25 mars).

Pour sa part, le ministre de la justice, M. Albin Chalandon, avait indiqué à plusieurs reprises que le gouvernement ne *« céderait pas au chantage »*, mais assurerait la détention des dirigeants d'Action directe *« dans des conditions décentes, conformes aux règles de notre code de procédure pénale »*. *« Il ne faut pas s'y tromper*, avait déclaré le garde des sceaux le 18 février dernier, *ce qu'ils veulent, c'est continuer en prison la stratégie du terrorisme qu'ils pratiquaient à l'extérieur; ce qu'ils veulent, c'est faire reculer l'Etat. »*

M. François Mitterrand, soulignant que sa *« pitié »* allait *« d'abord aux victimes »* des terroristes emprisonnés et appelant à *« combattre sans merci le terrorisme »*, avait déclaré, le 20 février, dans une interview au *Dauphiné libéré*, qu'il convenait *« de veiller avec le plus grand scrupule au droit de la défense »*. *« Un accusé doit pouvoir se défendre*, avait-il dit, *la grandeur de la démocratie et sa pérennité tiennent au respect de ces valeurs. »*

● **Un Basque français remis en liberté.** — Un instituteur basque français, âgé de quarante-sept ans, M. Pierre Abraham, a été remis en liberté par M. Jean-Claude Vuillemin, juge d'instruction au tribunal de Paris. M. Abraham avait été inculpé et écroué le 7 janvier dernier d'association de malfaiteurs en relation avec une entreprise individuelle ou collective ayant pour but de troubler l'ordre public par l'intimidation ou la terreur.

Son inculpation lui avait été notifiée dans le cours de l'instruction sur la découverte à Saint-Pée-sur-Nivelle (Pyrénées-Atlantiques), le 19 décembre 1987, de 1 400 kilos d'amonal, explosif couramment utilisé par l'ETA.

L'affaire Jobic

Le Syndicat de la magistrature prend la défense du juge Hayat

Le Syndicat de la magistrature, dans une lettre datée du 16 mars, a demandé au garde des sceaux *« de bien vouloir* [lui] *faire connaître quelles mesures ont été prises pour mettre un terme aux attaques et menaces »*, dont M. Jean-Michel Hayat, juge d'instruction à Nanterre, *« fait l'objet et qui visent tout à la fois un magistrat et une juridiction »*.

Soulignant les *« difficultés rencontrées »* par le juge chargé du dossier du commissaire Yves Jobic inculpé de proxénétisme, le Syndicat de la magistrature ajoute que M. Hayat est *« régulièrement l'objet de campagnes de presse diffamatoires et injurieuses tendant à jeter le discrédit sur ses activités juridictionnelles »*. Parmi ces attaques, la dernière en date a donné lieu à une condamnation par la cour d'appel de Paris du *Figaro-Magazine*, qui a dû publier en première page de son numéro du 5 mars (comportant un article diffamatoire pour le juge) un communiqué d'excuses à M. Hayat (*le Monde* daté 6-7 mars).

Déplorant *« l'emploi de tels procédés qui empêchent la justice de suivre son cours, sans entrave ni pression »*, le syndicat demande en conséquence au ministre, *« conformément à ses fonctions et devoirs, d'assurer par tous moyens la protection morale et matérielle de leur collègue, si nécessaire en introduisant toutes actions en justice de nature à parvenir aux fins demandées »*.

ENVIRONNEMENT

L'Algérie menacée par le fléau acridien

L'Algérie est, actuellement, le pays le plus attaqué par les criquets pèlerins. La lutte contre ces redoutables insectes y est menée avec une vigueur et un déploiement de moyens remarquables : quarante et un avions équipés de systèmes de pulvérisation, trois hélicoptères de surveillance et de détection, cent trente véhicules, des centaines de pulvérisateurs.

Une partie de ce matériel a *été* mis à la disposition de l'Algérie par l'Arabie saoudite. Aident aussi la Tunisie, la Libye, l'Espagne (pays qui sont déjà ou pourraient être eux-mêmes attaqués, à plus ou moins court terme, par les criquets pèlerins), les Communautés européennes (qui ont débloqué d'urgence 250 000 dollars, soit environ 1,5 million de francs, la France, l'URSS, la FAO (Food and Agriculture Organization).

Pour le moment, les essaims sont encore dans les zones sahariennes de l'Algérie, où on essaye de les détruire les uns après les autres. Mais de nouveaux essaims arrivent sans cesse, et, déjà, l'un d'entre eux a survolé Ghardaïa, située « seulement » à 500 kilomètres au sud d'Alger.

Notre correspondante à Copenhague nous a signalé (*le Monde* daté 27-28 mars 1988) que le Danemark expédiait vers l'Afrique du Nord 800 tonnes de malathion, un insecticide de la famille des organo-phosphorés. Renseignements pris auprès d'Acridologie opérationnelle-Ecoforce internationale (anciennement Programme de recherches interdisciplinaires français sur les acridiens du *Sahel, PRIFAS*), le malathion n'est pas adapté à la lutte contre les criquets pèlerins. Certes, il est un des insecticides les moins toxiques pour les animaux à sang chaud. Mais il se décompose en une heure ou deux (parfois, en seulement une demi-heure) en produits inoffensifs. En outre, sa brève action est fatale à tous les insectes. Enfin, il doit être utilisé à fortes doses (1 litre de matière active par hectare).

Or l'Algérie a déjà traité 350 000 hectares et 500 000 autres hectares sont directements menacés par les criquets pèlerins. Sans compter les zones du Sud marocain et, dans une moindre mesure, celles du Sud tunisien, où les criquets sont déjà arrivés.

Y.R.

هكذا من الأصل

Sports

FOOTBALL : la Coupe d'Afrique des nations

Une façade cache-misère

Le Cameroun a remporté la Coupe d'Afrique des nations (CAN) en battant en finale, dimanche 27 mars à Casablanca, le Nigéria 1 à 0, grâce à un pénalty transformé par le défenseur évoluant à Laval, Emmanuel Kunde. Dans le match pour la troisième place, l'Algérie a battu le Maroc aux tirs au but (1 à 1 après prolongations).

CASABLANCA
de notre envoyé spécial

La passion a des limites. Si le public marocain est prêt à s'embraser pour le football, encore faut-il que son équipe soit sur le terrain. Autant dire que cette seizième édition de la Coupe d'Afrique a connu une fin prématurée, lorsqu'en demi-finale les « Lions de l'Atlas », victimes, selon la presse locale d'une « *boucherie camerounaise* », ont succombé « *aux agressions sauvages et à tous les actes barbares de l'anti-jeu, élevé au niveau d'une institution* ». Bref, dimanche, malgré les cinquante-cinq mille personnes qui garnissaient les tribunes, il n'y avait guère plus d'ambiance au stade Mohamed-V que la veille pour le match de classement entre le Maroc et l'Algérie, pâle mirage de la finale tant espérée par tout le Maghreb.

Dépit au nord, délire au sud du Sahara : la valeur de cette CAN se mesurera, une fois de plus, à l'aune de sentiments nationalistes de plus en plus exacerbés. Dans son programme, le nouveau président de la Confédération africaine de football (CAF), M. Issa Hayatou, un Camerounais de quarante-deux ans, a prévu de combattre « *les maux chroniques du football africain : la violence, la tricherie, la corruption, la superstition et le chauvinisme outrancier* ».

Cependant, en dépit du faible nombre de buts marqués en quinze jours de tournoi (vingt-trois), des nombreux matches nuls, du football rugueux et prudent de la plupart des équipes, M. Hayatou reste optimiste. « *Nous avons vu quelques matches dignes d'éloge*, dit-il. *Le football africain bouge dans la bonne direction.* » Ce qui l'autorise à revendiquer plus que jamais une troisième place pour le continent africain en Coupe du monde et une révision des statuts de la Fédération internationale (FIFA) afin de « *réduire l'hégémonie de l'Europe et de l'Amérique du Sud* ».

« Le meilleur des médiocres »

Sur la ligne de but, Joseph-Antoine Bel, le gardien du Cameroun et de l'Olympique de Marseille, n'a pas vu la même compétition. « *Pour demander une meilleure représentation auprès de la FIFA, il faudrait montrer un autre football que celui-là* », dit-il. Au soir de cette finale qu'il venait de remporter, rien ne contredisait à ses yeux le pronostic qu'il formulait quelques jours plus tôt : « *Ici, le vainqueur sera le meilleur des médiocres. Il n'aura rien prouvé.* »

Un trophée de plus dans une vitrine. Mais, au Nigéria comme au Cameroun ou ailleurs en Afrique, qu'y a-t-il derrière ce football qui triomphe en singeant le style européen, à grands renforts de joueurs professionnels appelés à la rescousse et d'entraîneurs étrangers ? « *Rien*, répond Bell. *Ces entraîneurs, à qui on ne demande que des résultats, trichent avec la formation.* » Le cas de Manfred Hoemer, l'entraîneur ouest-allemand du Nigéria, est typique. Il a été recruté, « *entre 5 000 dollars et 10 000 dollars mensuels, que six semaines avant le début de la CAN. Dans ce pays où le championnat national traverse une crise et où l'immense réservoir des jeunes est sous-exploité, tout l'honneur de la bonne performance des Aigles verts au Maroc sera pour lui* ».

« *Ce sont des entraîneurs-alibis* », affirme, en connaisseur, Peter Schnittger. Depuis vingt ans en Afrique, cet Allemand de quarante-sept ans a entraîné les équipes de Côte-d'Ivoire, du Cameroun, d'Ethiopie et, après une escapade en Thaïlande, de Madagascar. Au Maroc depuis 1986, il laisse bien volontiers au Brésilien José Faria les joies et les peines de l'équipe nationale pour se consacrer à « *un programme de développement en profondeur du football marocain* ». Outre la formation des cadres techniques de la fédération, il a entrepris celle de deux cents instructeurs de sport du ministère de la jeunesse et des sports, répartis dans les cinquante provinces du royaume où, à leur tour, ils contribuent à diffuser auprès de la jeunesse le programme qu'il a mis au point.

« *Mon approche*, dit-il, *est le fruit de mon expérience sur le terrain. Il ne faut plus tomber dans le piège d'imposer une méthode extérieure mais respecter la dignité et la personnalité de l'enfant africain, définir un cadre dans lequel il puisse s'exprimer librement, susciter chez lui une révolution intellectuelle.* »

Vaste système de détection

Son projet ne s'appuie pas seulement sur les vingt mille licenciés de la Fédération marocaine mais, surtout, sur le football de quartier, ce championnat parallèle disputé spontanément par quelque cent cinquante mille jeunes.

Une telle opération coûte environ 800 000 F par an au gouvernement allemand. En effet, l'action de Peter Schnittger entre dans le cadre des nombreuses missions d'assistance sportive que la RFA développe depuis un quart de siècle en Afrique. Or si ce n'est pas une question de moyens, pourquoi les autres pays africains ne s'engouffrent-ils pas dans la même voie ?

« *Non seulement nous sommes en retard, mais nous allons à toute vitesse dans la mauvaise direction* », déplore Joseph-Antoine Bell, pour qui parler de professionnalisme en Afrique, « *c'est vouloir construire un immeuble sans fondations, en commençant par le dernière étage* ». Il a vu les infrastructures du Maroc, après avoir connu celles d'Egypte, lorsqu'il joua au Caire. « *Si le Cameroun avait les mêmes, personne ne pourrait le rattraper* », dit-il, en envoyant, d'un long dégagement, rouler la conversation sur le terrain politique. « *La différence entre le Maghreb et le sud du Sahara s'est faite au moment de la décolonisation. Au nord, les Français et les Anglais ont été remplacés par des gens qualifiés. Pas chez nous. Nous n'avons pas de héros ou alors des héros corrompus, qui se sont comportés en pillards. La course à la fortune personnelle, si possible par des moyens malhonnêtes, est le sport national. Comment demander plus d'argent pour le football quand nous savons que celui destiné aux progrès de la santé et de l'éducation a été volé ?* »

Joseph-Antoine Bell refuse de dissocier le football des autres problèmes de l'Afrique. « *Il n'y a pas que les footballeurs qui doivent s'exiler, mais aussi les médecins, les avocats, les poètes* ». Il y avait longtemps que Bell ne jouait plus dans la sélection de ce pays : « *Le niveau ne m'intéressait pas et je craignais de cautionner une certaine politique*, explique-t-il. *Si j'ai accepté de revenir, c'est pour pouvoir critiquer de l'intérieur, dire la vérité sans passer pour un ennemi abrité dans son confort de professionnel. En Afrique, il faut changer les mentalités. C'est pour cela que je parle* ».

JEAN-JACQUES BOZONNET.

TENNIS : le tournoi de Key-Biscayne

Le jeu des ambitions

Le Suédois Mats Wilander a remporté, dimanche 27 mars, le tournoi de Key-Biscayne, doté de 2 100 000 dollars en battant le vétéran américain Jimmy Connors (6-4, 4-6, 6-4, 6-4) après trois heures trente-huit minutes de jeu. Comme en 1987, l'Allemande de l'Ouest Steffi Graf s'est imposée dans la finale féminine face à l'Américaine Chris Evert (6-4, 6-4).

KEY-BISCAYNE
correspondance

Les paris allaient bon train à Key-Biscayne avant la finale. D'aucuns voyaient Connors promis à un abandon au bout de deux sets, muscles tétanisés, chevilles endolories, après sa chute en demi-finale contre le Tchécoslovaque Mecir.

Même s'il avait terminé 1987 au quatrième rang mondial, premier d'un tennis américain à la recherche de son deuxième souffle, il ne comptait l'année dernière qu'une seule victoire sur un joueur classé parmi les dix premiers mondiaux. Contre McEnroe au crépuscule de sa carrière.

Pourtant, ce fut un match vrai et plein que livra Connors en finale d,une rencontre où il ne fut jamais ni distancé ni, *a fortiori*, humilié.

Comme en demi-finale, où il avait été mis à l'amende, Connors a joué le jeu de la grosse colère une ou deux fois, dimanche, mais il s'est vite calmé. Il y avait mieux à faire, et Connors l'a fait, bien *même*, envoyant, comme au bon vieux temps, ses superbes coups rasants en diagonale pour brûler les lignes.

Il n'en était pas peu fier. Il trouvait même, hommage exceptionnel, un accent de sincérité pour parler de son adversaire : « *Si Mats joue aussi bien qu'aujourd'hui toute l'année, s'il le veut vraiment, il méritera bien la première place mondiale.* » Wilander lui-même se déclare prêt à assumer ce rang. Quant au grand chelem, « *je ne serai pas déçu de le rater mais je peux toujours essayer* », dit-il. Derrière les propos anodins du Suédois, on sent bien une ambition qui s'éveille.

Jamais en revanche le moindre doute n'a plané depuis plusieurs années déjà sur l'ambition de l'Allemande Steffi Graf. Sa victoire ici, pour être attendue, n'en fut pas moins riche d'enseignements.

Enrhumée, nerveuse, elle paraissait en petite forme. « *Elle était incroyablement mauvaise à l'entraînement avant la finale* », disait son entraîneur tchèque Pavel Slozil. « *Puis, brusquement, lors du premier jeu, elle a retrouvé son rythme. Même quand elle ne se sentait pas en pleine possession de ses moyens, elle n'a jamais cédé à la panique tout au long du tournoi. Elle a beaucoup mûri, et vite* ». Son tennis s'en ressent. L'Allemande assouplit son jeu. La force brutale « vertu » de ses premiers triomphes, se nuance. Le terrifiant coup droit opère désormais à plusieurs vitesses. Finie la puissance monocorde. Un match de tennis se gagne aux points et non pas par K.-O.

« *Les joueuses et leurs conseillers se sont beaucoup penchés sur mon jeu. Les victoires-éclairs seront forcément plus rares à l'avenir* », dit Steffi Graf. Aux tactiques adverses plus élaborées, elle répond par un enrichissement technique de son jeu. Le revers lifté fait son apparition. Soit en cours d'échange comme coup d'attente, soit en passing croisé ou le long de la ligne, où il deviendra un élément essentiel de dissuasion contre une attaquante comme Navratilova. Elle dévoila également, grande première, un lob lifté en coup droit.

Si Graf, avec son appétit, son jeu évolutif et ses coups flambants neufs ressent une frustration certaine, c'est qu'elle n'avait pu, sur le champ, rétablir sa suprématie sur Sabatini (« *J'avais envie de la battre dès le lendemain, je ne voulais pas attendre* ».) ni surtout croiser le fer avec Martina Navratilova.

Mais la première et la deuxième joueuse du monde ne se rencontreront pas avant le mois de juin à Roland-Garros.

MARC BALLADE.

PATINAGE ARTISTIQUE : Championnats du monde

Le final de Katarina



AP

L'Allemande de l'Est Katarina Witt a fait ses adieux à la compétition, samedi 26 mars, en remportant les Championnats du monde de patinage artistique disputés à Budapest. Comme en 1984, « la diva » coiffe les trois couronnes qui récompensent les premières places aux Jeux olympiques, aux Championnats d'Europe et du monde. La jeune fille, âgée de vingt-deux ans, a versé une petite larme après son exhibition en Carmen. « *C'est la dernière fois de ma vie que je suis sur la glace* », se disait-elle, ce qui l'a sans doute un peu paralysée.

TENNIS DE TABLE : championnats d'Europe

Le dissolvant des « kamikazes »

A six mois des Jeux de Séoul où, pour la première fois, le tennis de table sera discipline olympique, le Palais omnisports de Bercy a accueilli, pendant une semaine, les seizièmes championnats d'Europe. Quarante mille spectateurs ont assisté à cette revue d'effectifs marquée par la domination des Soviétiques chez les dames, et des Suédois chez les hommes.

« *Heureusement il y a encore Appelgren. De tous les pongistes du circuit européen, le nouveau champion d'Europe est considéré par le public comme le plus spectaculaire, le plus beau à voir évoluer, le plus « compréhensible »*, construisant patiemment ses points à 2 mètres de la table, détruisant ses adversaires à grands coups de « top spin », investissant la totalité de l'aire de jeu, parfois acculé contre les barrières de séparation, mais capable de renverser des situations désespérées.

Le jeu d'Appelgren, c'est une histoire bien construite mais c'est aussi l'histoire d'un miraculé. Même pas sélectionné dans le tournoi par équipes tant la concurrence est sévère au sein des Suédois, ce gaucher de vingt-sept ans fait déjà figure d'ancien avec un style de jeu dans la lignée d'un Jacques Secrétin, mais à contre-courant de la nouvelle génération, ceux qu'on peut appeler les « *nouveaux kamikazes* » du tennis de table.

Entre les deux écoles, un gouffre. Tout commence par une « *histoire de colle* ». « *C'était en 1980* », se souvient Patick Birocheau, numéro deux français. *Le Hongois Klampar est arrivé dans un tournoi avec une raquette bizarre, qui sonnait creux. Tout le monde pensait qu'elle était fêlée ! En fait, il avait collé ses caoutchoucs avec un enduit dont le dissolvant accélère la balle de 30 %. C'est énorme* ».

Le rite de la colle

Aujourd'hui, coller est devenu un rite. Tous les joueurs le font avant chaque rencontre. On colle en fonction de son jeu, du produit, de la température de la salle. L'effet du dissolvant étant bref, le joueur doit savoir s'il faut le faire un quart d'heure ou une heure avant la rencontre, certains allant même jusqu'à recoller leurs plaques entre chaque set !

Au-delà de l'anecdote une nouvelle génération de pongistes est née il y a trois ans. Elle a adapté son jeu aux nouvelles possibilités offertes par le dissolvant. Les précurseurs sont le Suédois Erik Lindh et l'espoir français Jean-Philippe Gatien.

« *C'est fou ce que les joueurs sont capables de faire avec les nouveaux matériaux, mais c'est rarement plaisant à regarder.* » L'international français Christian Martin, un des meilleurs défenseurs européens, est effaré par les nouveaux coups réalisés. Finis les longs échanges spectaculaires. Place aux « *éclairs* », aux « *coups de colle* » qui claquent, comme on dit dans le milieu, avec une balle qui avoisine les 200 km/heure.

Premier principe : ne jamais reculer. Rester le plus près de la table pour frapper la balle dans sa phase ascendante, et non plus au sommet du rebond, dans le but de prendre l'adversaire de vitesse. Second principe : prendre les risques maximums, ne plus jouer des coups d'attente et rechercher le point gagnant dans n'importe quelle position à l'aide du poignet et de l'avant-bras.

« *Il faut précipiter l'événement*, explique Michel Gadal, l'entraîneur de l'équipe de France, *et dès le service où on voit de plus en plus d'aces. J'aime beaucoup Lindh : il lance des paris perpétuels sur le jeu ; il prend des risques énormes* ». C'est aussi le cas du Yougoslave Primorac : à la dérive, une jambe en l'air, il réussit un point gagnant au ras du filet, sur la ligne blanche à l'aide du poignet.

Bref, ça passe ou ça casse. « *Au début*, explique Patrick Birocheau, *on se disait que ces jeunes étaient des kamikazes qui « bourraient » dans tous les angles mais qui faisaient beaucoup de fautes. Aujourd'hui, ce n'est plus vrai, c'est devenu leur système de jeu et, en plus, ils ont une telle confiance.* »

Mais il n'est pas sûr que le public trouve son compte dans l'évolution du jeu. Les échanges sont devenus brefs, « *ça va trop vite* ». Autre problème : les coups les plus difficiles à réaliser ne sont pas les plus spectaculaires. Les effets de balles sont devenus de plus en plus sophistiqués. « *Aux derniers championnats du monde*, explique Michel Gadal, *le Suédois Waldner, dans une série de revers très rapides, a renvoyé cinq balles avec effets différents. Je n'avais jamais vu ça !* »

Pour ralentir le jeu à défaut de le simplifier, la Fédération internationale envisage d'en modifier les règles. La modification la plus sérieuse serait de rehausser le filet de deux centimètres. Appelgren, pour sa part, semble loin de tous ces problèmes. Avec son jeu « *à l'ancienne* », il a fait exploser ses adversaires tout comme le public de Bercy, notamment dans sa demi-finale en cinq manches contre son compatriote Waldner. Champion d'Europe, il ne pourra pourtant pas défendre ses chances à Séoul, barré par trois autres Suédois.

MICHEL GUERRIN.

Résultats

Athlétisme

CHAMPIONNATS DU MONDE DE CROSS-COUNTRY A AUCKLAND (Nouvelle-Zélande)

Les championnats du monde de cross-country disputés le 26 mars à Auckland ont été dominés chez les hommes juniors et seniors par les coureurs des hauts plateaux africains. Le Kenyan John Ngugi a réussi la performance exceptionnelle de s'imposer pour la troisième fois. Chez les dames, la Norvégienne Ingrid Kristiansen a inscrit à son palmarès l'un des rares titres qui y manquait. Championne 1987, la Lyonnaise Annette Sergent s'est classée troisième. Par équipes, coureurs et coureuses français ont également terminé troisièmes.

Cyclisme

CRITERIUM INTERNATIONAL

Favori du critérium international disputé du 25 mars au 27 mars dans les Alpes-Maritimes – en l'absence des Irlandais Kelly et Roche – Laurent Fignon a été battu par le Néerlandais Breukink qui, dans la dernière spéciale de 8 kilomètres contre la montre, a repris 14 secondes au Français en roulant à près de 50 kilomètres-heure de moyenne. Agé de vingt-quatre ans, Breukink avait gagné à Pau la première étape pyrénéenne du Tour de France.

Football

CHAMPIONNAT DE FRANCE
Première division
(Vingt-neuvième journée)

Saint-Etienne b. *Toulouse	3-2
*Montpellier b. Brest	6-0
*Paris-Saint-Germain et Laval	0-0
*Le Havre b. Nantes	1-0
*Niort b. Lille	1-0
Nice b. *Lens	1-0
*Monaco et Toulon	0-0
*Marseille b. Metz	1-0
*Cannes b. Bordeaux	1-0
*Auxerre b. Matra Racing	3-0

Classement

1. Monaco, 40 points ; 2. Bordeaux, 36 ; 3. Matra Racing, 35 ; 4. Saint-Etienne, 34 ; 5. Marseille, 33 ; 6. Auxerre, 32 ; 7. Montpellier et Cannes, 31 ; 9. Metz, 30 ; 10. Toulon et Laval, 29 ; 12. Nantes et Niort, 27 ; 14. Lille, Nice et Toulouse, 26 ; 17. Lens, 25 ; 18. Paris-Saint-Germain, 23 ; 19. Brest, 22 ; 20. Le Havre, 18.

Deuxième division
(Vingt-septième journée)

GROUPE A

Sochaux b. *Dijon	2-0
*Montceau et Orléans	1-1
Cuiseaux-Louhans b. *Lyon	4-1
*Grenoble b. Nîmes	3-1
*Alès b. Châtellerault	2-1
*Bastia b. Martigues	1-0
*Le Puy b. Gueugnon	2-1
*Tours b. Sète	3-1
*Istres b. Ajaccio	4-0

Classement. – 1. Sochaux, 49 pts ; 2. Montceau, 36 pts ; 3. Lyon, 34 pts ; 4. Nîmes, Alès, 31 pts.

GROUPE B

*Nancy b. Strasbourg	1-0
*Caen b. Valenciennes	3-1
*Abbeville b. Rouen	1-0
*Mulhouse et Lorient	remis
*Dunkerque et Saint-Dizier	0-0
*Rennes et Reims	1-1
*Angers et La Roche	0-0
*Quimper b. Guingamp	7-0
*Beauvais b. Entente MF 77	1-0

Classement. – 1. Strasbourg, 41 pts ; 2. Caen, 38 pts ; 3. Rouen, Mulhouse, 32 pts ; 5. Nancy, 31 pts.

Motocyclisme

GRAND PRIX DU JAPON A SUZUKA

A la surprise générale, le Texan Kevin Schwantz a remporté le 27 mars le Grand Prix du Japon à Suzuka qui ouvrait le championnat du monde 1988. Agé de vingt-trois ans, l'Américain a signé sa première victoire en Grand Prix et a apporté à Suzuki son premier succès en 500 centimètres cubes depuis 1982. Christian Sarron (Yamaha) a terminé huitième. En 250 centimètres cubes, L'Allemand de l'Ouest Anton Mang (Honda), champion en titre, s'est logiquement imposé.

Rugby

CHAMPIONNAT DE FRANCE

La treizième journée du championnat de France de première division (groupe A) a été marquée par la première défaite, en trente-neuf matches depuis le 6 octobre 1986, de Toulon : les champions de France 1987 se sont inclinés à Agen face aux coéquipiers de Daniel Dubroca (10-6). De son côté, l'AS Béziers, battue à Pau (6-4), se voit définitivement éliminée des phases finales pour la première fois depuis 1948.

POULE 1

*Grenoble b. Lourdes	10-0
*Tarbes b. St-Jean-de-Luz	31-19
*Agen b. Toulon	10-6
*Pau b. Béziers	6-4

POULE 2

*Dax b. Graulhet	15-12
Bègles-Bord. b. *Valence	22-6
*Aurillac b. Tulle	17-15
*Perpignan b. Auch	60-0

POULE 3

*Montferrand b. Bourgoin-J.	22-3
*Racing CF b. Bayonne	13-3
*Montchanin b. Romans	18-13
*Biarritz b. Toulouse	18-12

POULE 4

*Narbonne b. Marmande	50-9

Ski alpin

COUPE DU MONDE A SAALBACH (AUTRICHE)

Battu, le 27 mars à Saalbach, par l'Italien Alberto Tomba dans le slalom parallèle qui met un point final à la Coupe du monde de ski alpin, le Suisse Pirmin Zurbriggen a néanmoins remporté pour la deuxième année consécutive le trophée de cristal. Frank Piccard a terminé septième du classement général, meilleure place d'un Français depuis 1973. Chez les dames, la Suissesse Michela Figini s'est imposée.





MUSIQUES

Caetano Veloso au Zénith

L'illusion de la joie brésilienne

L'ancien créateur du mouvement tropicaliste ne croit plus au pouvoir d'une chanson. Mais continue à imaginer de belles sambas et de superbes frevos.

Exceptés les jeunes groupes radicaux de rock de la métropole industrielle de Sao-Paulo, les musiciens brésiliens s'appuient sur un héritage traditionnel riche et précaire et, tout en se laissant porter par l'empirisme, créent constamment de nouvelles harmonies de sons et de rythmes. Leur sensibilité est encore vive et leur fidélité profonde à des racines que l'on retrouve toujours à l'état brut dans les manifestations religieuses du candomblé et sur les places du marché à Salvador et à Recife.

Originaire d'une petite ville de Bahia qui porte le joli nom de Saint-Amaro-de-la-Purification, Caetano Veloso dit avoir des *« relations esthétiques »* avec les sons et les rites de dizaines et de dizaines de candomblés dissemblables les uns des autres.

Assuré de ses bases musicales, l'ancien fondateur du mouvement « tropicaliste » qui rassembla autrefois Gilberto Gil, Toquato Neto, Gal Costa et beaucoup d'autres a ainsi utilisé le rock sans briser la limpidité et le raffinement d'une musique brésilienne chantée superbement, avec une force tranquille et cette manière étonnante d'offrir chaque chanson avec la fraternité la plus humble.



MARIO LUIZ THOMPSON

« Il n'y a pas l'ombre d'un espoir au Brésil, seulement l'illusion de la joie. »

A la formidable vitalité et à l'exubérance de Gilberto Gil, Caetano Veloso oppose un rapport subtil entre les mots, un humour et une ironie qui, au début des années 70, lui a joué un mauvais tour : après avoir été jeté en prison par les militaires au pouvoir, il vécut en exil deux ans et demi à Londres.

« Vivre au Brésil aujourd'hui, dit Caetano Veloso, *peut paraître difficile, confus. La misère est infinie. Elle n'est peut-être pas plus grande qu'il y a quinze ans. Mais toutes les contradictions de la société sont à présent apparentes. Et il n'y a pas l'ombre d'un espoir. Seulement l'illusion de la joie. Sans pour nous, chanteurs, le mirage de la chanson de protestation que nous avions dans les années 60 et qui nous faisait croire que nous pouvions modifier le cours des choses. Si la musique est magique, porte un élan vital, elle peut donner des forces. Rien de plus. »*

Caetano Veloso présente au Zénith le spectacle d'une heure et demie qu'il vient de produire au Brésil, de Recife à Porto Alegre. Accompagné par quatre musiciens (guitare, basse, batterie, percussions), il propose chroniques et chansons de carnaval, mais surtout un son plus précis, plus clair, une musique qui évolue à partir de la synthèse faite à Rio et à Salvador avec les rythmes caraïbes et africains. Ainsi chante-t-il *Depois que o ilê Passar*, une samba nouvelle manière, mêlée de reggae, inventée par un groupe noir et interprétée seulement à la voix et aux percussions.

CLAUDE FLÉOUTER.

★ Zénith, le 29 mars, 20 h 30. En première partie : Georges Moustaki, les Etoiles, et Dédé Saint-Prix.

« Enumérations » : une création d'Aperghis à Lyon

Le papier composé

La musique se robotise, les salles s'informatisent. Mais il aura suffi à Georges Aperghis de quelques instruments homologués, d'un peu de matériau de récupération et de beaucoup de papier – kraft ou bible – pour composer un petit chef-d'œuvre de théâtre musical que tous les tréteaux de Navarre peuvent (et devraient) accueillir pour peu qu'ils soient convenablement éclairés.

Dans un premier temps, c'est vrai, le noir est complet. Quelque chose que l'on ne voit pas – cuir ? peau ? métal léger ? – semble agité par un vent violent. Mais l'agitation décroît, se tait, renaît, trahit une intervention, une volonté : ce bruit, cette nuit, sont habités. Une loupiote, d'ailleurs, clignote et s'éteint. A l'origine était le rien. Et quelqu'un vint qui, d'un souffle, mit tout en mouvement.

Enumérations aurait pu être titré *la Création du monde* si Darius Milhaud n'y avait déjà pensé. Mais *Enumérations*, féminin pluriel, a l'avantage de faire penser aux *Bunte Blätter* de Robert Schumann, à ces « feuilles multicolores » (feuilles de l'arbre, feuilles de papier) par lesquelles Schumann, en deux mots, revendiquait sa façon de penser disparate et éclatée. Avec *Enumérations*, Aperghis, le plus schumanien des musiciens français (d'origine grecque), signale qu'il procède aussi et volontairement par accumulation, qu'il énonce sans développer. Ce qui ne l'empêche pas de recourir à des thèmes et de les varier.

Marabout, bout de ficelle... Ces thèmes sont, comme dans les comptines enfantines, déclinés par assonances et parentés. Mot, écriture, déchirure. Papier effeuillé, froissé, transpercé. Voix, langage, alphabet, dictionnaire, litanies, prière. Voix : corps morcelé. Communication établie et coupée. Comme dans *Conversations*, comme dans *Tour de Babel*. Aperghis ne cesse de se demander pourquoi tant de gens parlent, pourquoi tant de gens sont incapables de se parler.

La solitude à un ou à deux, c'est aussi un thème musical : on ne trouve dans *Enumérations* que solos et musique de chambre. Il y a de la musique « pure » (pour *clarinette*), beaucoup de voix, dans tous leurs états ; et beaucoup d'objets – détournés. Les instruments ici utilisés sont en particulier l'annuaire que l'on feuillette, la plaque de cire sur laquelle tape avec un stylet, la balle de ping-pong qui descend l'escalier d'une maquette (réduction de la tour de Babel) ? la plaque en aggloméré, les chaises de café et – trouvaille s'il en est – cette maison de papier plantée en plein milieu de la scène que les acteurs-musiciens ne cessent de lacérer, transpercer, qui vibre dès qu'on l'approche, vrombit dès qu'on la caresse. Et c'est une vraie maison aussi, ouverte de portes et de fenêtres, meublée d'une télévision dans laquelle des visages viennent se découper, lieu d'actions quotidiennes et violentes en aparté, maison de sons tout habitée par l'imagination, « objet trouvé » surréaliste alloué – murs et plafond – à la composition.

ANNE REY.

★ *Enumérations*, auquel a travaillé Jean-Pierre Drouet, doit beaucoup aux formidables musiciens-acteurs que sont François Bedel, Emmanuelle Souc, François Rivalland, Richard Dubelski, Marie-Christine Orry et la clarinettiste Carol Robinson. Il est coproduit par l'ATEM, Musica et le GRAME de Lyon.

Le 31, toujours dans le cadre d'un festival Musiques en scène, concert de l'ensemble Accroche-Note avec une création de Gérard Condé.

Un Massenet rare à Nancy

« Thaïs » fait peau neuve

L'opéra de Massenet sera présenté en mai à la salle Favart dans une coproduction du Grand Théâtre de Nancy qui s'en est réservé la primeure. Une réussite.

Les occasions de voir représenter *Thaïs* étaient devenues de plus en plus rares depuis une trentaine d'années, et quelques exécutions ici où là accentuaient les défauts de l'œuvre plus qu'elles ne contribuaient à mettre ses qualités en valeur. Que s'est-il passé pour que, en l'espace d'un mois, *Thaïs* soit à l'affiche à Toulon, Nîmes, Besançon, Nancy et Toulouse, au grand étonnement de l'éditeur, qui avait mis au pilon la majeure partie d'un stock de partitions jugées hâtivement obsolètes ?

Peut-être l'entrée au répertoire de la salle Favart, quelques mois avant sa mise en sommeil (1), d'une partition conçue à l'origine pour cette scène – et qui dut à un caprice de diva d'être créée au palais Garnier en 1894 – est-il à l'origine de ce regain d'intérêt. D'ailleurs, la *Thaïs* du Grand Théâtre de Nancy, qu'on verra dès cette semaine à Toulouse (2), a fait l'objet d'une coproduction avec l'Opéra de Paris : les décors et les costumes ont été réalisés en Lorraine, la mise en scène et les éclairages seront communs ainsi que, partiellement, la distribution.

Il est vraisemblable qu'à son arrivée à Paris la mise en scène de Nicolas Joël, assez ingénieuse et fidèle aux indications du livret, aura été un peu resserrée. Car il y a encore bien des gestes conventionnels à éliminer et des baisses d'intensité dans les rapports entre les personnages qui pourraient être redressées. Toujours soucieux d'efficacité dramatique, Massenet était très attentif à la mise en scène ; sa musique s'y prête si l'on sait saisir tout ce qu'elle propose sans se laisser distraire par les clichés dont elle n'est pas toujours exempte.

Derrière l'aspect aimable de cette musique, il y a en effet une rigueur de construction peu commune, une absence de gratuité, une économie qui confine à l'avarice si on l'écoute les yeux fermés, et qui trouve seulement sa justification dans une réalisation scénique aussi conséquente. Une entrée trop précoce, un geste vague, un temps mort, un jeu de scène superflu font surgir des longueurs que la musique accuse au lieu de les sauver.

Les décors d'Hubert Monloup, subtilement éclairés par Allain Vincent, sont très réussis. Les contraintes inhérentes à une production destinée à tourner ne se sentent absolument pas, et l'on peut se croire successivement chez les cénobites du désert, dans la bibliothèque d'un philosophe d'Alexandrie, dans le palais de Thaïs, dans des ruines près d'une oasis et dans l'austère couvent d'Albine... L'illusion est parfaite, mais sans vain souci d'exactitude historique ; c'est un vrai plaisir pour l'œil en complète harmonie avec la musique.

Deux rôles dominent naturellement la distribution, ceux d'Athanaël (Wolfgang Schöne), presque toujours en scène, à la voix terrible, sans dureté pourtant, et de Thaïs (Karen Huffstodt), qui exige tout à la fois un registre aussi étendu qu'homogène, du charme et de la puissance, ce qui est le cas. Le ténor est un peu sacrifié dans cet ouvrage, et si Tibère Raffali pâlit un peu, c'est que ses partenaires sont exceptionnels.

Le reste de la distribution n'est pas à la même hauteur : Palémon et Albine n'ont guère à chanter, mais la fragilité vocale de Fernand Dumont et de Marie-France Gascard ne convient guère aux personnages qu'ils incarnent. Eleonor Oldham et Julie-Louise Stancer sont, en revanche, d'exquises et mélodieuses esclaves. Les chœurs sont bons mais la prononciation laisse trop à désirer.

L'Orchestre symphonique de Nancy a accompli un travail remarquable sous la direction de Jérôme Kaltenbach. Il est rare d'entendre une partition de Massenet jouée, dans l'ensemble, avec autant de soin. Cela ne contribuait pas peu à l'impression d'assister à une représentation de *Thaïs* enfin délivrée de la routine des théâtres, rendue à sa jeunesse, à son charme.

GÉRARD CONDÉ.

(1) Salle Favart, du 16 mai au 14 juin.

(2) Théâtre du Capitole, les 1er, 3, 5, 8 et 10 avril.

COULISSES

Découverte d'une ébauche présumée d'une dixième symphonie de Beethoven...

Les ébauches du premier mouvement de la dixième symphonie que Beethoven aurait écrite un an avant de mourir à la demande de la société philharmonique de Londres ont été retrouvées à Berlin-Ouest par un professeur de musique écossais. M. Barry Cooper, enseignant à l'université d'Aberdeen, a reconstitué à partir de ces documents l'intégralité du premier mouvement, d'une durée de quinze minutes environ, dont la première exécution mondiale aura lieu à la fin de 1988, à Londres.

... Et d'un fragment d'une symphonie de Wagner

C'est à vingt et un ans que Richard Wagner mit sur le chantier une symphonie en mi majeur, qui fait suite à sa première en do majeur et dont le manuscrit, apparu chez un antiquaire de Berlin quatre ans après la mort du compositeur, n'avait pas été retrouvé. Un fragment de cette œuvre de jeunesse a été découvert à Munich par M. Robert Menster, directeur de la bibliothèque musicale du Land de Bavière, lors de l'examen d'une collection privée. Il s'agit du premier mouvement et de 29 mesures du second, dont l'Orchestre national de Bavière donnera la première exécution en octobre prochain, sous la direction de Wolfgang Sawallisch.

Annulation de « Nabucco » à Jérusalem

Nabucco, de Verdi, dont l'exécution devait être le clou des cérémonies du quarantième anniversaire d'Israël, n'ira pas à Jérusalem. La production, que devait diriger le chef français Michel Plasson dans l'amphithéâtre Merrill-Hassenfeld, au pied du mur de la vieille ville, a dû être annulée par suite de la réticence de certains interprètes, pour des raisons de sécurité et, surtout, de la défection de l'orchestre : le Royal philharmonic de Londres. La société suisse productrice, Opera On Original Site, a engagé des poursuites judiciaires contre la formation londonienne pour rupture de contrat. Elle annonce une production de *Turandot*, de Puccini, en 1990 en Chine et d'une *Carmen* espagnole en 1992.

Cacoyannis et Llorca à Aix-en-Provence

Trois nouvelles productions d'opéras marqueront le prochain Festival d'Aix-en-Provence qui a lieu du 10 au 31 juillet. Une *Clémence de Titus* mise en scène par Michaël Cacoyannis et un *Cosi* monté par Denis Llorca, l'un et l'autre nouveaux venus au Festival aixois. L'English Chamber Orchestra sera dirigé dans cette dernière production par Jeffrey Tate, et le rôle d'Alfonso chanté par José Van Dam. Armin Jordan dirigera *la Clémence*, au pupitre de l'Ensemble orchestral de Paris. La soprano June Anderson tiendra d'autre part le rôle-titre d'*Armide*, de *Rossini, mise en scène Jean-Claude* Fall, direction Gianfranco Masini.

Ces trois spectacles, sponsorisés respectivement par Air France, la Lyonnaise de Banque et la Seita.

★ Réservation : par correspondance (palais de l'Ancien Archevêché, 13100 Aix-en-Provence) et par téléphone à partir du 18 avril : 42-23-11-20.

Nouvelle revue mahlérienne

Fondée en mai 1986, la Bibliothèque musicale Gustav-Mahler de Paris connaît une activité fébrile : de nombreux visiteurs, musicologues, artistes, étudiants, travaillent dans ses archives sur les sujets les plus divers ; de nouveaux legs de musiciens français et étrangers enrichissent ses collections ; et, pour honorer son « patron », la BMGM vient de publier le premier numéro d'une *Revue Mahler Review* semestrielle, très élégante et entièrement bilingue (français-anglais), comme l'indique son titre.

J. L.

★ Revue Mahler, n° 1, deuxième semestre 1987, 128 pages, 60 F (BMGM, 11 *bis*, rue de Vézelay, 75008 Paris. Tél. : 45-63-34-52).

CALENDRIER

Pâques à Paris. – Le septième Festival des instruments anciens prend fin avec une semaine de manifestations pascales qu'ouvre, comme il se doit une *Passion*, celle de saint Matthieu, de Bach, interprétée essentiellement par des Néerlandais (Basilique Sainte-Clotilde, 20 heures). Suivront, à l'église des Billettes, Couperin avec *les Leçons de ténèbres* (mardi 29) ; divers motets et cantates par l'Ensemble Caix d'Hiverlois (mercredi 30) ; *les Sept Dernières Paroles du Christ*, dans la version pour quatuor (Quatuor Leopold) et pour pianoforte (Yannick le Gaillard) ; enfin, *les Motets* de Bach par la Psallette de Lorraine (vendredi 1er avril).

★ Renseignements : librairie La Procure, tél. : 45-48-63-30.

A Aix-les-Bains. – Naguère très creuse, la période de Pâques est de plus en plus riche en festivals de musique sacrée. A Aix-les-Bains, l'Académie baroque consacre son deuxième Festival (jusqu'au 3 avril) *à la musique anglaise* des dix-septième et dix-huitième siècles, avec les Taverner Players, Paul Esswood, les Ensembles Chiaroscuro de Nigel Rogers et Mosaïque de Christophe Coin, les Musiciens du Louvre, dans *le Triomphe du temps et de la déception* de Haendel, le Chœur Saint-Georges de Paris, Michel Corboz et son Ensemble de Lausanne dans *le Messie*.

★ Renseignements : 27, rue du Casino, 73100 Aix-les-Bains, tél. : 79-88-99-10.

A Arles. – En Arles, à Saint-Martin-du-Méjan, on retrouvera (du 30 mars au 3 avril), la Schola Cantorum Basiliensis et René Jacobs, les Arts florissants et William Christie, Musica Polyphonica et Louis Devos, l'Ensemble Esbjerg, toujours dans des œuvres du dix-septième et dix-huitième siècle, telles *la Mort de Jésus*, de Graun, *l'Histoire de la Résurrection*, de Schütz, les *Lamentations*, de Zelenka.

★ Renseignements : Librairie Actes Sud, Le Méjan, 13200-Arles.

Et à Lourdes. – *Enfin, le Festival* de Lourdes (du 3 au 10 avril) change de direction et d'orientation. A Kurt Redel et ses amis succèdent les Malgoire, Christie, Herreweghe, etc., dans des programmes largement ouverts sur toutes les époques : *Motets* de Josquin des Prés, l'oratorio *la Résurrection* de Haendel, jamais joué en France, des *Motets* de Monteverdi, Scarlatti et Charpentier, la *Messe en si mineur*, de Bach et la création de *l'Oratorio du retour*, de Jean-Paul Lécot, organiste des sanctuaires.

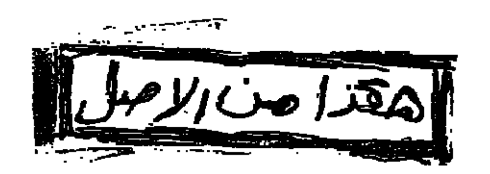
★ Renseignements : Office du tourisme, place du Champ-Commun, 65100-Lourdes, tél. : 62-94-15-64.

Roy Haynes au Festival d'Albi. – Il a débuté avec Lester Young, puis avec Miles. Il n'a jamais accédé à la gloire d'un Max Roach ou d'un Kenny Clarke. Derrière ses tambours et ses cymbales, il a suivi au doigt et à l'œil tout le jazz depuis 1945. On connaît une rangée d'amateurs prêts à se faire damner pour lui. Et les jeunes gens lui font fête quand ils ne jouent pas avec lui. Il figure en bonne place au 5e Festival d'Albi (le 31 mars) comme Petrucciani, Humair, Bob Stewart ou Wayne Shorter.

★ Jeudi 31 mars, tél. : 63-47-56-50.

Barney Wilen au Sunset. – Eternel jeune homme, expert en notes bleues et ballades françaises, Barney est en club, son milieu naturel, avec un groupe exceptionnel : Boulou Ferré à la guitare et Al Levitt à la batterie. Pour ceux qui n'ont jamais osé descendre dans un de ces caveaux étranges, le Sunset offre là une occasion inespérée d'initiation.

★ A partir du 30 mars, tél. : 40-26-46-60.



Culture

DISQUES

Helen Merrill et Gil Evans

Trente ans après leur premier album, Helen Merrill et Gil Evans ont signé *Collaboration*. Paru peu de temps avant la disparition de l'arrangeur de Miles Davis, c'est un disque d'une fraîcheur et d'une qualité qui passent tout ce qu'on entend aujourd'hui. Rien d'apprêté, rien de « conservé » dans cette séance enregistrée avec toutes les ressources modernes, et sans aucun des artifices. En ouverture, Steve Lacy donne la réplique à la chanteuse dans une interprétation de *Summertime* qui restera fameuse.

F. M.

★ C.D. Emarcy 834 205-2.

« Requiem » de Gossec

C'est en 1760, au début de sa longue carrière, et bien avant de devenir le « musicien de la Révolution », que François-Joseph Gossec (1734-1829) composa et fit exécuter son *Requiem*. L'œuvre fit grand bruit, entre autres parce que, pour le *Tuba Mirum*, Gossec avait prévu un orchestre caché de trompettes et trombones, ce qui produisit des effets que l'auteur lui-même qualifia de *« terribles, sinistres, effrayants »*. On croirait entendre Berlioz, et de fait, dans son propre *Requiem*, ce dernier s'inscrivit consciemment dans cette tradition.

Fait de vingt-quatre morceaux et s'ouvrant par un solo de percussion, ce *Requiem* est un très bel ouvrage. Il avait déjà été enregistré une fois en Belgique. Louis Devos en a examiné les sources de plus près, et nous en offre une version différente de la partition imprimée de 1774. Il est à la tête de divers solistes du Chœur de chambre du Conservatoire de Maastricht et de l'Ensemble orchestral Musica Polyphonica. A la veille de 1789, ce disque vient à son heure.

M. V.

★ 1 CD Erato.

Messe et lamentations de Jérémie, de Tallis

« Tallis est mort et la musique meurt avec lui. » L'hommage est de William Byrd, le prince de l'école élisabéthaine, qui fut son disciple. Tallis, qui composa abondamment pour les deux cultes, catholique et anglican, jusqu'à sa mort survenue en 1585, est sans doute l'un des mystiques les plus fascinants de toute la polyphonie occidentale.

C'est un musicien du repentir (et de la compassion) à la manière de Victoria en Espagne. Sa science de l'écriture contrapuntique est fabuleuse dans une *Messe à quatre voix* aussi accomplie que celle de son génial compatriote Taverner.

Reste que son chef-d'œuvre semble bien être ces *Lamentations de Jérémie*, que l'ensemble Hilliard nous offre également aujourd'hui à cinq voix (masculines) pour le Jeudi saint.

L'interprétation est de celles qui marquent à jamais une œuvre. Flamboyante et tout en raffinements dans la *Messe*, elle s'installe dans la contemplation doloriste et s'épure dans les *Lamentations* jusqu'à n'être plus que « regret du Paradis perdu », plainte et respiration de l'âme.

R. T.

★ 1 CD EGM (distribution Polygram).

ARTS

La mort du sculpteur Appeles Fenosa

Une poignée de terre dans la lumière

Le sculpteur catalan et français Appeles Fenosa est mort, vendredi 25 mars, dans son atelier à Paris, à l'âge de quatre-vingt-neuf ans. Il est inhumé au cimetière du Montparnasse, ce lundi 28 mars, à 16 heures.



La personne d'Appeles Fenosa irradiait, comme ses sculptures, une lumière spirituelle. Il disait : « L'artiste existe par la vertu des sacrifices d'autrui. »

Appeles Fenosa est né en 1899 à Barcelone. Ses grands-parents étaient des paysans du village d'Almatret, dans le sud de la Catalogne. Son père, d'abord ferblantier, fabriqua ensuite du verre. Ses opinions étaient républicaines.

Découpures sensibles des outils usuels de fer, transparence des verres : l'enfant Fenosa, à treize ans, sut, décida, qu'il serait sculpteur.

« La sculpture est fille de la lumière », disait Fenosa. Il rappelait un jour à sa femme Nicole un propos de Picasso, son ami de toujours : *« La bonne sculpture, la lumière doit couler dessus, comme si tu venais de lui jeter une carafe d'eau. »* Et comme Nicole répondait : *« La peinture aussi »*, Fenosa dit : *« Non, la peinture peut être hasard. Il n'y a pas sculpture s'il n'y a civilisation. Pour vivre, la sculpture a besoin de toute la société : le manœuvre, le maçon, le menuisier, le maire, le curé, le poète... »*

A vingt ans, Fenosa, objecteur de conscience compte tenu du régime de son pays, dut émigrer en France. Après avoir trouvé, quelques mois, du travail à Toulouse chez un mouleur de statuettes religieuses, il gagna Paris, où sa seule connaissance, le sculpteur catalan Pedro Pruna, le conduisit chez Picasso.

Picasso ressentit à l'instant un attachement profond pour Fenosa, attachement qu'il garda jusqu'à sa mort. Il eut toujours près de lui, dans ses ateliers, des petits animaux que Fenosa avait sculptés pour une crèche. Il aida Fenosa à vendre ses premières sculptures. Fenosa disait : *« Picasso m'a fait naître, je lui dois tout. »*

Pendant ce premier séjour à Paris, de 1921 à 1929, Fenosa se lia à des poètes, Supervielle, Eluard, Max Jacob, Jean Cocteau. Plus tard, Michaux et Ponge. Les statuettes de Fenosa, de petite taille, allaient devenir et rester des compagnes des poètes. *« Ces têtes, prises dans le bronze, s'échappent par la pensée »*, écrit Supervielle. Et Paul Eluard :

Fenosa et son ombre
Se rapprochent, s'épousent
En un seul mouvement
Au beau milieu du monde.

La vie et la notoriété d'Appeles Fenosa dans l'aventure collective de l'école de Paris allaient connaître une rupture : reparti pour Barcelone, en principe juste pour quelques jours, l'artiste allait y demeurer jusqu'en 1939. Le pays bougeait. Gouvernement de gauche Azaña, tentative d'insurrection autonomiste en Catalogne, victoire du front populaire en 1936.

« La douceur de vivre »

« Tu pries seul, c'est la méditation. Tu pries ensemble, c'est l'action qui commence », dit Fenosa. Auprès du gouvernement républicain, il s'emploie à garantir à l'artiste sa place dans la société. Pendant la guerre civile, il oriente l'organisme chargé, à Barcelone, de la survie des œuvres d'art.

En 1939, il émigre en France. Et là, de nouveau, c'est l'affection de Picasso qui persuade Fenosa de ne pas céder aux tendances actuelles, et de poursuivre sa voie personnelle, particulière.

Le critique catalan Alexandre Cirici-Pellicer a défini l'œuvre à contre-courant de Fenosa en observant qu'elle *« suscite des imaginations et des suggestions multiples qui n'appartiennent plus à l'art visuel. Ce sont des sculptures ouvertes, attisées par de petites vibrations, comme un frémissement d'insecte »*. *« Morceau pur de terre, à l'intérieur d'un creux de lumière »*, a dit le poète catalan Carles Riba.

A partir des années 50 surtout, l'œuvre de Fenosa allait être exposée et acquise par tous les grands musées du monde, des Etats-Unis au Japon. La dernière grande rétrospective en France fut celle de 1980 au Musée Rodin. Mais c'est dans son pays natal, la Catalogne, qu'Appeles Fenosa était tenu à la fois pour un immense sculpteur et pour un philosophe, une sorte de sage de la nation. Il partageait ses jours entre ses ateliers de la rue Boissonade et du boulevard Saint-Jacques (où il est mort) et sa maison de Vendrell, petite ville au sud de Barcelone. Un grand monument de Fenosa à la mémoire de Pablo Casals a été érigé sur l'une des places de Barcelone en 1982.

La personne d'Appeles Fenosa irradiait, comme ses sculptures, une lumière spirituelle. Il se tenait, tout le jour, très droit devant son établi, entre le seau d'eau et le petit être de terre. Il avait gardé, d'un accident d'enfance, un tremblement de la main. Il était d'un accueil à la fois très calme et très chaleureux. Et, de temps à autre, il disait, d'une voix douce, quelques mots : *« La vie d'un homme vaut celle de chaque autre homme ; l'artiste existe par la vertu des sacrifices d'autrui. »*

« Ma rigueur, c'est la douceur de vivre. » *« A travers les millénaires, des chevaux ou des abeilles de l'art rupestre à la lionne blessée des Assyriens, l'homme a pu représenter les animaux. Mais pas l'homme, qui reste un fantôme. Devant la juste expression de l'homme, il y a une barrière : le mystère de saisir Dieu. »*

« La vie est trop courte pour se mêler d'autre chose que l'Amour. »

« Mourir, c'est planter nos racines de l'autre côté. Alors la vie acquiert sa grandeur. »

MICHEL COURNOT.

PHOTOGRAPHIES

Ergy Landau au Musée Niepce, à Chalon-sur-Saône

La praticienne remarquable

Joyeuse, robuste et claire, l'œuvre d'une photographe des années 30 que l'on commence vraiment à découvrir.

D'origine hongroise comme Brassaï et Kertesz, Ergy Landau arrive à Paris en 1923 après avoir étudié le portrait à Vienne. Agée de vingt-sept ans, comme tant d'opérateurs de sa génération elle participe à l'essor spectaculaire que va connaître la photographie durant quinze ans.

Séduite par la « nouvelle vision », elle dit avec vigueur et clarté sa foi en la modernité. Au même titre que les machines et produits industriels symbolisant le progrès technique, elle fixe la beauté des objets usuels. Un arrosoir ou une chaise acquièrent par la lumière une présence qu'exalte la netteté.

Le même goût de la pureté motive sa passion pour les enfants. Riant ou en larmes, *a contrario* du portrait traditionnel en studio, elle en donne une représentation vivante et spontanée qui fait déplorer l'arrêt d'un fabuleux projet. En 1936, le *Daily Mirror* lui suggère de saisir chaque jour, durant un an, l'expression d'une fillette pour commenter les événements politiques.

Cette franchise qui met idéalement le sujet en valeur s'exprime aussi dans son rapport aux femmes. Exhibant avec pudeur la plénitude de leurs formes, elle en offre une vision affranchie des tabous. Cadrée sous un angle inédit, la femme radieuse et sereine s'épanouit en plein air, dans la nature, au soleil couchant.

Reflétant l'optimisme d'une époque, le naturalisme affiche une vitalité naïve et souriante. Porté par l'élan du Front populaire, ce crédo en la bonté du monde témoigne aussi de la réalité sociale. C'est le temps des congés payés, des auberges de jeunesse et colonies de vacances. Il s'inscrit, joyeux, dans les virées en kayak, les cavalcades dans les sous-bois, le repas dominical sur une grève normande. Datée d'avant 1936, cette vue précède de deux ans *les Bords de la Marne*, d'Henri Cartier-Bresson.

Cette saisie saine de la nature d'une couvée de poussins, d'un essaim de brebis se lit comme une transcription allégorique du paradis. Par ses relents pictorialistes, elle recèle des tourments refoulés qui obscurcissent les portraits. Celui buriné de Bourdelle, celui studieux de Valéry. Résultant d'une activité professionnelle, ces travaux réalisés en studio n'ont pas l'élan des photos faites spontanément dans les loisirs. Par son entrain, la générosité d'Ergy Landau annonce le réalisme poétique des grands humanistes français : Bonbat, Ronis et Doisneau. Son œuvre irradie une santé impensable aujourd'hui. Celle qu'on appela *« la praticienne remarquable »* mourut à Paris en 1967, hémiplégique et grabataire. Les soixante tirages de cet hommage dû à Raymond Grosset proviennent de l'agence Rapho et des riches collections du Musée Niepce, magistralement animé depuis quinze ans par Paul Jay.

PATRICK ROEGIERS.

★ Ergy Landau, Musée Nicéphore-Niepce, Chalon-sur-Saône, jusqu'au 17 avril.

THÉATRE

« Il faut passer par les nuages », de François Billetdoux

L'impossible salut

Une « épopée bourgeoise » des années 60. L'amour, l'argent. La quête d'une femme, Michelle Marquais, Formidable. Mais la vidéo écrase le spectacle.

Il faut passer par les nuages, de François Billetdoux, suit de quelques années le grand succès de *Tchin-Tchin*. Lors de la création, en 1964, dans la mise en scène de Jean-Louis Barrault, Madeleine Renaud incarnait Claire Verdurez-Balade, grande bourgeoise originale, par qui tout arrive : apprenant la mort de son amant d'hier, elle décide de tout plaquer : mari, enfants – de tout vendre : propriété, actions, usine, pensant gagner son salut dans le dépouillement.

C'est une comédie sur l'amour et l'argent dans la France des années 60, parfois bouffonne, parfois lyrique, empreinte d'un humour léger. Elle est écrite en cinq mouvements, qui, chacun, ont leur tonalité. Y alternent des reparties vives et des blocs de monologues. On y sent un plaisir de la phrase sans préciosité, mais le brio, parfois le bavardage de la comédie, est transfiguré par la quête de Claire. François Billetdoux inventa pour la circonstance un nouveau genre, sous-titrant sa pièce « Epopée bourgeoise ».

Au Théâtre de la Ville, le metteur en scène, Lucian Pintilié, réussit un tour de force paradoxal : il orchestre avec maestria une lourde distribution et, dans le même temps, il l'écrase sous un assommant dispositif scénique où règne en maître l'image-vidéo. L'aire de jeu, dépouillée à l'avant-scène, est surplombée d'immenses gradins métalliques, la plupart du temps déserts, mais où trône un grand écran. Autant l'idée d'utiliser l'image projetée pour camper les multiples décors – salon, jardin public, confessionnal – est astucieuse, autant ni le théâtre ni les comédiens ne gagnent au jeu du chat et de la souris avec la vidéo.

Que nous importe de regarder, durant la quasi-totalité du spectacle, le dos d'un cameraman ? De surcroît, il cadre en gros plan le visage des comédiens. La lutte est inégale, toute résistance à l'image se révèle vaine.

Lucian Pintilié a pourtant réglé chaque scène au millimètre près et les comédiens semblent comme des poissons dans l'eau. Chacun campe avec bonheur une des silhouettes de ce tableau ironique de la France profonde. il y a Jean-Luc Bideau, étriqué dans son costume de banquier et dont les fantasmes font craquer les coutures ; Michèle Goddet, en jeune bonne délurée, avare ni de son corps ni de sa tendresse, damant le pion à une vieille gouvernante plus raide que ses aiguilles à tricoter, Juliette Brac ; et aussi Christian Blanc en époux poussiéreux, découvrant sur le tard les voyages et l'amour.

Surgi d'outre-tombe, Laurent Grévill est l'amant un peu rimbaldien de Claire. Elle, c'est donc Michelle Marquais. Elle porte la dignité de ce théâtre à bout de bras, avec grâce – main de fer dans un gant de velours.

ODILE QUIROT.

★ Jusqu'au 2 avril au Théâtre de la Ville. Le texte de *Il faut passer par les nuages* est paru aux Editions Papiers, Actes-Sud.

● RECTIFICATIF : *Palais Mascotte* se joue au Théâtre de la Bastille jusqu'au 2 avril et non jusqu'au 2 mars, comme nous l'avions indiqué.

CINÉMA

Mort de l'acteur italien Renato Salvatori

L'acteur italien Renato Salvatori est mort dimanche 27 mars à Rome des suites d'une longue maladie. Il était âgé de cinquante-cinq ans.

[Découvert par le metteur en scène Luciano Emmer, qui lui donna son premier rôle en 1951 dans *les Fiancés de Rome*, Renato Salvatori avait notamment tourné *Pauvres mais beaux*, de Dino Risi (1956), où il interprétait un jeune homme de condition modeste, candide et sympathique, *le Pigeon*, de Mario Monicelli (1958), *Rocco et ses frères*, de Luchino Visconti (1960) (il y jouait le personnage d'un boxeur ambitieux), *Z*, de Costa-Gavras (1968), *Cadavres exquis*, de Francesco Rosi (1975).

Renato Salvatori, qui avait été marié avec Annie Girardot, avait abandonné depuis de nombreuses années toute activité cinématographique.]

Mort du peintre Vera Pagava

Vera Pagava, peintre graveur géorgien, est morte le 27 mars à l'hôpital d'Ivry. Née à Tiflis en 1907, elle était venue en France en 1923. Vera Pagava s'était installée à Montrouge, dans la maison qu'habita Léon Bloy de 1895 à 1898 et où il écrivit *le Mendiant ingrat* et *la Femme pauvre*.

Vera Pagava travaille à l'académie Ranson, dans l'atelier de Bissière de 1934 à 1939. Pendant la guerre, elle se joint, à Lyon, au groupe Témoignage avant de faire en 1944, à Paris, chez Jeanne Bucher, sa première exposition personnelle. C'est à la galerie Darial qu'elle se produit chaque année depuis 1972, ainsi qu'aux Salons de mai, de l'art sacré, des Réalités nouvelles. Première consécration, d'avril 1982 à avril 1983 une vaste rétrospective itinérante est présentée successivement aux Musées de Dijon, de Beauvais, de Reims, de Troyes et au centre culturel de Montrouge.

Le Fonds régional d'art contemporain d'Ile-de-France lui achète trois huiles en 1985, puis le Centre régional de Dijon lui demande un triptyque, tandis que l'église Saint-Joseph de la même ville lui fait aborder ses premiers vitraux, réalisés par le maître verrier Alain Barot – elle en peindra elle-même le mobilier liturgique en harmonie avec les verrières.

Sa lente évolution du visible vers l'infiguré s'est poursuivie sans heurts, toujours dominée par une spiritualité qui n'a pas toujours besoin de motif religieux pour s'imposer. *« Etre le plus près de ma vision intérieure, et le dire dans un langage pictural »*, telle était sa ligne de conduite.

Son œuvre graphique obéit aux mêmes préoccupations ; elle s'est notamment manifestée dans l'illustration des ouvrages de luxe édités par Pierre Lecuire.

JEAN-MARIE DUNOYER.

هكذا من الأصل

Spectacles

théâtre

◊ : *Horaires irréguliers.*

Les autres salles

BOUFFES PARISIENS (42-96-60-24). ◊ Bacchus : 15 h 30.

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (42-78-44-45). Et vote... la galère !... : 21 h.

COMÉDIE CAUMARTIN (47-42-43-41). ◊ Reviens dormir à l'Elysée : 15 h 30.

COMÉDIE-FRANÇAISE (40-15-00-15). Salle Richelieu. ◊ La guerre de Troie n'aura pas lieu : 14 h. ◊ Le Songe d'une nuit d'été : 20 h 30.

DAUNOU (42-61-69-14). ◊ Monsieur Masure : 15 h 30.

DEUX ANES (46-06-10-26). Elysée...moi : 21 h.

EDGAR (43-20-85-11). Les Babas-Cadres : 20 h 15. Nous on fait où on nous dit de faire : 22 h.

ESPACE KIRON (43-73-50-25). L'Arrêt de mort : 20 h. Le Monologue de Molly Bloom : 22 h.

HUCHETTE (43-26-38-99). La Cantatrice chauve : 19 h 30. La Leçon : 20 h 30. Proust : j'avais toujours quatre ans pour elle : 21 h 30.

MATHURINS (42-65-90-00). Rosel, suivi de Douce Nuit : 20 h 30.

PORTE SAINT-MARTIN (46-07-37-53). ◊ La Taupe : 15 h 30.

THÉATRE DE LA VILLA-D'ALÉSIA (46-64-89-09). Le Crocodile : 21 h.

THÉATRE DES DEUX PORTES (43-61-24-51). Vol au-dessus d'un nid de coucou : 20 h 30.

THÉATRE NATIONAL DE LA COLLINE (43-66-43-60). Grande salle. La Traversée de l'empire : 20 h 30.

TINTAMARRE (48-87-33-82). Il était temps que j'arrive : 20 h 15. Smaïn : 21 h 30.

TRISTAN-BERNARD (45-22-08-40). El Secundo (Bill Baxter) : 20 h 30.

ZINGARO (CHAPITEAU CHAUFFÉ) ALEXANDRE-DUMAS (43-71-28-28). *Zingaro : 20 h 15.*

Cafés-théâtres

AU BEC FIN (42-96-29-35). Fou comme Fourcade : 20 h 30 et 22 h 15. Halte au cul ! : 22 h 15 et 23 h 30.

AU TRIBULUM (42-36-01-01). Les Nouveaux Burlesques : 20 h 30.

BLANCS-MANTEAUX (48-87-15-84). Salle I. Areu = MC 2 : 20 h 15. Guitry, quatre pièces en un acte : 21 h 30. Crise de foi : 22 h 30. Salle II. Les Sacrés Monstres : 20 h 15. *Bernadette calme-toi* : 21 h 30. Un ouvrage de dames : 22 h 30.

CAFÉ D'EDGAR (43-20-85-11). Tiens voilà deux boudins : 20 h 15. Mangeuses d'hommes : 21 h 30. C'est plus show à deux : 22 h 30.

EDGAR III (43-20-85-11). *Le Cabaret des chasseurs en exil* : 20 h 15. Le Chromosome chatouilleux : 21 h 30.

PETIT CASINO (42-78-36-50). Les oies sont vaches : 21 h. Nous, on sème : 22 h 30.

POINT-VIRGULE (42-78-67-03). La Genèse de Putinkou : 20 h. Nos désirs font désordre : 21 h 30. Accusé de déception : 22 h 45.

Chansonniers

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (42-78-44-45). Et vote... la galère !... : 21 h.

DEUX ANES (46-06-10-26). Elysée...moi : 21 h.

Les concerts

ATHÉNÉE-LOUIS JOUVET (47-42-67-27). Rosalind Plowright, 20 h 30. Avec Geoffrey Parsons (piano). Œuvres de Schubert, Strauss, Verdi, Rachmaninov.

ÉGLISE DE LA MADELEINE (39-61-12-03). Chœur et orchestre Bach, de Fürstenfeldbruch, 20 h 30. Dirigé par *Horst Stegemann*, avec Götz Schuricke, Markus Kölher, Friederike Wagner, Barbara Müller, Otto Katzameier. « La Passion selon saint Jean » de Bach.

ÉGLISE SAINT-LOUIS-EN-L'ILE (42-51-69-11). Josette Lespinasse-Gaël de Kerret, 20 h 30, lun., mar. (Soprano et contre-ténor). Avec Philippe Sauvage à l'orgue. « François Couperin à Longchamps », trois leçons de ténèbres pour le vendredi saint. Dans le cadre du VIe Festival international de la guitare.

Dans le cadre de MUSICORA au GRAND PALAIS (42-89-54-10). Solistes de la radio danoise, 12 h 30. Grande salle. Œuvres de Beethoven, *Kavtaradzé*, Bach, Liszt, Brahms, Koppel.
Tempo di Cello, 14 h 15, lun. Grande salle. Ensemble de huit violoncelles avec S. Valayre (soprano). Dirigé par Jacques Bernauer. « Deux Bacchanas brasilieras pour huit violoncelles et soprano » de Heitor Villa-Lobos.
Gisèle Magnan, 16 h, lun. Grande salle. Récital de piano : œuvres de Beethoven.
Ensemble vocal A Sei Voci, 13 h 45, ven. Grande salle. Œuvres de Costeley, Croce, Gesualdo, Josquin des Prés, Ton de Leeuw.
Big Band, 15 h, lun. *Grande salle.* Musique New Orleans des années trente.

SAINTE-CHAPELLE (46-61-55-41). L'Ensemble d'Archers français. 21 h. « Les Quatre Saisons », de Vivaldi, dirigé par Jean-François Gonzales. Avec Marie Yasuda (violon). Sinfonia nos 1 et 2. Concerto en la mineur pour deux violons. Avec Jean-François Gonzales et Bruno Garlej (ouverture des portes à 20 h).

SALLE PLEYEL (45-63-88-73). Ravi Shankar, 20 h 30. Avec Kumar Bose (tabla), Vidya Bataju, Jeevan Govinda (tempura).

THÉATRE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (47-20-36-37). 20 h 30. Récital de piano. Œuvres de Beethoven, Schubert, Ravel.

THÉATRE MUSICAL DE PARIS (42-21-00-86). Nouvel Orchestre philharmonique, 20 h 30. Dirigé par Marek Janowski, avec Malcolm Frager. Œuvres de Beethoven et Brahms.

THÉATRE DE PARIS (43-59-39-39). Manolo Sanlucar, 20 h 30. Guitare flamenco. Avec Isidro Munoz, Vincente Amigo (guitares), Faustino Fernandez (perc.), Jaime Muela (flûte). Dans le cadre du VIe Festival international de la guitare.

cinéma

La cinémathèque

PALAIS DE CHAILLOT
(47-04-24-24)

Relâche.

CENTRE GEORGES POMPIDOU
(42-78-35-57)

Les Ailes (1966, v.o.), de Larissa Chepitko, 15 h ; les Femmes (1985), de Nadia Hamza, 17 h ; Romance pour un bugle (1966, v.o.s.t.f.), de Otakar Vavra, 19 h.

SALLE GARANCE,
CENTRE GEORGES POMPIDOU
(42-78-37-29)

Trente ans de cinéma espagnol 1958-1988 : *la Bicicletas son para el verano* (1984, v.o.), de Jaime Chavarri, 14 h 30 ; Arrebato (1979, v.o.), d'Ivan Zulueta, 17 h 30 ; El Nido (1980, v.o.), de Jaime de Arminan, 20 h 30.

VIDÉOTHÈQUE DE PARIS
(40-26-34-30)

Relâche.

Les exclusivités

LES AILES DU DÉSIR (Fr.-All., v.o.) : Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18) ; La Bastille, 11e (43-54-07-76).

L'AMI DE MON AMIE (Fr.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

L'ANE QUI A BU LA LUNE (Fr.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

AU REVOIR LES ENFANTS (Fr.-All., v.f.) : Fauvette Bis, *13e* (43-31-60-74) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; Gaumont Colisée, 8e (43-59-29-46) ; Le Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

AUX QUATRE COIN-COIN DU CANARD (Fr.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

L'AVENTURE INTÉRIEURE (A., v.f.) : Le Galaxie, 13e (45-80-18-03).

LES AVENTURES DE CHATRAN (Jap., v.f.) : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Gaumont Colisée, 8e (43-59-29-46) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50).

BABY BOOM (A., v.o.) : Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; v.f. : Les Montparnos, *14e (43-27-52-37).*

BENJI LA MALICE (A., v.f.) : Napoléon, 17e (42-67-63-42).

BERNADETTE (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

LA BOHÈME (Fr., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; Kinopanorama, 15e (43-06-50-50).

BRADDOCK (*) (A., v.f.) : Hollywood *Boulevard, 9e (47-70-10-41).*

BROADCAST NEWS (A., v.o.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06).

CANDY MOUNTAIN (Fr.-Can.-Suis., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

CHAMBRE AVEC VUE... (Brit., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

CINGLÉE (A., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; Gaumont Colisée, 8e (43-59-29-46) ; v.f. : UGC Opéra, 9e (45-74-95-40).

LA COMÉDIE DU TRAVAIL (Fr.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40).

CROCODILE DUNDEE (Austr., v.f.) : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).

LE DERNIER EMPEREUR (Brit.-It., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; v.f. : Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52).

ECLAIR DE LUNE (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Bienvenüe Montparnasse, *15e (45-44-25-02) ; v.f. : Maxevilles*, 9e (47-70-72-86) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Images, 18e (45-22-47-94).

EMPIRE DU SOLEIL (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Max Linder Panorama, 9e (48-24-88-88) ; La Bastille, 11e (43-54-07-76) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Le Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Le Maillot, 17e (47-48-06-06) ; v.f. : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; *UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59)* ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

ENGRENAGES (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40).

LES GENS DE DUBLIN (A., v.o.) : Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Trois Parnassiens, 14e (43-20-30-19).

LE GRAND CHEMIN (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00).

HOPE AND GLORY (Brit., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

L'INSOUTENABLE LÉGÈRETÉ DE L'ÊTRE (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Le Saint-Germain-des-Prés, 6e (42-22-87-23) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

INTERVISTA (Fr.-It., v.o.) : Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).

JANE B. PAR AGNÈS V. (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

JENATSCH (Suis.-Fr.) : Latina, 4e (42-78-47-86) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

KUNG FU MASTER (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Sept Parnassiens, *14e* (43-20-32-20).

LIAISON FATALE (*) (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06).

LA LOI DU DÉSIR (*) (Esp., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Racine Odéon, 6e (43-26-19-68) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60) ; v.f. : UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59).

LES LONGS ADIEUX (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (45-44-28-80).

MA VIE DE CHIEN (Su., v.o.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

MADE IN HEAVEN (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Reflet Logos I, 5e (43-54-42-34) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

LA MAISON ASSASSINÉE (Fr.) : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Miramar, 14e (43-20-89-52).

LA MAISON DE JEANNE (Fr., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

MAURICE (Brit., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

LA MORT DES BEAUX CHEVREUILS (tchèque, v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

NEUF SEMAINES ET DEMIE (*) (A., v.o.) : Le Triomphe, 8e (45-62-45-76).

LE PACTE (*) (Brit., v.f.) : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).

LA PASSERELLE (Fr.) : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Le Triomphe, 8e (45-62-45-76).

PICASSO BY NIGHT BY SOLLERS (Fr.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40).

PREUVE D'AMOUR (Fr.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

PRINCESS BRIDE (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44).

RUNNING MAN (*) (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Images, 18e (45-22-47-94) ; Trois Secrétan, 19e (42-06-79-79) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LES SAISONS DU PLAISIR (Fr.) : Latina, 4e (42-78-47-86) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

SENS UNIQUE (A., v.o.) : UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40).

SEPTEMBER (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; *14 Juillet Beaugrenelle*, 15e (45-75-79-79).

SOUS LE SOLEIL DE SATAN (Fr.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

SUR LA ROUTE DE NAIROBI (Brit., v.o.) : Le Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

SUSPECT (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (43-26-79-17) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).

THE LAST OF THE BLUE DEVILS (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

TROIS HOMMES ET UN BÉBÉ (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46).

UN ENFANT DE CALABRE (It.-Fr., v.o.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

UN TICKET POUR DEUX (A., v.o.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; Saint-Germain Village, 5e (46-33-63-20) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Maxevilles, 9e (47-70-72-86) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Fauvette, *13e (43-31-56-86)* ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06).

UNE FEMME HONNÊTE (Chin., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

URGENCES (Fr.) : Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).

LA VÉNITIENNE (*) (It., v.f.) : Maxevilles, 9e (47-70-72-86).

LA VIE EST UN LONG FLEUVE TRANQUILLE (Fr.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Le Maillot, 17e (47-48-06-06) ; *Pathé Clichy, 18e* (45-22-46-01).

WALL STREET (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Trois Parnassiens, 14e (43-20-30-19) ; v.f. : Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52).

LES YEUX NOIRS (It., v.o.) : Le Triomphe, 8e (45-62-45-76).

Lundi 28 mars

Les grandes reprises

ACT OF VENGEANCE (A., v.f.) : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).

AMARCORD (It., v.o.) : Accatone (ex Studio Cujas), 5e (46-33-86-86).

ASCENSEUR POUR L'ÉCHAFAUD (Fr.) : Panthéon, 5e (43-54-15-04).

LES AVENTURES DE BERNARD ET BIANCA (A., v.f.) : Napoléon, 17e (42-67-63-42).

LES AVENTURES DE JACK BURTON (A., v.f.) : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).

LA BELLE AU BOIS DORMANT (A., v.f.) : Napoléon, 17e (42-67-63-42).

BRITANNIA HOSPITAL (Brit., v.o.) : Accatone (ex Studio Cujas), 5e (46-33-86-86).

COMMENT ÉPOUSER UN MILLIONNAIRE (A., v.o.) : Le Champo, 5e (43-54-51-60).

LES DAMNÉS (Brit., v.o.) : Accatone (ex Studio Cujas), 5e (46-33-86-86).

LES DAMNÉS (*) (It.-A., v.o.) : Accatone (ex Studio Cujas), 5e (46-33-86-86).

DON GIOVANNI (Fr.-It., v.o.) : Vendôme Opéra, 2e (47-42-97-52).

L'EPOUVANTAIL (*) (A., v.o.) ; Accatone (ex Studio Cujas), 5e (46-33-86-86).

FANFAN LA TULIPE (Fr.) : Reflet Logos II, 5e (43-54-42-34).

FUNNY FACE (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

L'HOMME A LA PEAU DE SERPENT (A., v.o.) : Reflet Logos II, 5e (43-54-42-34).

LES HONNEURS DE LA GUERRE (Fr.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

ILS ÉTAIENT NEUF CÉLIBATAIRES (Fr.) : Le Champo, 5e (43-54-51-60).

JONATHAN LIVINGSTON LE GOÉLAND (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; v.f. : Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60).

LE LIVRE DE LA JUNGLE (A., v.f.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; Rex (Le Grand Rex), 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Le Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Napoléon, 17e (42-67-63-42) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Trois Secrétan, 19e (42-06-79-79) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LE MAITRE DU LOGIS (Dan., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

MOLIÈRE (Fr.) : Club Gaumont (Publicis Matignon), 8e (43-59-31-97).

ORDET (Dan., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

OVER THE TOP (A., v.f.) : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).

LA SCANDALEUSE DE BERLIN (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (43-25-72-07).

STOP MAKING SENSE (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

THE FRONT PAGE (A., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

THE WOMEN (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

LE TRAIN SIFFLERA TROIS FOIS (A., v.o.) : Action Rive Gauche, 5e (43-29-44-40).

LA VIE PASSIONNÉE DE VINCENT VAN GOGH (A., v.o.) : Action Rive Gauche, 5e (43-29-44-40).

LES VOILES ÉCARLATES (Sov., v.f.) : Cosmos, 6e (45-44-28-80) ; Le Triomphe, 8e (45-62-45-76).

LES FILMS NOUVEAUX

AVENTURES SUR LES ILES. Film soviétique d'Ousmane Saparov, v.f. : Cosmos, 6e (45-44-28-80) ; Le Triomphe, 8e (45-62-45-76).

CHOUANS. Film français de Philippe de Broca, v.f. : UGC Convention, 15e (45-74-93-40) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; Rex (Le Grand Rex), 2e (42-36-83-93) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Pathé Mayfair, 16e (45-25-27-06) ; Le Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Trois Secrétan, 19e (42-06-79-79) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

CRY FREEDOM. Film britannique de Richard Attenborough, v.o. : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Publicis Saint-Germain, 6e (42-22-72-80) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; *14 Juillet Beaugrenelle, 15e* (45-75-79-79) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

DEUX MINUTES DE SOLEIL EN PLUS. Film français de Gérard Vergez : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Saint-Germain Studio, 5e (46-33-63-20) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Maxevilles, 9e (47-70-72-86) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Convention *Saint-Charles, 15e (45-79-33-00).*

LE FESTIN DE BABETTE. Film danois de Gabriel Axel, v.o. : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Cluny Palace, 5e (43-54-07-76) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; La Bastille, 11e (43-54-07-76).

HIDDEN. Film américain de Jack Sholder, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Saint-Germain Huchette, 5e (46-33-63-20) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Trois Parnassiens, 14e (43-20-30-19) ; v.f. : Maxevilles, 9e (47-70-72-86) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; Le Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LE JUSTICIER BRAQUE LES DEALERS. Film américain de J.-Lee Thompson, v.o. : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Le Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LE MARIN DES MERS DE CHINE. Film Hong Kong de Jackie Chan, v.o. : UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Images, 18e (45-22-47-94).

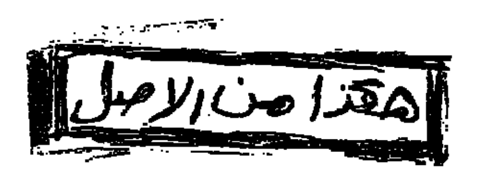
MIRACLE SUR LA 8e RUE. Film américain de Matthew Robbins, v.o. : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; *UGC Biarritz, 8e* (45-62-20-40) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Images, 18e (45-22-47-94).

LES P'TITS SCHTROUMPFS. Film belge de Peyo : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; *Sept Parnassiens, 14e* (43-20-32-20) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

SAMMY ET ROSIE S'ENVOIENT EN L'AIR. Film britannique de Stephen Frears, v.o. : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Saint-André-des-Arts II, 6e (43-26-80-25) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).

36 FILLETTE. (*) *Film français de* Catherine Breillat : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Saint-Michel, 5e (43-26-79-17) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Gaumont *Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont* Convention, 15e (48-28-42-27).





PUBLICATION JUDICIAIRE

LE TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE DE STRASBOURG (67)

7e chambre correctionnelle en son audience publique du vingt-six novembre mil neuf cent quatre-vingt-sept,

composé de : Mme Sanvido, vice-président (rédacteur) ; M. Litique, vice-président ; Mlle Breda, juge, en présence de M. Beau, 1er substitut du procureur de la République, et de Mlle Andy, greffier,

a rendu le jugement ci-après sur les poursuites du ministère public agissant d'office,

ET DE

La Compagnie nationale des conseils en brevets d'invention, Cie instituée par le décret n° 76 671 du 13.07.76 modifié par le décret n° 86 259 du 18.02.86 relatif à la qualification professionnelle en matière de brevets d'invention et portant organisation et régime discipline de la profession de conseil en brevets d'invention.

Ayant son siège 26 *bis*, rue de Leningrad à Paris 75008,

agissant poursuites et diligences de son président en exercice, M. Alain Armengaud.

Représentée par Me Philippe Combeau, avocat à la cour de Paris.

PARTIE CIVILE

CONTRE

Arbousse-Bastide Jean-Claude, 52 ans, PDG, demeurant 4, rue d'Oslo à Strasbourg. Né le 29 janvier 1935 à Paris-12e. Fils de Maurice-Henri Clément et de Cécile-Louise-Hélène Jaulme

Nté - Sit. fam. et mil. : SR

Jamais condamné.

Libre, présent, assisté de Me Imbach, avocat à Strasbourg.

PRÉVENU

La S.A. Arbousse-Bastide

Ayant son siège 20, rue de Copenhague à Strasbourg. Représentée par Me Imbach, avocat à Strasbourg.

CIVILEMENT RESPONSABLE

ARBOUSSE-BASTIDE J.-C.

Suivant exploit du 12 octobre 1987 de Me R. Weber, huissier de justice à Strasbourg.

S.A. ARBOUSSE-BASTIDE

Suivant exploit du 12 octobre 1987 de Me R. Weber, huissier de justice à Strasbourg.

A l'appel de la cause, Mme le président a constaté l'identité du prévenu et donné connaissance de l'acte qui a saisi le tribunal.

Le président a interrogé le prévenu et reçu ses déclarations.

La Cie nationale des conseils en brevets d'invention s'est constituée partie civile par l'intermédiaire de Me Combeau, avocat, qui a pris les conclusions de son mémoire déposé le 26 novembre 1987.

Le tribunal a donné acte à la partie civile de sa constitution.

Le ministère public a pris ses réquisitions.

Le prévenu et son conseil ont présenté la défense.

Le greffier a tenu note du déroulement des débats sous la direction du président ainsi que des réponses du prévenu.

Le tribunal, après avoir délibéré conformément à la loi.

Jean-Claude Arbousse-Bastide est prévenu d'avoir à Strasbourg, et en tout cas sur le territoire national entre le 19 juillet 1985 et le 8 septembre 1986 et en tout cas depuis temps non couvert par la prescription,

fait usage sans remplir les conditions exigées pour le porter du titre de conseil en propriété industrielle, lequel tend à créer une confusion dans l'esprit du public avec les titre et profession réglementés de « conseil en brevets d'invention ».

Il ressort de l'enquête préliminaire et des débats que le prévenu, PDG de la SA Arbousse-Bastide, qui exerce à Strasbourg une activité de prestataire de services en matière de propriété industrielle, a fait l'objet, à la suite d'une plainte déposée en 1977 par la Cie nationale des conseils en brevets d'invention, de poursuites pénales du chef d'usage du titre de conseil en propriété industrielle susceptible de créer dans l'esprit du public une confusion avec le titre de conseil en brevets d'invention, protégé et réglementé par l'article 74 de la loi du 3 décembre 1971 et le décret du 13 juillet 1976.

Après trois pourvois en cassation, ces poursuites ont abouti, sur l'action publique, à un arrêt de relaxe prononcé par la cour d'appel de Metz, le 17 décembre 1981 et sur l'action civile à l'octroi de dommages-intérêts à la plaignante et partie civile par un arrêt de la cour d'appel de Paris en date du 28 novembre 1983 – étant précisé que seule la partie civile, et non pas le ministère public, avait formé pourvoi à l'encontre de l'arrêt de la cour d'appel de Metz.

Le 10 avril 1986, la Cie nationale des conseils en brevets d'invention déposait à nouveau plainte du même chef à l'encontre de Jean-Claude Arbousse-Bastide en exposant que celui-ci n'avait pas renoncé à se prévaloir, dans ses papiers commerciaux, d'un titre encore susceptible de créer une confusion avec le titre protégé de conseil en brevets d'invention.

Le prévenu sollicite sa relaxe en faisant valoir :

– qu'en vertu du principe d'autorité de la chose jugée, la décision définitive de relaxe du 17 décembre 1981 interdit la reprise des poursuites s'agissant des mêmes parties de la même cause et du même objet,

– qu'au demeurant il a, après l'arrêt de la Cour de cassation du 30 mai 1985 confirmant l'arrêt de la cour d'appel de Paris sur l'action civile, fait l'effort de modifier encore son papier à en-tête, de telle sorte qu'aucune confusion n'est plus possible,

– qu'enfin la citation qui lui a été délivrée est erronée comme visant le décret du 13 juillet 1976 abrogé et refondu par le décret du 18 février 1986, lequel ne se réfère plus à l'article 74 de la loi du 31 décembre 1971 qui lui-même renvoie à l'article 259 du code pénal, de telle sorte qu'aucune répression n'est plus prévenue par le législateur en la matière.

SUR CE

La loi du 31 décembre 1971 portant réforme de certaines professions judiciaires et juridiques prévoit en son article 69 l'organisation de la profession de conseil en brevets d'invention par décret en Conseil d'Etat, à savoir le décret du 13 juillet 1976 partiellement modifié par le décret du 18 février 1986, et sanctionne, en son article 74 par renvoi à l'article 259 du code pénal, l'usage d'un titre tendant à créer dans l'esprit du public une confusion avec les titres et profession qu'elle réglemente.

Il en résulte que quelles qu'aient été les modifications apportées par le décret du 18 février 1986 au décret du 13 juillet 1986, tous deux organisant la profession de conseils en brevets d'invention en application de la loi du 31 décembre 1971, l'usage d'un titre créant une confusion avec ladite profession est susceptible de constituer une infraction pénale sous l'empire de l'un ou l'autre de ces textes, étant observé qu'en l'espèce les faits de la prévention s'étendant du 19 juillet 1985 au 8 septembre 1986, la citation vise à juste titre les deux décrets susdits.

S'il est vrai que l'arrêt de relaxe du 17 décembre 1981 est définitif au profit de Jean-Claude Arbousse-Bastide les faits de la cause sont différents de ceux dont a eu à connaître la cour d'appel de Metz : en effet, comme l'indique le prévenu lui-même, cette juridiction devait déterminer si le papier à lettre professionnel du cabinet Arbousse-Bastide portait mention en en-tête de « conseil en propriété industrielle » et en bas de page « brevets d'invention, marques, dessins et modèles » pouvait créer dans l'esprit du public une confusion prohibée avec le titre de conseil en brevets d'invention ; en revanche le tribunal de ce siège est saisi de l'utilisation d'un papier à lettre portant en en-tête « conseils en propriété industrielle et mandataires agréés par l'Office européen des brevets.

Le rapprochement des termes « conseil » et « brevets » – même si le prévenu a bien la qualité de mandataire agréé près l'office européen des brevets constitue une association propre à créer dans l'esprit du public la confusion reprochée, et procède de surcroît d'une intention délibérée du prévenu d'abuser la clientèle en créant une équivoque.

Le délit prévu et réprimé par l'article 74 de la loi du 30 décembre 1971 et 259 du code pénal est donc constitué à la charge du prévenu.

Il échet de le réprimer en portant immédiatement à la connaissance du public le comportement illicite de Jean-Claude Arbousse-Bastide afin de faire cesser le trouble à l'ordre public qui en découle et de prévenir tout préjudice ultérieur.

La S.A. Arbousse-Bastide est civilement responsable des agissements du prévenu.

SUR L'ACTION CIVILE

La Cie nationale des conseils en brevets d'invention s'est constituée partie civile par l'intermédiaire de son avocat, Me Combeau, qui a pris les conclusions de son mémoire du 26 novembre 1987, tendant notamment à :

– condamner le prévenu à telles peines que de droit,

– ordonner la destruction de tous papiers, documents ou autres, faisant état du titre usurpé de M. Jean-Claude Arbousse-Bastide et de la société « cabinet Arbousse-Bastide ».

– ordonner la publication du jugement à intervenir dans dix journaux ou revues, aux frais du prévenu et de la société « cabinet Arbousse-Bastide ».

– condamner conjointement et solidairement Jean-Claude Arbousse-Bastide et la société Arbousse-Bastide à payer à la Cie nationale de conseils en brevets d'invention la somme de 100 000 F à titre de dommages-intérêts.

– condamner Jean-Claude Arbousse-Bastide et la société Arbousse-Bastide à payer à la Cie nationale de conseils en brevets d'invention la somme de 10 000 F en application de l'article 475.1 du CPP.

– condamner Jean-Claude Arbousse-Bastide et la société Arbousse-Bastide en tous les dépens.

La constitution de partie civile est régulière et recevable en la forme.

Le tribunal possède les éléments d'appréciation suffisant pour accorder à la partie civile 20 000 F à titre de dommages-intérêts avec intérêts de droit à compter du présent jugement et 4 000 F au titre de l'article 475.1 du CPP.

Il échet de débouter la partie civile du surplus de sa demande.

PAR CES MOTIFS

Appliquant les dispositions des articles sus-visés, 43.1, 463 du code pénal, 464, 418, 473, 749 et 750 du code de procédure pénale.

Statuant publiquement, en premier ressort, par jugement contradictoire.

Déclare Jean-Claude Arbousse-Bastide, PDG de la S.A. cabinet Arbousse-Bastide, coupable du délit d'usage sans droit d'un titre tendant à créer dans l'esprit du public une confusion avec le titre de conseil en brevets d'invention.

EN RÉPRESSION, A TITRE DE PEINE PRINCIPALE,

Ordonne la publication du jugement en intégralité dans les journaux : *le Monde*, *les Dernières Nouvelles d'Alsace* et *l'Alsace*.

Ordonne l'exécution provisoire de ladite peine.

Déclare la SA Arbousse-Bastide civilement responsable.

Les condamne, en outre, au remboursement des frais envers l'Etat.

SUR L'ACTION CIVILE

Reçoit la Compagnie nationale des conseils en brevets d'invention en sa constitution de partie civile.

Condamne, solidairement, Jean-Claude Arbousse-Bastide et la S. A. Arbousse-Bastide à verser à la partie civile,

● Vingt mille francs (20 000 F) à titre de dommages et intérêts, avec intérêts de droit à compter du présent jugement.

● Et quatre mille francs (4 000 F) au titre de l'article 475.1 du CPP.

Déboute la partie civile du surplus de sa demande.

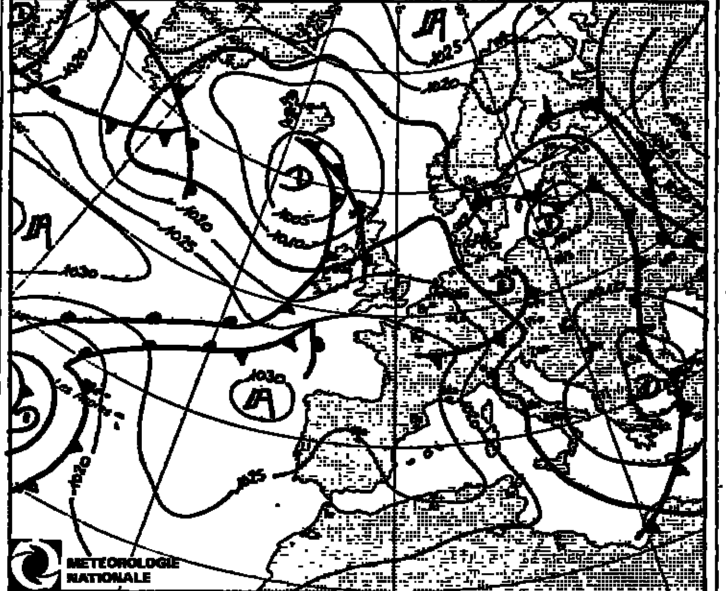
Condamne Jean-Claude Arbousse-Bastide et SA Arbousse-Bastide aux dépens.

En foi de quoi, le présent jugement a été signé par le président et le greffier.

Informations « services »

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 28 MARS 1988 A 0 HEURE TU



Evolution probable du temps en France entre le lundi 28 mars à 0 h TU et le mardi 29 mars à 24 h TU.

Au cours des deux prochains jours, nous allons assister à l'effondrement du champ de pression sur la France.

Une dépression se creusera mardi sur la Manche, dirigeant sur notre pays un courant perturbé océanique d'ouest. Plusieurs perturbations pénétreront ainsi sur le pays où elles seront à l'origine d'un temps gris et faiblement pluvieux.

Mardi : nuages fréquents, pluie passagère.

Des Pyrénées et du golfe du Lion au Massif central, à Rhône-Alpes et à l'Alsace, la journée s'annonce particulièrement grise. Il pleuvra faiblement le matin dans le Nord-Est. Après de timides éclaircies, la pluie s'étendra à l'ensemble de la zone dans l'après-midi.

Du Poitou-Charentes au Centre, au Nord et à la Lorraine, il faudra profiter du soleil matinal. En effet, des nuages envahiront le ciel en mi-journée, annonçant la pluie pour l'après-midi.

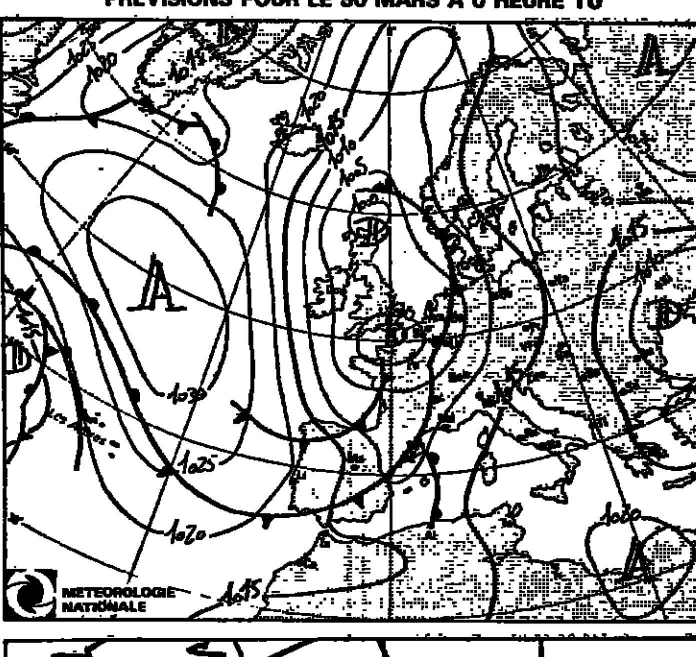
Sur la Bretagne, les Pays de Loire et la Normandie, la journée débutera sous un ciel très nuageux ou couvert, et souvent pluvieux. Légère amélioration en cours d'après-midi avec l'apparition d'éclaircies. Elles seront cependant entrecoupées d'averses.

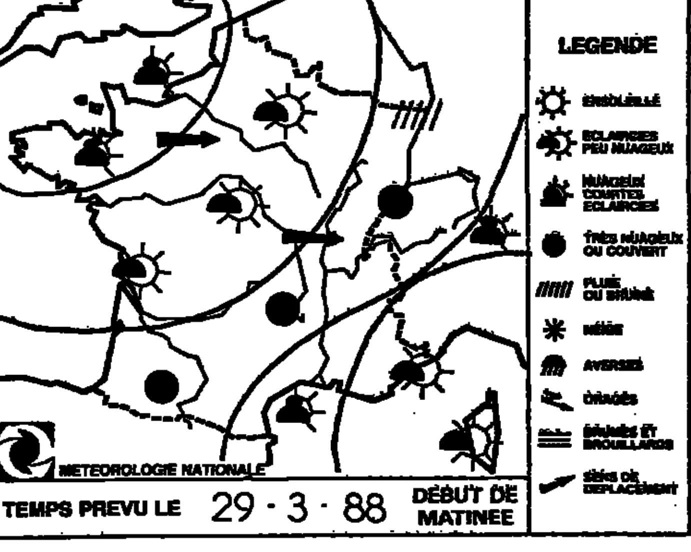
Seules les Alpes du Sud, la Provence-Côte d'Azur et la Corse bénéficieront d'un temps ensoleillé.

Le vent se renforcera sensiblement dans l'après-midi. Il soufflera du nord-ouest sur la Bretagne, la Normandie et les Pays de Loire, du sud-ouest sur le reste du pays.

Les températures minimales varieront entre 5 et 9 degrés du nord au sud. Quant aux températures maximales, elles seront voisines de 10 à 12 degrés sur la moitié nord du pays, 12 à 14 degrés sur la moitié sud, excepté près de la Méditerranée, où elles atteindront 16 à 20 degrés.

PRÉVISIONS POUR LE 30 MARS A 0 HEURE TU





TEMPÉRATURES maxima – minima et temps observé
Valeurs extrêmes relevées entre le 27-3-1988 à 6 heures TU et le 28-3-1988 à 6 heures TU — le 28-3-1988

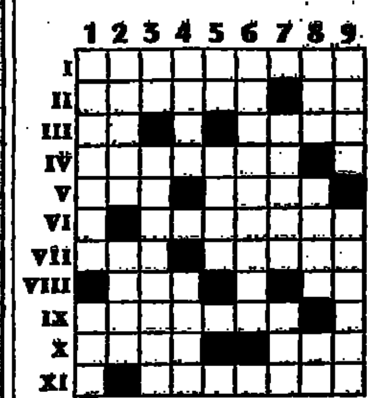
	Max.	Min.	Temps
FRANCE			
AJACCIO	16	2	D
BIARRITZ	12	3	D
BORDEAUX	14	1	D
BOURGES	12	1	N
BREST	11	5	P
CAEN	11	5	C
CHERBOURG	10	6	C
CLERMONT-FERR.	12	–1	D
DIJON	9	4	N
GRENOBLE St-M-H	8	2	N
LILLE	10	2	N
LIMOGES	10	2	C
LYON	12	4	N
MARSEILLE-MAR.	15	7	D
NANCY	9	5	A
NANTES	14	3	B
NICE	20	10	D
PARIS-MONTS.	11	5	C
PAU	13	2	D
PERPIGNAN	16	5	D
RENNES	13	4	C
ST-ÉTIENNE	11	4	C
STRASBOURG	10	4	C
TOURS	12	2	N
TOULOUSE	13	1	D
POINTE-A-PITRE	30	22	D
ÉTRANGER			
ALGER	21	6	D
AMSTERDAM	9	6	A
ATHÈNES	18	13	N
BANGKOK	35	29	C
BARCELONE	17	11	C
BELGRADE	8	2	D
BERLIN	7	2	P
BRUXELLES	9	2	D
LE CAIRE	25	15	D
COPENHAGUE	6	2	P
DAKAR	30	18	D
DELHI	27	20	D
DJERBA	25	14	D
GENÈVE	8	1	N
HONGKONG	19	18	C
ISTANBUL	18	10	C
JÉRUSALEM	16	7	N
LISBONNE	20	11	D
LONDRES	12	10	D
LOS ANGELES	25	15	D
LUXEMBOURG	7	1	N
MADRID	20	3	D
MARRAKECH	30	13	D
MEXICO	24	9	–
MILAN	17	6	D
MONTRÉAL	5	2	P
MOSCOU	6	0	C
NAIROBI	29	18	O
NEW-YORK	13	9	D
OSLO	5	1	P
PALMA-DE-MAL.	17	7	C
PÉKIN	15	3	P
RIO-DE-JANEIRO	28	23	D
ROME	18	1	D
SINGAPOUR	34	26	C
STOCKHOLM	3	0	*
SYDNEY	21	17	D
TOKYO	12	6	C
TUNIS	22	11	D
VARSOVIE	9	–3	B
VENISE	17	4	D
VIENNE	10	4	N

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 4709



HORIZONTALEMENT

I. Qualifie l'art quand il est vraiment alimentaire. – II. Donner la vie. Désigne souvent des inconnus. – III. Pour repousser. N'est évidemment pas la première quand elle est petite. – IV. Quand il est gros, ne s'inquiète pas de l'importance des sommes. – V. Nourrit un dieu. Maintenant mais autrefois. – VI. Nom qu'on donne parfois à ce qui est réduit. – VII. Un beau parleur. Le frère de la nuit. – VIII. Se lance dans les retranchements. Neuf, après une révolution. – IX. Se comporter comme un vaurien. – X. On y fabrique des instruments de précision. Evoque un travail de Romain. – XI. Petits, ils ne sont pas toujours gras.

VERTICALEMENT

1. Peut nous apporter du muguet. Un bouton sur le bidet. – 2. Libre, c'est une façon de faire le ménage. Le registre des affaires. – 3. Une distance. Nom qu'on peut donner à certains reliefs. – 4. Un chef religieux. A de solides mâchoires. – 5. Déclaré. Ne manquait évidemment pas de souffle. – 6. Magasin où l'on peut acheter des pruneaux. – 7. La barbe pour l'orge. Où il n'y a pas mèche. – 8. On lui attribue un joli morceau. Sa reine est appelée Balkis dans le Coran. Saint. – 9. Coule dans les Alpes autrichiennes. Bien exprimés.

Solution du problème n° 4708

Horizontalement

I. Rebuffade. Fleur. – II. Icare. Girouette. – III. Pâtissier. Trio. – IV. Art. Olten. Nèpe. – V. Item. Tee. Ibéris. – VI. Lérots. Ode. Set. – VII. Loire. Bissel. Sa. – VIII. Erésipèle. Réa. – IX. Us. Ugine. Stop. – X. Ornée. Enterré. – XI. Osée. Fumée. Emu. – XII. Ors. Sal. Créer. – XIII. Maie. Cruche. – XIV. Elan. Meute. Truc. – XV. Tendresse. Asa.

Verticalement

1. Ripailleur. Omet. – 2. Ecarteurs. Orale. – 3. Batterie. Ossian. – 4. Uri. Morsure. End. – 5. Fès. Teignes. – 6. Sots. Pie. Me. – 7 Agile. Bénéfices. – 8. Diète. Ile. Rus. – 9. Erre. Osé. Emeute. – 10. Nids. Ane. Ce. – 11. Fût. Béer. Tech. – 12. Lerne. Lésé. Rets. – 13. Etiers. Atrée. Râ. – 14. Utopies. Ormeau. – 15. Ré. Estampeur. Ça.

GUY BROUTY.

PARIS EN VISITES

MARDI 29 MARS

« Van Gogh à Paris », 9 h 30, Musée d'Orsay, 1, rue de Bellechasse (Arcus).

« Van Gogh », 12 heures, Musée d'Orsay, entrée des groupes (Approche de l'art).

« L'impressionnisme au Musée d'Orsay », 13 h 15, devant l'entrée (Christine Merle).

« Van Gogh », 13 h 30, Musée d'Orsay, accueil des groupes (Tourisme culturel).

« La Renaissance », 14 h 30, 23, rue de Sévigné (Musée Carnavalet).

« Peintures et sculptures 1850-1900 », 14 h 30, Petit Palais, avenue Winston-Churchill.

« Bourdelle : l'atelier et œuvres », 14 h 30, 16, rue A.-Bourdelle (Musée Bourdelle).

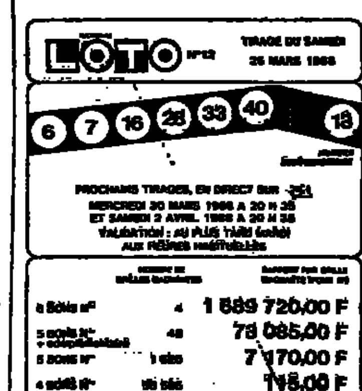
« Cours et hôtels de Saint-André-des-Arts », 14 h 30, carrefour de l'Odéon, statue de Danton (Arts et curiosités).

« De la place des Vosges aux hôtels de Sully et de Soubise », 14 h 30, métro Pont-Marie (Les Flâneries).

« Hôtels du Marais sud, place des Vosges », 14 h 30, sortie métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

« Le mystère Louis XVII à Sainte-Marguerite », 15 heures, métro Ledru-Rollin, devant Monoprix (G.-A. Messer).

« Chapelles italiennes et arméniennes », 15 heures, 15, rue Jean-Goujon (Paris et son histoire).



هكذا من الأصل

Radio-télévision

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément du samedi daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ► Signalé dans « le Monde radio-télévision » □ Film à éviter ■ On peut voir ■■ Ne pas manquer ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Lundi 28 mars

TF 1

20.40 Cinéma : Joyeuses Pâques □ Film français de Georges Lautner (1984). Avec Jean-Paul Belmondo, Sophie Marceau, Marie Laforêt, Rosy Varte. *Un homme d'affaires voit sa vie bouleversée par l'irruption d'une jeune femme qu'il fait passer pour sa fille. Lassé des films d'action, Belmondo s'essaye au boulevard ; le public ne le suivit pas dans cette aventure. Ce n'est pas étonnant : le film, en soi, est assez pauvre, et le jeu de Bébel trop outré pour convaincre. Mais l'aspect sociologique de l'histoire est assez cocasse.* ► **22.25 Magazine : Médiations.** De François de Closets, Richard Michel et Jean-Marie Perthuis. Thème : « Le sport, pas la guerre ». **23.25 Journal et la Bourse. 23.35 Livres en tête. 23.45 Magazine : Minuit sport.**

A 2

20.35 Cinéma : Circulez, y a rien à voir ■ Film français de Patrice Leconte (1982). Avec Jane Birkin, Michel Blanc, Jacques Villeret. *Sur la piste d'un voleur de chèques, deux inspecteurs se mettent à suivre une jeune femme de la haute société, apparemment bien sous tous rapports. Issu de la BD, et révélé par l'équipe du Splendid, Patrice Leconte s'attaque à la comédie à l'américaine. Le film mérite d'être revu pour un ton assez original, ainsi que pour l'interprétation de Blanc et de Birkin.* **22.05 Tous mécènes.** En direct du chantier de l'Opéra-Bastille, émission présentée par Jacques Chancel. Avec Michel David-Weill (président du Conseil supérieur du mécénat), Olivier Chevrillon (directeur général des Musées de France), Pierre Rosenberg (conservateur en chef du département des peintures du Musée du Louvre), Claude Imbert (directeur général du Point), Maurice Rheims (de l'Académie française), Gérard Orizet (directeur général adjoint d'Air France), Antoine Guichard (PDG de Casino), Philippe Simmonet, Hubert Heilbronn, M. de Waresquiel, le quatuor Hagen, Laurence Kayaleh, Laurent Cabasso, Roger Muraro. **23.35 Magazine : Strophes. 23.50 Informations : 24 heures sur la 2.**

FR 3

20.30 Cinéma : Black mic-mac ■ Film français de Thomas Gilou (1986). Avec Jacques Villeret, Isaach de Bankolé, Félicité Wouassi. *Un fonctionnaire de la préfecture s'apprête à fermer un foyer d'Africains insalubre, en plein cœur de Paris. Mais la communauté lui oppose un marabout. Cette gentille comédie a bien su saisir l'air du temps, et en quelque sorte le nouveau populisme d'un Paris en pleine mutation. L'idée est astucieuse, le récit bien mené et les péripéties amusantes. On aurait aimé plus d'ambition mais le film est sympathique.* **22.10 Journal. 22.30 Magazine : Océaniques.** La bibliothèque idéale. 1re partie : Le mythe de la bibliothèque. **23.25 Musiques, musique.** Trois canzione en octet, de Gabrieli, par l'Academy of Saint-Martin-in-the-Fields.

CANAL PLUS

20.30 Cinéma : Banana Joe □ Film italien de Steno (1982). Avec Bud Spencer, Marina Langner, Mario Scarpetta. **22.00 Flash d'informations. 22.10 Magazine : Canal foot. 22.25 Boxe.** Championnat de France des mi-lourds : Rufino Angulo-Richard Caramanolis ; Championnat de France des moyens : André Mongelema-Jean-Noël Camara. **23.40 Basket professionnel américain. 1.10 Cinéma : Même heure l'année prochaine** ■ Film américain de Robert Mulligan (1978). Avec Ellen Burstyn, Alan Alda, Ivan Bonar.

LA 5

20.45 Les accords du diable : Sœurs de sang ■■ Film américain de Brian de Palma (1973). Avec Margot Kidder, Jennifer Salt, Charles Durning. *Une jeune femme enquête sur un meurtre dont elle a été témoin de sa fenêtre. Sans aucun doute le meilleur film de De Palma ; sur une musique obsédante de Bernard Herrmann, cette histoire de sœurs siamoises atteint des sommets dans l'étrange et le glauque. La référence à Hitchcock est toujours là, mais au service d'un univers personnel et fascinant. A ne pas manquer.* **22.20 Les accords du diable** (suite). Les rubriques du magazine présentées par Sangria. **22.30 Série : Arabesque. 23.20 Mission impossible** (rediff.). **0.15 Série : Kojak** (rediff.). **1.20 La grande vallée** (rediff.). **2.25 Aria de rêve.**

M 6

20.50 Cinéma : l'Héritier ■ Film français de Philippe Labro (1972). Avec Jean-Paul Belmondo, Charles Denner, Carla Gravina, Jean Rochefort. *Un play-boy se trouve tout à coup placé à la tête d'un empire multinational. L'un des meilleurs Labro, sans doute grâce à Belmondo, qui quittait son registre habituel pour un rôle complexe et ambitieux.* **22.45 Série : Hawaii, police d'Etat.** Le grand voyage. **23.35 Six minutes d'informations. 23.45 Magazine : Club 6.** De Pierre Bouteiller. **0.30 Magazine : Charmes** (rediff.). **1.00 Musique : Boulevard des clips.**

FRANCE-CULTURE

20.30 Le grand débat. L'argent dans sla société et dans nos têtes. **21.30 Dramatique :** Évariste Galois ou les inventions du diable, de Geneviève Bray (1re partie). **22.40 La nuit sur un plateau.** Spécial Thomas Pavel. **0.05 Du jour au lendemain.** Parallèles. **0.50 Musique : Coda.** Les ptits labels n'ont pas peur des gros.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Renseignements sur Apollon. Concert (en direct du Finlandia Hall d'Helsinki) : Tapiola, de Sibelius ; Concerto pour clarinette et orchestre nº 2 en fa mineur, op. 5, de Crusell ; *Symphonie nº 5, op. 57*, de Sallinen, par l'Orchestre symphonique de la Radio finlandaise, dir. Jukka-Pekka Saraste, sol. : Antony Pay, clarinette ; à 22.30, feuilleton : De l'opus 1 à l'opus 145. (Carl Loewe, un génie méconnu du lied et de la ballade) ; à 23.07, Concerts à quattro, op. 7, nº 6, de Locatelli ; Don Giovanni (extraits), de Mozart. **0.00 Musique de chambre.**

Mardi 29 mars

TF 1

18.00 Série : Agence tous risques. 18.55 Météo. 19.00 Feuilleton : Santa-Barbara. 19.30 Jeu : La roue de la fortune. 19.50 Le Bébête show. 20.00 Journal et météo. 20.35 Tapis vert. 20.40 Cinéma : la Vengeance du serpent à plumes □ Film français de G. Oury (1984). Avec Coluche, Maruschka Detmers, Luis Rego, Josiane Balasko. *Un Français moyen est entraîné malgré lui dans un complot terroriste visant à éliminer les chefs d'Etat occidentaux durant la conférence de Cancun. Un gros budget, des extérieurs coûteux et exotiques, une interprétation prestigieuse, quoique disparate, ne font pas forcément un film. Oury devrait le savoir : depuis quelques années, plus ses films sont ambitieux, plus le comique y devient mécanique et désincarné.* ► **22.30 Documentaire : Le grand bond.** L'Europe, avec qui et pourquoi faire. Emission d'André Harris et Roland Portiche, présentée par Christine Ockrent. Avec la participation de Jack Lang et Alain Madelin. **0.00 Journal. 0.10 La Bourse. 0.15 Magazine : Minuit sport.**

A 2

17.50 Flash d'informations. 17.55 Série : Magnum. Jeu : Des chiffres et des lettres. 19.10 Actualités régionales. 19.35 Série : Maguy. 20.00 Journal. 20.30 Météo. 20.35 Cinéma : l'Homme aux yeux d'argent □ Film français de Pierre Granier-Deferre (1985). Avec Alain Souchon, Tanya Lopert, Lambert Wilson, Jean-Louis Trintignant. *Un truand revient dans son ancien village chercher le magot qu'il a caché ; deux policiers l'attendent. Granier-Deferre a complètement raté ce film de commande, polar psychologique d'une extrême lenteur, qui se veut symbolique, mais n'arrive pas à renouveler les poncifs du genre.* **22.15 Les jeux de mardi-cinéma.** Présentés par Fabrice. **23.30 Informations : 24 heures sur la 2.**

FR 3

18.00 Jeu : Génies en herbe. 18.25 Magazine : Flash mag. 18.30 Feuilleton : Le mystère de l'île au trésor. 19.00 Le 19-20 de l'information. De 19.10 à 19.30, actualités régionales. **19.53 Dessin animé : Diplodo. 20.05 Jeu : La classe. 20.25 INC. 20.30 Cinéma : Greystoke** ■ Film britannique de Hugh Hudson (1984). Avec Christophe Lambert, Ralph Richardson, Ian Holme, Andie McDowell. *Un lord anglais et son épouse sont tués en Afrique ; ils y laissent leur fils qui sera élevé par des singes. Adaptant Rice Burroughs à la lettre, Hudson veut redonner sérieux et faste à la légende de Tarzan. On est loin des BD à la Weissmuller, mais c'est presque dommage, car le film perd sur les deux tableaux : il n'est pas assez naïf pour goûter le merveilleux de l'histoire et pas assez intelligent pour mener une réflexion à la Truffaut dans* l'Enfant sauvage. *Reste la performance de Christophe Lambert.* **22.50 Journal. 23.10 Magazine : Océaniques.** La bibliothèque idéale. Deuxième partie : Du bon usage d'une bibliothèque. **0.05. Magazine : Décibels.** De Jan-Lou Janeir. Avec Arno, Woodentops, Momus, Sinead O'Connor, Barry White.

CANAL PLUS

18.10 Flash d'informations. 18.16 Dessins animés. 18.25 Dessin animé : Le piaf. 18.26 Top 50. 18.55 Starquizz. 19.20 Magazine : Nulle part ailleurs. Présenté par Philippe Gildas et Les Nuls. Invité : Louis Chedid. **20.30 Cinéma : Tonnerre de feu** ■ Film américain de John Badham (1983). Avec Roy Scheider, Warren Oates, Daniel Stern. **22.15 Flash d'informations. 22.20 Cinéma : Vol au-dessus d'un nid de coucou** ■■■ Film américain de Milos Forman (1975). Avec Jack Nicholson, Louise Fletcher (v.o.). **0.15 Cinéma : le Docteur et les Assassins** ■ Film anglais de Freddie Francis (1985). Avec Timothy Dalton, Jonathan Pryce, Twiggy. **1.50 Téléfilm : Prime de risque.**

LA 5

18.10 Dessin animé : Jeanne et Serge. 18.30 Série : Happy Days. 18.55 Journal images. 19.02 Jeu : La porte magique. 19.30 Boulevard Bouvard. 20.00 Journal. 20.15 Spécial élection. Invité : Raymond Barre. **20.45 Cinéma : les Faucons de la nuit** □ Film américain de Bruce Malmuth (1981). Avec Sylvester Stallone, Billy Dee Williams, Lindsay Wagner. *La police new-yorkaise traque une bande de malfaiteurs. Petit thriller extrêmement violent, réalisé pour mettre en valeur l'énergie de Stallone avant qu'il ne soit Rocky et Rambo. D'une certaine façon, il est la seule curiosité de ce film de série, dont quelques séquences nocturnes valent d'être vues.* **22.10 Série : Spenser.** Le dernier spirit. **23.05 Série : Mission impossible** (rediff.). **0.05 Série : Kojak** (rediff.). **1.10 Série : La grande vallée** (rediff.). **2.20 Aria de rêve.**

M 6

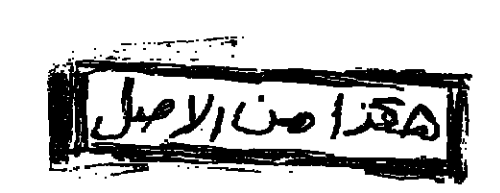
18.00 Journal. 18.10 Météo. 18.20 Cinéma : le Gendarme à New-York ■ Film français de Jean Girault (1965). Avec Louis de Funès, Michel Galabru, Jean Lefebvre, Jacques Balutin. *La brigade de Saint-Tropez représente la France à un congrès de gendarmerie à New-York. Mais la fille de Cruchot est aussi du voyage... C'est plutôt le meilleur de la série des « Gendarmes », l'exotisme new-yorkais offrant au réalisateur un éventail de gags assez large ; on notera une amusante parodie de* West Side Story. **19.54 Six minutes d'informations. 20.00 Série : Les routes du paradis.** Solitaire. **20.50 Cinéma : le Vainqueur** □ Film canadien de Steven Hilliard Stern (1979). Avec Michael Douglas, Susan Anspach, Lawrence Dane. *Un athlète que sa femme a quitté, s'entraîne pour gagner le marathon des Jeux olympiques de Montréal. Long spot publicitaire pour annoncer les Jeux, filmé avec une extrême pauvreté artistique,* le Vainqueur *n'a comme intérêt que de nous faire retrouver Michael Douglas au début de sa carrière. Intérêt bien mince face à l'ennui que distille ce navet sans style, tellement pro-américain qu'il en devient antipathique. A fuir.* **22.45 Série : Hawaii, police d'Etat.** Face au dragon. **23.35 Six minutes d'informations. 23.45 Magazine : Club 6.** De Pierre Bouteiller. **0.30 Série : Maîtres et valets** (rediff.). **1.15 Musique : Boulevard des clips.**

FRANCE-CULTURE

20.30 Archipel médecine. La médecine coloniale. **21.30 Spécial présidentielle.** Le jury des experts. **22.40 Nuits magnétiques.** Frères et sœurs. **0.05 Du jour au lendemain.** Avec Pierre Assouline.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Musique ensembles. Quatuor à cordes, op. 3, Quatre pièces pour clarinette et piano, op. 5, de Berg ; Suite pour quintette à cordes, de Janacek ; Contre blanc basse, de Masson, par le Quatuor Novalis, dir. Georges Elie Octors ; Jacques Di Donato, clarinette, Vincent Pasquier, contrebasse, Jean-Yves Sébillotte, piano et célesta, Gérard Pérotin, percussion. **22.30 L'univers non tempéré.** Inde : musique karnatique. **0.00 Club d'archives.**



Communication

En Allemagne fédérale

M. Leo Kirch à l'assaut du groupe Springer

BONN
de notre correspondant

Avant de mourir, le 22 septembre 1985, Axel Cesar Springer, le magnat de la presse ouest-allemande, avait mis de l'ordre dans ses affaires. Le groupe de presse qu'il avait fondé après la guerre, et dont il était le seul maître, était restructuré par ses soins. Ses héritiers, dans lesquels ils n'avait pas une confiance exagérée, recevaient 26 % du capital. Franz et Frieder Burda, propriétaires d'une entreprise de presse d'Offenburg spécialisée dans les magazines féminins, en qui Axel Springer voyait ses *« héritiers spirituels »* en recevaient 25,9 %, et le reste des actions étaient diffusées dans le public. Axel Springer avait bien songé à faire des frères Burda les actionnaires majoritaires de son empire, mais le projet échoua devant l'opposition de l'Office fédéral des cartels, qui voyait là une concentration incompatible avec le maintien du pluralisme dans la presse de RFA.

Un troisième partenaire s'est introduit dans le jeu : Leo Kirch, négociant en films de Munich, qui acheta au départ 10 % des actions du groupe Springer, et qui petit à petit, par le biais d'achats effectués par des « amis », affirme aujoud'hui détenir 26 % du capital du groupe. Pendant trois ans, les frères Burda et les exécuteurs testamentaires d'Axel Springer, sa veuve, Friede Springer, et le président du conseil de surveillance du groupe, l'avocat Bernhard Servatius, s'entendirent pour maintenir à l'écart Leo Kirch. Mardi 22 mars, on apprenait qu'un renversement d'alliance s'était effectué. Leo Kirch et les frères Burda avaient conclu un accord de pool en vertu duquel ils s'engageaient à prendre d'un commun accord toute décision concernant l'avenir du groupe. Cet accord est assorti d'un clause selon laquelle toute entorse au contrat serait punie d'une amende de 10 millions de deutschemarks (34 millions de francs), ce qui rend la traîtrise inabordable.

Frieder Burda s'est justifié de son retournement en affirmant que *« la gestion actuelle du groupe Springer ne préparait pas l'entreprise à faire face aux défis de l'internationalisation de la concurrence et à prendre sa place dans le développement des nouveaux médias »*. L'alliance avec Leo Kirch s'explique par le fait que le Munichois est actuellement en possession des droits de diffusion de cinquante mille heures de production cinématographique, et qu'il contrôle, encore une fois par l'intermédiaire d'hommes de paille, le réseau de télévision privée SAT 1.

Les exécuteurs testamentaires d'Axel Springer, soutenus par le personnel de l'entreprise, vont tenter par tous les moyens d'empêcher cette prise de pouvoir par la nouvelle alliance. Friede Springer et Bernhard Servatius affirme que le *« syndicat »* formé par les frères Burda et Kirch est illégal, mais on peut douter qu'une procédure judiciaire longue et compliquée parvienne à faire obstacle au jeu des forces capitalistes. L'Office fédéral des cartels va également se trouver devant un cas délicat à résoudre. Les frères Burda ont abandonné à un troisième rejeton de la famille la propriété de la maison d'édition qui porte leur nom, et Leo Kirch n'exerce pas le métier d'éditeur de journaux. Il est ainsi difficile d'empêcher l'opération au nom de la protection du pluralisme de la presse écrite.

Une chose est cependant certaine : *l'orientation politique des* publications du groupe Springer, fondamentalement conservatrice, ne devrait pas être modifiée par un éventuel changement de majorité au sein du groupe. Ni M. Leo Kirch, ami de M. Franz Josef Strauss, ni la famille Burda, avec qui le défunt Axel Springer se sentait de profondes affinités politiques et spirituelles, ne passent pour être des gens de gauche.

LUC ROSENZWEIG.

Un empire de 9 milliards de francs

Avec un chiffre d'affaires de 9 milliards de francs et un bénéfice de 320 millions de francs, le groupe Springer est le deuxième groupe de presse ouest-allemand après Bertelsmann.

Parmi ses principales publications, le quotidien populaire *Bild-Zeitung* (cinq millions d'exemplaires) est le plus fort tirage pour un quotidien en Europe. *Die Welt* (deux cent mille exemplaires) et *Die Welt am Sonntag* (trois cent trente-cinq mille) apportent la contribution du groupe à la presse de qualité. Les *quotidiens du groupe occupent* une place dominante à Berlin *(Berliner Zeitung, Berliner Morgenpost)* et à Hambourg *(Hamburger Morgenpost)*.

Au fil des années, Springer a lancé la plupart du temps avec succès des publications spécialisées : *Hörzu* (magazine de télévision trois millions d'exemplaires) ; *Bild der Frau* (magazine féminin, deux millions d'exemplaires) ; *Auto Bild* (huit cent mille exemplaires). Le dernier né, *Sport-Bild*, créé au mois de février dernier, atteint déjà, selon la direction de Springer, une diffusion de cinq cent mille exemplaires.

Le groupe possède, en outre, une grande maison d'édition de livres : Ullstein Langen Müller, et des imprimeries ultramodernes qui impriment, entre autres, le magazine *Der Spiegel*.

L. R.

EN BREF

● **Une nouvelle lettre de M. Bouygues à la CNCL.** – A quelques jours du premier anniversaire de la privatisation de TF 1, son PDG M. Francis Bouygues vient une nouvelle fois d'écrire à la CNCL pour dénoncer la *« situation privilégiée »* des chaînes publiques, qui *bénéficient du « double produit de la redevance et de la publicité »*. Selon les informations publiées par *le Point* (autre actionnaire de TF 1), M. Bouygues réclame la restitution de 600 millions d'excédents publicitaires *« indûment perçus par les chaînes d'Etat »* ; il demande que les actions de parrainage soient comptabilisées dans les quotas de ces chaînes ; il affirme avoir demandé à M. Jacques Chirac de faire cesser *« l'anomalie »* de la publicité sur Canal Plus ; il dresse enfin sa propre carte de l'audiovisuel, avec des chaînes thématiques comme FR 3 pour la culture, ou la sixième chaîne pour la musique. Cela afin que le spectateur dispose de programmes variés, alors qu'actuellement ce *« téléspectateur regarde en permanence les mêmes types d'émission, avec les mêmes vedettes sur toutes les chaînes »*.

● ***Philips actionnaire à 7 % de* Communication Développement.** – Le groupe Philips va acheter 7 % de Communication Développement, filiale de la Caisse des dépôts spécialisée dans les réseaux câblés. Actuellement, Communication Développement exploite cinq réseaux regroupant 65 000 abonnés, soit un chiffre d'affaires de 45 millions de francs annuels. *Mais la société est* retenue comme opérateur sur vingt-cinq sites (dont quatorze construits directement), soit un investissement estimé à 3,5 milliards de francs au total. C'est d'ailleurs pourquoi d'autres partenaires (financiers ou sociétés de service notamment) devraient aussi entrer au capital de Communication Développement, qui regarde attentivement le marché *européen*.

● **Un nouveau projet de quotidien parisien.** – Selon la revue professionnelle *Communication et Business*, MM. Tom Sebestyen, ancien bras droit de M. Jimmy Goldsmith au groupe Express, et Gérald Long, ancien responsable de l'agence Reuter, étudient le lancement d'un nouveau quotidien parisien. *24 Heures* (1) serait un quotidien du matin destiné aux « décideurs », sur *le modèle du journal britannique The Independent*, et mettant l'accent sur l'économie, les affaires et l'étranger. Il *comprendrait une vingtaine de* pages rédactionnelles format *Figaro* et serait réalisé par une cinquantaine de journalistes. *Diffusé à l'origine en* Ile-de-France, ce quotidien devrait tirer à 200 000 exemplaires. Son point d'équilibre se situerait à 80 000 exemplaires et quatre pages de publicité par numéro.

Les promoteurs de *24 Heures* espèrent boucler fin avril un tour de table où l'on pourrait retrouver M. Jimmy Goldsmith. Le lancement *aurait lieu en octobre. Ni l'équipe* rédactionnelle, ni les responsables commerciaux n'ont été encore recrutés.

(1) En 1965, Marcel Dassault avait lancé sans succès *24 Heures*, quotidien d'informations générales, dont il avait arrêté la parution au bout d'un an.

Un film consacré à l'hebdomadaire satirique

« Le Canard enchaîné » perce l'écran

Jeanne Lacane, la célèbre chroniqueuse du *Canard encaîné*, est en réalité un homme. Qui chausse *même du 45 fillette. Gabriel Macé*, le rédacteur en chef de l'hebdomadaire satirique, rédige directement ses articles au « marbre » du journal, juste avant l'impression. Non sans s'être lesté auparavant de quelques ballons de juliénas, ce cru *découvert par la rédaction du Canard*. Tous ces détails figurent dans le film qu'a consacré un fan du journal, Bernard Baissat, à son volatile préféré sous le titre *Aux quatre coins-coins du « Canard »*.

Programmé depuis le 9 mars jusqu'à la fin du mois au cinéma Utopia-Champollion, au cœur du quartier Latin de la capitale, le film est construit en deux parties : « Histoire et portraits » et « Traditions et affaires ». Et chaque jeudi soir, après la projection, un des membres de la rédaction de l'hebdomadaire est là pour discuter avec les spectateurs.

Coproduit par la bibliothèque publique d'information du centre Beaubourg et par Bernard Baissat, auteur de nombreux documentaires, *Aux quatre coins-coins du « Canard »* manie l'humour et l'ironie à la manière de son modèle. La première partie, longue d'une heure et demie, est sans doute la plus réussie. On y assiste à la naissance, en *1915*, de ce journal fondé par Maurice et Jeanne Maréchal, en réaction à l'hypocrisie des autres *titres soumis à la censure. Un seul* objectif pour ce couple, qui abrita d'abord la rédaction de l'hebdomadaire à son domicile : faire échec au *« bourrage de crâne »* en vogue. Seul journal né pendant la guerre des tranchées à avoir survécu (avec *le Crapouillot*), *le Canard enchaîné* ironise et persifle jusqu'à la seconde guerre. Jean Cocteau, Raymond Radiguet, Paul Vaillant-Couturier, Henri Jeanson, etc., lui prêtent leur plume, tandis que des dessinateurs comme Lap, Grove, Moisan, etc., le transforment en véritable temple du dessin de presse.

Le temps des affaires

En plein Front populaire, l'hebdomadaire vend à plus de 200 000 exemplaires. Ses cibles sont nombreuses : l'armée, l'Eglise, la justice, le monde des affaires, et son coup de patte fait souvent mouche. Après-guerre, l'hebdomadaire, qui avait suspendu sa parution *« pour incompatibilité d'humeur »* avec l'occupant et la collaboration, est à *nouveau en kiosques. Le général* de Gaulle devient le sujet de choix des journalistes et des dessinateurs. *« Cet acteur plus fort que Raimu »*, selon le mot de Moisan, refusera cependant de couper les ailes du *Canard : « S'il est interdit*, aurait expliqué le général, *on va le vendre sous le manteau. Et je ne veux pas qu'on me vende sous le manteau ! »*

Mais c'est pendant ces vingt dernières années que l'hebdomadaire satirique affûte son bec. La seconde partie du film, consacrée aux « affaires », relate en une heure et demie les révélations du volatile sur *les scandales politico-financiers de* la Cinquième République, de celui de la Garantie foncière à l'affaire Aranda, des diamants de Bokassa à l'affaire de Broglie. Le pli est pris qui assure au *Canard* son succès : 400 000 exemplaires vendus par semaine, après la légère baisse de diffusion enregistrée de 1981 à 1986. Des témoignages de journalistes du *Canard*, mais aussi d'hommes politiques, admirateurs ou pourfendeurs du journal, émaillent *cette seconde partie. Tous n'ont* cependant pas été prolixes : MM. Jacques Médecin, Michel Debré ou Valéry Giscard d'Estaing ont refusé de répondre aux invitations de Bernard Baissat. Il n'en reste pas moins qu'*Aux quatre coins-coins du « Canard »* illustre superbement le dicton de cet hebdomadaire, vierge de toute publicité, mais respectueux de sa propre formule : *« La liberté de la presse ne s'use que si l'on ne s'en sert pas. »*

J.-C. T.

● **« Les Cahiers du cinéma » *négocient avec M. Claude Perdriel.*** – Claude Perdriel va-t-il prendre une participation dans *les Cahiers du cinéma ? La célèbre revue mensuelle*, qui fut le tremplin des cinéastes de la nouvelle vague, cherche en effet de l'argent frais pour réduire son endettement (2 millions de francs) et relancer sa formule. Des discussions sont en cours depuis plusieurs semaines avec le PDG du *Nouvel observateur* mais elles soulèvent quelques inquiétudes au sein de la *rédaction, qui redoute de perdre son* indépendance. *Les Cahiers du cinéma* sont actuellement diffusés à 35 000 exemplaires et réalisent, avec la photothèque et la maison d'édition, un chiffre d'affaires de 15 millions de francs. Le capital est détenu par les rédacteurs (45 %), les fondateurs (10 %) et une association de personnalités (45 %).

Le Monde DIRIGEANTS

« LE MONDE DIRIGEANTS »

LE MONDE est le seul support capable d'offrir aux professionnels du recrutement et à leurs clients entreprises un éventail de candidatures à la fois plus ouvert et d'excellent niveau qui permettra d'accélérer le recrutement des cadres supérieurs.

Pour tous renseignements sur les performances du MONDE et la commercialisation de cette rubrique, vous pouvez contacter le département Communication-Emploi du MONDE PUBLICITÉ au 45-55-91-82.

Leader sur notre marché (écrous de sécurité à l'usage des industries aéronautique et automobile), nous réalisons un CA de 240 MF dont 30 % à l'exportation. Nous cherchons le

directeur général de notre filiale U.S.

Basés à Los Angeles, proches des grands avionneurs et *motoristes américains, nous réalisons déjà un CA de 6 M $* et visons une belle progression.

Nos moyens ? Une petite équipe motivée et en croissance, une qualité technique qui fait notre réputation, un réseau de distributeurs, des introductions chez les plus grands constructeurs.

Ingénieur ou diplômé d'une école de commerce, vous *avez la quarantaine et* connaissez bien le *milieu* aéronautique américain. Parfaitement bilingue, vous vous sentez déjà une *double* nationalité.

Merci d'écrire à Mlle A. DANIEL, consultante (réf. 5219 LM)



ALEXANDRE TIC S.A.
10, RUE ROYALE - 75008 PARIS
LYON - GRENOBLE - LILLE - NANTES - TOULOUSE - STRASBOURG

MEMBRE DE SYNTEC

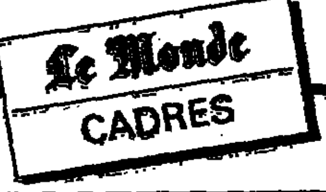
ROYAL CANIN
Leader en Europe de l'aliment sec pour chiens
recherche son

directeur industriel

Mission :
- recherche de technologies d'avenir, en forte liaison avec le marketing,
- choix et gestion des investissements à caractère stratégique sur le long terme,
- recherche de nouvelles implantations industrielles,
- suivi de la gestion des unités de productions (France et étranger) dans un contexte international, décentralisé et participatif (contrôle des achats, des rentabilités des investissements, de la qualité au sens de l'analyse de la valeur...).

Profil : A 40 ans environ, vous avez complété votre formation supérieure par une solide expérience opérationnelle dans ce type de mission ou dans le management d'une ou plusieurs unités décentralisées. Vous parlez anglais.

Merci d'adresser votre dossier de candidature et vos prétentions à Marie May Consultants, *42 rue Pitot, 34000 Montpellier.*



Le Monde CADRES

Le Monde, point de rencontre des grandes ambitions.

D'ici quelque temps, notre nom vous dira quelque chose parce que vous serez devenu notre

Directeur marketing et communication

Nous ?
- un groupe important de SSII... des moyens à votre disposition et... l'envie de vous rencontrer.

Vous ?
- une première expérience de la fonction dans le domaine de l'informatique.
- Créatif, communicateur, H/F de direction et de relations avec tout votre savoir-faire à nous apporter.

Eux ?
- Notre Conseil : adressez leur votre candidature, lettre man. + CV sous réf. 16746 à :

impact développement

Impact Développement - 26 rue Brunel - 75017 PARIS

MEMBRE DE LA CHAMBRE SYNDICALE DES CONSEILS EN RECRUTEMENT

Des achats à... la stratégie d'achat

Notre Société, filiale française d'un Groupe international leader sur son marché, conçoit, produit et commercialise des équipements industriels de type automobile (C.A. 1987 : 400 MF dont plus d'un tiers à l'exportation). *Pour accentuer notre performance, nous recherchons notre*

Chef du service achats

Sous la responsabilité directe du Directeur Industriel, vous serez notre STRATEGE en matière d'achats, à savoir : définir notre politique globale *Achats à moyen et long terme, exploiter d'autres sources d'approvisionnements en tenant compte des technologies nouvelles, améliorer notre maîtrise des coûts et de la flexibilité des livraisons en obtenant une collaboration plus active des fournisseurs, chez qui vous aurez, par ailleurs, à mettre en place l'assurance qualité indispensable à la Société, négocier et superviser les contrats à l'aide de votre département informatisé (gestion production COPICS) comprenant 12 collaborateurs, optimiser la qualité du service.*

De formation Ingénieur complétée par une spécialité (Ecole de Gestion), vous avez une expérience réussie dans les achats d'équipements industriels (fonderie, mécanique) et une *bonne pratique de l'anglais. Le poste est situé à 25 km à l'est de Paris.*

Thierry de CARNÉ, notre Conseil, vous remercie de lui adresser votre dossier complet, sous la réf. N/CSAALM.

Raymond Poulain Consultants 74, rue de la Fédération - 75015 PARIS

Au sein d'un grand réseau national, notre jeune **établissement financier** à compétence régionale regroupe plus de 200 établissements et 1.000 personnes.
Il propose à des candidats motivés de participer à des actions de conseil et de développement au niveau de notre région, dans le poste d'

Organisateur méthodes bancaires

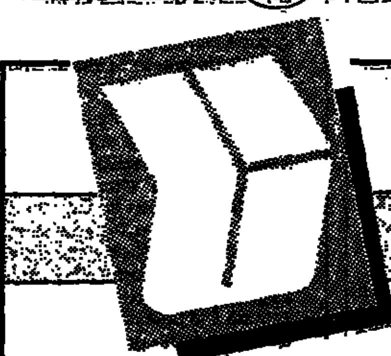
Vos missions :
- analyser les besoins et mettre en forme les demandes *des utilisateurs en matière d'informatique de* production bancaire.
- assister et former les utilisateurs dans la mise en œuvre des procédures et des fonctionnalités nouvelles.

De formation Grande Ecole ou Université, vous avez une première expérience de méthodes d'analyse et de *conduite de projets (MERISE, SDM/S).*

Le poste est situé à 100 km au Nord de Paris.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre, C.V., photo et prétentions), sous réf. 310 à ;

MEDIA P.A. COMMUNICATIONS
100/102, rue Nationale - 59800 LILLE,
qui transmettra.



1er fabricant d'aliments préparés pour animaux familiers, société française du groupe international MARS Inc. 4 usines, 5,1 Milliards de francs de CA, 26 % du volume à l'export. *Une croissance soutenue* - 1 110 personnes, 35 ans d'âge moyen.

JEUNES DIPLOMES

PASSEPORT MULTI-FONCTIONS

Nous vous proposons l'accès en deux ans à des fonctions clés du management de l'entreprise en vous offrant de conduire trois missions concrètes dans au moins deux départements de la société.

- INGENIEURS AGRO-ALIMENTAIRE — • Recherche et Développement / • Production
- INGENIEURS GENERALISTES — • Etudes Industrielles / • Production
- ECOLES DE COMMERCE — • Marketing, Vente / • Finances ou achats

Par la suite, de larges possibilités d'évolution vous seront offertes dans la société.
Nous privilégions la mobilité géographique et fonctionnelle. Nous aimons le travail en équipe, la communication facile et directe. Nous valorisons l'initiative et l'innovation.
Ces postes sont à pourvoir dans un environnement agréable, proche d'Orléans, à 1 h 30 de Paris.

Ecrivez à UNISABI - Service du Personnel - B.P. N° 7 - 45550 St-Denis de l'Hôtel sous référence PMF.

unisabi

PAL, CANIGOU, FROLIC, THOMAS, LOYAL, SHEBA [illegible]

Paris

Le courage de déranger !

Le courage de déranger, c'est refuser le problème mal posé, la stratégie du flou. En un mot, c'est exiger la cohérence.

Le courage de s'exposer aussi aux inerties, aux phénomènes passionnels, aux a priori. Une autre conception du conseil : le plaisir du pouvoir *et de l'influence où on n'arrive à rien sans imagination ni* perspicacité.

Un métier où l'efficacité est toujours mesurable, avec des défis sans cesse renouvelés. Pour ceux qui aiment les missions difficiles, pour qui autonomie signifie assumer.

Vous avez compris : nous cherchons avant tout un tempérament, une tête bien faite, un optimiste concret.

Un dernier point. Vos interlocuteurs seront toujours des dirigeants d'entreprise ; de formation supérieure, vous n'êtes plus du tout un débutant.

Alors curieux ? Une bonne raison de nous rencontrer.

Merci d'écrire à Christian BLEU en nous faisant parvenir votre C.V. sous réf. 5232 M.

argos
DEPARTEMENT CONSEIL EN RECRUTEMENT
135, avenue de Wagram
75017 PARIS
Tél. : 42.27.96.49
PARIS - LILLE - LYON - MONTREAL

Une des grandes caisses d'épargne du réseau Ecureuil

RECHERCHE

SON DIRECTEUR GÉNÉRAL UNIQUE

De formation supérieure, c'est un professionnel de la banque qui exerce à haut niveau depuis au moins 10 ans dans des entreprises de taille au moins équivalente (total bilan supérieur à 3 millions de francs ; effectif de 150 personnes).

C'est *un meneur d'hommes ; il sait intéresser et faire participer* durablement ses collaborateurs aux objectifs de développement et de rentabilité d'une unité de cette importance.

Il est prêt à introduire et à utiliser les techniques les plus modernes (informatiques, financières, commerciales, sociales) qui sont gages de la réussite future de notre métier en général, de cette entreprise en particulier.

La *rémunération* qui est proposée est motivante.

Dans l'exercice de sa fonction, le candidat retenu pourra s'appuyer sur un conseil d'orientation et de surveillance résolu à réussir avec lui.

Les dossiers de candidature sont adressés au CENCEP, 5, *rue* Masseran, 75007 à M. le Directeur des Affaires Générales, sous référence JLH.

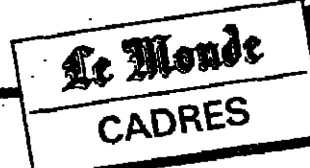
PROMOGIM
SE DEVELOPPE SUR
LYON, TOULON, PARIS

UTP - A & M

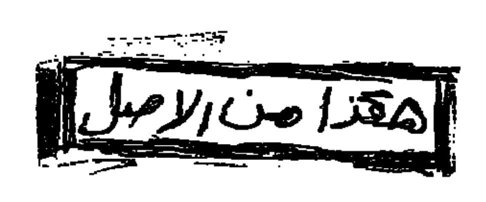
JEUNE INGENIEUR D'AFFAIRES

■ Avec plus de 22 000 logements réalisés en 20 ans, Promogim a bâti sa réussite par *son savoir-faire technique et l'enthousiasme de son équipe.*
En 1988, Promogim ouvrira 30 chantiers. De la découverte du terrain à la réalisation de nos programmes immobiliers, vous aurez comme objectif la recherche de la qualité et la performance.
A 28-35 ans votre formation et votre *motivation personnelle seront vos facteurs de succès.*
Rémunération à la hauteur de vos ambitions.
Adressez dès aujourd'hui votre dossier de candidature et prétentions à R. Delorme, PROMOGIM,
22 rue de Bellevue,
92100 Boulogne.

promogim
POUR CONSTRUIRE ENSEMBLE



Le Monde, point de rencontre des grandes ambitions.





L'univers des matériaux
L'avenir des biotechnologies

Un des leaders de l'Industrie Française (ciment, matériaux, biotechnologies) CA : 19 milliards - effectif : 20 000 personnes, recherche pour son groupe opérationnel CIMENTS LAFARGE - CA : 6 milliards et 4500 personnes.

Un jeune directeur audit

Ce poste de tout premier plan implique une compétence de haut niveau en matière d'audit interne et une capacité à *animer une équipe.*
Ses missions seront :
- de contribuer à l'amélioration de l'organisation administrative et comptable,
- de participer à *l'optimisation du système de gestion* informatisé,
- de veiller à la sécurité du patrimoine ainsi qu'à la fiabilité des informations d'ordre comptable, financier et de gestion,
- d'assurer les audits opérationnels,
- de promouvoir l'exercice du contrôle par la hiérarchie.

La réussite *dans ce poste nécessite :*
- une *formation supérieure* HEC, ESSEC, *Sciences Po...* + MBA,
- 5 ans d'expérience dans un grand cabinet d'audit anglo-saxon ou en entreprise à un niveau **Manager ou Senior** *confirmé,*
- une envergure personnelle permettant d'être l'interlocuteur avisé des Directeurs opérationnels de branche.

La réussite à ce poste constitue un tremplin pour évoluer vers des responsabilités élargies et diversifiées au sein du groupe.
Connaissance de l'anglais nécessaire.
Poste à Paris.

Ecrire sous réf. 12 A 983-8 M - Discrétion absolue.

Membre de Syntec etap
71, rue d'Auteuil 75016 Paris

PUBLIPANEL

LES EDITIONS

HATIER

Responsable des études marketing

H/F

Le candidat devra justifier d'une expérience réussie en marketing :
- Etudes de marché
- Traitements statistiques.

De formation supérieure (Bac + 4), âgé de 25/30 ans environ, vous possédez une bonne maîtrise de la micro-informatique.
Le poste est basé à Paris 6e.

Merci d'adresser votre candidature (lettre manuscrite, CV, photo et prétentions) à : HATIER - Direction du Personnel - 8, rue d'Assas 75278 Paris Cedex 06, sous réf. 600 M.

Organisation professionnelle

recherche

UN CONCEPTEUR TÉLÉMATIQUE

POUR :
- prendre en charge la conception de son service télématique ;
- assurer l'assistance-conseil auprès des utilisateurs ;
- animer le réseau des départements ;
- réaliser le produit.

De formation Bac+2, vous avez une bonne expérience de la télématique professionnelle.
Vous connaissez les progiciels télématiques.
L'analyse des développements spécifiques à réaliser sera de votre responsabilité.

Adressez votre C.V., photo, rémunération souhaitée s/nº 8 499 M
LE MONDE PUBLICITÉ - 5, rue de Monttessuy, PARIS-7e.

Banque/Finance, Informatique

Valorisez votre savoir-faire par le Conseil en Recherche de Cadres et Dirigeants.

Le Conseil en Ressources Humaines et en Recrutement de Cadres constitue un des axes importants du développement de notre groupe en France.
Une écoute plus grande, une vue plus large des choses, l'utilisation de méthologies efficaces nous ont permis de réussir dans notre domaine.
Pour renforcer notre équipe de 6 consultants, nous intégrons d'autres spécialistes exerçant des responsabilités opérationnelles ou de ressources humaines dans les secteurs Banque/Finance, Informatique... Vous valoriserez votre expérience et vos compétences dans une autre dimension : générer et mener des missions à tous niveaux, conseiller les décideurs, perpétuer la qualité de nos prestations et la confiance que nous témoignent les entreprises grâce à votre connaissance de leur secteur.
La trentaine, une formation supérieure, vous avez des qualités d'écoute et aimez le travail en équipe. Ajoutez-y une rapidité de réaction et un réel intérêt pour les relations humaines. Nos perspectives de croissance, l'appui du **Groupe Price Waterhouse** et votre évolution à terme, vers d'autres domaines de la gestion des ressources humaines sont des atouts pour votre pleine réussite.
Anglais indispensable.
Nous attendons votre dossier de candidature sous réf. M 742 03 Il sera étudié avec la plus grande confidentialité.

TEG
113 rue de l'Université
75007 Paris

Ressources Humaines



DESSEIN

Filiale logistique d'un grand groupe multinational

RECHERCHE
POUR SON SIÈGE SITUÉ AU NORD DE PARIS

UN ADJOINT AU RESPONSABLE AFFRÉTEMENT

Chargé d'organiser les tournées en région parisienne, vous êtes jeune, diplômé d'une école de transport et avez une ou deux années d'expérience dans une *fonction similaire.*

Adresser votre candidature, votre C.V. et une photo s/nº 8495
LE MONDE PUBLICITÉ - 5, rue de Montessuy, 75007 PARIS.

Société de Conseil en organisation (50 personnes : CA 25 MF), recrute

2 INGENIEURS

De formation TP-Central-INSA ou équivalent comme **Chef de Projets.**

- Organisation et études générales.
- Conseil et ingénierie entretien.
- Maîtrise d'œuvre et conduite d'opérations, gros chantiers de second œuvre (équipement informatique....etc).
- Age 28-35 ans.
- Autonome et contacts aisés appréciés.
- Activité sur PARIS avec déplacements province.
- Postes à pourvoir : 15 / 04 / 88 et 1 / 06 / 88.

Adresser : CV + lettre manuscrite + prétentions à OCI - 115, rue de l'Ourcq - 75019 PARIS

PLURIAL



Pour sa filiale à Joué Les Tours (37), spécialisée dans l'argenture industrielle du verre recherche :

Ingénieur chimiste de production

Ayant 2 à 3 années d'expérience en *milieu industriel.*
Il se verra confier, en tant qu'adjoint au responsable de production :
- l'établissement du cahier des charges concernant le procédé argenture,
- le développement technique du procédé.

Homme de technique et de terrain, il devra s'intégrer dans une équipe de fabrication.
Possibilités d'évolution au sein du groupe pour candidat à bon potentiel.
Envoyer CV + *lettre manuscrite à :*

Christian DAVID - Direction du Personnel
SAINT GOBAIN VITRAGE - Les Miroirs
18 avenue d'Alsace - 92400 Courbevoie.

Découvrez l'Alsace !

CHEF DU PERSONNEL

Pour **"réinventer la fonction"** dans notre unité de production alsacienne (300 personnes), nous souhaitons rencontrer un jeune candidat désireux de s'intégrer à une équipe de Direction créative et de travailler dans un contexte qui bouge. Son profil ? 3 ans d'expérience en tant qu'adjoint ou chef du personnel, une compétence attestée par un diplôme de l'enseignement supérieur, une personnalité à la fois affirmée et ouverte. *Dépendant du Directeur de l'usine et fonctionnellement rattaché au Directeur des Affaires Sociales basé à Orléans,* il animera une équipe de 4 personnes et sera responsable de la gestion du personnel, de la communication, de la formation, des relations avec les partenaires sociaux et organismes extérieurs, enfin, présidera le CHSCT. Notre Groupe (1250 personnes), au tout premier plan européen sur le marché des biens d'équipement pour l'habitat saura offrir de nouveaux challenges à un candidat de valeur.

ORION vous garantit une discrétion absolue et vous remercie de lui adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, CV, photo et prétentions) ss réf. 803598 LM



35, rue du Rocher 75008 Paris

CONTESSE

PLACE A LA REUSSITE

Participez à notre développement 1988 pour notre secteur LOIRE ATLANTIQUE, MORBIHAN, FINISTERE Sud.

jeunes diplômés BAC+2 à BAC+5

Prêts à entrer avec énergie dans la vie active, vous êtes attirés par une fonction commerciale, formatrice et évolutive. Nous vous confierons après une formation de 6 mois (alternance théorie-pratique) aux produits d'épargne, financiers et crédit, un portefeuille de clients. Votre mission sera de gérer et de développer ce portefeuille à l'aide d'outils de marketing modernes.
Après 2 ans environ de réussite dans cette fonction, votre évolution pourra être assurée vers d'autres responsabilités si vous savez saisir les opportunités de mobilité tant géographique que fonctionnelle.
Nous vous demandons une formation orientée vers le **COMMERCE**, la **GESTION** ou la **FINANCE** et un goût commercial *prononcé.*

CONTACT-TELEPHONE 16 (1) 42 61 82 81

Prenez contact avec nous par téléphone (1) 42.61.82.81 de 8 h 30 à 18 h30 (le samedi de 10 h à 13 h) ou par minitel 3616 code CVCOM ou adressez votre candidature sous référence 2428 à
ORGANISATION ET PUBLICITE
2, rue Marengo - 75001 - PARIS
qui transmettra.



BANQUE POPULAIRE BRETAGNE ATLANTIQUE

UNE ÉNERGIE NOUVELLE EN FRANCE

Organisation et Publicité

Organisme mutualisateur agréé

recherche

SON CHEF DU SERVICE FORMATION EN ALTERNANCE

Compétences juridiques et commerciales.
Expérience dans un organisme de formation.
Animation d'une équipe.
Poste à Paris + déplacements en province.

Adresser c.v. + prétentions à CFPJ
Mme CHOURAQUI, 33, rue du Louvre, 75002 PARIS.

Organisme formation B.T.P.

RECHERCHE

LE DIRECTEUR DE SON C.F.A. D'AIX-LES-MILLES

Etudes supérieures (Bac+4 ans). Capacité de gestion éprouvée.
Autorité sociale et diplomatie. Expérience de la direction d'un établissement de formation ou du secteur formation en entreprise.

Merci d'adresser C.V. avec motivation et prét. à l'A.F.P.B.T.P. de Provence, 25, rue du Capitaine-Galinat, 13392 MARSEILLE 05.

Cabinet conseil

recherche

CONSULTANT(E)

pour des missions de recrutement en Province : déplacements avion de courte durée.

Merci d'adresser votre dossier de candidature s/réf. 932 à Marguerite STRUYVEN
INTERCARRIERES - 5, rue du Helder - 75009 PARIS.

Le Monde CADRES

Le Monde, point de rencontre des grandes ambitions.

Responsable des ressources humaines et des affaires sociales

Une société dynamique (600 personnes) rattachée à un groupe industriel français de tout premier plan (CA 19 milliards), recherche un Responsable des Ressources Humaines et des Affaires Sociales.

Il assumera cette fonction dans toute son ampleur, au sein d'une société et d'un groupe qui attachent une importance toute particulière à la gestion et au développement du potentiel humain.

Professionnel averti des méthodes modernes de gestion du personnel, il sera diplômé d'études supérieures (ESC, droit...) et il aura 5 ans d'expérience dans la fonction.
Il sera l'interlocuteur avisé de la Direction Générale et des directions opérationnelles et son dynamisme lui permettra de mettre en œuvre une politique sociale à l'élaboration de laquelle il participera activement.

Il sera mis en place par le titulaire actuel du poste qui a une promotion dans le groupe.
Larges possibilités d'évolution de carrière.

Poste à Paris. Rémunération **250 000** à **300 000** selon expérience

Ecrire sous réf. 12 A 984-8 M
Discrétion absolue

Membre de Syntec etap
71, rue d'Auteuil 75016 Paris

PUBLIPANEL

Directeur d'usine

MERINOS

Filiale du groupe EPEDA-BERTRAND FAURE recherche le Directeur de l'une de ses usines située à proximité de Rouen. Cette unité à taille humaine (250 personnes) réalise des produits de literie à forte *image de marque*.

Le titulaire du poste sera responsable de la gestion et de l'animation de cet établissement industriel avec pour mission permanente d'optimiser l'exploitation des moyens techniques et humains et de s'adapter avec souplesse et rapidité aux besoins commerciaux.

Cette fonction conviendrait à un ingénieur, par exemple de formation ESTIT, ENSAIT, BTS, école Boulle..., possédant une expérience d'au minimum 10 années lui ayant permis de vivre concrètement les problèmes quotidiens de la fabrication et de maîtriser l'ensemble des aspects de la production (moyenne série) si possible dans une industrie de main-d'œuvre. Le choix sera fonction des qualités personnelles de l'individu : capacités d'animation et de gestion, autorité naturelle. Par ailleurs, étant donné la qualité et la notoriété des produits, le sens esthétique sera un élé*ment de la réussite dans ce poste.*

Poste basé dans une petite ville à 25 km de Rouen.

Ecrire sous réf. 12 A 932-8 M
Discrétion absolue.

Membre de Syntec etap
71, rue d'Auteuil 75016 Paris

PUBLIPANEL

Juriste d'entreprise
expérimenté et de bon potentiel

Un groupe industriel français, leader dans son domaine, dynamique et performant (1600 personnes), recherche son Responsable Juridique.

Interlocuteur avisé et opérationnel de la Direction Générale et des différentes directions du groupe, il sera à même de traiter l'ensemble des problèmes juridiques : droit des sociétés, droit des affaires, droit social, assurances...

Ce poste conviendrait à un candidat de valeur, minimum maîtrise de droit, ayant 5 à 8 ans d'expérience professionnelle (si possible dans l'industrie) et connaissant l'anglais.

Poste à Paris.

Ecrire sous réf. 12 A 985-8 M
Discrétion absolue

Membre de Syntec etap
71, rue d'Auteuil 75016 Paris

PUBLIPANEL

INTERLOCUTEURS : DES CHEFS D'ENTREPRISES

Jeunes chargés de mission

Fédération Professionnelle (branche industrielle) propose à des *cadres possédant une expérience polyvalente*, deux opportunités de postes aux responsabilités nombreuses et variées.

- préparation et suivi de commissions,
- études et conseils pour la profession,
- relations avec les adhérents et l'environnement.

Ces postes nécessitent une bonne maturité, des qualités de contacts et des capacités réelles d'expression écrite et orale. Ils conviendraient à des cadres de formation supérieure ayant une expérience professionnelle d'au minimum 2 ans dans un domaine proche ou dans une entreprise comme Chargé d'études par exemple.
Poste à Paris.

Ecrire sous réf. 12 C 862 - 8 M
Discrétion absolue

Membre de Syntec etap
71, rue d'Auteuil 75016 Paris

PUBLIPANEL

VAL

COMELI, *filiale de* MATRA *et de* GTI-VIA TRANSEXEL, a comme mission d'exploiter le Métro de la Communauté Urbaine de Lille (2 lignes en Mars 1989).
Nous renforçons notre équique de

Chefs du poste de commande et de contrôle

et nous recherchons un jeune ingénieur (ou un jeune officier de marine) ayant de préférence l'expérience de l'exploitation de systèmes automatisés fonctionnant en continu.
Le candidat retenu aura :

- des solides compétences techniques,
- les qualités d'un opérationnel dynamique, rigoureux et organisé,
- le sens du dialogue et du management humain ouvert et moderne.

Larges perspectives d'évolution de carrière.
Anglais apprécié.

Ecrire sous réf. 12 A 947-8 M
Discrétion absolue.

Membre de Syntec etap
71, rue d'Auteuil 75016 Paris

PUBLIPANEL

CAISSE RÉGIONALE D'ASSURANCE MALADIE D'ILE-DE-FRANCE

recherche pour son service "Prévention des Risques Professionnels"

CONTRÔLEURS DE SÉCURITÉ

BTS/DUT, âge minimum 25 ANS, 3 années minimum d'expérience professionnelle, nationalité française, permis V.L.

UN POSTE "MÉCANICIEN"

Ayant de bonnes connaissances en hydraulique, pneumatique, électricité.

UN POSTE "ÉLECTRONICIEN"

Ayant de bonnes connaissances en informatique industrielle, commande numérique, robotique.

Expérience dans les domaines : conception, mise au point, maintenance et système automatisé.

RESPONSABLE FORMATION

Maîtrise de psycho-sociologie, D.E.S.S. en formation des adultes apprécié. Expérience de plusieurs années en stratégie de formation à la sécurité pour animation d'une équipe de formateurs.

Adresser candidatures avec C.V. détaillé, copie des diplômes universitaires et justificatifs professionnels à Monsieur le Chef du Personnel de la C.R.A.M.I.F - 17/19, rue de Flandre - 75954 PARIS CEDEX 19 avant le 10 avril 88. Renseignements tél. 40.34.84.00 poste 574



Framatome mise sur votre intelligence

FRAMATOME, leader de l'ingénierie nucléaire, vous propose un poste de :

Traducteur technique

De langue maternelle anglaise ou américaine, vous avez une formation universitaire (niveau maîtrise) ou École spécialisée de traduction (E.S.I.T. ou équivalent), et justifiez d'une expérience minimum de 2 ans dans le domaine de la traduction technique.
Connaissances en allemand ou espagnol appréciées.
Contrat à durée déterminée de 2 ans.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre + CV) à FRAMATOME - Laurence Lapoutte, sous référence LP/02 - Département Gestion Prévisionnelle - Tour FIAT - Cedex 16 - 92084 Paris-la-Défense.



STRATEGIES DU FUTUR

MEDIA-SYSTEM

responsable du département personnel

Avec votre équipe (6 personnes), vous serez responsable du recrutement, de l'administration du personnel, du service paie.
Vous aurez à gérer la formation et assurerez l'intégralité de la fonction juridique relative aux questions de personnel.

Vous avez une formation juridique et plusieurs années d'expérience acquise dans un poste similaire au sein d'*une entreprise* performante.

Nous sommes la filiale française (1200 pers. - 50 antennes) d'une société multinationale de services, leader mondial dans son domaine, présente dans 135 pays (25 000 personnes).

Si vous souhaitez participer à ce recrutement, merci d'envoyer votre CV, sous réf. 1021-02, à notre Conseil

ONOMA 26 rue de Berri - 75008 Paris.

Société industrielle CA 1 milliard, activité internationale recherche un

Juriste d'entreprise confirmé

qui sera chargé de l'ensemble des problèmes juridiques de la société (acquisitions - fusions - contrats - assurances - assemblées et conseils...).
La réussite à ce poste implique une formation juridique supérieure et une expérience de 8 ans environ en milieu industriel.
Bonne connaissance anglais.

Poste à Paris. Rémunération : **350.000 F**

Ecrire sous **référence 6706** à **Y.J. SÉLECTION** - 1, rue *Falguière - 75015 Paris, qui transmettra.*

ÉTABLISSEMENT FINANCIER RÉGIONAL

recherche

UN RESPONSABLE MARKETING (H./F.)

● *Nous sommes une société financière régionale* appartenant à un réseau bancaire de premier plan. Nous représentons l'échelon financier et un centre de moyens pour les établissements du réseau.

● En collaboration avec le directeur du développement, le responsable marketing aura pour missions :

— Mettre en œuvre la politique marketing régionale, en manageant les unités opérationnelles — actions de développement et communication, en s'appuyant sur la cellule études marketing ;

— D'organiser l'action commerciale régionale en restant très proche des réalités du marché et en maintenant un contact régulier avec le réseau ;

— De rester très proche des réalités du marché à travers les établissements de la région car il maintient un contact régulier avec eux ;

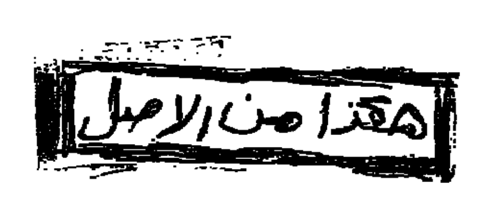
— De participer à la conception, l'élaboration et l'application du plan de développement régional.

● Le poste est basé à BORDEAUX.

● De formation HEC, ESSEC, SUP. de CO, IEP (EcoFi) ou équivalent, le candidat doit posséder en outre une *solide* pratique de *l'animation* commerciale opérationnelle et des techniques de marketing bancaire.

● Homme de dialogue, pragmatique, organisé et créatif. Il doit avoir une vocation pour le conseil et posséder d'excellentes capacités rédactionnelles.

● Pour entrer en relation, merci d'adresser lettre de candidature + c.v. + prétentions sous réf. 773 à P.A. SERVICE, 9, rue Poquelin-Molière, 33000 BORDEAUX qui transmettra.



هكذا من الأصل



Le Monde, point de rencontre des grandes ambitions.



FRANCE LOISIRS recherche POUR MENER LES ETUDES LIEES A LA VIE ET AU DEVELOPPEMENT DE SON NOUVEAU CLUB POUR ENFANTS

CHARGE D'ETUDES H/F

Des études de marchés classiques aux études plus spécifiques liées aux produits, et à notre clientèle existante ou potentielle, la responsabilité du chargé d'études s'exerce sur le recueil et le traitement des données, ainsi que sur l'interprétation des résultats

Il assiste également le responsable du Club dans la préparation de divers rapports d'activité, reportings, etc.

En liaison avec le contrôle de gestion central, il est responsable du suivi et du contrôle permanent des budgets et des coûts.

De formation supérieure (Ecole de Commerce, Maîtrise de Gestion), le candidat justifie d'une *première expérience professionnelle si possible en marketing direct ou en VPC. Il y aura exercé son "imagination statistique"* étayée par une grande rigueur intellectuelle, dans une optique commerciale *et marketing.*

Il pratique la *micro-informatique, l'anglais et/ou l'allemand.*

Aisance relationnelle et autonomie contribueront à sa réussite dans ce poste.

Merci d'adresser lettre, C.V., photo et prétentions à
Danielle LECHARPENTIER - B.P. 6 - 75725 PARIS CEDEX 15.

HCA

Réassurance...

Au sein de notre structure qui évolue actuellement en fonction de notre stratégie de développement, nous mettons l'accent en particulier sur notre Département "Vie".
Le marché mais aussi le fonctionnement autonome de ce centre de profit et la qualité de l'équipe en place sont très certainement l'explication de nos bons résultats. Nous recherchons pour tenir notre rythme de croissance

un HEC... ou un Mathématicien pour développer nos affaires

Votre rôle est pour *nous primordial*, car pour relever le défi de ces prochaines années dans *notre secteur où il y a beaucoup à faire*, nous avons besoin d'un homme de marketing doublé d'un homme d'affaires. A vous de concevoir votre plan, d'agir ensuite sur le terrain en voyageant dans le monde entier pour concrétiser et conclure les contrats. Si vous n'avez pas encore les compétences techniques de notre métier, nous vous les donnerons... Ce qui compte surtout pour nous, c'est votre volonté de développer pour vous réaliser et votre capacité à "transformer"...

35/40 ans, *outre votre formation qui vous a donné un niveau mathématique certain, vous avez une expérience de "vente" à haut niveau dans le tertiaire... plutôt banque, finance,* assurance. Peut être avez-vous déjà une première expérience de *management réussie !*
Ce sera un plus, utile pour votre carrière chez nous.

Merci d'adresser lettre, CV, photo sous référence 2054 M (à mentionner sur le courrier et l'enveloppe) 79-83, rue Baudin - 92300 Levallois Perret.
Nous vous assurons confidentialité et *réponse.*



BERNARD JULHIET *RESSOURCES HUMAINES*

Membre de Syntec

EQUIPEMENTIER AUTOMOBILE

Le Mans

Fortement implantés en Europe, les techniques et moyens mis en œuvre nous placent au premier rang des fabricants européens sur notre secteur d'activité.

Notre site emploie plus de 1 000 personnes.

Parce que le poste exige une bonne connaissance de la culture de notre entreprise et que *vous voulez évoluer dans la fonction, nous vous proposons de nous rejoindre.*

ADJOINT CHEF DU PERSONNEL

Vous assumerez des missions d'études d'ordre *général* et des *responsabilité opérationnelles*, dans le cadre d'une politique sociale intégrant la volonté de communication, de formation et les capacités économiques d'un groupe important. A terme vous devrez être à *même de prendre* en charge la responsabilité totale de la fonction, en animant un service de 20 personnes. Si *vous avez une formation supérieure* (Maîtrise de Droit, DESS Gestion de Personnel ou IEP) et une première expérience de 2 à 3 ans en millieu industriel, nous vous invitons à adresser votre dossier complet (photo souhaitée) en précisant votre rémunération actuelle, *sous référence* 933 M à *notre* Conseil : Michel Dussault - Cabinet KEY MEN - 10 rue de Rome - 75008 PARIS.

KEY MEN
GROUPE DANIEL PORTE CONSULTANTS



TOULON

RESPONSABLE D'EXPLOITATION

Vos missions : celles d'un manager.
1 - *Encadrer une quarantaine* de personnes.
2 - Assurer les relations avec la clientèle et les collectivités locales.
3 - Organiser, gérer, dynamiser, développper le Centre de Toulon.

Votre profil : ● une formation Grande Ecole de Commerce ou d'Ingénieur ● *une expérience de 2 ans minimum (encadrement "terrain")* ● *un sens* commercial évident.

Notre activité : étude, mise en œuvre, exploitation et gestion d'équipements publics et dans le domaine du stationnement.

Notre position : leader Européen sur ce marché.

Merci d'adresser lettre manuscrite, C.V., *photo et prétentions à :* SETEX (Siège Social) - Service du Personnel et des Ressources Humaines 76, rue Garibaldi - 94107 Saint-Maur des Fossés.

IMPORTANT GROUPE PHARMACEUTIQUE FRANCAIS

recherche

UN MEDECIN
CARDIOLOGUE OU NEPHROLOGUE

Intégrant l'équipe de Direction, il devra :
- assurer les relations avec le monde hospitalo-universitaire,
- prendre en charge les programmes d'études cliniques,
- participer aux opérations de mise à disposition du corps médical de nouveaux produits.

Cette fonction devrait déboucher, à terme, sur d'autres responsabilités nationales ou internationales au sein du Groupe.

Adresser lettre manuscrite, curriculum-vitae, photo
sous la référence **9074 MO** à **VALENS CONSEIL**
10, rue de Louvois - 75002 PARIS qui transmettra.

Maîtriser l'énergie par son comptage ou son utilisation judicieuse telle est notre vocation première.
Dans le cadre de son expansion, l'activité Thermique intègre dans son département FORMATION, un responsable formation basé à CLICHY (92).

LANDIS & GYR

RESPONSABLE FORMATION H/F
Paris

Directement rattaché au chef du Département FORMATION - PRESCRIPTION, vous prendrez en charge le développement et le suivi de notre Ecole de Formation (près de 1500 heures de cours : régulation, marketing - vente, gestion, gestion technique centralisée), soutien important de notre force de vente.

Votre mission est donc celle d'un concepteur des programmes et des moyens pédagogiques adaptés aux objectifs commerciaux d'une société spécialisée dans la gestion de l'énergie, doté des qualités d'un promoteur pour accroître la notoriété externe de l'Ecole, enfin de gestionnaire pour assurer le suivi et la rentabilité des actions.

Votre sens relationnel élevé, vos capacités créatives et d'organisation, vos qualités pédagogiques prouvées sont les atouts indispensables pour réaliser les objectifs que nous fixerons avec vous.

La *trentaine et de formation* BAC + 3 (BTS - DUT + *une spécialisation*) vous avez *de bonnes connaissances* techniques particulièrement en Génie Climatique et *connaissez l'anglais.*

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV et prétentions sous réf. RF/M au Service du Personnel, LANDIS & GYR, 16 Bd du Général Leclerc, 92115 CLICHY.

NORD-OUEST

Nous sommes une importante organisation régionale et une grande entreprise de service

NOTRE ENJEU	NOTRE MISSION
développer activement un secteur formation important : formation continue, enseignement supérieur et technologie.	promouvoir les compétences et adapter les qualifications et les méthodes aux besoins du marché.

Nous recherchons notre

DIRECTEUR DE LA FORMATION

Reportant directement auprès du Directeur Général, il sera le patron de l'ensemble de son secteur d'activité et participera aux Comités de Direction Générale.

Homme d'entreprise, à la fois stratège et meneur d'hommes, vos études supérieures (Grande Ecole, Université...) se conjuguent avec votre connaissance du monde de la formation.

Merci de bien vouloir adresser votre candidature (lettre + CV. + photo et prétentions) sous référence 780.01 à l'Agence Havas - 136, avenue Charles de Gaulle 92522 Neuilly qui transmettra à notre Conseil (confidentialité assurée).

COMMUNICA

De la conception à l'animation de stages Relations Humaines

La SITB, SSII leader en informatique financière, groupe de plus de 1000 personnes connaît une croissance importante. Persuadés que la qualité, la compétence et la motivation de nos collaborateurs sont l'avenir de notre entreprise, nous créons aujourd'hui ce poste de formateur.

Dans un *premier temps, vous participerez en collaboration* avec la DRH, à l'analyse des besoins, pour *ensuite concevoir et animer des séminaires sur les sujets suivants* : techniques de management, conduite de *réunions et d'entretiens, expression écrite et orale*... mais rien ne s'oppose à la diversification et à l'innovation.

De *formation* Sciences Humaines, vous possédez 3 à 5 ans d'expérience de l'animation dans le domaine des Ressources Humaines.

Le potentiel, le tonus, la capacité créative, le goût d'entreprendre sont des qualités que nous voulons trouver chez vous.

Adressez votre dossier de candidature sous référence 0388/RHM à Jean-Marc QUILES, - SITB - 137 Boulevard Voltaire, 75011 PARIS.

SITB

TOUJOURS UN TEMPS D'AVANCE !

Le Monde, point de rencontre des grandes ambitions.

Matières Premières pour l'Industrie

CHIMISTE ORGANICIEN

Toulouse

Premier producteur de talc dans le monde, le Groupe des TALCS DE LUZENAC a pour industries clients : les plastiques, le papier, l'agro-alimentaire, les peintures, la céramique, la cosmétique, etc... Le chiffre d'affaires progresse régulièrement. Pour faire face au développement des travaux internes menés dans le cadre d'un projet de recherche long terme, la Société recherche un Chimiste Organicien.

Au sein d'un laboratoire d'analyses générales, ce chimiste organicien se verra confier une étude sur les traitements chimiques des surfaces du talc, ce qui implique :
- des discussions avec les concepteurs des résultats acquis,
- de la recherche bibliographique,
- la mise au point et la mise en œuvre des essais.

Agé d'environ 26 ans, de formation Ingénieur plus D.E.A. (ou en préparation), le candidat retenu sera débutant et aura de très bonnes connaissances en chimie organique.

Qualités requises : sens du contact, curieux, goût de l'étude, de la souplesse et des facultés d'adaptation.

Les conditions offertes, la position des TALCS DE LUZENAC sur le marché international, la qualité de l'équipe dirigeante, l'ambiance de travail, les opportunités offertes au sein d'un Groupe dynamique, sont de nature à intéresser une personnalité de valeur.

Merci d'adresser lettre de candidature, C.V. complet, photo et rémunération actuelle sous référence M 20/1630 F à :

EGOR MIDI PYRENEES
Le Sully - 1, place Occitane
31072 TOULOUSE CEDEX

EGOR

PARIS BORDEAUX LYON NANTES STRASBOURG TOULOUSE - BELGIQUE DEUTSCHLAND ESPANA GREAT-BRITAIN ITALIA PORTUGAL BRASIL CANADA

Val de Marne : unité industrielle 750 personnes

CHEF DU PERSONNEL

SGD SAINT GOBAIN DESJONQUÈRES

Saint Gobain Desjonquères est la Société de la branche "Conditionnement en verre creux" de la Compagnie de Saint Gobain spécialisée dans la fabrication et la vente de flacons de haute qualité destinés aux industries de la pharmacie et de la parfumerie. Avec un CA de 1,5 milliard et 2700 personnes, cette Société occupe, au plan mondial, une place prépondérante dans son domaine.

Rattaché au directeur de l'usine et en liaison étroite avec la direction du personnel de la branche, le chef du personnel a pour mission de proposer et de conduire, au niveau de l'établissement, une politique sociale qui intègre simultanément différents paramètres : volonté de dialogue du Groupe, demandes et besoins des salariés, capacités économiques propres de l'Entreprise, dispositions légales et administratives. Il anime les différentes réunions paritaires locales, gère le budget formation, conseille les hiérarchies opérationnelles et participe à la définition de la stratégie de communication (interne et externe). Il s'appuie sur un service de 7 personnes dont il coordonne l'activité.

Nous souhaitons rencontrer un diplômé de l'enseignement supérieur de 32 ans minimum. Son expérience professionnelle de 10 ans environ a été acquise impérativement en milieu industriel. La connaissance de l'industrie à feu continu (4 x 8) sera appréciée.

Les possibilités de développement de carrière multiples et variées permettent de motiver un professionnel de la fonction mobile et disponible.

Merci d'adresser lettre de candidature, C.V. complet, photo et rémunération actuelle sous référence M 4/197 AO à :

EGOR S.A.
8, rue de Berri - 75008 PARIS

EGOR

PARIS BORDEAUX LYON NANTES STRASBOURG TOULOUSE - BELGIQUE DEUTSCHLAND ESPANA GREAT-BRITAIN ITALIA PORTUGAL BRASIL CANADA

Directeur commercial

Un groupe français leader, en forte croissance, ayant une bonne *performance économique, recherche le Directeur Commercial d'une* de ses filiales qui fabrique et commercialise des biens d'équipement *pour la maison et dont le CA est actuellement de 200 millions.*

Ce poste conviendrait à un candidat diplômé d'une grande école de commerce ayant 10 ans d'expérience, impliquant animation d'équipes *et connaissances des grandes chaînes de distribution.*
Au sein d'un groupe pratiquant une large délégation de responsabilités, *il aura en charge* :
- le marketing : définition des produits, élaboration de la politique *et des stratégies commerciales*, fixation des objectifs,
- l'animation d'une équipe,
- *les négociations avec les grands clients.*

La réussite dans ce poste implique les qualités d'un réel homme d'affaires ayant un dynamisme commercial marqué allié à un sens très poussé de *la gestion.*
Poste à Paris.

Ecrire sous réf. 12 B 779-7M
Discrétion absolue

Membre de Syntec



71, rue d'Auteuil 75016 Paris

PUBLICHANEL

Du Pont de Nemours is the world's 9th largest corporation; we are active in such *diversified fields as chemicals, polymer products, fibers, electronics, paints and coating* systems, bio-medical products and oil and gas exploration. We market over 1.700 different product lines.

To fill our long-term needs for European professional and managerial resources, **particularly for our growing business with the Socialist States,** we are seeking recent high calibre

TECHNICAL GRADUATES AND/OR MBA'S

with good information technology background, and who are prepared to spend part of their international career on short term expatriation in one of the Socialist States capitals.

DU PONT OFFERS:
attractive career development opportunities through its recently created Corporate I.T. FIELD Program. As a member of this Program you are, *over a period of four to six years, provided with challenging roles in a variety of systems functions* in different organizational units across Europe. For each assignment, the specific information technology know-how is provided through an individually tailored training program. On completion of the last development assignment, which would most likely be in one of our Socialist States Du Pont offices, you will be eligible for career placement within the Company. Based on the level of interest that you generate in the Du Pont organizations, you will be able to chose from *a selection of career offers. The varied experience that you will have gained during the Program period will help you* make a career decision that matches your goals and interest.

YOUR PROFILE:
□ European national with university education in Business and/or Technical discipline; □ strong desire to work in different information systems environments and willingness to learn new technologies; □ good business sense coupled with some additional background in information technology or computer science; □ perceived leadership skills and traits with emphasis on interpersonal and communication skills; □ willingness to accept work assignments across Europe, and to pursue an international career; □ fluency in English **and Russian**, and at least one other major European language; □ preferred age group: 24 to 28.

If you are interested, send your c.v. in English to
Du Pont de Nemours International S.A.
50-52, route des Acacias, 1211 Geneva 24
Att. Mr. H. WEHRLI



Directeur des relations humaines :

une fonction clé dans un groupe prestataire de services

Notre groupe possède une activité de prestataire de services au grand public, nous sommes particulièrement soucieux de la qualité des relations humaines.
Nous recherchons pour l'une de nos filiales, située dans la région Rhône Alpes, un directeur des relations humaines.
Elément moteur de notre politique de relations sociales, il aura pour mission de valoriser et de développer les ressources humaines. Il *assumera la responsabilité devant la direction générale et, en liaison* avec les directions concernées :
- de la gestion d'un effectif de 700 personnes - de l'amélioration des outils de communication - de l'organisation et l'animation des relations sociales.
Nous recherchons donc un professionnel de la fonction, possédant une formation supérieure qui a su prouver, à au moins 30 ans, ses qualités de négociateur, de rigueur, son souci d'innovation et son sens du dialogue.
Merci d'adresser votre candidature sous référence : 602 566 à notre conseil Françoise BARSI.

EMPLOI **centor** *26, rue Henri Monnier* 75009 paris

PARIS 42 85 15 53 LYON 78 39 37 16 MULHOUSE 89 32 26 26

Hebdomadaire professionnel
leader sur son marché
recherche

1°) SON ou SA RESPONSABLE DU SERVICE PUBLICITÉ

2°) CHEFS DE PUBLICITÉ

Il s'agit là de fonctions de grand avenir.
Une grande expérience de la fonction est exigée :
5 ans minimum dans un poste similaire
(débutants ou amateurs s'abstenir).

Env. cv, photo, prét, à Christine Spiegart, 61, r. de Malte, 75541 Paris Cedex 11.

ORGANISME FINANCIER DE CAUTIONNEMENT

recherche pour son

SERVICE DES CESSATIONS DE GARANTIE

un CHEF DE SERVICE

Le candidat devra :
- Etre titulaire d'une maîtrise en droit ;
- Justifier d'une expérience de plusieurs années acquise au sein du *service contentieux d'une compagnie* d'assurance ou d'une banque ;
- Avoir déjà exercé des fonctions d'encadrement.

Envoyer lettre manuscrite, c.v. dét., photo et rémunération souhaitée à : SO. CA. F., 26, avenue de Suffren, 75015 PARIS, sous la réf. 10 000.

Raymond Poulain Consultants...

A présent L'Europe du Sud

Quatrième Cabinet français de Recherche de Cadres et Dirigeants, nous poursuivons notre stratégie d'ouverture européenne. Déjà présents sur l'axe Rhénan à partir de Strasbourg et Lyon, nous sommes aussi convaincus de l'importance internationale que représente l'Europe du Sud.
Fortement implantés par ailleurs dans les Industries de Pointe et la Recherche, nous sommes également attentifs à l'importance croissante des technopoles en ce domaine.
C'est pourquoi nous mettons à votre service nos bureaux de

SOPHIA ANTIPOLIS
Place Sophie-Laffitte - 06560 VALBONNE
Tél. : 93.65.35.65
Didier LESUEUR - Jacqueline ROLLIN



Raymond Poulain Consultants
74, rue de la Fédération - 75015 PARIS

---

1 avenue Georges Pompidou...

... A Lyon, c'est l'adresse de notre première entité régionale au cœur du quartier d'affaires à la Part-Dieu.
Spécialistes de recrutement de cadres et dirigeants, Yves Loire et son équipe mettent tout leur professionnalisme et leur souci de qualité à votre service.

CERA, 1 av. Georges Pompidou, 69003 Lyon Tél. 78.54.17.59.
CERA, c'est aussi à Paris, 58, av. Kléber 75116 Paris
Tél. (1) 45.53.00.99.

LES CONSEILS EN RECRUTEMENT ASSOCIES



MEDIA-SYSTEM

Le Conseil général du Val-d'Oise

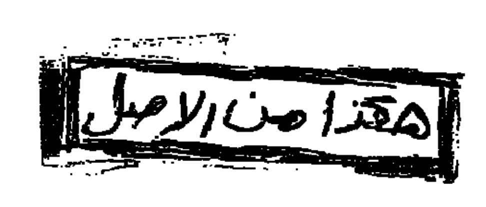
RECRUTE PAR VOIE DE CONCOURS SUR ÉPREUVES
LES 18 ET 19 MAI 1988

UN DOCUMENTALISTE DU CADRE DÉPARTEMENTAL

POUR CONCOURIR, LES CANDIDATS DOIVENT :
- être âgés de 40 ans au plus au 1er janvier de l'année du concours ;
- être de nationalité française ;
- être titulaires d'un diplôme sanctionnant le 1er cycle d'études supérieures ou d'un diplôme prévu par l'article du 22 décembre 1978.

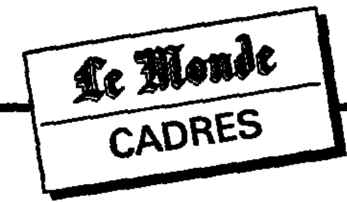
La clôture des inscriptions est fixée au 18 avril 1988, délai de rigueur *(le cachet de la poste faisant foi).*

Pour tout renseignement s'adresser au :
CONSEIL GÉNÉRAL DU VAL-D'OISE
Direction du personnel et de l'action sociale,
Bureau du recrutement - 2 Le Campus,
95032 CERGY-PONTOISE CEDEX.
Téléphone : 34-25-30-39/34-25-31-32.



UNIVERS DE LA GESTION

Le Monde, point de rencontre des grandes ambitions.



BANQUE HERVET

La division patrimoines privés
recherche un

CADRE classe VII - VIII

Agé de 30 - 35 ans, vous avez, au cours de plusieurs années d'expérience, acquis une excellente maîtrise de la gestion de patrimoine dans une banque. Véritable professionnel du conseil financier vous possédez une connaissance approfondie de :

- la fiscalité des particuliers,
- *la gestion boursière,*
- des placements immobiliers et bancaires,
- de l'assurance vie et des produits retraite.

Homme de siège, vous aurez un rôle déterminant dans la définition de la politique patrimoniale de la clientèle.
Homme de terrain, vous interviendrez en appui des gestionnaires de patrimoine auprès des clients de haut niveau du groupe.
Ce poste très évolutif permettra à un candidat de valeur de réussir pleinement au sein du groupe.

Merci d'adresser CV + photo + rémunération actuelle à Marie-Dominique LE LEVREUR, Banque Hervet, Division de la Formation et des Carrières, 127 avenue Charles de Gaulle, 92201 NEUILLY, sous *réf.* M 18 P.

L.B.W.

Au sein d'un établissement financier français, nous sommes le service chargé de gérer les titres étrangers d'une clientèle de Place. Avec un volume de transactions en 1987 de l'ordre de 8 milliards de dollars de titres toutes devises confondues, nous occupons un des tout premiers rangs de la Place. Nous recherchons un

Futur responsable titres
secteur étranger

Après une période de prise de connaissance de notre organisation, vous prenez la responsabilité d'un de nos secteurs géographiques d'intervention recouvrant un ensemble de pays déterminés.
Avec une dizaine de collaborateurs, vous assurez l'interface entre les intervenants agréés du marché français et vos correspondants étrangers qui interviennent sur leur marché respectif.
Nous souhaitons confier ce poste à un candidat de formation supérieure – niveau Bac + 5 – à forte composante économie, comptabilité ou droit international. Il aura déjà acquis une expérience de la gestion des titres, de préférence en cellule backoffice d'établissement financier. La pratique de l'anglais s'avère nécessaire.

***Michel DHEUR**, notre conseil, étudiera avec soin et en toute confidentialité les dossiers (lettre manuscrite, C.V. et photo) que vous lui adresserez sous la référence 8803.171 au cabinet M.D.A. - 104, rue du Faubourg-Saint-Honoré, 75008 Paris.*

MDa. ***Conseil en ressources humaines.***

Plon Chomcs

Ressources humaines en entreprise

Consultant opérationnel

Consultant parce que professionnel du recrutement, maîtrisant parfaitement les techniques adaptées, accoutumé à gérer de multiples missions diversifiées pour des entités variées et exigeantes.
Opérationnel parce qu'intervenant, aide concrète à la décision, impliqué dans les choix des hiérarchiques de façon réelle, motivée et étayée.
C'est ce qu'attend ce tout premier groupe français (35 000 p) de dimension internationale pour renforcer une de ses directions de personnel gérant 4 500 personnes en 6 établissements.
De formation supérieure (BAC + 4), à 32 ans environ, vous justifiez d'un acquis dans ce domaine que vous souhaitez élargir et transformer. Vous serez responsable de la Gestion des Ressources Humaines et dépendrez directement du Directeur du Personnel.
Votre expérience s'est déroulée de préférence pour partie en milieu entreprise générale, BTP, distribution, sociétés de service...
Vous aborderez par ce biais la gestion des carrières, la mobilité, la formation...
Ce poste, à pourvoir en banlieue parisienne Nord-Ouest (RER), représente une réelle opportunité pour un professionnel qui veut enrichir sa fonction.

OC conseil
Ressources humaines

Merci d'adresser CV complet, lettre manuscrite, sous réf. LS/118 T. à Olivier CHAUMETTE, OC CONSEIL, 15, rue du Louvre, 75001 PARIS à qui nous avons confié cette recherche.

PARIS LYON

Si pour vous audit rime avec opérationnel...

AUDITEUR INTERNE HF

FINANCIERE STRAFOR

Holding cotée en Bourse de Paris d'un groupe de 8000 personnes aux activités industrielles diversifiées et largement ouvertes à l'international, nous avons réalisé en 1987 un chiffre d'affaires de 3,8 milliards de Frs. Nous complétons l'équipe de la holding - 10 personnes - par un auditeur interne.

Rattaché au responsable de l'audit, il participe à des missions d'audit opérationnel dans les domaines de la production, de la distribution ou des activités financières du groupe, en France et à l'étranger.

Ce poste conviendrait à un jeune diplômé d'Ecole Supérieure de Commerce (HEC, ESSEC, ESCP ou ESCAE...) possédant une expérience d'au moins 2 ans en tant qu'auditeur en cabinet anglo-saxon ou comme contrôleur de gestion en entreprise, de préférence en milieu industriel. La pratique de l'anglais est indispensable.

Le poste est basé à STRASBOURG au sein d'une équipe dynamique, avec de rapides possibilités d'évolution pour un candidat performant.

Merci d'adresser lettre de candidature, C.V. complet, photo et rémunération actuelle sous référence M 30/1329 N à :

EGOR GESTION ET FINANCE
19, rue de Berri - 75008 PARIS

EGOR

PARIS BORDEAUX LYON NANTES STRASBOURG TOULOUSE - BELGIQUE DEUTSCHLAND ESPANA GREAT-BRITAIN ITALIA PORTUGAL BRASIL CANADA

RESPONSABLE FINANCIER EN PME, ÇA COMPTE ! *LYON*

Contexte : l'une des filiales, de taille humaine, d'une puissante société internationale de biens d'équipements.

La Direction Générale, à laquelle vous reporterez, vous délègue de très larges pouvoirs : gestion comptable et financière, trésorerie, supervision de la comptabilité - à faire évoluer selon les normes US -, préparation des budgets et plans, en liaison avec la direction des filiales etc...

Formé dans une Ecole de Commerce ou de Gestion, vos 4/5 ans d'expérience, si possible en PME, vous désignent pour cette belle opportunité. Elle prend toute sa dimension dans une PME comme la nôtre, par les responsabilités opérationnelles et variées qu'elle comporte. En plus, elle saura se montrer très évolutive ! Son prix ? Fixez-le dans le dossier que vous adresserez à notre Conseil s/réf. 610 M

DESSEIN

SODERHU
22 rue Saint Augustin
75002 PARIS

Soderhu
MEMBRE DE SYNTEC

Nous sommes la filiale française (1,3 milliard de C.A.) d'un groupe industriel international (25 milliards de CA). Notre Directeur Financier recherche pour le seconder, un

Controleur de Gestion Société

Capable de prendre en charge le système de reporting groupe, le tableau de bord société et d'assurer la supervision des contrôleurs de branche. En outre, il devra participer étroitement aux études ponctuelles et stratégiques de développement de nos activités en France. Pour pourvoir ce poste, évolutif à moyen terme (France ou Etranger) nous souhaitons rencontrer une personne jeune (30-35 ans), diplômée d'une Grande Ecole de Gestion + MBA et possédant une première expérience industrielle de préférence dans une filiale de groupe ou elle aura pu montrer ses qualités professionnelles et relationnelles.
Allemand courant et pratique de l'anglais exigés.
Le poste est situé à Paris 16ème.
Si cette opportunité vous intéresse, merci d'adresser candidature et prétentions s/réf. 37162 à CONTESSE PUBLICITE, 20, avenue de l'Opéra, 75040 Paris cedex 01 qui transmettra.

CONTESSE

Filiale Bâtiment Ile-de-France du groupe CBC nous sommes une entreprise née en 1983 et déjà nous avons triplé notre activité.
Notre création résulte de la volonté de bâtir une entreprise différente capable de relever les plus grands défis, les plus beaux projets sur l'ensemble du marché du bâtiment. Pour partager la croissance de nos compétences et de nos résultats nous vous proposons de devenir notre

CHEF COMPTABLE

Supervisant une équipe de 6 personnes, vous traiterez la comptabilité de l'ensemble de la branche Habitat Réhabilitation (340 millions de F. de CA en 88).
Outre l'organisation et le contrôle du travail de vos collaborateurs, vous vous attacherez à améliorer la *productivité et la fiabilité de l'équipe comptable.*
A 30 ans environ, vous avez complété votre formation supérieure par une expérience réussie de la fonction, vous maîtrisez parfaitement les procédures comptables et surtout votre motivation et votre état d'esprit font de vous un bon animateur.
Nous comptons sur vos idées novatrices et vos compétences...
Pour un premier contact, adressez votre dossier de candidature (lettre manuscrite, CV, photo) à BATEG, Direction du Personnel, BP 300, 31 avenue de l'Europe, 78143 Vélizy Cedex.

UNE AFFAIRE DE PERSONNALITES



MEDIA-SYSTEM

CONTRÔLEUR DE GESTION

FAITES PARLER DE VOUS...
ET FAITES PARLER LES CHIFFRES

Know-how et communication : 2 maîtres mots traduisent un succès éclatant, une notoriété enviée.

Quelques chiffres : 2000 personnes, CA d'environ 1 milliard de francs, progression régulière 30 %, 50 MF investis en recherche et développement de nouvelles technologies. Bref, ces données nous placent au tout premier rang des SSII françaises.

Doté d'une formation supérieure (Sup de Co...), on se souvient de vos talents prouvés pendant 3/4 ans en cabinet anglo-saxon ou en entreprise.

Cette réussite est d'autant plus édifiante que vous ne vous êtes pas contenté de faire parler les chiffres.

Homme de terrain, vous avez un goût certain pour les relations humaines. Familiarisés quant à nous au succès, nous vous y associerons et ferons très vite évoluer votre carrière.

Poste basé à Paris 7ème.

Merci d'adresser votre dossier, en toute confidentialité, sous référence B565 M à notre Conseil.

DESSEIN

SODERHU
22 rue Saint Augustin
75002 PARIS

Soderhu
MEMBRE DE SYNTEC

140/160 000 F.

CHARGE D'AFFAIRES CREDIT IMMOBILIER

Intégré au secteur exploitation du département immobilier *(25 personnes), vous aurez pour mission d'assurer* la gestion des dossiers de crédits immobiliers réalisés par la Banque.
Après une période de formation vous assurerez le montage complet du dossier, ainsi que le suivi sur le plan technique.
Plus gestionnaire que commercial, vous serez cependant amené à négocier avec la clientèle – promoteurs et marchands de biens – les termes du contrat (apports, conditions, garanties).
Ce poste peut convenir à un candidat âgé de 25 ans minimum, doté d'une bonne formation de base, ayant une première expérience bancaire du montage de dossiers de crédit immobilier. La rémunération de l'ordre de 140/160 000 F pourra éventuellement être supérieure en fonction de l'expérience acquise.
Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, CV, photo) sous réf. 28242 à MEDIA SYSTEM, 6/8 Impasse des deux Cousins, 75849 Paris Cedex 17, qui transmettra.

MEDIA-SYSTEM

Etablissement financier

spécialisé dans les opérations sur les marchés financiers

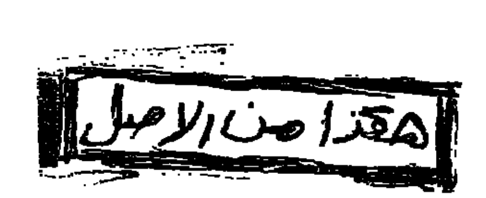
recherche

UN AUDITEUR INTERNE

Diplômé de l'Enseignement Supérieur ESC (Option finances) ou DECS ayant 2 à 5 ans d'expérience en cabinet ou dans le contrôle interne d'un établissement financier ou bancaire possédant de bonnes qualités d'animation.

Vous assurerez la mise en place et le contrôle des procédures ainsi que des missions ponctuelles visant à garantir le bon suivi des opérations effectuées.

Envoyer lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions sous n° 8494,
LE MONDE PUBLICITÉ
5, rue de Monttessuy, 75007 PARIS.



UNIVERS DE LA GESTION

Le Monde, point de rencontre des grandes ambitions.

LEONARD

Groupe de prêt à porter couture et accessoires de luxe à vocation internationale recherche pour sa nouvelle *équipe de direction*

SON DIRECTEUR ADMINISTRATIF ET FINANCIER

Le candidat aura de 30 à 40 ans.

Il sera diplômé d'une Ecole de Commerce (HEC, ESSEC, SUP DE CO PARIS/Option finances-comptabilité).

Il devra justifier d'une expérience minimum de 5 ans *dans la même fonction.*

Il pratiquera couramment l'anglais.

SITUATION D'AVENIR.

Envoyer CV manuscrit, photo et prétentions à : CONCORDE *EUROPEENNE* AUDIT-FRANCE, 21bis, rue Lord Byron, 75008 Paris.

CONTESSE

PINAULT BOIS & MATÉRIAUX

tout pour construire. aménager. rénover

(7 Milliards de C.A. - 10.000 personnes plus de 100 filiales) recherche

2 CRÉDIT-MANAGERS

Nous créons 2 postes de futurs responsables régionaux Crédit-Client.

Ces responsables devront allier les qualités de l'homme de terrain possédant une excellente connaissance de nos marchés aux qualités de l'homme d'équipe car ils collaboreront directement avec leur Directeur Régional et agiront en étroite liaison avec les services commerciaux, le service contentieux et la cellule crédit de notre Siège Central.
De formation supérieure (ESC, ISG) vous avez des qualités de jugement et la rigueur d'un bon gestionnaire.
Après une période transitoire de 1 an à 18 mois au siège où les candidats seront amenés à s'imprégner de la démarche crédit du Groupe tout en occupant une fonction opérationnelle, une affectation en province vous sera proposée.

Merci d'adresser lettre manuscrite, C.V. complet, photo rémunération actuelle et prétentions à PINAULT S.A. 6, Avenue Marceau, 75008 PARIS

Biou

COMPAGNIE INTERNATIONALE DES WAGONS-LITS ET DU TOURISME

recherche pour sa FILIALE RESTAURATION TGV (effectif 900 personnes : CA 175 MF)

RESPONSABLE ADMINISTRATIF ET FINANCIER

Rattaché au Directeur de la filiale, et à la tête d'une équipe de 20 personnes, il a la responsabilité du contrôle de gestion, de la comptabilité, de l'informatique et de l'administration du personnel.

Ce poste s'adresse à un diplômé de l'enseignement supérieur et titulaire d'un DECS. Homme de dialogue, il a une expérience de 5 ans dans le contrôle de gestion (de préférence au sein d'une société de services) et maîtrise la micro-informatique. Lieu de travail : PARIS 11e.

Adresser lettre manuscrite, CV et prétentions sous réf. PER.416 à la Direction du Personnel

40, rue de l'Arcade
75008 Paris.

WAGONS LITS

LA VILLEGUÉRIN CONSEILS

Cabinet Parisien de Conseils Juridiques et Fiscaux
Membre d'un réseau international

recherche

FISCALISTE

Pour clientèle d'entreprises.
Ayant double formation : Droit 3e cycle et expertise ou ENI ou grande école.

JURISTE

Civiliste + droit des affaires pour départements Enregistrement, Succession, Droit de la construction.
Ayant très bonnes *connaissances* comptables.

Pratique de l'anglais, dynamisme et esprit d'équipe nécessaires.

Envoyer lettre manuscrite + C.V. *photo* à :
J.-C. GRANGER - 100, rue Lafayette, 75010 PARIS.

LE SERVICE PROMOTION IMMOBILIERE D'UNE IMPORTANTE SOCIETE

recherche

RESPONSABLE de PROGRAMMES

De formation juridique et disposant d'une expérience de plusieurs années dans la promotion immobilière, il assurera la maîtrise d'ouvrages et la Gestion Administrative, Juridique et Financière de Programmes situés en région Parisienne.



Les candidats intéressés adressent un CV en mentionnant sur l'enveloppe le N° 1074 à PARFRANCE ANNONCES 4 rue Robert Estienne 75008 PARIS qui transmettra.

Membre du SNPAC

COMPAGNIE INTERNATIONALE DES WAGONS-LITS ET DU TOURISME

Implantée dans 52 pays, nous développons un CA de 11 milliards de francs à travers nos secteurs d'activité : Ferroviaire, Tourisme, Hôtellerie, Restauration, *Location de voitures.*
Nous recherchons pour
NOTRE SERVICE CENTRAL D'AUDIT INTERNE

AUDITEUR CONFIRME H/F

Vos trois années d'expérience dans l'audit interne ou externe vous permettront :
- de prendre la responsabilité de missions se situant au niveau de filiales ou entités importantes (France et étranger) et recouvrant principalement des audits de procédures et d'efficacité.
- d'assumer un rôle d'encadrement et de formation vis-à-vis des auditeurs les plus jeunes.

Diplômé d'une grande école de gestion ou équivalent, vous maîtrisez au moins deux langues et vous êtes disponible pour des déplacements fréquents, pour des périodes de 3 à 4 semaines.

Adresser lettre manuscrite, CV et prétentions sous référence PER 417 à la Direction du Personnel

40, rue de l'Arcade
75008 Paris

WAGONS LITS

N°2 D'UNE PMI LYONNAISE

Spécialisés dans la mise au point, la fabrication et la commercialisation de produits agro-alimentaires, nous avons réalisé en 1987, un CA de 30 MF dont 25 % à l'export. Notre effectif est de 40 personnes.

Notre force ? L'innovation et la qualité de nos produits.

Notre petite structure en développement nécessite aujourd'hui la mise en place de procédures, une gestion plus rigoureuse, un management renforcé de nos équipes.

PDG et créateur de cette entreprise, je recherche un numéro 2 capable de m'assister dans ces fonctions et qui soit le garant du bon fonctionnement interne.

Diplômé d'études supérieures, financier et organisateur, vous avez une solide pratique de la gestion d'une PMI industrielle. Vous savez mobiliser vos collaborateurs et créer un esprit d'équipe favorable à la *performance. Vous aimez prendre des responsabilités.*

Si cette offre vous «parle», merci d'adresser votre CV + lettre manuscrite sous référence 581 M, à notre Conseil - KEY MEN - 2, rue Childebert - 69002 Lyon.

KEY MEN
GROUPE DANIEL PORTE CONSULTANTS

MEMBRE DE SYNTEC

CAISSE NATIONALE DE CREDIT AGRICOLE



La Direction de l'Immobilier et du Tourisme, recherche pour ses filiales

Ingénieur informaticien

Il (elle) sera chargé(e) de participer à l'étude et à la réalisation de logiciels et devra dialoguer avec aisance avec les divers utilisateurs. Il (elle) devra bien maîtriser le BASIC et le système d'exploitation PICK sur matériel IN2.
Sa *formation* devra être *impérativement* la MIAGE et sera complétée par deux années d'expérience en informatique de gestion.
Les connaissances en gestion et en comptabilité constitueront un des éléments déterminants.
Adressez votre lettre avec C.V. *détaillé*, *photo et rémunération* à la C.N.C.A. — Service Gestion des Personnes, référence GV.03.17 - 75710 PARIS 15 BONVIN.

PUBLIVAL

Nous sommes le PREMIER CABINET D'AUDIT INTERNATIONAL *et nous recherchons des :*

JEUNES MANAGERS ET JEUNES CHEFS DE MISSION

Vous êtes diplômé d'une Ecole de Commerce et vous avez acquis une première expérience de 3 à 6 années en cabinet d'audit ainsi qu'une bonne connaissance de l'anglais.

Nous vous proposons :
- des missions variées auprès d'entreprises nationales et internationales ;
- une formation de pointe aux techniques internationales d'audit ;
- de larges opportunités d'évolution au sein de notre cabinet.

Ces postes sont basés dans une grande ville UNIVERSITAIRE de l'EST de la FRANCE.
Envoyer CV, photo et prétentions, sous réf. 2363 M, à l'Agence AFFLUENTS - 49, avenue Trudaine 75009 PARIS - *qui transmettra.*

LA SOCIETE BORDELAISE DE CREDIT INDUSTRIEL ET COMMERCIAL

GROUPE CIC

Des gagneurs rompus à l'exploitation bancaire (ESC - IEP - IAE - CESB...)

TROIS CADRES D'EXPLOITATION

AYANT 3 A 5 ANS D'EXPERIENCE

pour leur confier dans un premier temps la création d'un Fonds de Commerce Entreprises et Particuliers Haut de gamme permettant dans un deuxième temps l'ouverture de succursales polyvalentes dans des villes Préfectures du Grand SUD-OUEST où la S.B.C.I.C. s'implante **(Réf. 1 P-B-E)**

TROIS CADRES SUPERIEURS

AYANT AU MOINS 10 ANS D'EXPERIENCE BANCAIRE

possédant de très grandes facultés d'adaptation au tissu local et régional, pour assurer notamment la Direction de succursales polyvalentes importantes (+ 25 personnes) installées dans des grandes villes du *SUD-OUEST*.
Les candidats très motivés par l'action commerciale doivent avoir de grandes capacités d'animation des hommes **(Réf. 2 B-P-H)**

Les personnes intéressées sont priées d'adresser : une lettre de candidature manuscrite + C.V. + photo en précisant la référence choisie à :
Monsieur Bernard CAMARTY - S.B.C.I.C.
DEPARTEMENT des RESSOURCES HUMAINES - BP 501 BORDEAUX CEDEX.

COMMUNICO

INSTITUT DE PERFECTIONNEMENT DE DIRIGEANTS

recherche un

ASSISTANT PEDAGOGIQUE H/F

auprès du directeur de son Centre parisien. Diplômé d'Enseignement *Supérieur* de *Gestion. Anglais courant.* 30 ans environ, expérience d'entreprise et de pédagogie d'adultes. Disponibilité obligatoire vendredi soir et samedi.

Adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions à :



C.C.I.P. - DPRS - 8, rue Chateaubriand 75008 PARIS

ORGANISME FINANCIER PARIS

recherche

CADRE JURIDIQUE

H/F

pour assurer le CONTENTIEUX de SES DOSSIERS de CREDIT-BAIL IMMOBILIER.

Le candidat devra justifier d'une solide formation juridique et d'une première expérience de l'ordre de 2 années dans un service contentieux, un cabinet d'avocat ou de syndic.

Le poste à pourvoir immédiatement, requiert des qualités de contact, le sens de la rigueur et de l'organisation.

Veuillez adresser lettre manuscrite avec C.V., photo et prétentions *s/réf. 3993* à

Pierre Lichau
PUBLICITE DE RECRUTEMENT
10, rue de Louvois - 75002 PARIS

ETABLISSEMENT BANCAIRE RECHERCHE POUR BORDEAUX



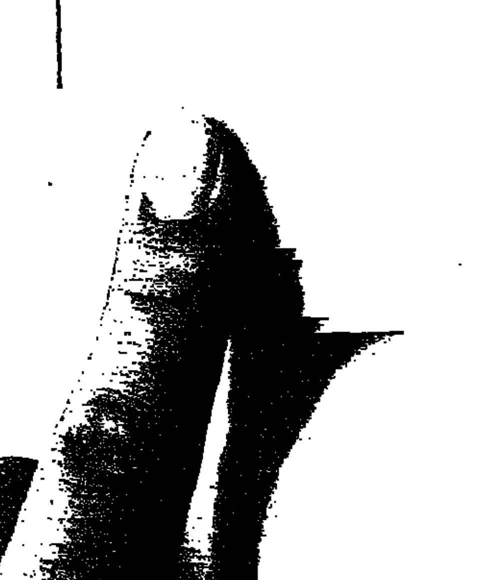
SPECIALISTES CREDIT AUX ENTREPRISES - Réf. 770

- *Réaliser l'évaluation globale d'entreprises (aspects financiers, économiques, réglementaires, risques), notamment en vue de l'attribution de concours financiers.*
- *Assurer le suivi d'un portefeuille de clientèle d'entreprises.*

- *Diplômé de l'Enseignement Supérieur (licence ou maîtrise Sciences Economique, ESC, DECS).*
- *1re expérience diversifiée d'approche économique et financière de PME - PMI, acquise de préférence en système bancaire ou cabinet d'expertise comptable.*
- *Connaissances techniques complémentaires appréciées en matière de financement d'opérations internationales ou produits financiers.*
- *Sens du risque, rigueur, méthode, disponibilité et rapidité.*
- *Poste autonome s'inscrivant dans le cadre d'un travail d'équipe.*

Merci d'adresser vos candidatures (lettre manuscrite, C.V., photo + prétentions) en précisant la référence du poste choisi à P.A. SERVICE 9, rue Poquelin-Molière - 33000 BORDEAUX qui transmettra.

P.A. Service



UNIVERS DE LA GESTION

Le Monde, point de rencontre des grandes ambitions.

2 ANALYSTES FINANCIERS

Nous sommes ENSKILDA S.A., maison de titres, filiale française du groupe ENSKILDA en rapide développement. Notre groupe, apparenté à la S.E. BANKEN (rating AAA) est une organisation financière internationale ayant ses bureaux à Londres, Tokyo, Hong-Kong, Paris et Stockholm.

Vous avez une formation supérieure (école de commerce, université, IEP) et une expérience de deux à trois ans en analyse financière et boursière chez un agent de change ou dans une banque. Peut-être êtes-vous membre de la S.F.A.F., ce qui serait un avantage. Vous maîtrisez parfaitement l'anglais.

Nous vous proposons de venir rejoindre à Paris notre équipe de recherche, jeune, dynamique, expérimentée et très motivée, en contact direct avec nos clients qui sont de grands gérants de fonds internationaux.

Nous vous remercions d'adresser votre candidature
à Madame Diana Barran, ENSKILDA S.A.,
29, rue de Lisbonne, 75008 PARIS.

1 TRADER ACTIONS

Nous sommes ENSKILDA S.A., maison de titres, filiale française du groupe ENSKILDA en rapide développement. Notre groupe, apparenté à la S.E. BANKEN (rating AAA) est une organisation financière internationale ayant ses bureaux à Londres, Tokyo, Hong-Kong, Paris et Stockholm.

Vous avez une expérience d'un à deux ans en trading d'actions françaises chez un agent de change ou dans une banque. Vous maîtrisez l'anglais.

Nous vous proposons de venir rejoindre à Paris notre équipe d'Actions Françaises, jeune, dynamique, expérimentée et très motivée, en liaison directe avec nos clients qui sont de grands gérants de fonds internationaux.

Nous vous remercions d'adresser votre candidature à
Monsieur Olivier Florin,
ENSKILDA S.A.,
29, rue de Lisbonne, 75008 PARIS.

BANQUE HERVET

SOFIMURS

EXPLOITANT CREDIT BAIL IMMOBILIER

Jeune société de crédit bail immobilier (non sicomi), filiale de la banque HERVET

recherche un exploitant qui se verra confier les missions suivantes :
- *Constitution d'un nouveau fonds de commerce, par prospection directe ou à partir du réseau ;*
- Etude des dossiers sous leurs aspects financiers, techniques, juridiques et fiscaux ;
- Présentation des dossiers au Comité des Engagements, et suivi des opérations jusqu'à leur mise en gestion.

Diplômé de l'enseignement supérieur, le candidat bénéficie d'une expérience significative de CREDIT-BAIL IMMOBILIER au sein d'une banque ou d'une société financière (SICOMI ou non).
Commercial, il allie au sens du risque, des qualités de rigueur et de méthode.
Une expérience complémentaire dans le domaine du crédit-bail mobilier constituerait un plus.

Merci d'adresser CV + photo + rémunération actuelle à Marie-Dominique LE LEVREUR, Banque Hervet, Division de la formation et des carrières, 127 Av. Charles de Gaulle, 92201 Neuilly sur Seine sous la référence M 17 S.

L.B.W.

Banque d'Affaires Française

recherche un

Economiste conjoncturiste

De formation supérieure, bon statisticien avec des connaissances en informatique, vous êtes par goût et par expérience naturellement à l'écoute des grands évènements à répercutions économiques.
Pour notre banque, vous serez chargé du suivi quotidien de la conjoncture économique internationale et notamment du suivi des marchés financiers internationaux.
En contact direct avec les opérateurs sur ce marché, vous ferez part de vos réflexions et vous mettrez en pratique votre sens du diagnostic.
Bon rédacteur en français et en Anglais, vous serez responsable de la rédaction et de la publication d'études économiques diffusées par la banque.

Merci d'envoyer votre dossier de candidature, sous référence 28496/LM, à Média-System, 6 Impasse des Deux Cousins, 75849 Paris Cedex 17, qui transmettra.

Responsable des engagements

Banque - 400.000 F +

Une importante banque de dépôts privée - Paris 8e, recherche son futur responsable des engagements. Il s'agit d'un poste à créer, qui réunira le service des crédits, le secrétariat bancaire et le service juridique (environ 25 personnes). Le candidat, qui sera placé sous l'autorité immédiate de la direction de la banque, devra être plus particulièrement apte à assurer l'étude et la surveillance des risques, la préparation des comités, la gestion des crédits et les relations avec les organismes extérieurs. Ce poste ne peut convenir qu'à un cadre bancaire, diplômé de l'enseignement supérieur, *ayant acquis une expérience bancaire* d'au *moins* 10 *ans*, de *préférence en qualité de* responsable ou d'adjoint d'un service engagements. La rémunération sera fonction de l'expérience du candidat retenu. Ecrire à H. CELERIER en précisant la référence A/R9312M. (PA Minitel 36.14 code PA)



PA CONSEIL EN RECRUTEMENT N° 1 EN EUROPE

3, rue des Graviers - 92521 NEUILLY Cedex - Tél. 47.47.11.04

Aix - Lille - Lyon - Nantes - Paris - Strasbourg - Toulouse

MEMBRE DE SYNTEC

Responsable de l'agence entreprises

CRÉDIT AGRICOLE

Caisse régionale de l'Oise - *Cet établissement* de 850 personnes possède d'importantes parts de marchés sur son département et a fortement développé sa clientèle entreprises, notamment depuis la mise en place d'une structure spécialisée et centralisée appelée "agence entreprises". Rattaché au directeur bancaire, le futur responsable de cette entité animera une équipe de 30 personnes dont 8 exploitants entreprises, un "back office" spécialisé et le service de traitement des opérations internationales. Il évoluera au sein de cet établissement à taille humaine avec autonomie dans ses responsabilités. Ce poste basé à Beauvais s'adresse à un candidat âgé d'au moins 30 ans, diplômé d'études supérieures et possédant une expérience bancaire réussie dans le suivi de la clientèle entreprises. La rémunération sera fixée en fonction des compétences, les candidats seront reçus à Paris. Ecrire à JB DE GANDT en précisant la référence A/4929M. (PA Minitel 36.14 code PA)

PA

PA CONSEIL EN RECRUTEMENT N° 1 EN EUROPE

19, Résidence Flandre - 59170 CROIX - Tél. 20.72.52.25

Aix - Lille - Lyon - Nantes - Paris - Strasbourg - Toulouse

MEMBRE DE SYNTEC

Adjoint du directeur commercial

Banque - 230/250.000 F

Vesoul - Poste ouvert à des responsables d'agence - Une importante banque régionale, filiale d'un groupe bancaire de tout premier plan recherche l'adjoint de son directeur commercial. Basé au siège à Vesoul, il aura la responsabilité hiérarchique de l'ensemble du réseau (220 personnes, 35 points de vente). En accord avec les responsables de marché, il suivra le bon déroulement des actions commerciales sur le terrain, définira les objectifs et sera responsable de l'organisation commerciale (hommes, structures). Ce poste ne peut convenir qu'à un cadre bancaire (classe V, VI ou VII) à fort potentiel, âgé de 30 ans minimum, ayant une expérience de l'exploitation bancaire comme directeur d'agence ou adjoint. Il devra disposer d'une forte personnalité lui permettant d'exercer un rôle de management sur des équipes importantes et d'évoluer ultérieurement vers une direction commerciale. Ecrire à H. CELERIER en précisant la référence A/R9371M. (PA Minitel 36.14 code PA)



PA CONSEIL EN RECRUTEMENT N° 1 EN EUROPE

3, rue des Graviers - 92521 NEUILLY Cedex - Tél. 47.47.11.04

Aix - Lille - Lyon - Nantes - Paris - Strasbourg - Toulouse

MEMBRE DE SYNTEC

Jeune auditeur

Futur responsable de la comptabilité générale

O.C.P. Répartition est le leader de la distribution pharmaceutique en France avec un chiffre d'affaires de 17 milliards de francs. Disposant d'une implantation nationale (73 établissements), il emploie plus de 5.000 personnes. Il recherche aujourd'hui pour son département comptabilité (cinq services, 50 personnes), le futur responsable du service comptabilité générale. Dans un premier temps, il sera intégré au sein du service audit interne et assurera des missions spécifiques afin de s'initier à la culture comptable et financière de la société. Au terme d'un an environ, il prendra en charge la responsabilité de la comptabilité générale (comptes de résultats, bilan). En outre, il participera à l'optimisation des procédures comptables et sera l'expert de la *société dans les domaines comptables et fiscaux. Ce poste conviendrait à un candidat de formation supérieure* (ESC + DECS) justifiant d'une première expérience comptable d'au moins trois années acquise idéalement dans un cabinet d'audit ou d'expertise comptable, possédant de bonnes connaissances fiscales et ouvert aux techniques informatiques ; des qualités d'organisateur, des facultés d'adaptation et l'esprit d'innovation sont indispensables. Le poste est basé à Paris. Ecrire à B. AUBRY en précisant la référence S8290M. (PA Minitel 36.14 code PA)

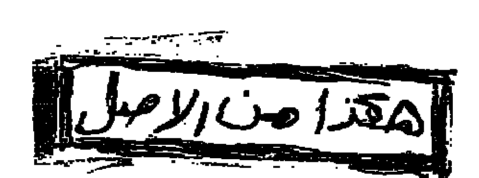


PA CONSEIL EN RECRUTEMENT N° 1 EN EUROPE

3, rue des Graviers - 92521 NEUILLY Cedex - Tél. 47.47.11.04

Aix - Lille - Lyon - Nantes - Paris - Strasbourg - Toulouse

MEMBRE DE SYNTEC



هكذا من الأصل

UNIVERS DE LA GESTION

Le Monde, point de rencontre des grandes ambitions.

CATERPILLAR FRANCE S.A.

GRENOBLE

N°1 mondial du matériel de travaux publics. En France, 2 Milliards de CA, 2500 personnes. Doublement de notre activité dans les trois dernières années. Nous recherchons un

Jeune cadre organisation-gestion

Rattaché au chef du service Finances, au sein de la Direction Financière, sa première mission, à la tête de la comptabilité fournisseurs (16 personnes, informatisation totale), consiste à en rénover les procédures et à en redéfinir l'organisation.

Vous avez 27/28 ans et une première expérience où vous avez *valorisé votre goût pour l'informatique*, et vos compétences grands systèmes et micro.

Diplôme d'une Ecole Supérieure de Commerce option Finances Comptabilité, vous parlez couramment l'anglais.

Vif, créatif et synthétique, votre rayonnement humain et votre autorité souple sont indiscutables.

Votre rémunération *dépendra de votre expérience. Nous vous* offrons de rapides perspectives d'évolution.

Merci de transmettre votre candidature (lettre manuscrite, CV, photo, prétentions) en précisant la référence L2005/M à notre Conseil ACTIMAN qui vous garantit une entière discrétion.

57, Vivier Merle 69429 LYON 03

Actiman

MEDIA PA



VIRGIN FRANCE
Société phonographique
(disques, musicassettes)
recherche

Jeune assistant gestion de stock
(H/F)

chargé de la gestion de nos stocks de phonogrammes sous la supervision du Responsable de Fabrication.

Une expérience de 2 à 3 ans dans une fonction similaire, **acquise de préférence dans une société internationale,** la pratique du travail sur matériel informatique et la connaissance de la langue anglaise *seront des atouts appréciés.*

Nous souhaitons rencontrer des candidats possédant le baccalauréat, ou une formation supérieure. Ils *auront le sens du travail en équipe, de l'organisation* et une grande vivacité d'esprit.

Vous travaillerez à Paris dans une ambiance de travail décontractée mais efficace.

Merci d'adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions, sous réf. 88.05, à VIRGIN FRANCE, *61, rue de Belleville 75019 Paris.*

Card Tumine

Société de Services, 600 personnes, réalisant chaque année plus de 1000 contrats, leader dans son domaine,

recherche son

[redacted]

Dans le cadre du système de gestion décentralisé, il aura pour mission de coordonner l'ensemble du système de gestion (procédures, outils), d'animer les cellules de gestion décentralisées (15 personnes), d'apporter l'assistance nécessaire aux Responsables opérationnels (budgets, suivi, analyse des écarts, etc...) ; il fournira à la Direction Générale les éléments et analyses appropriées lui permettant d'optimiser le pilotage de l'entreprise.

Rattaché au Directeur Financier, ce poste pivot, compte-tenu de l'activité de l'entreprise, ne saurait être confié qu'à un candidat de 35 ans issu d'une grande *école de commerce ou équivalent*, ayant une excellente pratique du Contrôle de Gestion et de l'animation d'équipe.

La forte expansion de la Société assure des possibilités importantes d'évolution.

Poste situé à Paris banlieue ouest.

Adresser lettre de motivation et CV sous référence 41313 à

HCA
1, place du Palais Royal - 75001 PARIS
qui transmettra en toute confidentialité.

L'ENTHOUSIASME 3M

Assistant contrôleur de gestion

CERGY-PONTOISE/95

Au sein de notre Département de Contrôle de Gestion, vous aurez en charge, à la tête d'une équipe de 6 personnes, le *contrôle de la gestion financière* de 3 unités de production. Diplômé de formation supérieure en gestion (type Grande Ecole ou 3e cycle universitaire), vous maîtrisez l'anglais. Une expérience réussie dans *la fonction aura mis en avant* vos qualités de rigueur et d'analyse et vous permettra d'exercer rapidement un Contrôle de Gestion dynamique et *performant.*

Votre sens des contacts et des réalités seront vos atouts pour réussir à ce poste et évoluer au sein de notre groupe.

Merci d'adresser CV et prétentions à Christian SALAUN - 3M FRANCE - Bd de L'Oise - 95006 CERGY PONTOISE Cedex - *sous la réf. CS/01.*

Nous avons l'esprit pour imaginer, concevoir, innover, l'enthousiasme pour agir, réaliser, gagner.



MEDIA-SYSTEM

Société de gestion immobilière (600 p. dont 200 cadres à notre siège à Paris (Porte d'Italie) et dans les directions opérationnelles) liée à un groupe financier de premier plan, nous cherchons un

contrôleur de gestion opérationnel,

270 000 F/an +, H-F

Sous l'autorité du directeur financier, venez faire vivre sur le *terrain l'outil budgétaire en conseillant* nos responsables dans l'atteinte de leurs objectifs, définir les outils de contrôle et apporter des solutions concrètes, mettre en place un système *de prix de revient.* Bien sûr, vous êtes associé à la *réflexion* stratégique et chiffrez les hypothèses de développement.

A 30 ans minimum, avec une bonne formation supérieure (école de commerce, maîtrise de gestion), vous avez quelques années d'expérience dans la fonction et souhaitez la consolider dans une affaire attachante.

Ecrivez à notre consultante, Mme M.C. TESSIER, (réf. 5222 LM).

ALEXANDRE TIC S.A.
18, RUE ROYALE - 75008 PARIS
LYON - GRENOBLE - LILLE - NANTES - TOULOUSE - STRASBOURG

MEMBRE DE SYNTEC

FCAB!
GROUPE FCA!

FCAB! 4e groupe français de publicité, en très fort développement, cherche un

ANALYSTE PROGRAMMEUR (DIGITAL VAX)

Travaillant aux côtés du responsable informatique, il *prend en charge la maintenance et le perfectionnement* de programmes de comptabilité générale et analytique. Il est le correspondant et le conseil des services comptables de la holding et des filiales.

Bac G, à 28 ans au moins, il a deux ans d'expérience sur DIGITAL et de bonnes connaissances en gestion acquises de préférence dans une PME performante.

La rémunération et ses annexes sont attrayantes, les conditions de travail agréables à *SURESNES*, l'avenir plein de promesses.

Ecrire à Jean-Elie LEYMARIE
CHATELIER CONSEILS
40 ter avenue de Suffren - 75015 PARIS.

ISA

L'institut de sélection animale

Nous sommes une entreprise leader en génétique avicole au niveau mondial et recherchons pour LYON

CHEF COMPTABLE

Vous aurez la responsabilité de coordonner et contrôler la comptabilité générale au sein d'une équipe de 3 personnes.
Agé d'environ 28 ans, disposant d'un DECS, vous avez acquis 1 ou 2 années d'expérience dans un cabinet d'expertise comptable ou dans une entreprise. Une bonne maîtrise de l'outil informatique et des techniques de gestion informatisée sont nécessaires.

CONTROLEUR DE GESTION JUNIOR

Sous la direction du Contrôleur de Gestion International, vous aurez pour mission la surveillance comptable d'un certain nombre de filiales et participerez à l'élaboration des budgets.
Agé d'environ 26 ans, vous avez 2 années d'expérience acquise au sein d'un cabinet d'audit ou d'une entreprise et possédez d'excellentes notions de comptabilité et de contrôle de gestion. La parfaite maîtrise de l'anglais et l'utilisation de la micro-informatique sont impératives. Des déplacements au niveau international sont à prévoir.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV et photo au Chef du Personnel — ISA — 119, avenue de Saxe — 69003 LYON.

MEDIA PA

FILIALE (CA 220 MF - 260 personnes)
D'UN IMPORTANT GROUPE MULTINATIONAL
recherche

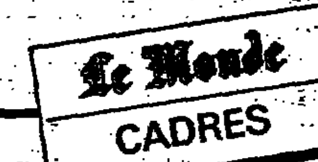
JEUNE CONTROLEUR DE GESTION

Pour son nouveau siège social aux ULIS (91).

De formation supérieure, vous assurerez :
- l'établissement des comptes de résultat mensuel et comptes rendus à la maison mère
- l'élaboration des budgets et contrôles budgétaires
- le suivi des prix de revient et l'analyse des écarts (prix de vente, marge).

Une première expérience en comptabilité anglo-saxonne serait un plus, vous pratiquez l'anglais et évoluez déjà dans un milieu hautement informatisé (moyen système + micro).

Envoyez CV manuscrit, photo et prétentions à notre **Agence Conseil PLURIAL**
42, rue Camille Desmoulins - 94230 CACHAN
en précisant bien sur l'enveloppe la réf. 2203-CH



BUREAU D'ÉTUDES
MACHINES SPÉCIALES
ET INGÉNIERIE

recherche

UN JEUNE INGÉNIEUR CHARGÉ DE PROJET

— Vous êtes attiré par la conception et la réalisation *d'équipements et de systèmes* industriels automatisés.

— Vous possédez un esprit d'analyse et faites preuve d'une réelle créativité technique.

— Vos compétences, votre imagination et votre pragmatisme vous permettent de conduire, du cahier des charges à la réalisation finale, l'étude et la mise au point de machines spéciales *et d'installations industrielles.*

— Une langue étrangère vous est familière.

— Vous êtes d'une grande disponibilité et prêt à vous investir totalement dans ce *poste passionnant* aux réelles perspectives d'évolution.

— Ce poste est à pourvoir à notre siège de Limoges.

— *Envoyer votre dossier (lettre manuscrite + c.v. +* photo) à la :
Société ABILCO S.A.
à l'attention de M. PENOT,
60, rue Paul-Claudel
Z.I. de Romanet,
87000 Limoges.

BIS ETT
département CADRES
recrute pour une société dont l'objectif est de devenir leader européen des chaînes de montage robotisées.

INGÉNIEUR ENSAM
30-35 ans
expérience appréciée en automatisme, automobile, machines spéciales informatiques, grande autonomie.
Dépl. province, étranger.
75014 Paris Montparnasse
73, avenue du Maine.
Tél. : 43-22-35-35.

Laboratoire du Centre national d'études des Télécommunications
RECHERCHE

1 INGÉNIEUR ou DOCTEUR DÉBUTANT

[illegible] Connaissances souhaitées [illegible] et traitement du signal, goût pour [illegible] et connaissance de l'anglais appréciée. Statut contractuel CNET.

Contacter M. BIC 45-29-48-70, CNET, PAB, RPE, 38-40, rue du *Général-Leclerc,*
92131 Issy-les-Moulineaux.

CTRE de FORMATION rech

COMMERCIAUX

formation supérieure, moins *de 26 ans, postes d'avenir* et de responsabilité.
Env. lettre + c.v. à GICOP 26, r. Chambéry, Paris-15e.

LABORATOIRE
PHARMACEUTIQUE
INTERNATIONAL
recherche

CHARGÉ D'ÉTUDES MARKETING

diplômé école de commerce ou gestion
2/3 ans d'expérience dans l'industrie pharmaceutique (si possible) et une compétence en micro-informatique.

Il sera chargé des études marketing, saura gérer les outils quantitatifs et qualitatifs qui permettent d'évaluer la performance des produits dans leurs marchés.

Son esprit de synthèse et sa créativité alliés à ses capacités relationnelles seront ses meilleurs atouts de réussite.

Merci d'adresser lettre manuscrite, c.v. et photo s/réf. S 852
à M— VERGEZ SELEPHAR
77, rue du Château,
92103 BOULOGNE.

Ville de 40 000 habitants
banlieue nord
recherche

JEUNES DIPLOMÉS

Sciences éco. et droit
Niveau : maîtrise
pour service urbanisme
et foncier.
Adresser candidature et c.v. sous le n° M 2 806 à A.C.P. «PA», 6, bd Poissonnière, 75009 PARIS,
qui transmettra.

ETABLISSEMENT
FINANCIER
PARIS - 350 personnes
recrute
SON NUMÉRO 2
500 KF

Il aura en charge toute *l'exploitation orientée principalement* vers une clientèle privée.
Il mettra en œuvre la stratégie de l'entreprise définie par *le numéro 1 dont il dépendra* directement.
Ce poste s'adresse à un banquier du métier, 40 ans minimum, souhaitant s'investir avec goût du risque et esprit d'entreprise.

Envoyer C.V. + photo à : AMP, *sous réf.* 2712/M, 40, rue Olivier-de-Serres, PARIS-15e, qui transmettra.
Discrétion totale assurée.

Société filiale d'un groupe *nationalisé en développement* C.A. 1 milliard, 1.000 pers.

recherche pour *renforcer sa* force de vente,

DES JEUNES

ayant une première expérience ou non :
Niveau B.T.S., D.U.T.,
Ecole de commerce.

Plusieurs postes à couvrir : Paris et province pour assurer des tâches de secrétariat et/ou de dactylographie.

Merci d'adr. lettre man. dét. + C.V. + photo + prét. s/n° 7972 à PUBLIFOP, 23, rue Bleue, 75009 PARIS, qui transm.

PROMOTEUR RECHERCHE

JURISTE H./F.

polyvalent, 5 ans expér. immob. négoc. procédure, sélection, convention. Adr. c.v., prétent. sous n° 336 à : Levi Tournay 31, bd Bonne-Nouvelle, 75002 Paris.

IMPORTANT ORGANISME FINANCIER

Recrute

UN RESPONSABLE GESTION OBLIGATAIRE (HF)

Appelé à prendre en charge la responsabilité des interventions de l'établissement sur le marché obligataire domestique (gestion de portefeuille et marché primaire) vous serez l'un des principaux responsables du département des marchés.

HEC, ESSEC, SUP de Co PARIS, IEP Ecofi ou ingénieur bénéficiant d'une double formation, vous justifiez d'une expérience d'un an au moins sur les marchés obligataires.

Merci d'adresser votre dossier, s/réf. 3994, qui sera transmis par

Pierre Lichau
PUBLICITE DE RECRUTEMENT
10, rue de Louvois - 75002 PARIS

CAPITAL SYSTEME INVESTISSEMENT

RECHERCHE

UN OPÉRATEUR DE MARCHÉ

Vous êtes diplômé(e) de l'enseignement supérieur scientifique ou économique (BAC+4 minimum) débutant ou ayant déjà eu une courte première expérience.

Au terme d'une période de formation pendant laquelle vous assurez la fonction d'assistant(e), vous prendrez en charge la négociation et la réalisation de transactions sur instruments financiers liés à l'évolution des taux d'intérêts.

Ce poste nécessite de grandes qualités d'organisateur(trice), une disponibilité importante et le goût du travail en équipe.



Envoyer lettre manuscrite,
C.V., photo et prétentions à :
C.S.I. - 75, avenue des Champs-Elysées,
75008 PARIS.

UNIVERS DE LA GESTION

***Le Monde*, point de rencontre des grandes ambitions.**

Une importante entreprise internationale de services (CA 1,2 Milliard de F) recherche, pour sa direction financière, un jeune

Auditeur

Paris-Nord (RER) **200/230 KF**

Rattaché au Directeur Financier, il aura pour tâche de réaliser des audits de révision d'établissements et filiales du Groupe et d'assister la direction financière pour différents travaux (budgets, comptabilité...).

Ce poste s'adresse à un candidat titulaire du DECS ou équivalent, doté d'une première expérience en cabinet et ayant une bonne pratique de l'anglais. Il sera appelé à se déplacer pendant le tiers de son temps.

Contacter **Christophe Aubry** au (1) 40.70.00.36 ou adresser CV + n° tél + *rémunération* actuelle à **Michael Page Finance**, 19 avenue George V, 75008 PARIS, sous réf. CA 1157 MO.

L.B.W.

MP

Michael Page Finance

Paris.Londres.Amsterdam.Bruxelles.New-York.Sydney

Spécialiste en recrutement Financier

Henkel

Le groupe Henkel France SA (3000 personnes, 11 usines, 4 milliards de Frs de CA) recherche, pour l'une de ses principales usines en forte expansion un

Contrôleur de Gestion

Nemours **Réf. IP 1171 MO**

Rattaché hiérarchiquement au Directeur de l'usine et fonctionnellement au Responsable *du Contrôle de Gestion production, le candidat retenu aura principalement* pour mission :
- le suivi de la comptabilité analytique (suivi des coûts standards)
- le contrôle budgétaire (élaboration, analyse des écarts)
- la maintenance du système de traitement de l' information
- le développement des systèmes micro-informatiques
- des études économiques diverses (investissement, programmes d'économies,...)

De formation supérieure, de type Ecole de Commerce, *et âgé d'environ* 26 ans, le candidat aura acquis une première expérience et possédera, si possible, un bon niveau d'allemand. De plus, il sera doté d'un bon sens de la communication.

Contacter Ivan PACAUD au 40.70.00.36 ou envoyer CV + Tél. + rémunération actuelle à Michael Page Finance, 19 Avenue George V 75008 PARIS en mentionnant la référence.

L.B.W.

MP

Michael Page Finance

Paris.Londres.Amsterdam.Bruxelles.New-York.Sydney

Spécialiste en recrutement Financier

PEUGEOT S.A.

Auditeur Opérationnel Senior

Agé d'environ 28 ans, de formation supérieure Grande Ecole de Commerce ou d'Ingénieur, le candidat aura acquis une solide expérience de 3/4 ans dans un cabinet de Conseil anglo-saxon ou au sein d'un groupe international.

Auditeur Opérationnel Junior

Agé de 25 ans et de formation supérieure, le candidat aura une première expérience d'au moins 2 ans dans un cabinet de conseil *anglo-saxon ou au sein d'un département d'audit.*

Rattachés au Directeur de l'Audit du groupe, les candidats *effectueront notamment des missions dans les domaines* de la Production, de la Distribution, de la Logistique ou des activités financières, en France et à l'étranger au sein des nombreuses sociétés du groupe. Un excellent niveau d'anglais ou d'allemand est exigé. De réelles perspectives d'évolution pourront être envisagées à moyen terme.

Contacter Christophe AUBRY au (1) 40.70.00.36 ou envoyer CV + n° Tél. + rémunération actuelle à Michael Page Finance, 19 Avenue George V, 75008 PARIS sous réf.CA 1076 MO.

L.B.W.

MP

Michael Page Finance

Paris.Londres.Amsterdam.Bruxelles.New-York.Sydney

Spécialiste en recrutement Financier

Gestion comptable : la souplesse d'une PME
la puissance d'un Groupe

Vous êtes un Professionnel de la Comptabilité (DECS minimum complété par une expérience significative) et exercez votre activité dans une PME où votre parcours professionnel vous a permis de connaître la sophistication propre aux grands groupes et la réactivité inhérente à la PME. Aujourd'hui, en qualité de

Chef comptable 270 000 F +

vous souhaitez concilier les deux en rejoignant une société industrielle performante (CA 600 MF dont 60 % réalisés à l'exportation, 280 personnes), filiale d'un Groupe International.

Bien entendu, vous vous sentez apte à couvrir tous les aspects d'une telle fonction jusqu'à l'établissement du bilan, en animant une équipe de cinq collaborateurs. Si l'on ajoute que l'implantation de cette société est régionalisée (cf. usines et agences) et qu'elle possède ses filiales étrangères, vous envisagez aisément l'intérêt d'une « consolidation » des données comptables et financières. Sans parler des liaisons amont avec le Groupe... Si de plus, votre expérience réussie en milieu industriel vous a familiarisé avec l'informatique, la fiscalité et la langue anglaise, alors... rencontrons-nous !

Thierry de CARNÉ, notre Conseil, vous remercie de lui adresser votre résumé de carrière et prétentions, sous la référence N/CHE/LM.

MÉDIA BA



Raymond Poulain Consultants 74, rue de la Fédération - 75015 PARIS



POMME D'API





J'AIME LIRE

CONTRÔLEUR DE GESTION (H/F)

En lien avec la responsable du Département, vous aurez pour mission d'élaborer, de suivre et de contrôler les budgets de ces publications *et les projets à l'étude. A partir de l'analyse économique que vous* menerez, vous serez force de proposition tant sur le court terme que sur le moyen terme.

Outre des qualités relationnelles, d'analyse et d'organisation, vous devrez faire preuve de pragmatisme, d'ouverture et de souplesse pour évoluer dans le contexte spécifique de la presse.

Vous possédez une formation type HEC, ESSEC, ESCP, IEP Section Eco-Fi., vous avez une première expérience en Gestion, Marketing ou Audit, notre Groupe vous propose aujourd'hui un poste opérationnel et complet, et demain, *des possibilités d'évolution à la mesure de votre potentiel.*



Merci d'envoyer votre candidature (CV et prétentions), sous réf. MLA/461, à : BAYARD PRESSE, Direction des Affaires Sociales, 3, rue Bayard 75008 Paris.

BAYARD PRESSE

Contrôleur de Gestion — see CATERPILLAR below.

CATERPILLAR

Sa filiale française (2 Milliards FF de CA, 2500 personnes) recherche

Contrôleur de Gestion

Grenoble **Réf. JL 63 MO**

Rattaché au Directeur Financier, il aura, outre les plans budgets et reports, la responsabilité des études de coûts, de rentabilité et d'organisation de la fonction dans le cadre du plan de modernisation et d'investissement.

Il sera assisté dans sa fonction par une équipe de 12 personnes.

De formation supérieure (HEC,ESSEC,ESCP,...), âgé de 35 ans environ, il aura une expérience similaire acquise dans un environnement industriel *et dominera* parfaitement l'anglais. Le salaire sera fonction de la compétence et de l'expérience du candidat.

Adresser CV + lettre manuscrite + rémunération actuelle + tél à **Jerôme Lancrenon, Michael Page Rhône-Alpes**, 9 quai Jean Moulin, 69001 Lyon, sous réf. JL 63 MO.

L.B.W.

MP

Michael Page Rhône-Alpes

Paris.Londres.Amsterdam.Bruxelles.New-York.Sydney

Spécialiste en recrutement Financier

Cadre Comptable

PREDICA

LA COMPAGNIE D'ASSURANCE-VIE DU CREDIT AGRICOLE

Dans le cadre de son fort développement actuel, notre Compagnie recherche un(e) jeune professionnel(le) dynamique et ambitieux(se), titulaire obligatoirement du DECS, et de quelques années d'expérience *(dans un cabinet, par exemple)* pour seconder et assister le responsable dans ses actions essentielles :

- Gérer l'organisation comptable (plan comptable, procédures et manuels) ;
- Développer les systèmes comptables en liaison avec la Direction de l'Informatique et de l'Organisation ;
- Assurer une assistance comptable aux services Centraux de Titres dans le cadre d'une gestion décentralisée.

Adresser lettre manuscrite, CV et prétentions sous réf. *GV/03.13* à la **CNCA**, Direction des Ressources Humaines 75710 PARIS 15 BONVIN.

PUBLIVAL

Très important groupe immobilier - Constructeur Gérant Syndic - recherche son

Attaché de Direction Financière

Paris **240 KF**

Rattaché au Directeur Financier, vous aurez pour mission :
- les suivis comptable, financier et de la trésorerie des activités
- l'analyse économique et financière des résultats
- la rédaction des rapports de gestion

pour l'ensemble des sociétés immobilières du groupe (SA, SCI, SII,...).

Ce poste s'adresse à un candidat jeune, de formation ESC, Sciences Po, Maîtrise de gestion (+ DECS) et ayant acquis une première expérience dans ce type d'activité en Entreprise ou dans un Etablissement financier.

Contacter **Christophe AUBRY** au (1) 40.70.00.36 ou envoyer CV + Tél. + rémunération actuelle à **Michael Page Finance**, 19 avenue George V 75008 PARIS sous réf. CA 1169 MO.

L.B.W.

MP

Michael Page Finance

Paris.Londres.Amsterdam.Bruxelles.New-York.Sydney

Spécialiste en recrutement Financier

CHARGEURS S.A.

CAUSSE-WALON

Causse Walon est une société de CHARGEURS S.A. *Première entreprise privée* française dans le domaine des transports, CHARGEURS S.A. est aussi un groupe industriel en Europe et sur le continent américain. CHARGEURS S.A. compte parmi ses principales filiales Chargeurs Textile, Gillet, Delcer, Lainière de Picardie, PJT, Roudière,... - Paquet, Spontex, U.T.A.

Recherche

Un comptable confirmé HF

comptabilité générale et analytique

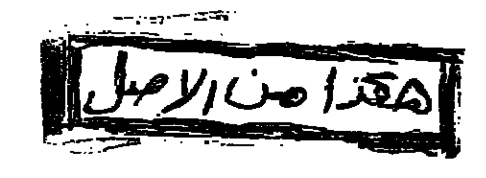
Il assistera le Chef Comptable pour animer une équipe de 5 personnes et aura notamment en charge l'établissement des tableaux de bord mensuels, des consolidations normes U.S. et des déclarations fiscales.

Le candidat devra justifier au moins d'une expérience similaire et sera de préférence titulaire du DECS.

Ce poste sera basé à VELIZY (Yvelines).

Envoyer candidature manuscrite, C.V., photo et prétentions à Bruno PESSINA - Chef du Personnel - **CAUSSE WALON SA** 1 bis, rue du Petit Clamart - 78147 VELIZY Cedex.

Nous prions instamment nos annonceurs d'avoir l'obligeance de répondre à toutes les lettres qu'ils reçoivent et de restituer aux intéressés les documents qui leur ont été confiés.



Le Monde — CADRES

ÉCONOME

50 ans environ recherché(e) pour 2 établissements à caractère social du Val-de-Marne. Ecrire à : Madame GALLEZ, 5, rue Outrequin 94669 Chevilly-Larue Cedex.

Organisation touristique à Paris Saint-Lazare vocation internationale

cherche pour ses publications

UN(E) SECRÉTAIRE DE RÉDACTION

Très bonne connaissance anglais indispensable. Sens de l'initiative et goût des responsabilités nécessaires. Maîtrise parfaite de la dactylo. Connaissance de la mise en page sur Macintosh appréciée (P.A.O.).

Merci d'envoyer c.v. avec rémunération actuelle et prétentions sous n° 8 497 M LE MONDE PUBLICITÉ, 5, rue Monttessuy, 75007 PARIS.

LA VILLE DE CHARTRES (plus de 40 000 habitants)

recrute selon conditions statutaires,

UN DIRECTEUR DE SERVICES ADMINISTRATIFS

pour la direction de ses services financiers

PROFIL SOUHAITÉ : Le candidat retenu, outre une bonne connaissance des mécanismes de la comptabilité publique, devra être motivé pour mettre en œuvre de nouveaux outils de gestion : comptabilité analytique, consolidation des comptes, contrôle de gestion, suivi de la dette et de la trésorerie, études sur la fiscalité locale, relations financières avec les SEM de la Ville.

Connaissances en informatique appréciées.

Adresser candidature et c.v. à : Monsieur le Député Maire de la Ville de Chartres place des Halles, 28000 Chartres. Avant le 10 avril 1988.

Sté d'économie mixte à vocat. régionale

ayant son siège à CLERMONT-FERRAND

RECHERCHE

pour une des ses agences

UN RESPONSABLE

d'opérations d'aménagement et de construction placé sous l'autorité du chef d'agence, il aura la responsabilité du montage juridique, administratif, financier, technique, du suivi opérationnel, de la gestion courante et de la commercialisation des opérations qui lui seront confiées. Une expérience de 2 ou 3 années ainsi que la connaissance des procédures administratives et financières des collectivités seraient appréciées.

Ecrire sous le n° 8 496 LE MONDE PUBLICITÉ, 5, rue Monttessuy, 75007 PARIS.

PARIS-NORD

CABINET D'EXPERTISES

cherche

INGÉNIEUR ou ARCHITECTE

très bonne culture générale, débutant accepté.

Ecrire sous n° 8 500 LE MONDE PUBLICITÉ, 5, rue Monttessuy, 75007 PARIS.

PROMOTEUR RECHERCHE

JURISTE H./F.

polyvalent, 5 ans expérience immobil. exigés procédure, rédaction, convention. Adr. c.v., prét., s/n° 338 à LEVY TOURNAY 31, bd Bonne-Nouvelle, 75002 Paris.

VILLE DE SAINT-OUEN-L'AUMONE (Val-d'Oise)

recherche

COLLABORATEUR

pour son secteur contentieux, patrimoine, assurance. Licence droit et expérience souhaitées.

Adr. c.v. à Monsieur le Maire, 95310 St-Ouen-l'Aumône.

ADDA Htes-Pyrénées recrute

UN DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL A LA MUSIQUE

Env. c.v. détaillé et candidature motivée avt. le 18 avril 1988 à : Monsieur le Président ADDA Conseil Général 6, rue du Pradeau, B.P. 1324, 65013 Tarbes.

Ville de Montreuil (93)

recrute

2 ORGANISATEURS INFORMATICIENS

(Femme ou Homme) Bac + 4 ou ingénieur. Connaiss. indispensables en informatiques et organisation.

Adresser lettre manuscrite, c.v., et photo à : Monsieur le Maire de Montreuil, mairie de Montreuil, 93105 Montreuil Cedex.

SSII

filiale d'un groupe multinational située en Provence

recherche

DIRECTEUR

- 35 à 45 ans environ.
- Formation supérieure.
- Expérience commerciale indispensable.
- Esprit entrepreneur.

Il sera responsable du développement de la société et animera une équipe technique de haut niveau (20 p.) dans les domaines des logiciels de base, de communications, graphiques, etc.

Envoyer lettre manuscrite, c.v., photo et prétentions sous n° 8 498 M LE MONDE PUBLICITÉ, 5, rue Monttessuy, 75007 PARIS.

Etablissement Médical de 450 lits participant au Service Public Hospitalier recherche pour le 2e trimestre 1988

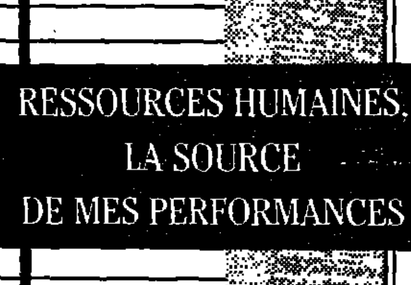
UN DIRECTEUR ADJOINT

chargé des Services Economiques

Au sein de l'Etablissement, il sera chargé de seconder le Directeur de l'ensemble de ses fonctions et par ailleurs il sera directement chargé des questions concernant l'approvisionnement, les relations avec les fournisseurs, les travaux investissements et les services techniques (cuisine, blanchisserie, ateliers de l'Etablissement). La rémunération sera celle prévue par la Convention Collective de 1951 (Etablissements de 300 à 500 lits, catégorie B) (possibilité de détachement).

Toute candidature ou toute demande de renseignement est à adresser à : Monsieur le Directeur de l'Etablissement Médical de la Teppe, 26600 Tain-l'Hermitage. Tél. : 75-08-03-66.

DEMANDES D'EMPLOIS



Innover, élaborer, animer... Pour développer les ressources humaines. Mon objectif est clair : développer toute mon énergie afin d'agir efficacement dans la communication, la formation, et le recrutement.

26 ans, un DESS "Gestion de l'emploi et développement social d'entreprise" à l'IEP Paris, une première expérience et surtout l'envie de m'investir pleinement. Rencontrons-nous. Guiane Delsuc 43.79.79.40. répondeur.

J.F. 37 ans, 16 ans exp. prof. dont 9 ans prof. d'enseig. techn., actuel. secrét. de direct., b. maît. angl., ch. en vue réorientation carrière poste à respons. secteur formation/ relations publiques/ communication. Dépl. et éventuels stages accept., 42-01-47-82.

Luxembourgeoise, DEA de lettres mod., exp. en journalisme et enseignement, cherche emploi. Ecr. s/n° 6 017 LE MONDE PUBLICITÉ 5, rue Monttessuy, PARIS-7e.

H. 42 a., POLYGLOTTE (all., angl., ital, esp., néerl., grec), bonne présentation, excell. réf. dans industrie, tourisme, transp. et presse. Etud. ttes prop. Ecrire s/le n° 2 141, LE MONDE PUBLICITÉ, 5, rue Monttessuy, 75007 PARIS.

L'IMMOBILIER

appartements ventes

10e arrdt

BD MAGENTA

5 pièces tout confort, prof. lib. possible, 1 950 000 F. Immo Marcadet 42-52-01-82.

16e arrdt

AV. PAUL-DOUMER DUPLEX. Imm. récent. GD STDG, ét. élevé, VUE, GD 6 P., 3 bains, serv., 2 terrasses, box, 45-04-24-30.

18e arrdt

RUE MARCADET

LUXUEUX 2 P CFT

cuis. équipée, 630 000 F. Immo Marcadet 42-52-01-82.

20e arrdt

CAMPAGNE A PARIS

grand 2 pièces, très belle terrasse, 1 560 000 F.

LERMS 43-63-39-69.

92 Hauts-de-Seine

ASNIÈRES

Bel immeuble brique, 4 p. tout confort, 600 000 F. Immo Marcadet 42-52-01-82.

appartements achats

Recherche 1 à 3 pièces PARIS, préfère RIVE GAUCHE, avec ou sans travaux. PAIE CPT chez notaire, 48-73-48-07 même le soir.

IMMO MARCADET

Recherche urgent toutes surfaces même à rénover, Paris ou portes. T. 42-52-01-82.

locations non meublées offres

Paris

M° GOBELINS ds imm. neuf de luxe, jam. occupés. Parkg compris + ch. stud. 24 à 28 m² 3 700 F. 2 p. 65 m² 6 700 F à 7 600 F. 3 p. 71 m² + terrasse 37 m² 8 700 F, 3 p. 84 m² 8 250 F et 9 500 F. 4 p. 127 m² 12 000 F et 12 300 F, box comp. + ch. Possib. box ou prkg sup. POG 45-87-71-00.

QUARTIER MARAIS

près place des Vosges, 7-7 bis, rue Saint-Gilles dans résidence gd standing

de 42 APPTS PERSONNALISÉS IL RESTE QUELQUES APPARTEMENTS

2 p. de 53 m² à 58 m² loyer mensuel de 5 650 F à 6 400 F, 3 p. de 68 m² à 73 m² loyer mensuel de 7 350 F à 8 200 F, 4 p. de 91 m² à 95 m² loyer mensuel de 9 450 F à 10 000 F, parking et charges en sus, chf. électr. ind. Livrable de suite, appt témoin ouvert lundi, mer., sam. de 10 h à 13 h et de 15 h à 18 h. Renseign. au 45-65-37-02 heures bureau.

PROCHE LUXEMBOURG ds résid. de luxe, b. studio 31 m², lib. de suite, 3 120 F + 300 F ch. + chauff. indiv. POG 45-87-71-00.

M° GAMBETTA ds résid. de stdg studio 1er ét., libre de suite, 2 500 F + 250 F ch. POG 45-87-71-00.

M° CHARENTON-ÉCOLES ds résidence stdg, studio 31 m², parkg et cave, comp., 2 920 F + 220 F charges. POG 45-87-71-00.

CHAMPIGNY ds résid. de stdg, lib. de ste, 3 p. 72 m² 4 000 F ch. comp., chbres 16 m² 1 450 F ch. comp. S'adr. chez la gardienne, 15, rue ALBERT-VINÇON.

Région parisienne

FRESNES ds résidence de stdg, beau studio 1 797 F + 455 F ch., 42-37-95-87.

ARGENTEUIL ds résidence de standing beau 3 pièces, libre de suite, 2 360 F + 900 F ch., 39-82-72-93.

locations non meublées demandes

Paris

RÉSIDENCE CITY

rech. POUR BANQUIER GD APPT ou VILLA, TRÈS GD STDG, quartier résident. (achat possible).

Tél. (1) 45-67-12-19.

RÉSICENDE CITY

rech. meublés et vides ou à l'achat pr PDG stés multinationales, bques, ambas. APPTS TR. GD STDG et MAISONS OUEST PARIS.

TÉL. : 45-27-12-19.

MONDIAL MERCURE

rech. MEUBLÉS et VIDES STUDIOS et 2 PIÈCES pour clientèle étrangère APPTS DE STANDING pour ambassades et sociétés. S'adr. SERVICE ACCUEIL. Tél. : 42-56-28-16.

EMBASSY SERVICE

8, avenue de Messine, 75008 Paris, recherche APPARTEMENTS DE GDE CLASSE, belles récept., avec minimum 3 chambres.

T. (1) 45-62-78-99.

locations meublées demandes

Paris

INTERNATIONAL SERVICE

rech. pr BQUES, STÉS MULTINAT. et DIPLOMATES stud., 2, 3, 4, 5 p. et plus. I.S.I. 42-85-13-05.

pavillons

CRÉTEIL ÉGLISE, secteur pav., 6 p. cuis., tt confort, 350 m² jardin, gar., s/sol compl., 2 045 000. MAS IMMOBILIER 43-45-88-53.

villas

Cherchons acheteurs tous biens immobiliers de particulier à particulier en Languedoc-Roussillon France. CPAP 67-30-09-91, 28, rue du Général-Faidherbe, 34500 BÉZIERS.

propriétés

RÉG. HYÈRES VAR, PPTÉ ÉTÉ 8 000 m², P. DS L'EAU, PRÈS VILLAGE, MAISON 200 m² HABITABLE, TERRAIN EN JARDIN INCONSTRUCTIBLE, 2 800 000 F. ECRIRE HAVAS HYÈRES N° 122 466 2, av. J.-J.-PERRON, 83400 HYÈRES.

bureaux

Locations

MADELEINE

stdg, exceptionnel, 360 m², dans hôtel particulier.

J. TURON 43-59-06-06.

VOTRE SIÈGE SOCIAL

DOMICILIATIONS

SARL — RC — RM Constitutions de sociétés. Démarches et tous serv. Perman. téléphoniques.

43-55-17-50.

SIÈGE SOCIAL

Secrétariat + burx neufs Démarches R.C. et R.M. SODEC SERVICES Chps-Elysées 47-23-55-47 Nation 43-41-81-81

DOMIC. DEPUIS 80 F/MS. Paris 1er, 8e, 9e, 12e ou 15e. CONST. SARL 1 500 F HT. INTER DOM 43-40-31-45.

Votre adresse commerciale ou

SIÈGE SOCIAL

bureaux, secrétariat, télex

CONSTITUTION STÉS

Prix compét. Délais rapides.

ASPAC 42-93-60-50 +

DOMICILIATIONS

Forum des Halles - Bureaux Constitution de sociétés Télex - Secrétariat. ACCESS 40-26-15-12.

DOMICILIATION CCIALE 8e BURX, SECRÉT., TÉLEX, TÉLÉC., TRAIT. TEXTES.

AGECO 42-94-95-28.

SAINT-CLOUD

148m² 2prkg 46-02-60-60.

VOTRE SIÈGE SOCIAL A L'ÉTOILE

16e CHAMPS-ÉLYSÉES ou avenue VICTOR-HUGO burx, secrét., tél., télex, fax. Domicil. : 170 à 390 F/m.

CIDES 47-20-41-08.

Le Carnet du Monde

Décès

— On nous prie d'annoncer le décès de

M. Paul Raphaël ABENSOUR,
avocat à la cour,

survenu subitement le 21 mars 1988.

Ses obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité.

9, place des Ternes,
75017 Paris.

— Emmanuèle Le Landais,
sa nièce,
a la douleur de faire part du rappel à Dieu de

Mme Simonne BARON,

survenu le 25 mars 1988, à Paris, dans sa soixante-treizième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mardi 29 mars, à 8 h 30, en l'église Saint-Jean-Baptiste-de-La-Salle, rue du Docteur-Roux, Paris-15e, suivie de l'inhumation dans le caveau de famille, à Rouen (Seine-Maritime).

— Mme Charles Bessis,
Ses enfants, petits-enfants
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès du

docteur Charles BESSIS,
conseiller municipal
de la ville de Pontault-Combault,

survenu le samedi 26 mars 1988, en son domicile, 51, avenue du duc de Dantzig, 77340 Pontault-Combault.

L'inhumation aura lieu le mardi 29 mars 1988, à 14 h 30, au nouveau cimetière de Pontault-Combault, dans le caveau de famille.

On se réunira au cimetière.

Ni fleurs ni couronnes.

— M. Philippe Gozard,
M. et Mme Alexandre Varnet,
Mme Simone Gilles Gozard,
Mme Adrien Potevin,
M. et Mme Jacques Bonacossa
et leurs enfants,
M. et Mme Gilbert G. Gozard
et leurs enfants,
Les familles Feynas et Ribolet,
Parents et alliés,
ont la grande douleur de faire part du décès brutal de

Mme veuve Pierre GOZARD,
née Monique Varnet,

leur mère, fille, belle-fille, petite-fille, sœur, belle-sœur et tante.

Le service religieux sera célébré le mercredi 30 mars 1988, en la chapelle du Père-Lachaise (avenue du Père-Lachaise, Paris-20e), où l'on se réunira à 14 heures, suivi de l'inhumation dans la plus stricte intimité au Père-Lachaise.

47, rue Monsieur-le-Prince,
75006 Paris.
Boulevard Victor-Hugo,
38110 La Tour-du-Pin.
25, rue Castagnary,
75015 Paris.

— Mme Paula Lapidus,
son épouse,
M. André Lapidus,
son fils,
Ses petits-enfants,
Sa famille
Et ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Sigismond LAPIDUS,
ingénieur,

survenu le 20 mars 1988, à l'âge de soixante-quinze ans.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité, le mercredi 23 mars, au cimetière de Bagneux.

Cet avis tient lieu de faire-part.

La famille ne reçoit pas de condoléances.

— M. Pierre Lépinasse,
son époux,
Mme Gisèle Barrué,
sa mère,
M. et Mme Jean-François Barrué
et leurs enfants,
Mme Germaine Lépinasse,
Les familles Conus, Broc et Lépinasse,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Jacqueline LÉPINASSE,
professeur agrégé d'histoire
au lycée Hélène-Boucher,

survenu le 23 mars 1988, dans sa soixante et unième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mercredi 30 mars, à 14 heures, en l'église Saint-Eloi, 7, place Maurice-Fontenay, Paris-12e.

Ni fleurs ni couronnes.

34, rue de Picpus,
75012 Paris.

— Mme Claude Oberlé,
Ses filles,
Laurène et Anne-Claude
Et leur famille,
ont la profonde tristesse de faire part du décès de

M. Claude OBERLÉ,

survenu le 21 mars 1988, dans sa quarante-neuvième année.

Les obsèques ont eu lieu le vendredi 25 mars, dans la plus stricte intimité.

3, place de la Commune,
38130 Echirolles.

— Mme Françoise Faudemay,
née Rosenwald,
sa fille,
MM. Pascal et Alain Faudemay,
ses petits-fils,
M. Pierre Faudemay,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Gabriel ROSENWALD,
née Yvonne Gutmann,

survenu le 22 mars 1988, à l'âge de quatre-vingt-quatorze ans.

Les obsèques ont eu lieu le 25 mars 1988, dans l'intimité.

Elle avait souhaité que soit rappelé le souvenir de son époux,

Gabriel ROSENWALD,
ancien élève de l'Ecole polytechnique,

décédé le 25 octobre 1944,

et de son fils,

Jean-Pierre ROSENWALD,
compagnon de la Libération,

mort pour la France à Bir-Hakeim, le 6 juin 1942, à l'âge de vingt et un ans.

— M. et Mme Gabriel Rozès,
M. et Mme Denis Rozès
et leurs enfants,
M. et Mme David Halfon
et leurs enfants,
font part du décès de

Mme Lucien ROZÈS,
née Lucienne Dupasquier,

leur mère, grand-mère et arrière-grand-mère,
survenu le 19 mars 1988, dans sa quatre-vingt-onzième année.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité familiale à Prémaux (Côte-d'Or).

2, rue Villaret-de-Joyeuse,
75017 Paris.
32, avenue Carnot,
75017 Paris.
43, avenue Victor-Hugo,
21000 Dijon.

Soutenances de thèses

— Université Paris-I, le jeudi 14 avril, à 14 heures, salle Louis-Liard, M. Philippe Buton : « Le Parti communiste français à la Libération. Stratégie et implantation ».

— Université Paris-I, le vendredi 15 avril, à 10 heures, salle 308, entrée I, rue Victor-Cousin, galerie J.-B.-Dumas, escalier L, Mme Laiso Randriamampionona : « Du rôle de la pratique dans l'élaboration d'une philosophie et d'une théorie scientifique de l'histoire ».

— Université Paris-I, le samedi 16 avril, à 14 h 30, salle 308, entrée I, rue Victor-Cousin, galerie J.-B. Dumas, escalier L, M. Gustavo Valencia : « Alexandre Koyre. Critique du positivisme en histoire des sciences ».

— Université Paris-I, le lundi 18 avril, à 16 heures, salle 104, Institut de géographie, 191, rue Saint-Jacques, 75005 Paris, M. Pierre Beckouche : « L'industrie électronique française : les régions face à la transnationalisation des firmes ».

— Université Paris-VII, le samedi 23 avril, à 9 heures, à l'Institut Charles-V, 10, rue Charles-V, Mme Christine Reynier : « La technique romanesque de Virginia Woolf. Aspects de la mise en relation ».

— Université Paris-I, le samedi 23 avril, à 10 heures, centre d'histoire moderne, UFR d'histoire, Mme Zan Huan : « Presse et culture à l'apogée des Lumières. Le Journal de Paris. Premier quotidien français 1777-1786 ».

— Université Paris-I, le samedi 23 avril, à 14 h 30, amphithéâtre Turgot, M. Antoine Casanova : « Forces productives rurales, peuple corse et Révolution française (1770-1815) ».

— Université Paris-IV, le samedi 30 avril, à 14 heures, salle Louis-Liard, Mme Nicole Boels, née Janssen : « Les femmes dans la vie religieuse romaine à l'époque archaïque ».

— Université Paris-IV, le samedi 14 mai, à 14 heures, salle Louis-Liard, Mme Marie-Claude de Crécy : « Edition critique du roman de Ponthus et Sidoine ».

ÉCHECS

La Fédération française quitte la Confédération des loisirs de l'esprit

La Fédération française des échecs (FFE) s'est retirée de la Confédération des loisirs de l'esprit (CLE), a annoncé, le samedi 26 mars, M. Raoul Bertolo, président de la FFE, au cours d'une assemblée générale tenue à Belfort. Dès son accession à la présidence, M. Bertolo avait tenu à changer les statuts de la FFE, qui est devenue une fédération sportive.

Les disciplines constituant désormais la CLE sont les fédérations de bridge, de jeu de dames, de tarot, de scrabble et de go.

Dimanche, toujours en assemblée générale, la FFE a refusé, à l'unanimité, de donner son quitus à l'ancien président, M. Jacques Lambert, pour sa gestion. M. Raoul Bertolo a rappelé que, lors de son élection, au mois de mars 1987 à la place de M. Lambert, il avait trouvé un « trou » dans les finances de la FFE dépassant 520 000 F.

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au Journal officiel du samedi 26 mars 1988 :

UN DÉCRET

● N° 88-279 du 24 mars 1988 relatif à la gestion budgétaire et comptable et aux modalités de financement de certains établissements sociaux et médico-sociaux à la charge de l'Etat ou de l'assurance-maladie.

UN ARRÊTÉ

● Du 18 mars 1988 modifiant l'arrêté du 14 décembre 1987 fixant pour le baccalauréat de l'enseignement du second degré et le baccalauréat technologique les dates et horaires des épreuves d'examen de la session de 1988 et de la session de 1989 pour les épreuves anticipées de français.

Sont publiés au Journal officiel du dimanche 27 mars :

UN DÉCRET

● N° 88-282 du 22 mars 1988 modifiant le décret n° 84-509 du 22 juin 1984 pris pour l'application des dispositions de l'article 3 de la loi n° 70-2 du 2 janvier 1970 tendant à faciliter l'accès des militaires à des emplois civils ;

UN ARRÊTÉ

● Du 17 février 1988 modifiant l'arrêté du 19 juillet 1954 modifié relatif à la réception des véhicules automobiles.

UNE CIRCULAIRE

● Du 23 mars 1988 relative à l'application de la loi n° 87-517 du 10 juillet 1987 en faveur de l'emploi des travailleurs handicapés.

DES LISTES

● Des élèves de l'Ecole nationale supérieure des mines de Nancy ayant obtenu le diplôme d'ingénieur de cet établissement en 1986 ;

● Des élèves de l'Ecole nationale supérieure de géologie appliquée et de prospection minière de Nancy ayant obtenu le diplôme d'ingénieur de cet établissement en 1986 ;

● Des élèves de l'Ecole nationale supérieure de mécanique et des microtechniques de Besançon ayant obtenu le diplôme d'ingénieur de cet établissement.

Le Monde
ECONOMIE

LA REFONTE DU SYSTÈME MONÉTAIRE INTERNATIONAL

Le saint Graal des changes fixes

IL est une façon de poser la question – taux de change fluctuants ou taux de change fixes ? – qui ne mène à rien. On l'appellera tout simplement la méthode du pour et du contre. Pour les partisans de la stabilité du cours des monnaies, elle consiste à dresser l'inventaire des échecs, ô combien réels, du *régime des changes sous lequel le* monde vit depuis une bonne quinzaine d'années et d'en tirer la conclusion qu'il est urgent d'en sortir, quitte à admettre que la reconstruction d'un nouveau système en bonne et due forme mettra du temps.

C'est ce genre d'analyse qui a conduit les Sept – Etats-Unis, France, Allemagne, Grande-Bretagne, Japon, Italie (1), Canada – à conclure au Louvre, le 22 février 1987, un accord sur la stabilisation du dollar. Le dispositif alors mis en place a sombré sans gloire dès les premières semaines du mois d'octobre de la même année, à la veille du krach boursier. *De* là à penser que l'effondrement du marché financier fut la conséquence des accords du Louvre, il n'y a qu'un pas, que, pour notre part, nous n'hésitons pas à franchir.

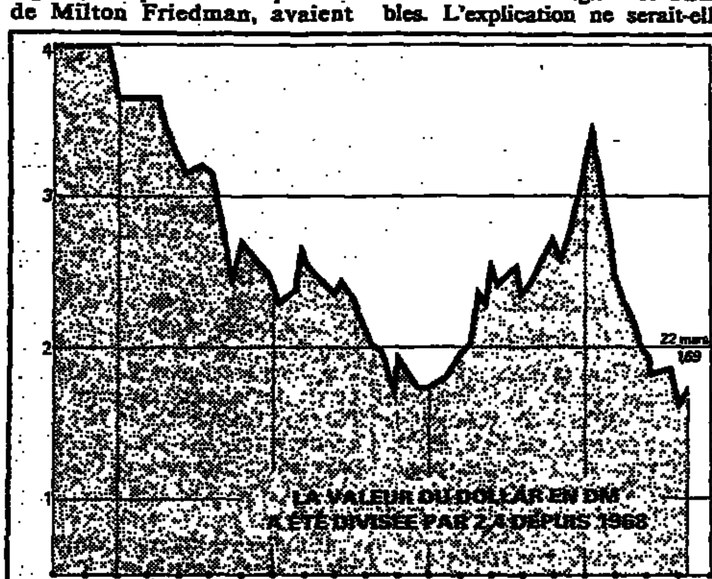
Des promesses non tenues

Si la méthode est mauvaise, ce n'est pas que le bilan des changes flottants reste encore à faire et qu'en attendant il convient de continuer à leur accorder le bénéfice du doute. Ce n'est pas non plus parce que le remède serait *pire que le mal*, comme semblerait le suggérer l'interprétation pessimiste ici donnée des résultats de l'expérience du Louvre.

La raison en est d'abord que, partant d'une analyse des effets des changes flottants, on risque de passer à côté de l'essentiel. La vérité est que l'abandon des changes fixes, il y a une quinzaine d'années, n'a *été* qu'accessoirement une question de choix. C'est *donc une illusion de penser qu'on* pourrait aujourd'hui, sans autre forme de procès, renverser ce choix par une décision tout aussi délibérée en sens contraire.

On a beau jeu de mettre l'accent sur les promesses non tenues des changes flottants et les embarrassantes déceptions qui ont suivi. Les partisans de ce régime, s'inspirant des sophismes de Milton Friedman, avaient annoncé un monde où la notion même de déficit de balance des paiements perdrait toute signification, où les marchés se chargeraient d'établir les cours au niveau correspondant aux conditions fondamentales de la vie économique. Le moins qu'on puisse dire est que la marche des événements a montré que ce n'est pas de la sorte que fonctionne le monde réel.

Ces graves déboires ne doivent pas faire oublier que le système précédent des taux de change fixes de Bretton-Woods (2) s'était lui-même rapidement usé. C'est du reste pourquoi, du temps où il était pleinement en vigueur – entre 1959 (date à laquelle les *monnaies européennes ont cessé* d'être des monnaies étroitement réglementées) et 1971, – il n'était question que de le réformer et d'en corriger les déséquilibres *menaçants qui ont fini par* l'emporter, à savoir, en premier lieu déjà, le déséquilibre extérieur américain. Ainsi le système des taux de change fixes, puis celui *des taux de change flottants*, se sont-ils révélés fragiles et instables. L'explication ne serait-elle pas que l'un et l'autre ne sont que des copies différentes d'un même modèle, à savoir le système dollar ?



C'est cette identité de nature qui conduit à récuser le débat dans les termes où il continue d'être posé.

PAUL FABRA.

(*Lire la suite page 34.*)

(1) L'Italie n'avait pas signé, mais pas pour des raisons de fonds.

(2) A Bretton-Woods, petite localité du New-Hampshire (Etats-Unis), avait été signé, en juillet 1944, un accord jetant les bases du système monétaire de l'après-guerre.

La boussole des changes flottants

par PASCAL SALIN (*)

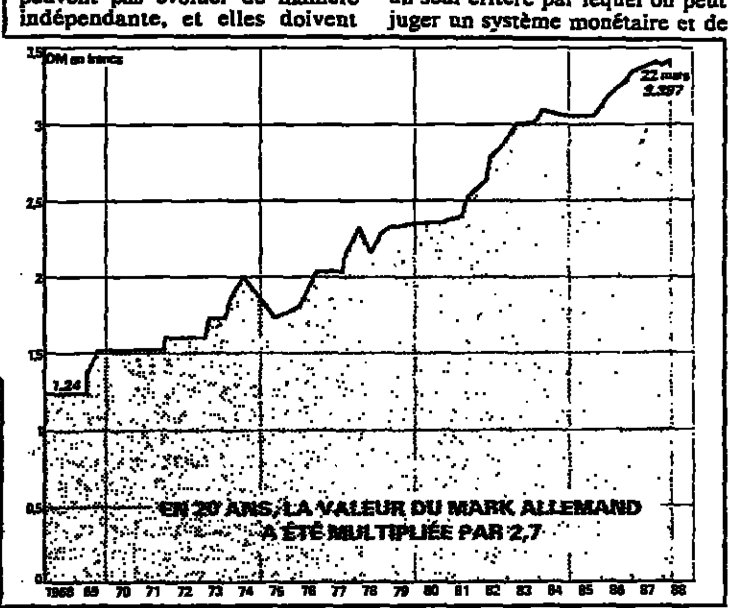
UN taux de change est un prix, le prix relatif entre deux monnaies. *Il n'est* donc qu'un reflet de ce qui se passe sur le marché où s'échangent ces deux monnaies. Si ce prix évolue, c'est qu'il se passe quelque *chose du côté de l'offre ou de* la demande de l'une ou l'autre monnaie. Cela a-t-il alors un sens d'essayer de fixer ce prix *a priori*, c'est-à-dire de se placer en régime de changes fixes ?

Conformément à un principe bien établi de théorie économique, on ne peut pas déterminer de manière indépendante le prix rela*tif de deux biens et leurs quan*tités. L'application de ce principe dans le domaine monétaire signifie ceci : si l'on détermine un prix fixe entre deux monnaies, les *quantités des deux monnaies ne* peuvent pas évoluer de manière indépendante, et elles doivent s'ajuster au prix ainsi fixé. Si l'on *détermine indépendamment* la croissance de chaque masse monétaire, il en résulte un certain taux de change que l'on ne peut pas et ne doit pas manipuler.

Autrement dit, en régime de changes fixes les politiques monétaires ne peuvent pas être indépendantes et, à la limite, le concept même de politique monétaire est vide de sens. En régime de changes flottants, les politiques monétaires sont indépendantes et les variations de taux de change assurent la cohérence du système.

Est-il bon d'être indépendant monétairement ? On ne peut pas donner de réponse générale à cette question. Car on peut être indépendant pour le meilleur ou pour *le pire : certaines autorités* monétaires peuvent profiter de l'indépendance que leur donne un régime de changes flottants pour pratiquer une politique très inflationniste ou, au contraire, très sage.

Cela veut bien dire qu'il existe un seul critère par lequel on peut juger un système monétaire et de change : son aptitude à limiter l'inflation. Or les changes flottants ou les changes fixes n'impliquent rien par eux-mêmes de ce point de vue, aussi longtemps qu'on n'a pas précisé les règles institutionnelles dans le cadre duquel ils fonctionnent. C'est pourquoi on ne peut pas se procla*mer favorable* aux changes fixes ou favorable aux changes flottants sans préciser quel est le système monétaire existant ou souhaitable.



Ainsi, en régime de changes fixes, l'adoption d'une règle de convertibilité métallique (étalon or) et son *respect effectif* sont favorables à la stabilité des prix. *Mais, lorsque les monnaies sont* des monnaies dont la production est contrôlée de manière discrétionnaire par les autorités monétaires, établir un régime de changes fixes avec des pays très inflationnistes consisterait nécessairement à importer leur inflation.

Des règles respectées

De manière similaire, l'adoption de taux de change flottants (ou périodiquement variables) peut permettre les pires extrava*gances (l'exemple de plusieurs* pays latino-américains en porte témoignage), ou favoriser la stabilité des prix, soit parce que les autorités monétaires jouent leur *rôle de manière satisfaisante*, soit parce qu'il existe des règles efficaces et respectées de limitation de la création monétaire.

Il n'en reste pas moins que le principe rappelé ci-dessus, à savoir qu'il est impossible de pratiquer une politique monétaire indépendante en régime de changes fixes, est très généralement ignoré, et le vingtième siècle nous en apporte – hélas ! – de multiples témoignages. Les autorités monétaires prétendent en effet choisir un régime de changes fixes, s'attachant ainsi uniquement à un symbole de stabilité, *mais prétendent en même temps* pratiquer des politiques monétaires actives.

Les incohérences qui sont ainsi introduites dans les systèmes monétaires aboutissent à des crises monétaires.

(*Lire la suite page 34.*)

(*) Professeur à l'université Paris-IX Dauphine.

L'ÉTAT DU MONDE

En attendant les firmes-réseaux

par CHARLES-ALBERT MICHALET (*)

LE krach financier d'octobre dernier a eu une conséquence inattendue. Il a fait prendre *davantage conscience* de la mondialisation de l'économie. Ce résultat est doublement surprenant. D'une part, si l'on entend par mondialisation un mouvement englobant simultanément les différentes dimensions de l'activité économique – les échanges de produits et de services, les mouvements de capitaux, la délocalisation de la production, – il est à l'œuvre depuis un quart de siècle. *De l'autre, la reconnaissance tar*dive de ce phénomène par de nouveaux prosélytes survient à un moment où il est devenu légitime de s'interroger sur sa continuation.

Des signes d'usure

Jusqu'au tournent des années 80, fascinés par la multinationalisation accélérée des firmes et l'expansion exponentielle de l'activité internationale des banques, les néo-libéraux, sur les décombres du keynésianisme, étaient prêts à s'accorder aux marxistes pour penser que « *dans le concept de capital est contenu le marché mondial...* ».

Pourtant, depuis cinq ou six ans, l'élan de la mondialisation s'épuise. Tout se passe comme si la fringante machine planétaire pilotée conjointement par les exportateurs, les multinationales et les banques internationales se grippait.

L'examen systématique des rouages de l'économie mondiale fait apparaître des signes inquiétants d'usure. Prenons, pour commencer, sa dimension la plus ancienne, celle du commerce *international*. Sa *croissance*, depuis une quinzaine d'années, est fortement ralentie. Elle n'est plus, comme durant l'âge d'or de la mondialisation, deux fois plus rapide que celle des PIB. Rien ne laisse présager un retour à de *telles performances*.

D'une part, les profonds déséquilibres des balances commerciales des Etats-Unis, du Japon et de la RFA ne semblent pas devoir céder la place à une relance des échanges tirée par les deux locomotives excédentaires. De l'autre, le fardeau du service de la dette, l'*effondrement du cours des pro*duits primaires et la remise en cause du système des préférences généralisées ne vont pas non plus dans le sens d'une augmentaion des *échanges Nord-Sud. L'*esprit du temps demeure celui de la négociation de programmes de restrictions « *volontaires* » des exportations, doublée d'une sophistication plus poussée des *pratiques protectionnistes dis*crètes.

Le second volet de la mondialisation – la circulation des capitaux – est encore sous le choc de l'alerte mexicaine de septembre 1982. Celle-ci a sonné le glas d'un grand rêve : la constitution d'un système monétaire international régulé par les banques commerciales, dans l'univers extraterritorialisé des places « *off shore* », à l'abri du contrôle des banques centrales et du FMI... La situation est très différente aujourd'hui. Le robinet des eurocrédits fonctionne au compte-*gouttes ; l'extension des réseaux* de guichets n'est plus à l'ordre du jour.

Prudemment, les banques internationales gonflent leurs provisions pour créances douteuses et attendent sagement le feu vert du FMI pour accorder de nouveaux prêts tout en s'assurant soigneusement le soutien de leurs banques centrales en cas de pépin. Dans un *tel climat, il n'est pas vraiment* étonnant que la nécessité d'un retour à des mécanismes de contrôle automatiques pour le système des paiements internationaux soit de plus en plus souvent évoquée par les plus hautes autorités.

Enfin, la dernière dimension de l'économie mondiale, celle de l'internationalisation de la production industrielle, n'est plus ce qu'elle était. Tout d'abord, *les* flux d'investissements directs se concentrent de plus en plus dans l'espace constitué par les pays de la « triade » et de leurs satellites les plus proches. Les autres pays du tiers-monde sont oubliés, à *l'exception de quelques vedettes* au succès plus ou moins éphémère. L'économie mondiale se réduit comme une peau de chagrin. Ensuite, l'investissement direct à l'étranger correspond de moins en moins souvent à une implantation productive nouvelle. *Dans la majorité des cas, il* se confond avec une acquisition ou une prise de participation dans des entreprises déjà existantes.

La logique de la multinationalisation est d'abord rythmée par les variations des changes et les fluctuations du Dow Jones. Elle est devenue plus financière qu'industrielle. Au mieux, la mobilisation des cash-flows est justifiée par le contrôle des parts du marché *induit – pour combien de temps* ? – par le rachat d'une firme concurrente.

Il n'est pas sûr que cette politique d'OPA, principalement orientée vers les sociétés américaines devenues bon marché, se poursuive avec la même intensité dans l'avenir. Il suffit de noter les déclarations de certains financiers de Wall Street, dénonçant la perte d'indépendance croissante de l'économie des Etats-Unis ou la rapidité de plus en plus grande avec laquelle les groupes américains allument des contrefeux destinés à repousser les incursions des investisseurs européens et *japonais*.

Faut-il conclure ce panorama un peu sombre en proclamant la fin de la mondialisation ? Nous n'en sommes pas convaincus. Il n'est pas impossible que le mouvement redémarre. Mais ce sera sur *de nouvelles* bases.

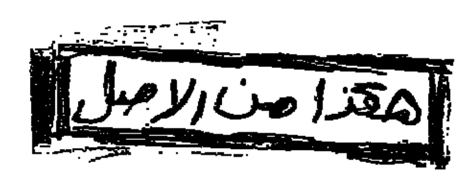
Un risque de fractionnement

Le scénario du fractionnement découle directement du grippage de la *mondialisation*. La formation des zones régionales est assez facile à concevoir. Le mouvement s'esquisse déjà sous nos yeux. L'Acte unique européen va évidemment dans ce sens. De leur côté, les Etats-Unis et le Canada ont signé au début de l'année un accord de libre-échange. De façon moins formelle, le plan de la Banque Morgan, soutenue par la Fed, pour tenter d'éponger une partie de la dette mexicaine est comme la préfiguration d'un mouvement plus ample d'intégration économique qui compléterait avec le voisin du Sud la politique menée *avec le voisin du Nord*.

Il suffirait alors que le Japon décide d'institutionnaliser ses relations priviligiées avec les pays de l'ASEAN pour que le décor de l'après-mondialisation soit posé. Il ne resterait plus qu'à le compléter par l'introduction du « *polycentrisme monétaire* » et à tirer les conséquences, au niveau de chaque zone, du désengagement militaire américain.

(*Lire la suite page 36.*)

(*) Professeur à l'université Paris-X Nanterre.



LA REFONTE DU SYSTÈME

Le saint Graal des changes fixes

(Suite de la page 33.)

Les changes flottants ont, depuis 1973, eu tout le temps nécessaire pour achever de corroder, de déformer et parfois de détruire les structures sur lesquelles s'appuie le mécanisme international des paiements et, partant, le système monétaire et financier international (les énormes différences de taux d'intérêt d'une place à l'autre sont un des résultats de ce travail de sape). Au point où nous en sommes et compte tenu des facteurs politiques à l'œuvre — voit-on les Etats-Unis renoncer facilement au lien qu'ils ont établi arbitrairement entre la compétitivité de leur économie et le niveau du dollar ? — il est probable que l'enjeu n'est plus entre changes flottants et changes fixes.

La véritable alternative à laquelle nous sommes confrontés serait plutôt la suivante : ou bien une succession de tentatives de stabilisation vouées à un échec plus ou moins rapide, mais se traduisant par une intégration de plus en plus étroite des pays de l'Europe occidentale, Allemagne fédérale comprise, et du Japon dans la zone dollar (intégration sublimée dans l'idée d'une banque centrale mondiale) ; ou bien, mais il faut une bonne dose d'optimisme pour y croire, reconstruire un système de stabilité dans le respect de l'indépendance économique et monétaire des grands acteurs que sont les Etats-Unis, l'Europe occidentale, le Japon, et demain, après-demain peut-être, l'Inde, le Brésil, l'Amérique hispanophone, la Chine.

Un coup d'œil sur les deux graphiques qui figurent en page 33 permet de se rendre compte que l'instabilité a été encore plus grande à l'intérieur de l'Europe, malgré l'existence du serpent européen puis du SME, qu'entre le dollar et la principale monnaie européenne, à savoir le deutschemark. Cela ressortirait encore plus clairement si, au lieu de donner l'évolution des cours du dollar en deutschemarks, on avait établi le graphique sur la base des cours du deutschemark en cents des Etats-Unis. On s'apercevrait alors qu'en vingt ans la valeur de la monnaie allemande exprimée en monnaie américaine a été multipliée par 2,3, alors que, exprimée en francs, elle a été multipliée par 2,7.

A cela s'ajoute une autre considération aussi désespérante : l'appétit des marchés des changes pour l'instabilité n'a pas diminué depuis que tous les grands pays se sont, les uns après les autres, engagés dans la voie de la désinflation. La relative sagesse des prix n'a guère contribué à la stabilité monétaire. Contrairement à un préjugé fortement ancré, le différentiel d'inflation ne serait donc pas un facteur décisif sur les marchés des changes.

Sait-on, du reste, qu'en l'espace de vingt ans les indices de prix à la consommation américains et japonais ont suivi des évolutions très voisines : le premier a été multiplié par 3,5 et le second par 3,3. Il n'empêche que, pendant la même période, la valeur du dollar exprimée en yens a été divisée par presque 3 (2,8 exactement) et que les Américains continuent à se plaindre de la concurrence déloyale d'un yen encore trop bon marché !

Une illusion d'optique

C'est là une *notation* à la fois psychologique et économique de la plus haute importance. Depuis un bon quart de siècle, les Américains et, à certaines périodes, le reste du monde aussi, n'ont cessé de juger le dollar surévalué, et cela quel que soit son taux de change. Dans les années 60, la France du général de Gaulle dénonçait le privilège de la monnaie américaine, artificiellement maintenue à une valeur trop haute malgré le déficit extérieur des Etats-Unis. Grâce à ce dollar dopé, les Américains, disait-on à Paris, étaient en mesure de racheter à bon compte l'industrie européenne.

De nos jours, plusieurs des économistes américains les plus réputés (Martin Feldstein, par exemple) soutiennent que le dollar est trop cher et qu'il faut le faire baisser encore un peu plus. Pourtant, en l'espace de trois ans, il a perdu la moitié de sa valeur vis-à-vis des autres grandes monnaies.

Serions-nous victimes d'une illusion d'optique ? Oui, sans doute, mais cette erreur, ou plutôt cette impossibilité d'appréciation, a des causes bien objectives. Depuis environ 1965, année à partir de laquelle l'or a cessé d'être la principale composante des réserves internationales de change, nous sommes rentrés progressivement dans un régime d'étalon-dollar. Ce qui s'est passé en 1971-1973 est certes une substitution du régime des taux de change flottants à un système de changes fixes. Mais cela est en quelque sorte, l'apparence derrière laquelle se cache le fait décisif qui rendait inéluctable cette substitution.

Pour paraphraser l'analyste américain Harold Van Cleveland, le monde, depuis 1971, vit sous un régime « *d'étalon-dollar nu, sans même la feuille de vigne d'une convertibilité nominale du dollar en or* ». Abolissant toute valeur certaine pour les contrats stipulés en monnaie étrangère ou nationale, la suppression de la convertibilité débouche nécessairement sur les changes flottants. Ces derniers peuvent difficilement passer pour une conquête de l'économie de marché, n'en déplaise encore une fois à Milton Friedman et à ses émules.

La démonstration a été faite depuis longtemps de l'instabilité inhérente à un tel système. Les banques centrales accumulent à titre de réserve des dollars qu'elles conservent sous la forme de bons du Trésor des Etats-Unis (autrement dit des créances sur l'Etat américain). Le système fonctionne de plus en plus comme un mécanisme automatique de financement du déficit budgétaire (et, par la même occasion, du déficit de balance des paiements) américain. On l'a vu avec une netteté particulière à l'occasion de l'application des accords du Louvre, qui n'ont fait que ressusciter, sur une échelle encore jamais vue, le système en vigueur au cours des dernières années d'application des accords de Bretton-Woods.

Quand les investisseurs étrangers, en particulier japonais, ont, vers la fin de l'année 1986, cessé d'être des acheteurs nets de bons du Trésor et autres obligations d'Etat américaines, les banques centrales, par leurs interventions sur le marché des changes visant à stabiliser le dollar (accords du Louvre), se sont substituées aux investisseurs privés. En 1987, c'est la quasi-totalité du déficit budgétaire américain (et du déficit de la balance des paiements des Etats-Unis) qui a été ainsi financée par les banques centrales européennes et asiatiques. Qu'on y regarde de près, ce processus est à l'œuvre sur une échelle qui tend à s'agrandir depuis la fin des années 60. Le dollar, fût-il tombé très bas, serait encore plus bas si les banques centrales d'Europe et d'Asie cessaient de faire crédit aux Etats-Unis, d'où l'effet d'optique.

Une seule exception : le dollar fort de Volcker-Reagan entre 1980 et 1985. Le phénomène était entièrement imputable à un formidable afflux de capitaux privés. La livre sterling connaît aujourd'hui, en plus petit, la même expérience.

Par construction, le système monétaire mondial est dominé par les émissions du Trésor américain. Ce sont des circuits financiers, d'origine publique, qui sont à la base des opérations sur les changes. A cette masse de capitaux née des déficits budgétaires, et dont l'émission est par conséquent totalement indépendante de la vie économique proprement dite, se greffent d'autres circuits financiers nés de l'instabilité elle-même. Toute opération de change, quelle qu'en soit la cause, est doublée par une autre opération destinée à se couvrir contre le risque de fluctuation dU cours des taux d'intérêt.

Il n'est pas étonnant, dans ces conditions, que les cours de change ne reflètent plus du tout, ou très peu, la parité du pouvoir d'achat. La vieille théorie selon laquelle les cours de change ont tendance à s'établir à un niveau assurant le même pouvoir d'achat aux différentes monnaies était fondée sur une hypothèse restrictive. Les marchés des changes étaient censés équilibrer des transactions liées exclusivement à l'échange de marchandises et de services réels.

Le secret du succès

Aujourd'hui, le débat monétaire est comme obnubilé par l'existence d'énorme déficits de balance de paiements, mais ceux-ci sont la conséquence d'un système monétaire entièrement dominé par les mouvements de capitaux qu'il engendre. Le secret de la stabilité assurée naguère par l'étalon-or — ressuscité entre 1958 et la fin des années 60 — n'est pas ailleurs. Un tel système s'organise spontanément autour des échanges de produits. Les mouvements de capitaux d'ampleur limitée qu'il suscite tendent à rétablir les équilibres, car ils ont pour effet, globalement, d'élever le niveau des prix dans les pays excédentaires et de l'abaisser au moins relativement dans les pays déficitaires. Ce mécanisme a fonctionné tant bien que mal pendant les premières années d'application du régime de Bretton-Woods, vicié dès le départ par le rôle joué par le dollar.

La querelle, toujours prête à resurgir, sur l'or obscurcit l'enjeu véritable, qui est le suivant : les nations sont-elles prêtes à reconstituer un système monétaire dont les principaux utilisateurs seraient à nouveau les producteurs de biens et de services, et non pas les servants d'une infrastructure financière hypertrophiée ?

Certaines des propositions d'Edouard Balladur ouvrent la voie dans cette direction, avec circonspection il est vrai (mais cela vaut beaucoup mieux que rien).

Si la réponse devait être affirmative, un tel système ne pourrait plus être basé ni sur le dollar, ni sur l'ECU, ni sur une autre monnaie nationale ou continentale, car les actifs exprimés en devises ne peuvent jamais être autre chose que des créances représentatives de déficits.

PAUL FABRA.

La boussole des changes flottants

(Suite de la page 33.)

Les hommes de l'Etat en sont évidemment les seuls responsables, mais ils trouvent toujours des alibis pour en reporter la responsabilité sur d'autres (spéculateurs, producteurs de pétrole, système monétaire international, etc.). Et ils font aussi preuve d'une imagination débordante pour essayer de cacher les manifestations des maux qu'ils ont créés, en mettant en place toute une série de mesures de contrôle ou d'incitation, sous le prétexte absurde de rétablir l'équilibre extérieur.

Ces mesures ne représentent que de fantastiques gaspillages, bien souvent attentatoires à la liberté d'initiative des individus et, s'appliquant aux conséquences et non aux effets, totalement inefficaces. Mieux vaudrait pour les citoyens avoir des taux de change flottants, la liberté des échanges et, si possible, la liberté de choix de leurs monnaies.

La difficulté inhérente à un système de changes fixes — et donc l'avantage relatif d'un système de changes flottants — tient à ce que l'on prétend maintenir un prix relatif constant entre deux biens — deux monnaies — qui sont en réalité différents et qui évoluent différemment. Dans un système d'étalon or, les monnaies sont censées être des substituts parfaits d'un bien homogène, l'or. Mais à partir du moment où cette parfaite substituabilité peut être mise en cause du fait d'un excès de création de monnaie, la fixité du taux de change ne peut être maintenue.

Par ailleurs, s'il existe plusieurs monnaies métalliques (or et argent par exemple), leur prix relatif évolue en fonction des variations dans les conditions de production respectives des métaux concernés : les taux de change flottants sont la norme. L'effort, intenable à terme, pour maintenir malgré tout un prix fixe entre ces monnaies conduit à la situation décrite par la loi de Gresham (« *la mauvaise, monnaie chasse la bonne* »). Et il est utile de signaler au passage que cette loi ne joue, précisément, que dans le cas où l'on maintient arbitrairement un prix fixe qui ne correspond pas au prix d'équilibre.

Il en est de même avec les monnaies « modernes », ces monnaies abstraites qui représentent des créances sur des institutions bancaires. Ces monnaies étant émises par des institutions différentes, il paraît normal que leurs prix relatifs puissent fluctuer. De ce point de vue, on pourrait aller jusqu'à dire qu'il n'y a pas même à se demander s'il faut des changes flottants : il est naturel que les prix relatifs entre des produits différents varient.

Peut-il alors exister des circonstances où les taux de change pourraient ne pas varier ? Dire que le prix relatif d'équilibre entre deux biens ne varie pas, c'est dire qu'il s'agit de biens parfaitement substituables du point de vue de tous leurs utilisateurs potentiels. Ainsi, dans le domaine monétaire, un franc émis par une banque française est considéré comme parfaitement équivalent à un franc émis par une autre banque française. Mais cela résulte du caractère très hiérarchique du système monétaire français : il y a un centre de décision unique, ce qui évite les conflits de décisions.

Or il n'en va pas de même dans le cas où l'on essaie d'établir des changes fixes entre les monnaies de systèmes monétaires nationaux différents, avec des centres de décision indépendants. En réalité, un système de changes fixes est un système de cartel, c'est-à-dire un système où des producteurs indépendants acceptent des contraintes communes pour homogénéiser leurs produits et les rendre parfaitement substituables. Mais l'expérience prouve bien que les autorités monétaires constituant ce cartel ne sont généralement pas prêtes à accepter la discipline correspondante. Dans ce contexte, il vaut donc mieux des changes flottants.

Le pire est d'essayer de maintenir l'illusion de l'homogénéité entre des biens qui ne sont pas, en réalité, homogènes, du fait, par exemple, de politiques monétaires incompatibles entre elles: On n'impose pas la substituabilité et il ne suffit pas d'en adopter le symbole que représente la fixité.

Un rôle de signal

On n'en sera pas moins tenté de critiquer les changes flottants et de dire : voyez comme les taux de change ont été instables depuis 1973 ! N'est-ce pas la preuve que les taux de change flottants ne fonctionnent pas bien ? Mais par rapport à quelle norme peut-on dire que les fluctuations de taux de change ont été excessives ? Une norme de stabilité totale ? Et pourquoi ? Est-ce que les marchés fonctionnent bien lorsque les prix ne varient pas ?

Le rôle des prix consiste en effet à fournir une indication extrêmement synthétique et *variable* de l'évolution des raretés relatives des biens entre eux. Un marché fonctionne correctement non pas lorsqu'on bloque artificiellement le prix relatif entre deux biens, mais lorsqu'on en permet la variation normale. Ainsi, au lieu de se demander si les taux de change n'ont pas été trop variables, ne vaudrait-il pas se demander si les variables principales qui déterminent l'offre et la demande des monnaies considérées n'ont pas été trop variables ?

Si les politiques monétaires sont instables, cela se répercute évidemment dans l'évolution des taux de change. Et si les autorités monétaires prétendent pratiquer des politiques monétaires actives, alors qu'elles ont *choisi* un régime de taux de change fixes, l'instabilité des politiques monétaires et les divergences qui peuvent exister entre elles doivent nécessairement se répercuter sur d'autres variables.

Si les taux de change sont empêchés de jouer leur rôle de signal, d'autres variables en seront affectées, par exemple les taux d'intérêt ou les prix des marchandises. Or il n'y a pas de raisons *a priori* de dire qu'il est préférable d'avoir une grande variabilité des taux d'intérêt ou des prix des marchandises plutôt qu'une grande variabilité des taux de change.

En définitive, on ne peut certes pas dire que les changes flottants constituent un idéal qu'il convient de défendre en toutes circonstances. Et l'on pourrait, au contraire, rêver d'un monde où une monnaie unique serait, de surcroît, parfaitement stable. Mais dans les circonstances concrètes où nous nous trouvons, il faut faire des choix : on ne peut pas avoir, par exemple, des taux de change fixes, des politiques monétaires indépendantes et discrétionnaires, la stabilité des prix, des taux d'intérêt stables, etc. Dans ces conditions, les changes flottants constituent souvent la seule solution permettant d'éviter un brouillage des signaux et il ne servirait à rien de vouloir s'accrocher à des illusions.

PASCAL SALIN.

MONÉTAIRE INTERNATIONAL

Le mythe de l'étalon-or

par PATRICK VERLEY (*)

LE développement du commerce international, les changements progressifs dans la hiérarchie des puissances économiques, et l'évolution du fonctionnement interne des économies ont modifié le système international des paiements. On ne peut toutefois abruptement opposer la stabilité de l'étalon-or aux avatars de l'étalon de change-or qui aboutissent à la flottaison des changes.

Les auteurs de la fin du dix-neuvième siècle ont théorisé le système des paiements qu'ils pouvaient observer en attachant une importance majeure aux transferts de métaux précieux. Lorsqu'après la guerre de *1914-1918* l'économie internationale dut être reconstruite, l'étalon-or fut paré de toutes les vertus : il assurait, écrivait-on, la stabilité totale des changes par des mécanismes automatiques.

Les monnaies étaient définies par leur poids d'or, et les billets étaient librement convertibles. S'il apparaissait un déficit dans la balance commerciale, le taux de change se dépréciait sans pouvoir dépasser le point de sortie de l'or, à partir duquel les importateurs et les banques, au lieu de payer par transfert de papier commercial, demandaient de l'or à la banque centrale pour l'exporter. Cette dernière haussait son taux d'escompte pour défendre son encaisse.

La livre devise-clé

La contraction de la masse monétaire avait un effet déflationniste qui rééquilibrait la balance. Cependant la hausse du prix de l'argent attirait les capitaux flottants étrangers et incitait les débiteurs étrangers à payer en or plutôt qu'à faire escompter du papier. Le change s'appréciait de nouveau. L'équilibre extérieur était obtenu au prix d'une variation conjoncturelle interne.

Toutefois, ces mécanismes n'ont jamais fonctionné *ainsi* que la théorie le pensait. D'abord parce qu'aucun pays n'a pu ignorer complètement les besoins de son économie interne. Ensuite parce qu'il ne faut pas surestimer l'élasticité du commerce extérieur à de très faibles variations de prix ; la réaction ne peut qu'être lente et dépend primordialement de l'importance des réseaux commerciaux et financiers et de la substituabilité des partenaires. Enfin parce que, si la théorie suppose une égalité entre puissances économiques, la réalité a toujours révélé des relations inégales et des effets de domination.

Le système dit que l'étalon-or a été le résultat d'une lente élaboration et n'a fonctionné que dans les trente ans qui précèdent 1914. Les Etats-Unis et l'Allemagne commençaient par leur puissance économique à dépasser la Grande-Bretagne, mais cette dernière restait la première puissance commerciale et financière du monde, exportatrice de capitaux. Désormais, on peut parler de système monétaire international, un système dont la Banque d'Angleterre était le pivot, la livre sterling la liquidité principale, mais où la Banque de France avait aussi son rôle à jouer.

Les transactions étaient financées par tirage sur les maisons londoniennes d'escompte et d'acceptation. Les banques et les exportateurs étrangers maintenaient leurs avoirs à Londres. Les banques centrales conservaient des réserves sterling à l'exception de celle de Grande-Bretagne, puisque les Anglais étaient les seuls à payer dans leur propre monnaie. Ainsi la Banque d'Angleterre était la seule à appliquer la politique de variation du taux d'escompte selon la théorie, mais avec des effets quelque peu différents, car disymétriques.

Lorsque le taux de l'argent montait, les importateurs anglais tendaient à liquider leurs stocks, ce qui faisait baisser les cours mondiaux des matières premières, dont l'Angleterre était le marché international. Les importations étaient provisoirement ralenties, même si leurs prix baissaient, alors que les exportations n'étaient guère affectées.

Le rééquilibrage était donc largement effectué par la fluctuation des économies des pays fournisseurs de matières premières. Mais l'effet de la hausse du taux de l'argent était surtout sensible au *niveau des mouvements des capitaux* flottants, qui, se portant sur Londres, venaient détendre la tension sur les changes, tandis que l'exportation de capitaux était provisoirement ralentie.

Cependant, la Banque de France n'avait pas besoin d'user de variations fréquentes du taux de l'escompte (son taux était toujours inférieur à celui de Londres) pour défendre son encaisse. Elle avait accumulé d'énormes réserves grâce à sa balance des paiements créditrice et à d'importants achats d'or, dont le stock mondial était devenu très abondant. Elle utilisait une panoplie de mesures pour décourager les sorties d'or : remise d'effets sur Londres ; demande d'une très forte contrepartie à l'escompte aux importateurs qui réclamaient de l'or ; fixation d'une prime sur l'or par rapport à l'argent qui en haussait de fait le point de sortie.

Le système fonctionnait bien car la Banque de France et la Banque d'Angleterre avaient des politiques complémentaires. Londres était le centre international du clearing : la Banque de France jouait un rôle plus limité (sur l'Europe de l'Est, la Banque de Russie gardant de fortes réserves en francs), mais elle était la ban*que mondiale de réserve.*

La coopération entre banques centrales s'affirma au début du vingtième siècle, aucune n'ayant intérêt au dérèglement du système. Ainsi, à plusieurs reprises, la Banque de France prêta de l'or à la Banque d'Angleterre pour lui éviter d'avoir à ralentir la création de monnaie fiduciaire. Quant aux pays structurellement importateurs de marchandises, comme les Etats-Unis, ils parvenaient à financer leur déficit par les importations de capitaux. La fluctuation de leurs économies était donc liée à celles des mouvements de capitaux.

Le système ne fonctionnait bien que grâce à ces complémentarités, mais il ne garantissait la stabilité qu'au cœur industriel du monde. Les pays asiatiques utilisaient l'étalon-argent : comme le prix commercial de ce métal diminua de moitié de 1870 à 1914, leurs changes se dépréciaient constamment. En outre, beaucoup de pays peu développés ne parvenaient pas à maintenir la convertibilité de leurs monnaies. Ils étaient alors atteints de poussées inflationnistes, qui dévalorisaient leur monnaie-papier par rapport aux devises fortes et accroissaient le poids de leurs dettes extérieures.

L'étalon-or n'a jamais été stable en vertu d'automatismes économiques. Le système supposait une constante exportation de capitaux de la part des pays industriels. Toutefois, en 1918, deux facteurs nouveaux modifiaient les données du problème. New-York était devenu un centre monétaire : le dollar avait joué un rôle de monnaie-refuge restée convertible en or : les belligérants avaient vendu une grande partie de leurs avoirs étrangers et contracté des dettes aux Etats-Unis. En outre la guerre avait suscité des inflations aux rythmes différents selon les pays, qui rendaient donc impossible un immédiat retour à la convertibilité à la parité 1913.

Une concurrence du dollar

Pour économiser l'or, la conférence de Gênes (1922) proposait de le réserver aux transactions internationales et de distinguer entre les devises-clés convertibles en or à taux fixes et les devises périphériques qui ne seraient *qu'indirectement convertibles.* Les monnaies-clés joueraient le rôle de liquidités internationales et composeraient donc une partie des réserves des banques centrales.

Ce système n'était pas fondamentalement différent de la pratique d'avant 1914. Mais il fonctionna mal, et s'effondra lors de la crise pour deux raisons : il n'y avait ni une devise-clé reconnue par tous ni une complémentarité des rôles des banques centrales. La livre et le dollar se sont concurrencés, le franc entrant lui aussi dans la compétition entre 1926 et 1931 : les règles du jeu du Gold Exchange n'ont donc pas été respectées par les grandes banques centrales qui le considéraient comme une transition vers un retour à l'étalon-or.

Les banques anglaises et américaines se concurrençaient comme fournisseurs de liquidités interna*tionales : à court terme* en donnant leur signature, à long terme en prêtant pour la reconstruction des économies d'Allemagne et d'Europe centrale. Les Etats-Unis étaient le plus gros prêteur, mais le retour du sterling à la convertibilité en 1925 – à la parité d'avant 1914 – manifestait l'ambition des banques londoniennes de retrouver leur suprématie. Il révélait aussi une contradiction entre objectifs internes et externes : il fut très défavorable pour le commerce britannique et exerça un *effet déflationniste qui* fit entrer l'Angleterre en crise dès 1925. En revanche la croissance américaine et la hausse des cours boursiers attiraient les capitaux à New-York.

A partir de 1926, Paris se mit à attirer la « hot money » dont les détenteurs espéraient la réévaluation du franc. Lorsque ce dernier fut de nouveau convertible en or *en 1928, la Banque de France* mena une politique prudente, à la fois de coopération avec les autres banques centrales et de lutte contre l'*impérialisme* de la Banque d'Angleterre afin de faire de Paris un centre-or. Cette politique ne pouvait guère réussir, faute des structures bancaires indispensables pour devenir un centre international de clearing, mais Paris a joué un rôle de place-refuge, dans la mesure où la France semblait épargnée par la crise.

Avec les faillites bancaires de 1931, la « hot money » se porta successivement sur Londres et sur New-York, déclenchant de fortes *tensions sur les changes. Le sterling* fut alors décroché de l'or et baissa fortement. La Banque de France, qui avait déjà commencé à convertir ses *réserves de devises* en or, revendit toutes ses livres : son encaisse était à 59 % en or en 1929, à 97 % en 1933. Le Gold Exchange Standard avait vécu. Le monde se fragmenta en zones monétaires et commerciales privilégiées.

De nombreuses perturbations

Après la guerre, le système monétaire international est entièrement à reconstruire, ce qui fut l'objectif des conférences de Bretton Woods en 1944. Il fallut toutefois quatorze ans avant que les principales devises soient librement convertibles entre elles. Le Gold Exchange Standard a plutôt mieux fonctionné après 1960, car les rapports entre puissances économiques ont été moins conflictuels jusqu'à la fin des années 60. La supériorité américaine était alors incontestable. Mais des perturbations apparurent très vite. Le système était beaucoup moins stable que celui d'avant 1914, non pas parce que seule une devise était convertible en or dans le monde.

Il y avait quatre causes de dys*fonctionnements :*

● Avant 1914, les exportations de sterling finançaient le monde. Dans les années 60, les aides, les *dépenses militaires,* les *exportations* de dollars jouèrent le même rôle : mais à partir de 1967 les capitaux étrangers vinrent s'inves*tir aux Etats-Unis. Le financement* international dépendait de plus en plus du déficit commercial américain.

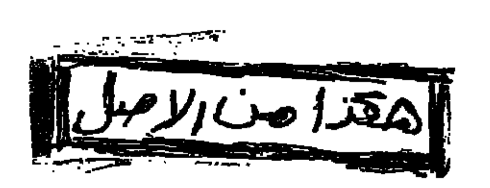
● *Les* tentatives de report des déséquilibres des marchés de biens et services, liées à la baisse des taux de profit, développèrent l'endettement et donc la sphère monétaire et financière. La naissance des euromarchés, pour recycler les avoirs de nations excédentaires qui n'avaient pas des systèmes financiers capables de les gérer, introduisit un facteur incontrôlable de perturbation.

● La croissance des années 60 était inflationniste. Les différentiels de taux furent un élément déterminant de *la fixation* des changes, qui ne pouvaient donc être stables.

● Les perturbations du système conduisirent certains pays, désireux de plus de défendre ce qu'ils estimaient être leur indépendance économique, à ne plus jouer le jeu et à se méfier du dollar. La France et la RFA convertirent une part de leurs réserves en or, *ce qui tendait à épuiser Fort* Knox.

Le dérèglement du système, patent de 1967 à 1971, conduisit à adopter la flexibilité en matière de changes.

(*) Maître de conférences à l'université Paris-I-Sorbonne.



La chronique de Paul Fabra

Est-il bien mort ?

IL doit donc être mort ? se disaient, navrés, les auditeurs du professeur Leijonhufvud, grand spécialiste de Keynes venu traiter à Paris, à la demande du professeur Jean-Paul Fitoussi, le sujet suivant : « La théorie keynésienne a-t-elle un avenir ? » Cette question n'est pas seulement académique. Aux idées de Keynes (mort en 1946) se sont associés non seulement tout un corps de doctrine qui a dominé jusqu'à une époque récente la réflexion économique, théorique et pratique, de notre temps, mais aussi un état d'esprit, voire une philosophie sociale qui plonge ses racines dans les convictions les plus profondes de nos contemporains. Keynes a beau être « terriblement » démodé parmi les économistes, plus d'ailleurs aux Etats-Unis qu'en Europe (en France, probablement la majorité d'entre eux se réclament encore de lui), il n'est pas indifférent de savoir si le discrédit dont il est victime est dû à de bonnes ou d'indécises raisons. Faute de quoi, il est impossible de savoir si la page est vraiment tournée.

Le professeur Axel Leijonhufvud a assis sa réputation, il y a une vingtaine d'années, en publiant un livre qui se voulait comme un retour aux sources. Il s'agissait de montrer, preuves à l'appui, que le keynésianisme ressemblait assez peu au message originel de Keynes. Mésaventure commune à beaucoup de maîtres à penser, à laquelle l'œuvre de Keynes, à cause de son obscurité et de ses multiples repentirs, se prêtait tout particulièrement.

Cependant, le professeur Leijonhufvud, malgré le rappel à l'ordre qu'il adressait à ses pairs, est devenu lui-même un représentant parfaitement intégré de la génération d'économistes à laquelle il appartient, ceux qui ont actuellement entre cinquante et soixante ans et qui ont cessé, à quelques exceptions près, dont il ne fait pas partie, de tenir le haut du pavé.

Pas un propos du professeur Leijonhufvud qui ne soit comme une discrète allusion à la politique intérieure américaine. Comme la réduction du déficit budgétaire est devenue l'un des thèmes dominants du Parti démocrate, Leijonhufvud fait passer Keynes, théoricien éloquent du déficit, pour un homme qui eût été incapable d'imaginer un monde où les politiques budgétaires ne seraient pas fondamentalement saines. Pas un propos de notre conférencier qui ne soit non plus une allusion aux querelles qui ne cessent d'opposer les écoles américaines rivales, le tout agrémenté de l'humour de rigueur pour faire partie du sérail.

Il fut un temps où les économistes européens, et en particulier français, cherchaient à tout prix à combattre leur isolement. Ils estimaient ne rien avoir de mieux à faire que de s'asseoir au bout de la table où le groupe formé par leurs grands frères d'outre-Atlantique se livrait bruyamment à ses agapes. Les temps ont changé. L'Europe universitaire serait-elle en train de s'émanciper du monde américain ? Elle ose aujourd'hui, à l'occasion, exprimer son scepticisme, voire son désaccord avec les économistes réputés de l'autre côté de l'Océan. L'obsession d'être à la page ne paralyse plus les économistes du Vieux Continent.

Pour expliquer le recul des idées et des schémas keynésiens, le professeur Leijonhufvud invoque le changement de régime monétaire intervenu depuis une quinzaine d'années. Mais son analyse de l'évolution constatée dans ce domaine paraît bien loin du réel, à plusieurs égards. Selon lui, le monde est passé d'un système de convertibilité à un système de monnaie purement fiduciaire. Aussi longtemps que les monnaies nationales étaient convertibles à taux fixe ou bien contre de l'or ou bien contre des monnaies étrangères, le système des prix avait un point d'ancrage. L'émission monétaire était déterminée par la demande de monnaie. Aujourd'hui où l'amarre a été rompue, les gouvernements se sont donné pour mission de contrôler la quantité de monnaie. Paradoxalement, le professeur Leijonhufvud, malgré ses convictions keynésiennes, adopte le postulat monétariste selon lequel les autorités monétaires d'un pays disposeraient effectivement du pouvoir de moduler à leur guise la quantité de monnaie émise, comme on ouvre plus ou moins grand le robinet de la baignoire.

MAIS le paradoxe est encore plus profond quand on s'avise que, pour le professeur Leijonhufvud, le système de la convertibilité est le mieux accordé à la doctrine et à la pratique keynésiennes. Keynes, pourtant, raisonnait dans l'hypothèse d'une économie en vase clos, où toute politique est subordonnée à l'objectif « intérieur » de maintien du plein emploi. On pourrait soutenir avec vraisemblance que la crise ouverte en 1971, et dont nous ne sommes pas sortis, a pour cause profonde l'incompatibilité d'une économie de libre-échange avec des politiques de déficit budgétaire et de manipulation des taux d'intérêt à la Keynes.

Quelles sont, selon le professeur Leijonhufvud, les chances pour Keynes de « ressusciter », autrement dit de revenir en faveur auprès des théoriciens et des praticiens, lesquels, en réalité, ne l'ont abandonné qu'en parole ? Le professeur de l'université de Californie lie ce retour en grâce à une nouvelle prise de conscience de l'impuissance du mécanisme des prix à fonctionner convenablement. Il conviendrait, en quelque sorte, que les jeunes économistes américains, aujourd'hui acquis aux thèses néo-libérales, se rallient à nouveau à l'opinion exprimée par Raymond Barre dans ses « entretiens » avec Jean-Marie Colombani publiés sous le titre *Questions de confiance*.

Invité par notre confrère à s'expliquer sur son évolution intellectuelle, le candidat à l'Elysée avait répondu : « *Keynes a montré qu'il n'y a pas de mécanisme automatique qui assure l'équilibre de l'économie et le plein emploi. On ne peut plus accepter aujourd'hui la conception selon laquelle l'équilibre se rétablit de lui-même du moment qu'on laisse jouer le mécanisme des marchés et des prix.* » Le problème est que plus personne aujourd'hui — Raymond Barre tout le premier — ne croit qu'une politique « volontariste » à la Keynes serait capable de supprimer le chômage et les déséquilibres. Et si l'expérience des trente ou quarante dernières années permet de dégager une conclusion générale, c'est bien celle-là : le mécanisme des prix a beau ne fonctionner qu'imparfaitement, toute action qui ne s'appuie pas sur lui est vouée à un échec certain.

Mais l'enjeu du débat est encore plus considérable. Les penseurs qui ont joui de la plus grande influence sur l'époque contemporaine sont ceux qui, d'une façon ou d'une autre, ont nié la possibilité, même théorique, d'un fonctionnement socialement et politiquement acceptable du système économique. La position la plus extrême fut celle des marxistes pour lesquels le marché est fondé sur une relation d'inégalité qui condamne le salarié, fût-il bien payé, à être exploité par le capital.

KEYNES, pour sa part, s'est attaché à réfuter la loi dite des débouchés, admise avant lui par la plupart des économistes. Selon cette loi, l'offre crée sa propre demande. Nul besoin par conséquent de « stimuler » cette dernière. Inutile et dangereux pareillement de chercher, par une action délibérée, à réaliser le plein-emploi puisque celui-ci est inscrit dans la nature des choses. Keynes a voulu démontrer l'existence d'« *équilibres de sous-emploi* », une expression qu'on aurait autrefois considérée comme une choquante contradiction parce que le chômage est, par lui-même, un signe de déséquilibre.

Cependant, si l'ordre des choses est en réalité un désordre, si le système est « pervers », un mot clef de l'exégèse sociale moderne, il n'est plus nécessaire de chercher les causes de son fonctionnement défectueux dans le comportement des hommes, dans des erreurs de diagnostic et de thérapeutique qui aboutissent à « transgresser la loi ». Le pessimisme sur les effets d'un régime de libre-échange renvoie à une sorte de rousseauisme étatique. Tout se passe comme si le postulat était qu'un gouvernement, à condition qu'il s'en donne les moyens, était, par nature, bon et qu'il avait pour mission de jouer les rédempteurs d'un système économique par lui-même « mauvais ». N'est-ce pas le discours que tout politicien voudrait entendre ? C'est là que réside la meilleure chance de Keynes pour l'avenir !

En attendant les firmes-réseaux

(Suite de la page 33.)

Cette approche est séduisante dans la mesure où elle propose une issue au débordement irréversible des territoires nationaux et au blocage apparent de la mondialisation. Pourtant, en s'interrogeant sur les conditions de sa réalisation, elle apparaît comme une synthèse en trompe-l'œil. Elle exige, en effet, de faire purement et simplement table rase du processus d'interpénétration multidimensionnelle qui dure depuis vingt-cinq ans.

Dans cette perspective, peut-on penser que les firmes européennes et japonaises, qui ont finalement réussi à s'installer sur le marché américain, soient prêtes à plier bagage du jour au lendemain pour rentrer au bercail ? Le même raisonnement vaut pour les firmes américaines ou japonaises ou... coréennes, implantées depuis très longtemps ou très récemment en Europe. En tout état de cause, pour des groupes industriels et financiers dont l'horizon stratégique est devenu le marché mondial, un repli sur leur économie d'origine, même élargie à une zone, constituerait une révision déchirante.

Le cas de l'économie américaine est, dans cette optique, particulièrement intéressant. Avant que sa « *réindustrialisation* » soit réussie, aidée par l'affaiblissement du dollar, et que de nombreuses activités industrielles soient à nouveau localisées sur son territoire, elle aura encore besoin d'importer du sud du rio Grande, d'Asie ou des Caraïbes, souvent de ses propres filiales, les produits qu'elle ne fabrique plus.

La « triade » débordée

De la même façon, la fin de l'« *économie nichibéi* », qui articule étroitement les Etats-Unis au Japon sur la base d'un compromis où le financement des déficits est échangé contre l'ouverture des marchés, n'est pas encore pour demain. Enfin, l'existence de zones monétaires structurées hors du dollar est encore problématique. Les projets de banques centrales régionales risquent de rester encore un certain temps dans les tiroirs.

Finalement, il est peut-être encore trop tôt pour enterrer définitivement la dynamique de la mondialisation. Seulement si une relance survient, elle s'accompagnera de modalités nouvelles. En premier lieu, le renouveau de la mondialisation devrait entraîner un débordement de l'espace de la « triade » : reprise des flux Nord-Sud déjà amorcée par le Japon et certains pays d'Europe du Sud ; développement des échanges et des investissements dans le sens Sud-Sud ; enfin, progrès des investissements et des exportations Sud-Nord...

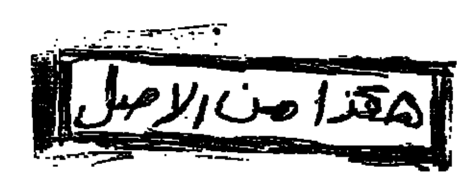
La géométrie de l'économie mondiale sera transformée. Elle sera moins centrée sur les Etats-Unis, au profit du grand marché européen, du bassin Pacifique et aussi, peut-être, des pays de l'Est si l'orientation actuelle se maintient. Cet élargissement du champ de manœuvre des multinationales devrait favoriser de nouvelles orientations stratégiques et organisationnelles.

Une phase de rationalisation des structures productives devrait succéder à celle des OPA débridées. Elle pourrait déboucher sur un nouveau modèle : la « *firme-réseau* ». A l'organisation centralisée, verticale, des activités, fondée sur le principe de l'« *internalisation* », vont succéder des structures horizontales, en réseaux, produites par des procédures d'« *externalisation* » des fonctions et de multiplication des accords inter-firmes. La finalité recherchée est un allégement des coûts et une plus grande souplesse d'adaptation aux variations des goûts des consommateurs et, surtout, aux changements technologiques.

L'avantage compétitif de la « *firme-réseau* » sera d'abord fondé sur sa capacité d'ingénierie, c'est-à-dire sur son efficacité dans la gestion combinée des différentes dimensions commerciales, productives et financières de l'économie mondiale. Par là, elle évitera la déconnexion entre le « *réel* » et le financier qui a caractérisé ces dernières années et a débouché sur le krach. Son engagement direct dans des activités productives sera réduit, mais son espace d'opération sera plus que jamais planétaire.

Cette mutation sera construite sur le renforcement des oligopoles internationaux, préparé par les opérations actuelles de croissance externe. Du point de vue des Etats, il n'est pas impossible que cette évolution conduise au monde anticipé par Michel Butor dans un entretien récent (*le Monde* du 13 janvier), « Un monde sans centre... ».

CH.-ALBERT MICHALET.


هكذا من الاصل

SOMMAIRE

Les réactions aux déclarations de M. Mitterrand

A chacun sa paix sociale

M. François Mitterrand a lancé un beau sujet de débat en justifiant sa nouvelle candidature à la présidence de la République par la nécessité de préserver la France des risques que ferait courir à la paix sociale une élection de M. Jacques Chirac. Encore faut-il savoir de quelle « paix sociale » on parle. En s'exprimant le 25 mars à Europe 1, M. Mitterrand l'a définie par ce qui *« la menace » : « Ce sont les inégalités, les injustices. Elles vont en s'aggravant. Comment voulez-vous que la majorité des Français qui en souffrent puissent accepter longtemps sans protester et voir une minorité de privilégiés recevoir toujours de nouveaux avantages. »*

M. Louis Mermaz, ancien président socialiste de l'Assemblée nationale, a illustré le propos par des exemples : *« Quand les cheminots sont dans la rue, on n'a pas la paix sociale ; quand les étudiants sont dans la rue, on n'a pas la tranquillité ni la paix civile. »* La paix sociale devient alors, selon la définition la plus classique qui en est donnée, une absence de situation conflictuelle, où les grèves deviennent rares, un peu comme en Autriche ou en Suisse, pays où les arrêts de travail concertés sont si peu fréquents qu'on a parfois du mal à nourrir les statistiques.

Il n'est pas étonnant que de tels éloges de la *« paix sociale »* aient provoqué de vives répliques de la CGT et du PCF, pour qui la lutte des classes *ne peut aller, du fait* même de la crise du capitalisme, qu'en s'exacerbant. *« Certains nous parlent de paix sociale,* a lancé M. Henri Krasucki. *Mais c'est la paix des humiliés, des opprimés à qui on impose le silence. » « C'est là une déclaration contre le droit de revendication, le droit d'action »*, a affirmé M. Roland Leroy.

Présentée comme un mouvement de diminution continue des grèves, la « paix sociale » a effectivement gagné du terrain sous le septennat de M. Mitterrand, et singulièrement pendant la période 1981-1986. Mais la décrue a commencé avant l'accession du candidat socialiste à l'Elysée. Sous la présidence de M. Valéry Giscard d'Estaing, on comptait – en totalisant les conflits localisés et les conflits *généralisés – 5 millions de* journées perdues en 1976 et 3,65 millions en *1979. Le* renversement de tendance remonte à 1980, année où M. Raymond Barre était premier ministre, et où on a observé une diminution de moitié (1,67 million de journées perdues).

Accélération

Incontestablement, ce mouvement s'est accéléré de manière quasi continue à partir de *1981* : 1,49 million de journées perdues en 1981, 2,33 millions en 1982 (le regain étant dû à des grèves dans l'automobile et à propos de la durée du travail), 1,48 million en 1983, 1,36 million en 1984 et... 884 892 journées perdues en *1985*, année où *le* nombre de grèves se situa à son plus bas niveau depuis *1946. Si les* statistiques ont été de nouveau orientées à la hausse après l'arrivée de M. Chirac à Matignon – 1 041 600 journées perdues en 1986 *et 949 743 en 1987*, – cela est dû essentiellement aux grèves dans le secteur public et notamment à *celle* de la SNCF fin 1986 début 1987. Mais le niveau des conflits est resté très bas, et on n'observe aucune fièvre conflictuelle dans le secteur *privé. M. Chirac* peut donc se prévaloir, épisode SNCF mis à part, du maintien d'une certaine « paix sociale ». Si le candidat du RPR a dû affronter, hors conflits du travail, un fort mouvement étudiant, le candidat socialiste avait eu en son temps maille à partir avec les étudiants en médecine, les cadres, les petits patrons du SNPMI et les manifestants de l'école privée...

S'il y eu globalement « paix *sociale » pendant sept* ans, les raisons ne sont pas dues exclusivement à l'action des pouvoirs publics. La tendance est générale et s'observe dans la plupart des pays industrialisés. Le Bureau international du travail (BIT) vient ainsi d'indiquer *qu'en 1986 65,3 millions* de journées ont été perdues du fait de grèves dans 53 pays (contre 104,9 millions en 1984), chaque grève ayant été suivie en moyenne par 827 travailleurs pendant cinq jours et demi contre 810 travailleurs pendant cinq jours en 1985. Partout, la montée du chômage pèse et incite les travailleurs à *modérer leur* ardeur revendicative. En France aussi, le chômage a le même effet « anti-grève » qu'ailleurs.

La politique de M. Mitterrand a toutefois favorisé cette diminution des conflits. La reconnaissance et même la légitimation de l'entreprise a contribué à atténuer la vision d'un lieu de travail par *nature* conflictuel, source d'antagonismes jugés jusqu'alors quasiment irréductibles. Les lois Auroux ont agi dans le même sens. En instituant l'obligation annuelle de négocier sur les salaires et le temps de travail, elles ont favorisé un développement de la négociation dans l'entreprise qui *s'est encore poursuivi* en 1987. En légiférant sur l'expression des salariés, à laquelle les entreprises ont peu à peu ajouté la réunion de cercles de qualité, elles ont permis que, dans bien des cas, les aspirations des salariés au changement dans leur travail soient satisfaites avant qu'on n'en arrive au stade du conflit.

Evolution

La baisse des grèves est due aussi à l'évolution du syndicalisme. Affaibli dans ses forces militantes, il a perdu une partie de sa capacité à mobiliser. L'organisation la plus « grévicultrice », la CGT, n'a pas *réussi à ce jour, malgré de* nombreuses tentatives, à lancer sa *« contre-offensive »* du monde du travail contre la politique des *« forces du capital »*. Syndiquant moins d'un salarié sur vingt, la centrale de M. Henri Krasucki ne fait plus peur, contrairement au début des années 1970, quand elle parle de grève générale, même si elle a encore dans quelques secteurs névralgiques comme EDF, la SNCF ou les ports et docks, et quelques bastions, les moyens de se faire entendre.

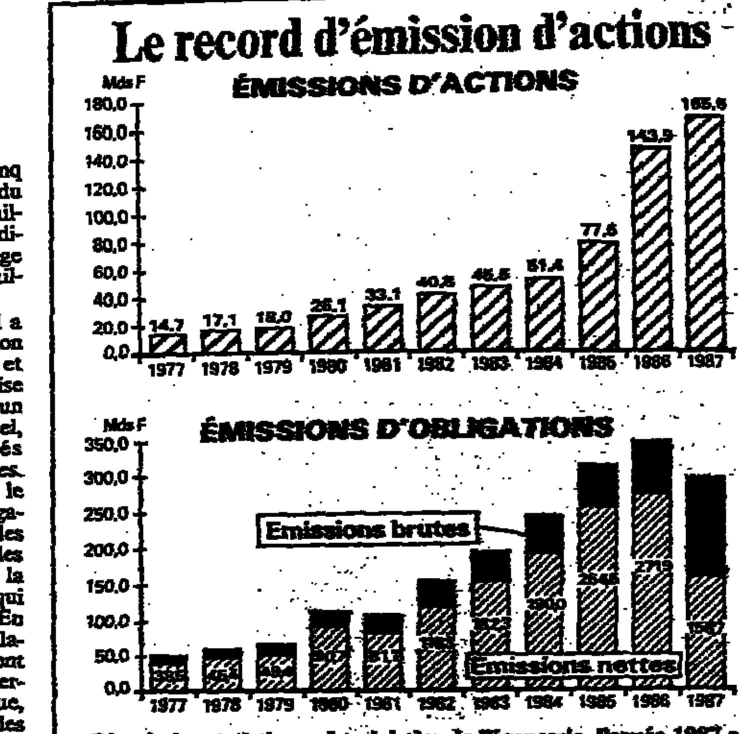
Egalement touchées par le déclin des effectifs, les autres confédérations sont moins portées à lancer des mots d'ordre de grève, surtout depuis que la CFDT a renoué en 1978 avec une pratique contractuelle qui privilégie la recherche de négociations. M. Edmond Maire ne voulait pas dire autre chose quand il lançait en octobre 1985 sa célèbre phrase soulignant que *« la vieille mythologie selon laquelle l'action syndicale, c'est la grève, cette mythologie a vécu »*. Pas plus que FO, la CFTC ou la CGC, la CFDT ne s'interdit de faire grève, mais l'arrêt de travail concerté devient un moyen d'action parmi d'autres, la priorité étant donnée à la négociation – appuyée le cas échéant par des *débrayages – et à une meilleure* participation dans l'entreprise.

Il serait cependant illusoire de croire que la « paix sociale » est acquise ou de penser qu'elle est pour *l'essentiel décrétée au sommet* de l'Etat par la politique économique et sociale qui y est conduite. La diminution des grèves ne signifie pas la disparition des tensions sociales. Le déclenchement, inattendu et en dehors des syndicats, de la grève à la SNCF fin 1986 a *rappelé qu'une* brusque flambée de fièvre dans une entreprise pouvait à tout moment balayer le fragile équilibre. La France n'est ni la Suisse ni l'Autriche. Et la « paix sociale » suppose d'autres conditions que la décrue statistique des conflits *au travail* : un minimum de consensus syndical sur les grands objectifs économiques et sociaux (d'autant plus solide que les syndicats sont forts...), une adhésion des salariés aux projets de leurs entreprises, une pratique généralisée *de la négociation* tant *dans le* secteur privé que dans la fonction publique et le secteur nationalisé, un apaisement global dans les relations sociales et aussi une réduction réelle des inégalités (qui, comme l'ont montré les travaux du Centre *d'études des revenus et des coûts,* ont plus tendance à se déplacer qu'à diminuer). Difficile de croire que de telles conditions sont actuellement remplies. La France n'est plus un champ de batailles sociales. Ce n'est pas encore un pays de Cocagne où *règne* le consensus.

Aucun indicateur ne montre que *la « paix sociale »*, même définie restrictivement, serait menacée en cas d'accession de M. Chirac à l'Elysée. Ce qui s'est produit depuis l'alternance de 1986 ne permet pas d'aboutir à de telles conclusions, même s'il y a eu une bourrasque *sociale à la SNCF que n'ont connue* ni M. Mauroy ni M. Fabius. Nul ne connaît le seuil au-delà duquel le chômage, les inégalités ou les sacrifices sur le pouvoir d'achat deviendront insupportables au point de tout faire basculer. Cette épée de Damoclès *risque de peser en termes* quasi identiques – l'attitude des syndicats ne jouant qu'à la marge – sur la tête de l'élu du 8 mai, quel qu'il soit. A moins que la « paix sociale » ne soit consolidée par l'ébauche d'un programme social. Qui tarde encore à venir.

MICHEL NOBLECOURT.

Le record d'émission d'actions



D'après les statistiques du ministère de l'économie, l'année 1987 a été doublement exceptionnelle sur les marchés financiers français. Le montant des émissions d'actions (hors privatisations) a atteint le niveau record de 165,6 milliards de francs. Pour la première fois, les émissions d'actions ont été supérieures aux émissions d'obligations

Compromis de M. Reagan avec les tenants du protectionnisme

Certains investissements étrangers aux Etats-unis soumis au contrôle

Au terme d'un compromis obtenu à la fin de la semaine passée entre la Maison Blanche, la Chambre des représentants et le Sénat, le président des Etats-Unis pourra s'opposer à des prises de contrôle de sociétés américaines par des groupes étrangers dès lors que la *« sécurité nationale »* est menacée.

Chaque semaine les rachats d'entreprises américaines par les Japonais et les Européens viennent alimenter une croissante inquiétude. L'opinion voit des fleurons industriels, les gratte-ciel new-yorkais, les banques, rachetés un à un. Depuis 1986 et la baisse du dollar, la liste est longue : les conserves Carnation reprises par les Suisses, les téléviseurs RCA par les Français, les magasins Allied Stores par les Canadiens, les revolvers Smith & Wesson par les Britanniques, les hôtels Dunes par les Nippons... Au total, les avoirs étrangers aux Etats-Unis ont doublé depuis 1982. Les articles de presse se multiplient sur le thème de « l'Amérique à vendre », et les livres sur le sujet font les grandes ventes des libraires.

Les démocrates du Congrès, qui avaient engagé la bataille sur le front législatif, marquaient des points dans la préparation d'une « loi commerciale » très protectionniste face au président américain arque-bouté à son libéralisme et qui ne voulait pas en entendre parler. Le krach d'octobre, qui conduisait à une nouvelle chute du dollar, devait mettre des sourdines aux appels en faveur de cette loi : la compétitivité retrouvée grâce à la dévalorisation du billet vert doit – en théorie – suffire à redresser la balance commerciale. Mais, en revanche, les prises de contrôle et les OPA par les étrangers s'en trouvent moins chères, et M. Reagan a jugé bon de faire un geste.

Le compromis obtenu lui donne un droit de veto sur les prises de contrôle *qui menacent la « sécurité nationale »*. Celle-ci étant d'une définition floue, la marge de manœuvre sera grande.

Il s'agit d'un changement important dans les textes puisque auparavant, les autorités étaient impuissantes ne disposant que des lois antitrust et ne pouvant donc interdire que les prises de contrôle conduisant à des positions commerciales menaçant la concurrence. Toutefois, dans les faits, le Pentagone avait déjà des moyens officieux (ses achats et ses aides à la recherche) non négligeables. Fujitsu, qui voulait racheter les semi-conducteurs Fairchild, n'avait-il pas dû jeter l'éponge à cause de la simple intervention du Pentagone ?

Reste que, désormais, la législation américaine donne un pouvoir protectionniste potentiel fort et clair à la Maison Blanche, à l'image, il le faut dire, des législations de nombreux autres pays, dont la France. Beaucoup dépendra donc concrètement du libéralisme des présidents actuels et futurs.

Cédant sur ce texte, M. Reagan a en compensation obtenu du Congrès qu'un second amendement, prévoyant une *« déclaration obligatoire »* des actifs américains des groupes étrangers, soit abandonné. De même, un alinéa de la loi stipulant que le président pouvait mettre son veto à un investissement ayant un impact *« commercial essentiel »* a été gommé. Ces deux mesures inquiétaient beaucoup les milieux financiers et la Maison Blanche, qui savent que les étrangers, par leurs apports financiers, comblent les déficits américains. Les Etats-Unis ont un besoin crucial de l'argent des autres pays, et ne peuvent l'obtenir sans en payer le prix.

Le compromis signé, très mesuré, mais assez habile pour calmer un peu les inquiétudes, sauvegarde donc l'essentiel.

ERIC LE BOUCHER.

Le numéro un de l'informatique propose ses technologies à ses concurrents

IBM rempart anti-japonais

IBM a-t-il l'intention de se poser en défenseur de l'industrie américaine de haute technologie pour contrer l'invasion japonaise ? Le géant de l'informatique aurait offert de fournir à son rival DEC *(Digital Equipment)* des composants nécessaires à ses ordinateurs pour *éviter que celui-ci* n'accroisse sa dépendance vis-à-vis du Japon.

Cette information a été publiée dans *le New York Times* du 25 mars, qui cite un livre écrit par un ancien négociateur pour les affaires japonaises au département américain du commerce, à paraître prochainement, ainsi que des sources dans les milieux de l'informatique. Cette proposition, qui aurait été faite dès l'année dernière, montre l'importance qu'IBM apporte à la *dépendance croissante* de toute l'industrie informatique américaine envers les semi-conducteurs nippons. Elle témoigne également du rôle d'éminence grise joué par « Big-Blue » dans les tentatives de riposte mises en place par les autorités et les industriels américains. Pour preuve, le rôle qu'il a joué dans Sematech, un regroupement des principales compagnies électroniques, afin de pousser la recherche collective dans les semi-conducteurs du futur.

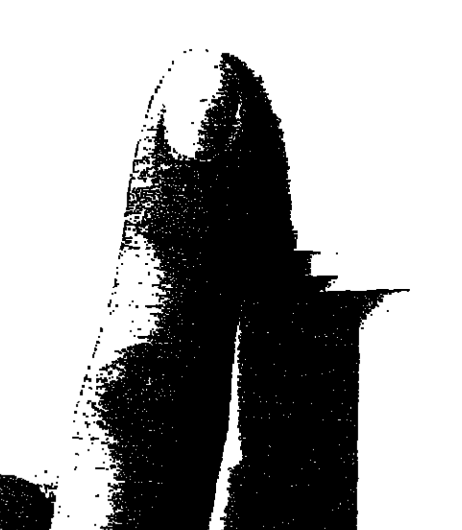
Certains restent pourtant sceptiques devant la position d'IBM à DEC, un groupe qui s'affirme de plus en plus comme le rival du numéro un mondial : *« Vous devez rester un peu prudent devant un gorille, même s'il vous offre sa banane »*, commente une des sources citée par le *New York Times*. DEC ne risque-t-il pas de remplacer une dépendance par une autre ? *IBM* est-il prêt à lui fournir les technologies les plus nouvelles ? Les interrogations ne manquent pas. D'autant que le géant de l'informatique se drape dans la bannière *étoilée* au moment où il n'est pas au mieux de sa forme. Reste que l'offre d'*IBM* marque l'inquiétude croissante des milieux de la haute technologie américaine devant les succès japonais.

Le Pentagone protège les roulements à billes

Autre illustration du protectionnisme menaçant aux Etats-Unis : le Pentagone devait, le lundi 28 mars, publier une directive ordonnant aux industries de l'armement de n'utiliser, pendant trois ans, que des roulements à billes américains.

L'industrie américaine des roulements à billes est en perte de vitesse. Elle souffre de la concurrence étrangère puisque 65 % des roulements à billes et 40 % des roulements à rouleaux vendus aux Etats-Unis sont fabriqués à l'étranger.

Le département de la défense est un gros consommateur : il représente 19 % du marché américain.



Économie

TRANSPORTS

Les ferries de la SNCF restent à quai

La grande peur du tunnel

Aucune amélioration dans le trafic maritime entre les ports du nord de la France et la Grande-Bretagne n'était perceptible, le lundi matin 28 mars. Des piquets de grève occupaient toujours trois navires de l'armement naval de la SNCF, et quelque trois cent cinquante camions étaient en attente à Calais. Toutefois, le week-end précédent, en dépit de perturbations, on n'a pas assisté à des débordements, que certains redoutaient.

Le directeur général de l'armement naval SNCF, **M. Armand Tombol, a déclaré qu'il était prêt à tout instant à reprendre les négociations avec les organisations syndicales de marins, si les piquets de grève libéraient les navires occupés.**

CALAIS
de notre envoyé spécial

« Je voudrais bien savoir où ils sont passés. » L'un des responsables commerciaux de la compagnie Sealink regarde à travers la fenêtre les rangées de camions et de semi-remorques qui se serrent sur l'asphalte gris du terminal de Calais, entre les dunes et l'usine chimique de la société Tioxyde. Il *ne comprend pas très bien, même* s'il est plutôt rassuré.

On craignait en effet le pire à Calais, où, depuis plus d'une semaine maintenant, les marins de l'armement naval français de la Sealink ont rejoint leurs collègues britanniques de la P and O dans leur mouvement de grève, qui a commencé, lui, au début de février. Depuis, chaque jour, les chiffres tombaient : deux, trois, quatre cents camions en attente avec des délais de passage de trente-six, quarante-huit heures, voire davantage. La même situation se répétait dans les ports voisins de Boulogne et de Dunkerque. Et, avec le dernier week-end de mars, qui marquait le début des vacances scolaires de printemps pour les Parisiens, on attendait quelque 25000 enfants qui devaient transiter par Calais pour des séjours linguistiques en Grande-Bretagne. Sans parler du flot habituel des touristes.

La compagnie Sealink avait d'ailleurs mis sur pied un véritable « plan d'urgence » pour accueillir les touristes et les jeunes, avec distribution de sandwiches et de boissons, visites des deux caps, le Blanc-Nez et le Gris-Nez, et même du futur « concurrent » des compagnies transManche, le chantier du tunnel. Deux chapiteaux avaient même été dressés sur le parking, où devaient être donnés deux concerts rock... Finalement, le groupe Punk Fluide n'a fait qu'une seule prestation... devant une série de chaises vides !

Où étaient-ils donc passés ? On attendait quelque deux cents cars, seuls une quarantaine se sont finalement présentés. Et les jeunes préféraient attendre à l'intérieur, à proximité de la porte d'embarquement, plutôt que d'aller écouter les Punk Fluide : *« Ça fait quatre heures qu'on attend,* expliquait une adolescente, *on ne veut pas rater le bateau. »* Elle n'allait pas attendre davantage. Tout au long de la journée, la situation *s'était améliorée sur le terminal* de Calais : les cars, peu nombreux, et les voitures particulières, peu nombreuses également, passaient presque sans attente en fin de journée.

1 500 francs par jour

Fort heureusement, il est vrai, la tempête annoncée en fin de semaine pour la journée de dimanche ne s'est pas confirmée. Elle aurait empêché les aéroglisseurs de traverser,et alors, tous leurs usagers se seraient rabattus vers les deux ferries de la Sealink britannique, le *Saint-Anselm* et le *Saint-Christopher*, dont les marins anglais n'ont jamais cessé le travavail.

Le *Saint-Christopher* a repris du service dimanche matin 27 mars, après une révision technique. Un renfort attendu par la direction de la Sealink, qui a permis de multiplier par deux les passages : huit rotations par jour avec, à chaque fois, une cinquantaine de camions. C'est mieux, mais ça ne suffit pas à résorber le retard.

Un retard qui suscite la grogne chez les routiers. Dimanche matin, M. Michel Vasseur, l'un des responsables de l'UNOSTRA (Union nationale des organisations syndicales de transporteurs routiers) qui fut l'un des leaders de la grève du tunnel du Mont-Blanc en 1983, a rencontré une cinquantaine de marins grévistes réunis en assemblée générale sur le train ferry *Nord Pas-de-Calais* : *« La situation est simple,* a-t-il déclaré, *ou on se rentre dedans, ou bien l'armement naval assure ses responsabilités. Il y a des entreprises qui sont en train de s'écrouler du fait de cette grève. Nous allons demander à la Sealink de réviser en hausse le pourcentage de trafic poids lourds sur les bateaux. Beaucoup d'entre nous se retrouvent avec des chargeurs et des clients britanniques qui nous somment de venir nous mettre dans les files d'attente à Calais. Or le coût d'immobilisation d'un camion est de 1 500 francs par jour. Je ne suis pas d'accord avec les priorités accordées aux touristes. Je n'ai rien contre eux, mais, nous, nous travaillons et c'est plus important. ». « Ma démarche veut surtout aller dans le sens de l'apaisement »,* ajoutait-il après avoir tout de même menacé de bloquer l'accès au terminal avec des camions.

Finalement, personne ne se sera « rentré dedans », même s'il y eut ici et là quelques moments d'énervement. Les responsables de la Sealink s'évertuaient à calmer les ardeurs et à rompre la monotonie de l'attente : en faisant franchir une étape de temps à autre aux chauffeurs et à leur « bahut » dans la longue marche vers l'embarquement ou, tout simplement, en leur distribuant des tee-shirts et autres gadjets !

« Ah, si on nous lâchait le Nord-Pas-de-Calais », soupirait-on au QG de la Sealink : ce train-ferry, qui vient de sortir des chantiers navals de Dunkerque — aujourd'hui fermés, — peut transporter juqu'à quatre-vingt-dix camions, à lui seul presque autant que le *Côte-d'Azur* et le *Champs-Elysées*, bloqués au port par la grève.

Mais lui aussi demeure à quai. Ses deux ponts sont déserts. Son équipage n'est pas en grève, affirme la direction. Mais c'est sur celui-là que les syndicats ont installé leurs piquets de grève, une quinzaine ou une vingtaine de grévistes, qui reconnaissent ne pas appartenir à l'équipage de ce navire, jouent à la belote ou discutent dans les salles passagers. Tenir le *Nord-Pas-de-Calais*, c'est pour eux une façon de paralyser efficacement le trafic. C'est aussi un symbole.

Car, justement, le conflit porte (en partie) sur les conditions d'armement de ce nouveau bateau, qui doit prochainement remplacer le *Saint-Eloi* et le *Saint-Germain* au départ de Dunkerque. On est passé du système classique : vingt-quatre heures à bord, quarante-huit heures de repos à terre, à une nouvelle organisation : sept jours à bord (dimanche à terre), sept jours à terre.

Appel au volontariat

Les syndicats ont refusé tout accord, mais la direction a passé outre en faisant appel au volontariat. Et aussi à des contrats à durée déterminée, protestent les grévistes. Pas plus que d'habitude, répond la direction, qui affirme que l'équipage est pleinement satisfait du nouveau système.

Les marins redoutent *« une remise en cause générale »* de leur statut et de leurs conditions de travail. Ils en voient les prémices dans le nouveau mode d'armement du *Nord - Pas-de-Calais*, mais aussi dans la restructuration en cours à Dieppe. Là-bas, la Sealink a perdu 45 millions de francs, sur un chiffre d'affaires de 215 millions, explique M. Armand Toubol, directeur de l'armement naval de la SNCF, qui, à ce titre, a en charge les mille quatre cents salariés de la Sealink.

A Calais, la situation est à peu près équilibrée, et M. Toubol dément qu'il y ait le moindre projet de modification des conditions d'armement et des conditions de travail des personnels.

Il ne cache pas toutefois qu'il « faudra évoluer sous peine de disparaître quand le tunnel entrera en service ». Le marché, explique-t-il, se réduira pour les transports par mer, et ce seront les plus compétitifs qui se maintiendront : *« Or nous sommes 50 % plus chers que sur les bateaux britanniques en coût du personnel. »* La solution devrait consister à agrandir les ferries et à augmenter leurs capacités pour les mettre à égalité avec ceux de la compagnie concurrente P and O : *un investissement de 160 millions de francs pour le Champs-Elysées* et le *Côte-d'Azur*, qui ne pourra être consenti, selon la direction, sans augmentation de la productivité.

JEAN-RENÉ LORE.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

BANQUE LD

BANQUE LOUIS-DREYFUS

La Banque Louis-Dreyfus vient de créer, dans le cadre de la diversification des produits offerts à sa clientèle, une société civile de placement immobilier sous la dénomination LD Immobilier, qui a reçu le visa COB nº 88-20 en date du 15 mars 1988.

Les investissements, de qualité, s'orienteront principalement vers les immeubles de bureaux, d'activité ou de commerce à Paris, dans la région parisienne et, éventuellement dans certaines régions de province. Ils seront sélectionnés par un comité d'investissement composé de financiers et de spécialistes de l'immobilier.

Le prix de souscription est fixé à F 5000 avec un minimum de souscription de six parts. La souscription est ouverte du 28 mars au 31 décembre 1988.

Siège social : 6, rue Rabelais, 75008 Paris. Tél. : 43-59-07-59.

COMPAGNIE MONEGASQUE DE BANQUE

Le 23 mars 1988, la Compagnie monégasque de banque a réuni ses actionnaires en assemblées générales ordinaire et extraordinaire, aux fins d'approuver les comptes de l'exercice 1987, de procéder au renouvellement du mandat des membres de son conseil d'administration et de décider de l'augmentation de son capital.

La banque a poursuivi son développement au cours de l'année 1987, malgré la perturbation des marchés financiers au quatrième trimestre, dans ses principales activités — gestion de patrimoines, crédits à l'économie en francs français et en devises, intermédiation financière — et ce, tant en principauté de Monaco, qu'en France et à l'étranger.

Le total de son bilan a progressé de plus de 26 % et s'établit à 4,8 milliards de francs. Le bénéfice net ressort à 36,7 millions de francs, après 20,7 millions de francs d'impôt sur les sociétés.

Pour accompagner cette croissance, les actionnaires ont décidé de porter le capital de 200 à 300 millions de francs par incorporation de réserves à hauteur de 50 millions de francs et par souscription en numéraire pour 50 millions de francs également.

A l'issue de cette opération, les fonds propres de la banque s'élèveront à 233 millions de francs.

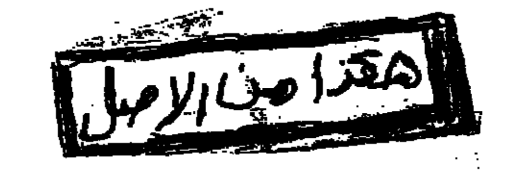
∴

M. Pierre-Paul Schweitzer, président de la banque depuis 1977, n'a pas sollicité le renouvellement de son mandat en raison de la limite d'âge statutaire.

Le conseil d'administration a nommé M. Pierre-Paul Schweitzer président d'honneur de la banque.

Le conseil d'administration a décidé de nommer M. Enrico Braggiotti président et a confirmé M. Gianfranco Antognini dans ses fonctions de vice-président. M. Braggiotti est administrateur délégué de la Banca commerciale italiana et M. Antognini président de la Banca della Svizzera italiana.

Le conseil d'administration a également confirmé M. Louis-Jean Eude comme président du comité exécutif et ratifié la nomination de M. Giorgio Botti, précédemment administrateur et membre du comité exécutif, aux fonctions d'administrateur délégué en remplacement de M. Gilbert Bochaton, qui a demandé de faire valoir ses droits à la retraite. M. Bochaton demeure administrateur de la Compagnie monégasque de banque et président de sa filiale informatique, la SAMIC.



Économie

AFFAIRES

Face à l'offensive des centres Leclerc

Les banquiers veulent démontrer que la carte bancaire est une « réussite française »

Face à l'offensive des centres Leclerc sur la carte bancaire, les banquiers ont décidé d'adopter une « *riposte* soft ». M. Bernard Auberger, président de l'Association française des établissements de crédit (qui regroupe l'ensemble des banques), a annoncé, jeudi 24 mars, le lancement d'une *campagne d'information* auprès d'une centaine de leaders d'opinion sur le thème : *« La carte bancaire : une réussite française »*.

La bataille entre les centres Leclerc et les banques autour de la carte bancaire est entrée dans une nouvelle phase. Alors que la guérilla sévit sur le terrain depuis plusieurs semaines, les belligérants ont dévoilé de nouvelles armes. Les stratégies des états-majors des deux camps diffèrent. MM. Edouard et Michel-Edouard Leclerc ont repris l'offensive en cherchant à obtenir les faveurs de l'opinion publique, les banquiers tentent plutôt de convaincre les « leaders d'opinion » de la justesse de leurs thèses.

Tout en cherchant à poursuivre la *mise en place, dans leurs magasins*, d'un système de gestion informatisée des cartes (le système PACT) qui leur permet de *court-circuiter le système* national du GIE-Carte bancaire et de diminuer le coût de la carte, les centres Leclerc ont engagé, depuis mardi 22 mars, une vaste campagne de publicité dénonçant l'absence de concurrence entre les banques et le prix élevé des cartes bancaires. Le coût de cette première vague d'affiches et d'encarts publicitaires serait, d'après Michel-Edouard Leclerc, de 5 millions de francs.

Un moyen de paiement indispensable

Mis en cause, les banquiers ont décidé de réagir en constituant à l'intention d'« *une centaine de leaders d'opinion* » un dossier par lequel ils veulent démontrer que la carte bancaire française est, selon M. Bernard Auberger, « *l'illustration de ce que l'on peut attendre de mieux de cette industrie de service qu'est la banque* ». Ce document contient quatre messages. Premier thème : « *Les Français sont attachés à leur carte bancaire.* » Un sondage réalisé en février dernier par IPSOS et RSCG pour l'AFEC révèle par exemple que 89 % des utilisateurs estiment que la carte bancaire est devenue un moyen de paiement « *indispensable* » ou « *plutôt utile* ».

Second message : « *La carte est porteuse d'autres services dans l'avenir.* » A ce sujet, l'AFEC évoque l'utilisation de la carte pour le paiement de services (taxis, soins médicaux...) et pour des règlements à l'étranger. Comme l'a rappelé M. Daniel Deguen, président du GIE-Carte bancaire, mercredi 23 mars, lors de la présentation d'un rapport du Conseil national du crédit sur « *les aspects internationaux des cartes de paiement* », des travaux sont en cours entre les banques européennes afin d'aboutir à « l'interopérabilité » des cartes au sein de la CEE. En clair, il s'agit de rendre possible l'utilisation dans tous les pays européens des cartes de chaque pays.

Les banquiers veulent ensuite rappeler que la carte bancaire est aussi « *porteuse de progrès technologique au bénéfice de l'industrie française* », en particulier avec les perspectives ouvertes par la puce et les nouveaux moyens de communication. Dernier message, les banquiers français veulent faire savoir que « *la carte bancaire n'est globalement pas chère* ». Le niveau de la commission payée par les commerçants (actuellement en moyenne de 0,87 % du chiffre d'affaires) est « *de trois à quatre fois moins cher en France qu'à l'étranger : il est de 2,5 % en Grande-Bretagne, de 3 % aux Etats-Unis, de 3,5 % en RFA, de 4,2 % en Espagne et de 4,5 % en Belgique* », indique le document de l'AFEC.

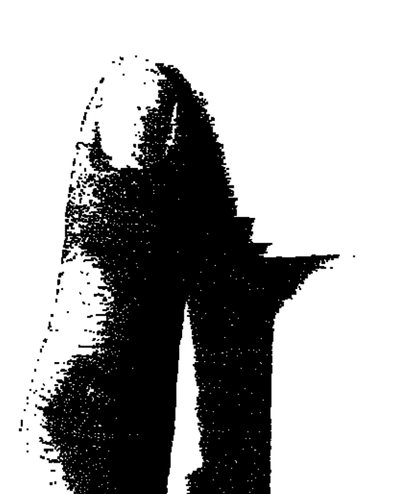
Un service trop cher payé

Les Français ne semblent pas néanmoins totalement convaincus de cela. D'après le sondage IPSOS, 15 % des utilisateurs en estiment le coût « *très élevé* », et 47 % « *assez élevé* ». « *Nous voudrions que la carte bancaire coûte moins cher. Pas vous ?* » L'interrogation des *Leclerc pourrait avoir un certain* impact sur l'opinion. S'ils ne sont pas prêts à annoncer une nouvelle baisse des *commissions payées par* les commerçants (elles sont déjà tombées en moyenne de 1,57 % fin 1984 à 0,83 % *fin 1987*), les *banquiers* envisagent pourtant aujourd'hui un certain assouplissement *de leur position*.

M. *Raoul Bellanger*, l'administrateur du GIE-Carte bancaire, a en effet annoncé que le conseil de ce groupement, réuni vendredi 25 mars, avait approuvé le principe d'une modification des critères utilisés pour la « *commission d'interchange* » (celle versée par la banque du commerçant à la banque du porteur). Jusqu'à présent, le niveau de cette commission était fonction de la surface des magasins, de leur volume d'affaires ou de leur enseigne. Des critères de sécurité et de garantie de paiement pourraient leur être substitués, ou tout au moins les compléter. Cela ne signifierait pas une baisse des commissions pour tous les commerçants, mais une *modulation* différente. En tout état de cause, a à nouveau affirmé M. Bellanger, « *les commissions entre banques et commerçants sont fixées librement, en fonction des données du marché* ».

Sur le terrain, pendant ce temps, le GIE cherche toujours à interdire les règlements avec la carte bancaire aux magasins Leclerc qui ont souscrit au système PACT. Les centres Leclerc tentent, eux, d'obtenir des tribunaux la *remise* en cause de ces interdictions. Chaque camp donne, à ce sujet, ses propres informations. D'après le GIE-Carte bancaire, sept magasins Leclerc auraient déjà été radiés du système national de paiement par carte, une quinzaine seraient en voie de l'être. Dans cinq autres cas, les tribunaux auraient donné raison, en référé, aux centres Leclerc. Le GIE a fait appel. Michel-Edouard Leclerc affirme, pour sa part, que jeudi 24 mars « *tous les centres Leclerc adhérant au système PACT continuent à accepter la carte bancaire de leurs clients* ». Espérant un rapide retour à la normale, les banquiers laissent cependant entendre qu'ils n'excluent pas une action en justice directement contre les magasins récalcitrants.

ERIK IZRAELEWICZ.



Économie

ÉTRANGER

En Chine

De nouvelles taxes seront nécessaires pour limiter le déficit budgétaire

PÉKIN
de notre correspondant

Le déficit du budget chinois sera reconduit en 1988 pour la troisième année consécutive, a annoncé le ministre des finances, M. Wang Bingqian en présentant son projet, le samedi 26 mars, devant l'Assemblée nationale populaire. Ce déficit devrait être, comme l'an dernier, de 8 milliards de yuans (12,2 milliards de francs) (1), mais le ministre a prévenu que cette estimation était obtenue en calculant les recettes (255,4 milliards de yuans) de façon *« optimiste »* et en fixant les dépenses (263,4 milliards de yuans) à un niveau modeste. M. Wang a précisé qu'il serait *« difficile »* de combler le déficit budgétaire du pays pour les deux ou trois ans à venir et s'est seulement engagé à le maintenir *« dans les limites supportables »*.

Pour ce faire, il a annoncé l'introduction de nouvelles taxes (en particulier une taxe foncière pour l'utilisation de la terre dans les agglomérations et une taxe d'enregistrement sur les opérations effectuées dans le secteur nouveau des *Bourses*), *ainsi que* l'émission de bons du Trésor pour un montant de 9 milliards de yuans (3 milliards de plus qu'en 1987). Les faibles taux d'intérêt de ces bons n'ont guère contribué à leur popularité mais il est prévu en principe d'ouvrir un marché secondaire qui permettrait aux détenteurs de les revendre au bout d'un an.

Le budget de la défense est maintenu à un niveau à peine plus élevé en chiffres absolus que celui de l'an dernier (21,5 milliards), mais baisse en valeur relative (8,17 % du budget contre 8,64 %) comme l'ont promis avec insistance les dirigeants du Parti communiste ces derniers temps. Du moins est-ce là la part budgétisée des dépenses militaires, les économistes étrangers considérant qu'une portion non négligeable des dépenses dans ce domaine n'apparaît pas sous ce chapitre.

Assistance financière aux régions

Le niveau des investissements de l'Etat dans le secteur agricole augmente de 14,6 % pour atteindre 15,3 milliards. En outre, les prêts bancaires à la production agricole augmenteront de 10 % et l'Etat allouera une assistance financière aux régions les plus pauvres pour un montant de 2,6 milliards. Soucieux de rééquilibrer les variations observées dans la production alimentaire, le ministre a annoncé une hausse des prix d'achat de certaines céréales et la fourniture de 3 millions de tonnes de céréales pour l'élevage porcin à prix fixe, plutôt que négocié. Ces mesures visent à combattre le désintérêt croissant des paysans dans certaines régions, pour la production de céréales ou de porcs.

Réduire l'évasion fiscale

Le budget 1988 prévoit un renforcement du contrôle des investissements industriels et d'infrastructure (63,2 milliards, le plus gros chapitre des dépenses), en même temps qu'une indemnisation d'environ *sept milliards de yuans des citadins* affectés par l'inflation. Au total, les mesures destinées à compenser les hausses de prix atteindront presque 36 milliards de plus que l'an dernier. L'inflation a été de 7,2 % en 1987 selon le premier ministre M. Li Peng, mais la presse officielle a cité plusieurs députés sceptiques qui ont assuré qu'elle avait atteint deux chiffres dans les agglomérations.

Les recettes de 1988 comprennent 12,3 milliards de yuans en emprunts à l'étranger, un chiffre de près de 30 % supérieur à celui de l'an dernier. M. Wang a ajouté qu'un effort tout particulier serait fait pour réduire l'évasion fiscale, qu'il a évaluée à 1,78 milliard de yuans – chiffre qui serait, à en croire beaucoup, fortement sous-évalué.

Dans un rapport général sur l'état de l'économie, le vice-premier ministre Yao Yilin a annoncé une croissance de 7,5 % du PNB. Elle a été de 9,4 % l'an dernier, avec une croissance de la production industrielle de plus de 16 % que les autorités souhaitent ramener en 1988 à 8 % seulement.

M. Yao a insisté à la fois sur l'engagement des moyens économiques du pays dans la réforme de son activité et la lutte contre l'inflation, ainsi que l'amélioration du sort des intellectuels, défavorisés par l'essort de la petite économie privée, mais n'a pas annoncé de mesures concrètes en ce domaine. Il s'est borné à indiquer qu'une politique « flexible » serait instaurée de manière à assurer une meilleure utilisation des moyens mis à la disposition de chercheurs et éducateurs.

FRANCIS DERON.

(1) Un yuan vaut 1, 52 F.

REPÈRES

Aide au tiers-monde

Les Européens très largement favorables

Si l'aide au tiers-monde n'est pas la principale de leurs préoccupations, les Européens y sont néanmoins très favorables. Telle est la principale conclusion qui se dégage d'une enquête réalisée en automne 1987 dans les douze pays de la CEE avec la Commission des Communautés européennes et rendues publique dimanche 27 mars.

Pour les Européens interrogés, la lutte contre le chômage et celle contre le terrorisme viennent largement en tête parmi les problèmes contemporains à résoudre. L'aide aux pays pauvres se classe au huitième rang. Toutefois, 89 % des 12 000 personnes interrogées dans les douze pays se déclarent *« très pour »* (37 %) ou *« plutôt pour »* (52 %) l'aide au tiers-monde, en *augmentation de 7 % par rapport* aux résultats d'une enquête similaire réalisée en 1983.

Croissance

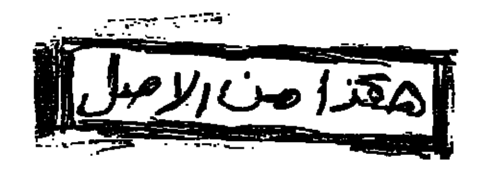
Révision en hausse des prévisions du FMI

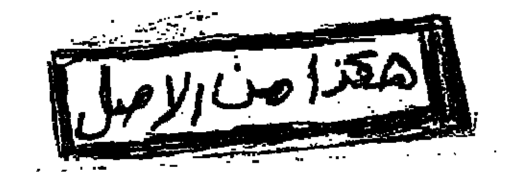
Dans leur prochain rapport sur la situation économique mondiale, qui ne devrait pas être publié avant la réunion du comité intérimaire, à la mi-avril, les experts du FMI ont révisé en légère hausse leurs prévisions sur la croissance. Celle-ci devrait être pour l'ensemble des sept grands pays industrialisés de 2,6 % en 1988 et de 2,8 % en 1989. Le commerce mondial devrait augmenter de 5,4 % *cette année* et de 4,5 % l'an prochain.

Investissement

Une progression de 10 % en 1988 en Grande-Bretagne

Les investissements de l'industrie manufacturière britannique devraient progresser de près de 10 % en Grande-Bretagne en 1988, selon les prévisions de l'organisation patronale Confederation of British Industry (CBI), réalisées après la présentation du budget et publiées, lundi 28 mars à Londres. Ces investissements n'avaient augmenté l'an dernier que de 3,4 %. La CBI prévoit une progression de 5,5 % de la production manufacturière en 1988, la même qu'en 1987. Au total, le PNB britannique, après une hausse exceptionnelle de 4,7 % en 1987, la plus forte depuis 1973, progresserait de 3,3 % en 1988 puis de 2,3 % en 1989. Cette croissance soutenue devrait s'accompagner d'une nouvelle détérioration des comptes extérieurs du pays, selon la CBI.





Marchés financiers

Le glissement du dollar se poursuit

Amorcé la semaine dernière, le glissement du dollar s'est poursuivi, lundi 28 mars, sur toutes les places et surtout à Tokyo, où le cours de la devise américaine est revenu à 124,30 yens, contre 125,60 yens à la veille du week-end, et plus de 128 yens il y a huit jours. Visiblement, les milieux financiers japonais tablent sur une nouvelle hausse du yen par rapport à un dollar qu'ils voient maintenant glisser au-dessous de 120 yens, cours « historique » touché fugitivement à la fin de l'année dernière. La seconde étape serait 115 yens, la plupart des industriels nippons ayant même établi leurs prévisions et leurs programmes sur un dollar à 100 yens à la fin de 1988. En Europe, le « billet vert » a perdu du terrain, revenant à 1,6675 deutschemark contre 1,6775 deutschemark vendredi 25 mars et plus de 1,69 deutschemark il y a huit jours.

A Paris, la devise américaine est revenue à 5,66 F environ, contre 5,69 F à la veille du week-end et 5,75 F une semaine auparavant.

C'est dire que les marchés des changes ne paraissent guère optimistes sur la tenue du dollar. La plupart des opérateurs le voient baisser d'environ 10 % d'ici à la fin de l'année, les milieux financiers internationaux commençant à réaliser que le déficit commercial des Etats-Unis pourrait ne se contracter que faiblement en 1988. Une telle perspective a poussé à la hausse les taux d'intérêt américains la semaine dernière, et déprimé Wall Street.

Les milieux boursiers redoutent de voir se répéter le processus de l'automne dernier, au cas où les taux d'intérêt continueraient à monter. En outre, la certitude qu'aucune mesure sérieuse n'est à attendre du gouvernement américain et du Congrès pour redresser la situation, à propos, notamment, d'un déficit budgétaire toujours important, est particulièrement déprimante. A Paris, la Bourse cédait 2,4 % à la séance du matin, lundi 28 mars.

(Lire nos informations page 44.)

Le tribunal de Madrid suspend l'OPA de KIO sur Ebro

En ordonnant le week-end dernier aux autorités boursières la suspension de l'OPA (offre publique d'achat) inamicale lancée récemment par le KIO (Koweit Investment Office) sur Ebro, leader espagnol du sucre, le tribunal de Madrid a voulu mettre un frein à l'expansion spectaculaire des positions du Koweit dans l'économie ibérique. KIO, qui contrôle déjà 17 % d'Ebro, avait clairement affiché son intention de prendre 51 % du capital, pour un montant de 212 millions de dollars. Devant le consentement implicite du gouvernement et l'approbation de la Bourse de Madrid, les dirigeants d'Ebro ont saisi la justice, estimant que les Koweitiens n'avaient pas expliqué les raisons qui les poussaient à vouloir prendre le contrôle du groupe sucrier.

Cette affaire intervient quelques mois après que au terme d'une longue bataille, KIO eut réussi à s'assurer une participation de 24,9 % dans ERT (Explosivos Rio Tinto), la plus importante firme chimique du pays, très bien placée dans le secteur de l'armement. Depuis cet épisode, on s'interroge en Espagne sur le poids croissant pris par le Koweit qui était l'an passé le premier investisseur étranger (avec 3,5 milliards de francs, soit 62 % du total). Par le biais de la papeterie de Barcelone Torras Hostench qu'il contrôle, le KIO a ces dernières années placé ses pions dans l'assurance et l'édition. En plaçant Ebro dans son collimateur, il lance une première offensive sur le marché agro-alimentaire espagnol qui ne tardera pas à s'ouvrir au reste de l'Europe à la faveur du marché unique de 1992. En recommandant ces jours-ci aux dirigeants de KIO d'investir où ils le souhaitaient, sauf dans la banque et l'armement, le gouvernement espagnol a dangereusement ouvert la voie à de nouvelles initiatives du Koweit. La décision du tribunal de Madrid est un désaveu à peine voilé de ce relatif « laisser faire ».

LES INDICES HEBDOMADAIRES DE LA BOURSE DE PARIS

(INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DES ETUDES ECONOMIQUES)

Indices génér. de base 100 : 31 décembre 1987	18 mars	25 mars
Valeurs franç. à rev. variable	104,9	102,3
Valeurs industrielles	107,6	104,5
Valeurs étrangères	110,3	107,2
Pétroles-Energie	110,8	109,2
Chimie	104,8	101,1
Métallurgie, mécanique	112,1	111,3
Electricité, électronique	117,5	111,9
Bâtiment et matériaux	100,4	97,9
Ind. de consommat. non alim.	105	101,9
Agro-alimentaire	106,9	103,9
Distribution	96,5	92,7
Transports, loisirs, services	111,2	106,9
Assurances	110,1	110,5
Crédit bancaire	104,7	99,6
Sicomi	98,1	97,8
Immobilier et foncier	98,7	88,7
Investissement et portefeuille	103,9	103,3
Base 100 : 28 décembre 1984		
Valeurs franç. à revenu fixe	102,6	102,3
Emprunts d'Etat	103,6	103,3
Emprunts garantis et assimilés	102,1	101,7
Sociétés	103,1	102,8
Base 100 en 1949		
Valeurs franç. à revenu var.	2 570	2 508,3
Valeurs étrangères	3 674	3 570,8
Base 100 en 1972		
Valeurs franç. à revenu var.	370,9	361,7
Valeurs étrangères	497	483
Base 100 : 31 décembre 1980		
Indice des val. franç. à rev. fixe	118,5	118,1
Emprunt d'Etat	118,9	118,7
Emprunts garantis et assimilés	118,4	117,9
Sociétés	120,1	119,7
COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE		
Base 100 : 31 décembre 1981		
Indice général	299,2	292
Produits de base	201,3	196,8
Construction	312,4	305,4
Biens d'équipement	237	229,9
Biens de consom. durables	401,6	391,5
Biens de consom. non durables	399,3	390,5
Biens de consom. alimentaires	372,4	358
Services	275,9	289,3
Sociétés financières	377,2	372
Sociétés de la zone franc exploitant principalement à l'étranger	289,8	288,1
Valeurs industrielles	290,5	282,5
BOURSES REGIONALES		
Base 100 : 31 décembre 1981		
Indice général	238	232,9

BILAN HEBDOMADAIRE DE LA BANQUE DE FRANCE

Principaux postes sujets à variation (en millions de francs)

ACTIF	Au 17 mars
1) OR et CRÉANCES SUR L'ÉTRANGER	391 257
dont :	
Or	223 347
Disponibilités à vue à l'étranger	92 527
ECU	57 531
Avances au Fonds de stabilisation des changes	17 851
2) CRÉANCES SUR LE TRÉSOR	68 966
dont :	
Concours au Trésor public	49 840
3) CRÉANCES PROVENANT D'OPÉRATIONS DE REFINANCEMENT	181 294
dont :	
Effets escomptés	55 784
4) OR ET AUTRES ACTIFS DE RÉSERVE A RECEVOIR DU FECOM	75 911
5) DIVERS	11 512
Total	718 944

PASSIF	
1) BILLETS EN CIRCULATION	217 279
2) COMPTES CRÉDITEURS EXTÉRIEURS	13 039
3) COMPTE COURANT DU TRÉSOR PUBLIC	21 841
4) COMPTES CRÉDITEURS DES AGENTS ÉCONOMIQUES ET FINANCIERS	111 628
dont :	
Comptes courants des établissements astreints à la constitution de réserves	75 422
5) ECU A LIVRER AU FECOM	74 073
6) RÉSERVE DE RÉÉVALUATION DES AVOIRS PUBLICS EN OR	259 363
7) CAPITAL ET FONDS DE RÉSERVE	3 332
8) DIVERS	18 387
Total	718 944

Sanofi est candidate au rachat de Clause

Poursuivant son déploiement dans l'industrie des semences, Sanofi (groupe Elf-Aquitaine) a engagé des conversations avec la compagnie du Midi en vue de lui racheter le contrôle (51,6 %) de la société Clause. En même temps, le groupe annonce avoir déjà ramassé en Bourse 7 % des actions du producteur de semences au prix de 550 F, et propose d'acquérir au même prix, ce jusqu'au 12 avril prochain, tous les titres qui lui seront présentés.

L'opération ressemble à une OPA. Dans le cadre du rachat de ses filiales effectué pour décourager d'éventuels « raiders », Midi propose, en effet, depuis le début mars, d'échanger huit actions Clause contre trois des siennes, ce qui au cours du Midi, le 25 mars (soit 1 300 F), revient à payer l'action Clause 487 F environ. L'offre de Sanofi a de quoi séduire les porteurs. Mais curieusement, le prix de l'action Clause est passé, la semaine dernière, de 495 F à 560 F. Un troisième larron s'intéresserait-il à l'affaire ?

En attendant, Clause (1,3 milliard de francs de chiffre d'affaires) entre plus dans la vocation de Sanofi, qui, avec Barberet-Blanc et Rustica, exerce déjà une activité dans les semences, que dans celle du Midi, spécialisée dans les assurances.

TOKYO, 28 mars ↑

Nette reprise

Après plusieurs séances de baisse sensible, la Bourse de Tokyo a rebondi vivement lundi en dépit de la forte chute du dollar.

En repli de près de 306 yens samedi, l'indice Nikkeï regagnait, lundi en fin de séance, 301,99 yens, pour finir à 25 622,71 yens (+ 1,19 %).

A quelques jours du début de la nouvelle année fiscale, les valeurs électriques, chimiques et pharmaceutiques étaient particulièrement recherchées. Les valeurs de sociétés exportatrices étaient irrégulières en raison de la forte hausse du yen par rapport au dollar. En dépit des interventions de la Banque du Japon, la devise américaine a cédé un terrain appréciable après sa dépréciation quelques heures plus tôt à Bahrein et à Sydney.

En fin de journée, il perdait 1,31 yen, pour clôturer à 123,43 yens, contre 125,74 yens vendredi. Le dollar se rapproche ainsi rapidement de la barre des 124 yens atteinte le 5 janvier dernier.

VALEURS	Cours du 25 mars	Cours du 28 mars
Akaï	590	575
Bridgestone	1 360	1 330
Canon	1 130	1 110
Fuji Bank	3 610	3 480
Honda Motors	1 740	1 660
Matsushita Electric	2 650	2 570
Mitsubishi Heavy	670	660
Sony Corp.	5 150	5 050
Toyota Motors	2 400	2 300

FAITS ET RÉSULTATS

● **Lafarge-Coppée : bénéfice en hausse de 32 % en 1987.** — L'année 1987 a été bonne pour le groupe Lafarge-Coppée, qui a réalisé un bénéfice consolidé de 1,53 milliard de francs, contre 1,15 milliard de francs en 1986, soit une hausse de 32 %. Cette performance permet au groupe des BTP de distribuer un dividende, avoir fiscal compris, de 37,50 F, en progression de 19 %. Le chiffre d'affaires consolidé a augmenté de 13 % en un an, pour atteindre 19 milliards de francs, contre 16,9 milliards de francs.

Une activité très élevée tout au long de l'année, due à l'évolution favorable des marchés, et les récents développements du groupe ont entraîné, par ailleurs, une très sensible progression du bénéfice des activités opérationnelles, qui atteint 2,3 milliards au lieu de 1,5 milliard en 1986, soit une hausse de 45 %.

En un an, Lafarge-Coppée a consolidé sa position à travers le monde, ses ventes de ciment à l'exportation augmentant de 11 %, celles de béton de 17 % et celles de granulats de 14 %. Pour la société mère, le bénéfice Lafarge-Coppée s'établit à 678 millions de francs, contre 457 millions l'année précédente.

● **Alcatel NV (groupe CGE) : premiers résultats.** — Alcatel NV, la société née de la fusion, le 1er janvier 1987, des activités télécommunications de la Compagnie générale d'électricité et d'ITT Corp., a réalisé, l'an passé, un chiffre d'affaires de 11,19 milliards d'ECU (environ 78,3 milliards de francs) et un bénéfice net de 346 millions d'ECU (2,4 milliards de francs), dont 75,2 millions d'ECU (526 millions de francs) proviennent de plus-value. C'est la première fois que Alcatel NV publie ses résultats.

● **Promodès : baisse du résultat courant, progression du résultat net consolidé.** — Le groupe Promodès a réalisé, en 1987, un chiffre d'affaires de 34,7 milliards de francs, en progression de 8,1 % sur celui de 1986, qui s'élevait à 32 milliards. Le résultat courant est en baisse de 9,4 % (303 millions, contre 335 en 1986), mais grâce à la réalisation d'actifs, le bénéfice net consolidé s'élève à 246 millions, en progression de 17,1 % sur celui de 1986 (210 millions).

● **Euromarché : progression de 40 % du bénéfice.** — Le groupe Euromarché a réalisé, en 1987, un chiffre d'affaires de 21,2 milliards de francs (contre 19,2 milliards en 1986) et un bénéfice net consolidé de 228 millions de francs, en progession de plus de 40 % sur celui de 1986, qui s'élevait à 159 millions.

● **Alsacienne de supermarchés : progression de 3 % du bénéfice en 1987.** — La Société alsacienne de supermarchés (SASM) a réalisé, en 1987, un chiffre d'affaires de 6,1 milliards de francs, en progression de 10,6 % sur 1986, et un bénéfice de 68 millions, en progression de 3 % sur celui de 1986, qui s'établissait à 66 millions. Ce résultat s'entend avec un bénéfice dans l'Hexagone de 76 millions de francs et une perte aux Etats-Unis de 8 millions de francs.

PARIS :

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.G.P. S.A.	252	232	Le gd livre du mois	219	219
Amault & Associés	401	401	Loca investissement	251	251
Asystel	310	304	Locamic	155	153
B.A.C.	430	430	Mécin Immobilier	278	280
B. Demachy & Assoc.	392	380	Metallurg. Minière	705	....
B.I.C.M.	520	520	Métrologie Internat.	295	281
B.I.P.	485	460	Microcontrôle	130 10	131
Bolloré Technologies	692	699	M.M.B.M.	422	413
Boiron	740	....	Molex	236	225
Câbles de Lyon	940	995	Navale-Delmas	520	578
Calberson	620	600	Olivetti-Logabax	180	179
Canal Plus	449	445	Ore. Gest. Fin.	288	288
Cardif	1111	1120	Presbourg (C. In. & Fin.)	99 70	....
C.A. I.-de-Fr. (C.C.I.)	248	247	Razel	710	720
C.A.T.C.	127	127	St-Gobain Emballage	1149	1149
C.D.M.E.	800	820	St-Honoré Matignon	145	148
C. Equip. Elect.	285	289 50	S.C.G.P.M.	154	147 80
C.E.G.I.D.	500	500	Segin	265	260
C.E.G.E.P.	159	159	Seine-Matra	570	575
C.E.P.-Communication	1098	1100	S.E.P.	1028	1017
C.G.I. Informatique	521	518	S.E.P.R.	1031	1031
Ciments d'Origny	444	436 30	Sigma	1150	1180
C.N.I.M.	295	292	S.M.T.Goupil	243	233
Concept	231	228	Sodinforg	695	690
Conforama	490	485 40	Sopra	248	245
Creeks	325	325	TF 1	181	175
Dafsa	150	147 50	Unilog	105	105
Dauphin	3380	3430	Union Financ. de Fr.	403	396 80
Devanlay	1145	1108	Valeurs de France	315	315
Deville	641	636			
Editions Belfond	121	121			
Elysées Investiss.	20 80	20 60			
Finacor	412	416			
Gointoli	585	565			
Guy Degrenne	886	....			
I.C.C.	230	230			
IDIA	155 10	156 20			
I.G.F.	138 30	140			
IN2	110	108 80			
Int. Metal Service	161	160			
La Commande Electro.	216	220			

Marché des options négociables le 25 mars 1988

Nombre de contrats : 8 319

VALEURS	PRIX exercice	OPTIONS D'ACHAT Mars dernier	OPTIONS D'ACHAT Juin dernier	OPTIONS DE VENTE Mars dernier	OPTIONS DE VENTE Juin dernier
Elf-Aquitaine	280	8,50	12	12	21
Lafarge-Coppée	920	200	240	0,10	8
Michelin	160	16	27	0,20	7,70
Midi	1 200	75	170	10	95
Paribas	280	27	40	0,50	11,50
Peugeot	920	19	94	6,50	60
Saint-Gobain	400	8,50	31	2,50	19,50
Thomson-CSF	136	18	27	0,30	5,50

MATIF

Notionnel 10 %. — Cotation en pourcentage du 25 mars 1988

Nombre de contrats : 43 078

COURS	ÉCHÉANCES Mars 88	ÉCHÉANCES Juin 88	ÉCHÉANCES Sept. 88
Dernier	102	100,45	99,70
Précédent	101,45	100	99,35

Options sur notionnel

PRIX D'EXERCICE	OPTIONS D'ACHAT Juin 88	OPTIONS D'ACHAT Sept. 88	OPTIONS DE VENTE Juin 88	OPTIONS DE VENTE Sept. 88
100	1,56	1,91	1,14	2,21

INDICES

CHANGES

Dollar : 5,66 F ↓

La baisse du dollar s'est poursuivie, lundi 28 mars, sur toutes les places internationales, mais dans des marchés très calmes. « *Les opérateurs occidentaux, dit-on, suivent les indications baissières de l'Asie, où l'on s'attend à un nouveau décrochage du billet vert début avril, mais sans les entériner.* » A Paris, le dollar a coté 5,66 F, contre 5,7025 F vendredi.

FRANCFORT	25 mars	28 mars
Dollar (en DM)	1,6810	1,6675
TOKYO	**25 mars**	**28 mars**
Dollar (en yens)	125,74	124,43

MARCHÉ MONÉTAIRE (effets privés)

Paris (28 mars)	7 7/16-7 9/16 %
New-York (25 mars)	6 1/2-6 9/16 %

BOURSES

PARIS (INSEE, base 100 : 31 déc. 1985)

	24 mars	25 mars
Valeurs françaises	104	103
Valeurs étrangères	110,3	107,2

Cie des agents de change (Base 100 : 31 déc. 1981)

Indice général	296,6	292

NEW-YORK (Indice Dow Jones)

	24 mars	25 mars
Industrielles	2 023,87	1 978,95

LONDRES (Indice « Financial Times »)

	24 mars	25 mars
Industrielles	1 421,60	1 408,3
Mines d'or	242,60	243,2
Fonds d'Etat	90,34	90,24

TOKYO

	25 mars	28 mars
Nikkeï Dow Jones	25 320,72	25 622,71
Indice général	2 070,81	2 097,29

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR + bas	COURS DU JOUR + haut	UN MOIS Rep. + ou dép. −		DEUX MOIS Rep. + ou dép. −		SIX MOIS Rep. + ou dép. −	
$ E.-U.	5,6590	5,6620	+ 45	+ 60	+ 110	+ 135	+ 330	+ 420
$ can.	4,5534	4,5595	− 37	− 10	− 58	− 20	− 136	− 29
Yen (100)	4,5490	4,5551	+ 113	+ 136	+ 272	+ 312	+ 877	+ 986
DM	3,3927	3,3959	+ 117	+ 136	+ 261	+ 286	+ 785	+ 862
Florin	3,0205	3,0233	+ 94	+ 105	+ 203	+ 220	+ 609	+ 666
FB (100)	16,2079	16,2235	+ 203	+ 288	+ 492	+ 611	+ 1 472	+ 1 921
FS	4,1067	4,1118	+ 206	+ 227	+ 441	+ 470	+ 1 228	+ 1 322
L (1 000)	4,5831	4,5893	− 149	− 100	− 280	− 224	− 657	− 533
£	10,4493	10,4605	− 87	− 48	− 143	− 74	− 370	− 160

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E.-U.	6 3/8	6 5/8	6 5/8	6 3/4	6 11/16	6 13/16	6 15/16	7 1/16
DM	3	3 1/4	3 3/16	3 5/16	3 1/4	3 3/8	3 7/16	3 9/16
Florin	3 3/8	3 5/8	3 7/8	4	3 15/16	4 1/16	4 1/16	4 3/16
F.B. (100)	5 3/4	6 1/4	6	6 5/16	6 1/8	6 7/16	6 1/4	6 9/16
F.S.	0 7/8	1 3/8	1 3/8	1 1/2	1 1/8	1 5/8	2	2 1/8
L (1 000)	10	11	10 5/8	11 3/8	10 7/8	11 1/4	10 7/8	11 1/4
£	8 3/8	8 5/8	8 5/8	8 3/4	8 11/16	8 13/16	8 15/16	9 1/16
F. franç.	7 1/4	7 3/4	7 7/8	8	8 1/4	8 3/8	8 1/2	8 5/8

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

Marchés financiers

BOURSE DU 25 MARS

Cours relevés à 17 h 36

Règlement mensuel

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
1598	4,5 % 1973	....	....	....	....
....	C.N.E. 3 %	....	3891	3891	....
1024	B.N.P. T.P.	1038	1033	1033	− 0 48
1036	C.C.F. T.P.	1032	1043	1043	+ 1 07
1050	Créd. Lyon. T.P.	1057	1057	1057	....
1265	Renault T.P.	1270	1250	1250	− 1 57
1460	Rhône-Poul. T.P.	1481	1501	1490	+ 0 61
1238	St-Gobain T.P.	1239	1237	1237	− 0 16
1176	Thomson T.P.	1176	1176	1176	....
365	Accor	360	352 50	355	− 1 38
460	Air Liquide	463	468	464	+ 0 22
1790	Alcatel	1818	1805	1780	− 2 09
1120	Als. Superm.	1205	1181	1181	− 1 99
205	A.L.S.P.I.	212	212	218 50	+ 3 07
230	Alsthom ★	239	230	225 10	− 5 82
2010	Arjom. Prioux	2040	2010	2011	− 1 42
385	Arnaudet-Rey	399	400	400	+ 0 25
750	Aux. Entrepr. ★	752	750	750	− 0 27
670	Av. Dassault ★	676	675	692	+ 2 37
315	BARP	312	310	310	− 0 64
280	Bail-Equipem. ★	279 90	275	280	+ 0 04
870	Bail Investiss.	870	890	870	....
225	B.N.P. C.I.	227	227	230	+ 1 32
415	Cie Bancaire ★	415 10	405	419	+ 0 94
320	Bazar H.-V.	314	310	305	− 2 87
375	Béghin-Say ★	380	370 10	381	+ 0 26
720	Berger (Ma)	725	727	727	+ 0 28
605	Bic ★	631	617	625	− 0 95
1020	B.I.S.	1030	1002	1024	− 0 58
2020	Bongrain S.A.	2015	2005	1995	− 1 04
750	Bouygues ★	752	745	750	− 0 27
65	B.P. France ★	66	65 90	66	....
3910	B.S.N. ★	3890	3850	3862	− 0 72
1650	Cap Gem. S. ★	1660	1605	1644	− 0 96
1310	Carnaud	1332	1327	1327	− 0 38
2080	Carrefour ★	2080	2061	2063	− 0 82
111	Casino	110	107	106 40	− 3 27
96	Casino A.D.P.	97 20	97	96	− 1 23
965	C.C.M.C.	980	980	980	....
680	Cetelem	685	686	700	+ 2 19
485	Cerus	510	488	488	− 4 31
1180	C.F.A.O. ★	1200	1199	1164	− 3
225	C.G.E.	226	219	217 80	− 3 62
820	C.G.I.P. ★	820	823	820	....
800	Chargeurs S.A. ★	808	790	787	− 2 60
810	Ciments franç. ★	810	800	799	− 1 36
410	Club Méditerr. ★	415	410	412	− 0 72
163	Codetel ★	162	162	161	− 0 62
295	Cofimeg	291 50	292	292	+ 0 17
1730	Colas	1750	1705	1708	− 2 40
171	Compt. Entrepr.	171	170 20	170 10	− 0 53
560	Compt. Mod. ★	570	579	578	+ 1 40
890	Créd. Foncier	896	890	890	− 0 67
380	Crédit F. Imm. ★	395	390	393	− 0 51
111	C.C.F.	111	109	109 30	− 1 53
460	Créd. Lyon. (CI)	466	461	462	− 0 86

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
800	Crédit Nat. ★	805	798	793	− 1 49
200	Crouzet ★	193 20	195	195 50	+ 1 19
2000	Damart S.A.	2025	2015	2012	− 0 64
315	Darty ★	312	317 90	324	+ 3 85
245	Darty (DP)	230 10	230	242	+ 5 17
1470	De Dietrich	1450	1440	1475	+ 1 72
191	Dév. P.d.C. (Li)	192 10	191 50	191 50	− 0 31
440	D.M.C.	432	430	422	− 2 31
290	Drouot Assur.	290	290	290	....
1620	Docks France ★	1500	1500	1501	+ 0 07
525	Dumez ★	510	510	515	+ 0 98
975	Eaux (Gén.)	995	981	985	− 1 01
960	Ecco ★	970	961	950	− 2 06
635	Electrofinanc. ★	626	617	625	− 0 16
....	E.L.S. Dassault	397	398	390	− 1 76
270	Elf-Aquitaine	271	270	268	− 1 10
225	— (certific.)	230	238	238	+ 3 48
580	Epeda-B-Faure	592	594	592	....
2280	Essilor	2300	2220	2181	− 5 17
1460	Essilor Int. (DP)	1435	1450	1430	− 0 35
310	Esso S.A.F. ★	316	308	308	− 2 53
1150	Eurafrance	1190	1180	1199	+ 0 76
915	Eurocom ★	920	917	920	....
2400	Euromarché	2450	2400	2360	− 3 67
460	Europe n° 1 ★	403	403	410	+ 1 74
34	Eurotunnel ★	33 90	33 90	33 85	− 0 15
800	Exor ★	819	815	828	+ 1 10
700	Facom	736	729	748	+ 1 63
970	Fichet-Bauche	960	960	960	....
210	Finextel ★	205	210	206	+ 0 49
75	Fives-Lille ★	76 50	77	79	+ 3 27
1010	Fromageries Bel	985	995	999	+ 1 42
790	Gal. Lafayette ★	773	768	750	− 2 98
230	Gascogne	235	225	225	− 4 26
1220	Gaz et Eaux	1176	1199	1150	− 2 21
340	Géophysique ★	350	341	348	− 0 57
470	Gerland	478	470	470	− 1 67
460	GTM-Entrepose	452 20	450	440	− 2 70
515	Guyenne-Gas. ★	509	514	496	− 2 56
1720	Hachette ★	1670	1650	1630	− 2 40
515	Havas ★	520	512	519	− 0 19
415	Hénin (La)	416	412	411	− 1 20
1040	Hutchinson ★	1015	1044	1020	+ 0 49
....	Imétal	157 30	154	153	− 2 73
....	Imm. Plaine-M.	....	....	....	....
1020	Ingénico	1032	1015	1016	− 1 55
3100	Inst. Mérieux	3180	3100	3160	− 0 63
515	Interbail ★	518	519	519	+ 0 19
900	Intertechnique	947	932	935	− 1 27
685	J. Lefebvre	675	690	670	− 0 74
1040	Lab. Bellon	1031	1021	1020	− 1 07
1120	Lafarge-Coppée	1145	1130	1130	− 1 30
1130	Labon ★	1200	1189	1142	− 4 83
2310	Legrand ★	2362	2330	2359	− 0 13

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
1870	Legrand (DP) ★	1895	1841	1852	− 2 27
630	Leroy-Somer ★	518	516	510	− 1 54
1800	Lesieur	1800	1800	1800	....
740	Locabail Immob.	749	749	748	− 0 13
400	Locafrance ★	405	380	410	+ 1 23
860	Locindus	908	905	870	− 4 19
240	Luchaire	250	242	241	− 3 60
1760	L.V.M.H. ★	1785	1767	1810	+ 1 40
1190	Lyonn. Eaux ★	1150	1121	1137	− 1 13
46	Mais. Phénix	48 10	47 05	47 20	− 1 87
305	Majorette (Ly)	309	319	319	+ 3 24
240	Mar. Wendel ★	240	240	233 20	− 2 83
141	Matra	141 70	139 60	140	− 1 20
1580	Merlin-Gerin ★	1620	1600	1600	− 1 23
179	Michelin	180 50	176	176	− 2 48
1300	Midi (Cie)	1340	1300	1277	− 4 69
184	Midland Bk SA ★	185	182	185	....
496	Min. Salsig. (Ma)	500	508	508	+ 1 60
34	M.M. Penarroya	34 90	33 10	35	+ 0 29
52	Moulinex	54	53	54	....
840	Navig. Mixtes	848	840	844	− 0 47
79	Nord-Est ★	82	82	83 20	+ 1 46
320	Nordon (Ny)	319 50	316	316	− 1 10
350	Nouvelles Gal.	350	328	341 20	− 2 51
675	Occid. (Gén.) ★	685	680	677	− 1 17
910	Omn. F. Paris	912	860	860	− 5 70
205	Olida-Caby	214	216	218	+ 1 87
....	Opfi-Paribas	290 60	295	303 50	+ 4 44
2750	Oréal (L')	2750	2720	2744	− 0 22
305	Paribas	311	306	309	− 0 63
355	Paris-Réesc. ★	345	341	341	− 1 16
825	Pechelbronn ★	845	827	830	− 1 78
290	Penhoet	290	286	294	+ 1 38
680	Pernod-Ricard ★	681	680	700	+ 2 79
930	Peugeot S.A.	964	943	932	− 3 31
436	Poliet	440	430	435	− 1 14
615	P.M. Labinal	616	610	610	− 0 97
2580	Presses Cité ★	2573	2573	2680	+ 4 16
1090	Prétabail Sic.	1119	1116	1120	+ 0 09
550	Primagaz	590	570	599	+ 1 53
395	Printemps ★	400	398	398	− 0 50
1260	Promodès	1205	1234	1234	+ 2 41
845	Radiotechn.	844	830	833	− 1 30
....	Raff. Dist. Total	72	75 50	69	− 4 17
2300	Redoute (La) ★	2240	2240	2275	+ 1 56
325	Rober financière	326	320	320	− 1 54
795	Roussel-Uclaf	794	795	787	− 0 88
....	Roussel-C.N.I.	....	....	....	....
3300	R. Impériale (Ly)	3460	3300	3300	− 4 62
165	Sade	165	165	165	....
1380	Sagem ★	1449	1350	1430	− 1 31
410	Saint-Gobain	407	405	402 80	− 1 02
1030	St-Louis	1048	1019	1019	− 2 77
1090	Salomon	1139	1120	1120	− 1 67

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
605	Salvepar	601	600	600	− 0 17
540	Sanofi ★	535	534	529	− 1 12
485	S.A.T. ★	478	485	510	+ 6 69
....	Saulnes-Chât. (fl)	163 80	164	164	+ 0 12
1030	Saupiquet (Na)	1045	1030	1030	− 1 44
260	Schneider ★	256	254	248	− 3 13
38	S.C.O.A.	37 60	37 05	39	+ 3 72
595	S.C.R.E.G.	606	599	599	− 1 16
665	Seb ★	675	650	650	− 3 70
425	Sefimeg ★	411	405 20	416	+ 1 22
1440	S.F.I.M.	1460	1460	1430	− 2 05
28	S.G.E.	29	28	28 50	− 1 72
500	Signaux ★	513	502	511	− 0 39
690	Silic	685	685	693	+ 1 17
535	Simco-U.P.H. ★	526	530	526	....
305	Simnor (Li)	306	305	305	− 0 33
735	Skis Rossignol	723	720	740	+ 2 35
670	Sliminco	694	690	694	....
285	Société Générale	290	285	285	− 1 72
167	Sodecco	170	174	174	+ 2 35
168	Sodero (Na)	171	169	169	− 1 17
2010	Sodexho ★	1999	2000	2000	+ 0 05
94	Sogerai (Ny)	97 50	100	100	+ 2 56
265	Sogerap	273 90	262	270	− 1 42
1960	Somm.-Allib. ★	1935	1865	1910	− 1 29
575	Source Perrier	588	575	579	− 1 53
640	Sovac ★	622	630	605	− 2 73
325	Spie-Batignol.	332 10	326 80	326 80	− 1 60
430	Strafor ★	430	426	430	....
230	Suez	236 50	234	232	− 1 69
365	Synthelabo ★	368	361	368	....
670	Talcs Luzenac	680	680	680	....
5000	Tél. Elect.	5505	....	....	....
159	Thomson-C.S.F.	155 20	153	155	− 0 12
335	Total (CFP) ★	335	332	333	− 0 60
70	— (certific.)	70	70	70 50	+ 0 71
980	T.R.T. ★	991	987	1039	+ 4 84
360	U.F.B.	360	365	365	+ 1 39
785	U.I.C. ★	800	800	783	− 2 13
530	U.I.F. ★	515	525	524	+ 1 75
860	U.I.S.	879	860	875	− 0 48
185	U.C.B. ★	190	188	189	− 0 53
725	Unibail	690	685	696	+ 0 87
410	Valéo	429	424 80	424	− 1 17
69	Vallourec	77	75	74	− 3 90
320	Via Banque	327	316	320	− 2 14
605	Elf-Gabon	619	615	615	− 0 65
111	Amax Inc.	116 50	112	111 90	− 3 95
148	Amer. Express	149 80	144 30	145	− 3 20
161	Amer. Teleph.	161 50	159	159	− 1 55
104	Anglo Amer. C.	104	106 30	106 30	+ 2 21
536	Amgold	525	534	532	+ 1 33
855	BASF (Akt)	838	822	821	− 2 03
930	Bayer	926	915	915	− 1 19

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
106	Buffelsfont.	108 50	109	108 80	+ 0 28
147	Chase Manh.	146	141 50	141 50	− 3 08
61	De Beers	62	61 30	62 10	+ 0 16
1460	Deutsche Bank	1423	1360	1340	− 5 83
860	Dresdner Bank	844	817	817	− 3 20
67	Driefontein Cd	68 80	67 50	67 50	− 1 89
485	Du Pont-Nem.	488	461	461	− 5 53
240	Eastman Kodak	239 70	231 80	231 80	− 3 30
32	East Rand	34 85	34 10	34 05	− 2 30
230	Electrolux	231	219 60	219 60	− 4 94
220	Ericsson	223 50	219	219	− 2 01
245	Exxon Corp.	250 80	240	240	− 4 31
250	Ford Motors	251 10	242	242	− 3 62
61	Freegold	63 50	64	63 90	+ 0 63
97	Gencor	98 20	97 60	97 60	− 0 61
250	Gén. Electr.	244	237 50	237 50	− 2 65
1320	Gén. Belgique	1210	1280	1280	+ 5 79
415	Gen. Motors	415	410	410	− 1 20
97	Goldfields	98 80	94 50	95 90	− 2 94
52	GdMetropolitain	50 70	50 30	50 30	− 0 79
48	Harmony	50 50	50	49 90	− 1 19
63	Hitachi	62	60 50	61	− 1 61
910	Hoechst Akt.	902	890	890	− 1 33
110	Imp. Chemical	109 50	107 10	107 10	− 2 19
645	IBM	632	620	623	− 1 42
270	ITT	265	256	257	− 3 02
188	Ito-Yokado	189	188	188	− 0 53
121	Matsushita	120	116 20	116	− 3 33
925	Merck	947	927	927	− 2 11
380	Minnesota M.	358	345	340	− 5 03
280	Mobil Corp.	258	252 30	252 30	− 2 21
194	Morgan J.P.	195	193	193	− 1 03
35600	Nestlé	35800	35500	35400	− 0 56
176	Norsk Hydro	174	173 90	173 90	− 0 06
155	Ofsil	154	156 40	156 40	+ 1 56
1820	Petrofina	1845	1815	1790	− 2 98
535	Philip Morris	538	522	525	− 2 42
90	Philips	88 50	86 30	87 60	− 1 13
74	Placer Dome	76 80	75	74 80	− 2 60
340	Quilmès	343	335	345	+ 0 58
480	Randfontein	482	473	473	− 1 87
695	Royal Dutch	694	673	673	− 3 03
39	Rio Tinto Zinc	38 70	36 80	37 10	− 4 13
52	St Helena Co	54 20	53 20	53 50	− 1 29
205	Schlumberger	203 10	195 70	195 70	− 3 64
114	Shell transp.	113	110 30	110 30	− 2 39
1350	Siemens A.G.	1320	1238	1225 c	− 7 20
240	Sony	231 10	227	226	− 2 21
205	T.D.K.	206	204 20	204 20	− 0 87
36	Toshiba Corp.	36	34 70	34 70	− 3 61
350	Unilever	349	332	324 80	− 6 93
240	Unit. Techn.	240	227 50	227 50	− 5 21
530	Vaal Reefs	548	530	530	− 3 28
325	Volvo	329 10	322	322	− 2 16
225	West Deep	232	229	233	+ 0 43
330	Xerox Corp.	324	323	323	− 0 31
1 36	Zambia Corp.	1 49	1 48	1 50	+ 0 67

Comptant (sélection)

Obligations

VALEURS	% du nom.	% du coupon
Emp. 8,80 % 77	127 20	7 405
9,80 % 78/93	101 20	6 908
10,80 % 79/94	103 80	6 020
13,25 % 80/90	108 35	10 762
13,80 % 81/89	104 30	2 677
16,20 % 82/90	112 35	3 231
16 % juin 82	114 35	12 721
14,60 % fév. 83	114 05	1 358
13,40 % déc. 83	116 85	3 515
12,20 % oct. 84	110 85	5 687
11 % fév. 85	110 15	1 022
10,25 % mars 86	103 70	0 394
ORT 12,75 % 83	1852	..
OAT 10 % 2000	103 01	8 306
OAT 9,90 % 1997	105 50	2 813
OAT 9,80 % 1996	102 25	1 498
Ch. France 3 %	153	..
CNB Bques janv. 82	102 52	2 342
CNB Paribas	102 50	2 342
CNB Suez	102 50	2 342
CNI janv. 82	102 52	2 342
PTT 11,20% 85	107	3 380
CFF 10,30% 86	101 45	1 672
CNE 11,50% 86	108	6 398
CNT 9% 86	97 30	7 834
CRH 10,90% déc. 85	104 90	2 332
C.N.C.A. T.P.	1171 20	117
Drouot Ass. Obl. conv.	2100	207
Métrologie I. 8% 8/7	76 80	7 680

Actions

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Agache (Sté Fin.)	1510	1500
A.G.F. (St Cent.)	581	581
Applic. Hydraul.	605	625
Arbel	346	341
Astorg	180	180
Avenir Publicité	530	538
Bain C. Monaco	187 20	183
Banque Hypoth. Eur.	279	279
Béghin-Say (C.I.)	335	328 70
B.G.L.	841	781
Blanzy-Ouest	529	532
B.N.P. Intercontin.	195	203
Bénédictine	5800	....
Bon-Marché	740	745
B.T.P.	128	128 70
Calf	640	640
Cambodge	586	580
C.A.M.E.	122	121
Campenon Bern.	164	164
Carbone-Lorraine	452	445
C.E.G.Frig.	451	450
Centen. Blanzy	1504	1564 d
Centrest (Ny)	195	198
Combati	113 80	....

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Chambourcy (M.)	978	978
Champex (Ny)	147 70	150
C.I.C. (Financ. de)	166	165
C.I. Maritime	700	....
Citram (B)	650	630
Clause	550	560
Cofradel (Ly)	983	983
Cogifi	342	350
Comiphos	326 50	330
Cie Industrielle	2223	2250
Comp. Lyon-Alem.	282	272 40
Concorde (La)	780	780
C.M.P.	13 40	14 40
Créd. Gén. Ind.	560	550
Cr. Universel (Cie)	574	574
Crédisel	141	140 20
Darblay S.A.	551	551
Delalande S.A.	1020	1010
Delmas-Vieilj. (Fin.)	1550	1550
Didot-Bottin	780	765
Eaux Bass. Vichy	1200	1051
Eaux Vittel	1986	1986
E.C.I.A.	550	572
Economats Centre	290 60	287
Electro-Banque	298	298
Elf-Antargaz	575	....
E.L.M. Leblanc	580	595
Emaill-Bretagne	226	221
Entrepôts Paris	519	499
Epargne (B)	2730	2701
Europ. Accumul.	37 50	36
Europa Soutra Industr.	80	83 20 d
Eternit	1690	1677
Finalens	172	176
FIPP	341 20	373 d
Fnac	510	530
Foncière (Cie)	430	423
Fonc. Lyonnaise	488	486
Foncina	435	435
Forinter	1070	1070
Fougerolle	245	241
France I.A.R.D.	285	273 60 o
France (La)	4500	4320 o
From. Paul Renard	520	528
GAN	839	837
Gaumont	340	....
Gévelot	480	462
Gr. Fin. Constr.	402	402
Gds Moul. Paris	275	288 d
Groupe Victoire	454	460
G. Transp. Ind.	386	390
Immindo S.A.	410	410
Immoinvest	270	276
Immobail	386	386
Immobanque	863	863
Immob. Marseille	8890	8740
Immofice	446	445
Invest. (Sté Cent.)	797	795
Jaeger	92 10	95 80
Lafitte-Bail	441	440
Lambert Frères	209	201
Lille-Bonnières	542	520
Loca-Expansion	275	270
Locafinancière	330	331 50
Locatel	756	756
Louvre (Sté)	1270	1230

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Lucia	780	751
Lyonnaise Immob. (Cie)	....	....
Machines Bull	135 40	138
Magasins Uniprix	130	....
Magnant S.A.	115 50	111
Maritimes Part.	225 50	225 50
Métal Déployé	420	429
Mors	55	50 70
Navig. (Nat. de)	51	51
OPB Paribas	203	199 10
Opsorg	234	243 40
Oréal (L') C.I.	1760	1745
Origny-Desvroise	1050	1100
Palais Nouveauté	458	....
Parfinance	166	166
Paribas-CIP	355	340 80 o
Paris France	180	180
Paris-Orléans	235	240
Partenhen	242	....
Patern. Risq. Div.	1150	....
Pathé-Cinéma	341	348
Pechiney (cert. inv.)	228 20	225
Piles Wonder	750	755
Piper-Heidsieck	910	905
P.L.M.	90	89
Poclain	27 29	30 70 d
Porcher	370	379
Promodès	1020	....
Providence S.A.	1102	1146 d
Publicis	2271	2200
Rhône-Poul. (c. inv.)	302	303
Ricqlès-Zan	201	....
Rochefortaise S.A.	529	530
Rochette-Cenpa	33 15	....
Rosario (Fin.)	545	502
Roudière	190	180
Rougier et Fils	64 60	....
Sacer	495 50	495
SAFAA	265	260
Safic-Alcan	795	796
SAFT	1248	1248
Saga	173	168
St-Gobain C.I.	583	580
Salins du Midi	489	485
Santa-Fé	115	109
Satam	79	80
Saucissons (M)	249 90	248
SCAC	454 50	458
Senelle Maubeuge	322	321
S.E.P. (M)	160	160
Sicli	170	170
Sicotel	290	290
Siovim	237	237
Siph (Plant. Hévéas)	368	358
Sté Générale-CIP	228	220
Sofal financière	1615	1615
Soficel	835	835
Soffo	585	542
Soficomi	710	710
S.O.F.I.P. (M)	126	....
Sofragi	782	805
Soudure Autog.	340	340
Sovabail	620	621
S.P.I.	505	500
Suez (Fin. de)-CIP	171	171
Stemi	760	760
Taittinger	1760	1760

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Testut-Aequitas	304	266 20 o
Tour Eiffel	369	....
Ufiner S.M.D.	520	515
U.A.P.	298	298
U.T.A.	990	990
Veuve Clicquot	2918	2900
Vicat	1160	1150
Viniprix	1015	1080
Virax	118 90	116
Waterman S.A.	690	....
Brass. du Maroc	165	....

Étrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G.	844	900
Akzo	310	....
Alcan Alum	162	153
Algemaine Bank	120 10	120
American Brands	289	256
Am. Petrofina	355	....
Arbed	180	....
Asturienne Mines	125	125 20
Banco de Santander	285	287
Bco Pop Espanol	420 10	428
Banque Ottomane	1801	1815
B. Régl. Internat.	48100	48490
Br. Lambert	489	471
Canadian-Pacific	110	102
CIR	25	....
Commerzbank	735	730
Dart. and Kraft	308	300
De Beers (port.)	53	....
Dow Chemical	482	480
Gén. Belgique	1210	1280
Gevaert	1190	1190
Glaxo	112	110
Goodyear	351	350
Grace and Co	146	145
Honeywell Inc.	393	375
I. C. Industries	197	200
Johannesburg	780	800
Kubota	31 90	31 20
Latonia	....	....
Midland Bank Plc	42 50	43
Mineral-Ressourc.	70	74 10
Nixdorf	1900	1910
Noranda	106	108
Olivetti	30 50	30 10
Pakhoed Holding	213 20	213 50
Pfizer Inc.	308	303
Procter Gamble	480	480
Ricoh Cy Ltd	54 95	52 50
Rolinco	254	249 10
Robeco	272	267 50
Rodamco	451	452 10
Saipem	9 85	9 60
Shell fr. (port.)	106	....
S.K.F. Aktiebolag	225	225
Steel Cy of Can.	116	110 50
Squibb	391	395
Tenneco	235 20	....
Thorn EMI	61 50	....
Toray Indust. inc	35 15	35 80
Vieille Montagne	980	1020
Wagons-Lits	790	....
West Rand	13 70	13 70

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Banque Hydro-Energie	212	300 d
Calciphos	150	145 10
Cochery	183	....
Cogenhor	142	142
C. Occid. Forestière	180	....
Coparex	337	336 50
Dubois Inv. (Casto.)	535	545
Gachot	70	68
Hoogovens	250	....
Métroservice (bons)	10 80	11 80 d
Nicolas	750	760
Révillon	330	....
Rorento N.V.	173 90	173 90
Serv. Equip. Véh.	56 30	....
S.P.R.	308	....
Sté Lecteurs du Monde	738	738
Ufinex	380	....
Union Brasseries	127	....

SICAV (sélection) 25/3

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
A.A.A.	711 23	693 88
Actilion	198 46	193 15
Actions France	393 30	379 08 ◆
Action Invest.	335 92	320 69 c
Actions sélectionnées	514 75	496 14
Aedificandi	586 32	565 13
A.G.F. Actions (ex-CIP)	1005 68	981 35
A.G.F. 5000	492 34	480 33
A.G.F. ECU	1099 08	1088 20
A.G.F. Interfonds	428 82	418 36
A.G.F. Invest	100 13	97 69
A.G.F. OBLIG.	1106 27	1100 77
A.G.F. Sécurité	10645 27	10645 27
Agfimo	561 67	547 97
Altefi	225 09	216 95
A.L.T.O.	194 73	187 89
Ameri-Gan	4988 67	4762 45
America-Valor	676 10	645 44
Amplitude	485 73	471 58
Arbitrages court terme	5344 09	5333 41 ◆
Argonautes	345 71	334 83
Associc	1122 44	1122 44 ◆
Atout Futur	253 08	244 76
Aurecic	1409 56	1368 50
Axa Europe	116 98	111 66
Axa Investissements	103 67	98 97
Bred Associations	2534 98	2527 40
Bred International	81 07	79 48
Capital Plus	1757 74	1757 74
CIP (voir AGF Actions)	......	......
Comptemtraite	105 42	102 35
Convertimmo	335 81	322 89
Cortal court terme	1304 71	1304 71
Cortal Intérêt trim.	1084 83	1044 46
Creditar	485 22	471 09
Drouot-France	550 35	525 39
Drouot-Investiss.	894 78	854 21
Drouot-Sécurité	249 32	238 01
Drouot-Sélection	138 46	132 17
Ecuric	1144 65	1127 73
Ecureuil Plantations	318 70	309 42
Energie	229 23	218 84
Epargic	2901 92	2899 02
Epercourt Sicav	4263 94	4253 31
Epargne Associations	25516 19	25477 97
Epargne-Capital	7762 76	7685 90
Epargne-Croiss.	1377 74	1340 87
Epargne-Industr.	65 16	62 21
Epargne-Inter	591 15	575 33
Epargne J.	52345 21	52345 21
Epargne Long-Terme	170 17	165 62
Epargne Monde	1036 08	1008 35
Epargne Première	12270 55	12270 55
Epargne-Oblig.	198 41	193 10
Epargne-Quatre	1050 62	1050 62
Epargne-Unie	1123 45	1082 84
Epargne-Valeur	394 43	383 87
Eparoblig	1255 82	1253 31
Epsilon	1058 21	1046 75
Eurinvest Croissance	1112 92	1082 45
Eurinvest Rendement	1107 27	1057 06
Eurocic	8924 10	8792 22
Eurodyn	967 21	935 41
Euro-Gan	4213 06	4022 01
Finord Placement	63409 78	63220 10
Finord Valorisation	13806 18	13535 47
Fonsicav (div. par 10)	11235 27	11235 27
Fonciel	239 56	228 70
France-Gan	5164 02	4820 31
France-Garantie	291 98	291 40
France-Investiss.	382 40	365 06
France-Net	127 50	126 24
France-Obligations	462 70	449 22
Francic	332 72	323 03
Francic Pierre	92 78	90 06
Francic Régions	917 56	890 93
Fructi-Associations	1389 82	1389 82

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Fructi-Epargne	26 12	25 48
Fructicapi	318 98	312 30
Frucicourt	109769 39	109769 39
Fructidor	243 15	238 56
Fructifrance	652 98	637 05
Fructimmo	231 91	226 25
Fructivar	85363 01	85150 13
Fructi ECU	583 38	574 76
Fructi-Première	11610 62	11439 03
Futuroblig	1088 54	1052 75
Gestilion	59994 33	59844 72
Gestion Sécuricourt	11032 41	10923 18
Gestion Associations	144 32	141 14
Gestion Mobilière	604 75	577 33
Haussmann Associat.	1258 92	1258 92
Haussmann court terme	1245 58	1245 58
Haussmann Epargne	1447 12	1447 12
Haussmann Europe	2001 10	1928 77
Haussmann France	811 71	782 37
Haussmann Oblicroiss.	1341 48	1280 65
Haussmann Obligation	1486 71	1432 01
Horizon	1034 39	1004 26
Interoblig.	12173 05	11704 86
Intersélect France	379 11	368 07
Invest. net	14485 22	14456 31
Invest. Obligataire	17890 54	17854 83
Japacic	177 24	172 08
Jeune épargne	236 95	233 45
Laffitte-Amérique	242 10	231 12
Laffitte Europe	238 66	227 84
Laffitte-Expansion	251 59	240 18
Laffitte-France	273 29	260 90
Laffitte-Immobilière	222 83	212 53
Laffitte-Japon	359 97	343 65
Laffitte-Oblig.	144 52	137 97
Laffitte—Rend.	213 99	204 29
Laffitte-Tokyo	357 41	341 20
Lion-Associations	11138 05	11138 05
Lion court terme	114017 98	114017 98
Lion-Institutionnels	22364 26	22308 49
Lionplus	717 73	710 62
Livret Bourse Investis.	388 54	377 22
Livret portefeuille	601 61	584 09
Méditerranée	151 76	144 88
Minimax	28688 54	28688 54 c
Mondiale Investissem.	403 88	385 37
Monecic	5782 41	5782 41
Monecien	53272 23	53272 23
Moné J.	53890 26	53890 26
Mutuelle Unie Sél.	138 58	132 30
Natio.-Assoc.	6468 16	6455 25
Natio.-Epargne	14115 81	13976 06
Natio.-Court terme	207959	207959
Natio.-Immobilier	908 57	884 25
Natio.-Inter.	1213 33	1180 88 ◆
Natio.-Obligations	530 93	518 62
Natio.-Patrimoine	1266 66	1232 76
Natio.-Placements	63443 62	63443 62
Natio.-Revenu	1041 48	1031 17
Natio.-Sécurité	11211 72	11211 72
Natio.-Valeurs	601 81	585 70
Nippon-Gan	5331 64	5089 87
Nord-Sud Développ.	1239 18	1238 71
Normat IF	12715 42	12469 10
Obli Association	......	......
Oblicic Régions	1084 88	1088 85
Obligations Convert.	389 98	372 30
Oblilion	1075 19	1084 54
Optimavalor	175 17	170 90
Oraction	1133 28	1096 02
Orvalor	5534 33	5334 29
Paribas Croissance	558 32	535 58
Paribas Epargne	16228 47	16196 08
Paribas France	80 50	78 16
Paribas Oblimonde	980 79	968 30
Paribas Opportunités	101 47	98 51
Paribas Patrimoine	501 07	480 64

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Paribas Revenu	94 74	93 80
Parnasse-Valor	1066 25	1065 18
Patrimoine-Retraite	1694 90	1681 67
Pervalor	538 35	522 67
Phénix Placements	259 81	258 52
Pierre Investiss.	653 77	624 12
Placement A	800 03	800 03
Placement crt-terme	74411 68	74411 68
Placement J	57496 33	57496 33
Placement Premier	56112 70	56112 70
Placements Rendement	10898 09	10898 09
Placements Sécurité	109421 49	109421 49
Plénitude	105 92	103 09
Première Obligations	10961 71	10929 85
Prévoyance Ecureuil	105 25	102 43
Pév'Association	21801 21	21801 21
Province Investiss.	418 62	399 64
Quartz	108 54	105 87
Quatre-quarts Retraite	1 01	1 01
Rentacic	161 87	159 48
Revenus Trimestriels	5529 12	5474 38
Revenu Vert	1153 84	1152 69
Rivoli Plus	1108 33	1058 07
St-Honoré Assoc.	13705 21	13633 02
St-Honoré Bio-aliment.	702 19	670 35
St-Honoré Pacifique	503 67	480 83
St-Honoré P.M.E.	409 25	390 69
St-Honoré Réel	11781 45	11734 51
St-Honoré Rendement	11989 17	11810 12
St-Honoré Services	452 24	434 85
St-Honoré Technol.	688 95	657 71
St-Honoré Valor	12471 69	12471 59
Sécuricic	11391 88	11380 48
Sécuri Taux	10378 60	10378 60
Sélection Croissance	464 90	451 36
Sicasden (Cascien BP)	724 19	713 49
Sicav-Associations	1457 43	1455 25
S.F.I. fr. et étr.	585 24	588 19
Sicav 5000	309 61	301 32
S.I. Est	1199 88	1145 47
Silvafrance	472 24	459 60
Silvam	391 19	380 72
Silvarenta	211 94	209 84
Silvistar	401 14	390 40
S.N.I.	1131 61	1098 65
Sogepargne	350 82	338 14
Sogevar	861 61	818
Soginter	1273 28	1215 54
Soleil Investissement	466 32	445 17
Stratégie Actions	986 43	948 49
Stratégie Rendement	1085 77	1061 28
Technocic	1081 64	1050 14
Techno-Gan	5707 52	5448 71
Trilion	5225 62	5173 78
U.A.P. Investiss.	382 59	368 76
Uni-Associations	110 96	110 96
Unifrance	410 10	395 28
Unifoncier	1102 98	1063 11
Uni-Garantie	1286 12	1260 88
Uni-Régions	2360 71	2275 38
Unirente	2251 73	2177 69
Univer	180 54	180 54
Univers-Actions	1017 18	983 73
Univers-Obligations	1537 94	1487 37
Valorem	467 75	456 34
Valorg	1543 51	1541 97
Valrexl	83090 97	83049 45

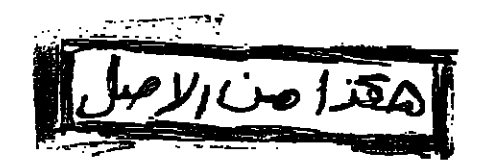
Cote des changes

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 25/3	COURS DES BILLETS Achat	COURS DES BILLETS Vente
Etats-Unis ($ 1)	5 728	5 702	5 500	5 900
ECU	7 044	7 029	....	....
Allemagne (100 DM)	339 880	339 450	329 500	349 500
Belgique (100 F)	16 244	16 219	15 700	16 750
Pays Bas (100 fl.)	302 580	302 350	293	313
Danemark (100 krd)	88 580	88 660	85	92
Norvège (100 k)	90 570	90 420	86	93
Grande-Bretagne (£ 1)	10 556	10 451	10 200	10 950
Grèce (100 drachmes)	4 245	4 250	3 800	4 650
Italie (1 000 lires)	4 588	4 586	4 300	4 800
Suisse (100 fr.)	410 850	410 300	398	418
Suède (100 krs)	96 320	96 050	92 500	98 500
Autriche (100 sch)	48 385	48 328	46 850	49 850
Espagne (100 pes.)	5 089	5 086	4 850	5 350
Portugal (100 esc.)	4 156	4 144	3 800	4 650
Canada ($ can 1)	4 607	4 589	4 430	4 850
Japon (100 yens)	4 548	4 638	4 400	4 800

Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 25/3
Or fin (kilo en barre)	83600	82800
Or fin (en lingot)	83250	82950
Pièce française (20 fr)	517	515
Pièce française (10 fr)	380	.....
Pièce suisse (20 fr)	554	555
Pièce latine (20 fr)	486	485
Souverain	608	605
Pièce de 20 dollars	3025	3025
Pièce de 10 dollars	1460	1460
Pièce de 5 dollars	825	.....
Pièce de 50 pesos	3195	3190
Pièce de 10 florins	504	500
Or Londres	453 90	451 50
Or Zurich	454	451 50
Or Hongkong	451 85	453 85
Argent Londres	.....	.....

c : coupon détaché − o : offert − * : droit détaché − d : demandé − ◆ : prix précédent − ★ : marché continu



Le Monde

Mise en place du calendrier pour la préparation du Xe Plan

M. Hervé de Charette, ministre délégué chargé de la fonction publique et du Plan, a présenté, lundi 28 mars, la méthode de préparation et le calendrier du Xe Plan qui doit couvrir la période 1989-1992.

Le ministre, qui était accompagné du commissaire général, M. Bertrand Fragonard, a rappelé que, aux termes du projet de loi adopté par le conseil des ministres du 24 février, la durée du Plan pouvait varier en fonction des circonstances. Le Xe Plan, centré sur la préparation du marché unique européen s'achève normalement le 31 décembre 1992. A cet effet, a été installé, jeudi 24 mars, un groupe de travail chargé d'étudier ce que sera *« la France dans l'Europe de 1992 »*. Jouant le rôle d'une grande commission du Plan, ce groupe doit intégrer les travaux d'autres commissions (notamment la commission Boiteux sur la fiscalité européenne).

La discussion sur les travaux du groupe se fera en juillet, en concertation avec les partenaires sociaux. Mais, a rappelé M. de Charette, le Plan a changé ; c'est un plan pour l'Etat et non plus pour la nation, et le document final sera de caractère stratégique. Il devrait être soumis au Parlement en mars 1989.

Quant aux contrats de Plan Etat-régions, transformés en contrats entre l'Etat et les régions, ils sont désormais détachés de la planification centrale et auront une durée fixe de cinq ans.

BOURSE DE PARIS

Matinée du 28 mars

Forte baisse

Très impressionnée par la nouvelle chute de Wall Street vendredi, la Bourse de Paris s'alourdit très vite en début de semaine. En repli de 1,9 % à l'ouverture, l'indicateur instantané accusait une baisse de 3,3 % à 11 heures. Le manque d'affaires est surtout responsable de cette glissade. Repli de Schneider (– 9,2 %), Essilor (– 8,3 %), Locafrance (– 7 %), ainsi que de Cetelem, DMC, Pernod-Ricard, Darty, Europe 1, Béghin.

Sept ans de dialogue

Le premier Airbus A-320 a été livré à Air France

M. Jacques Douffiagues, ministre chargé des transports, devait présider le lundi 28 mars les cérémonies d'entrée dans la flotte de la compagnie Air France du premier Airbus A-320 de série. Peu avant, l'appareil devait survoler les Champs-Elysées à 500 mètres d'altitude avec à son bord le premier ministre. Ce biréacteur de la nouvelle génération entrera en service le 18 avril entre Paris, Dusseldorf et Berlin. Ce sera la consécration de sept ans de dialogue serré entre la compagnie française et le constructeur européen.

Etre compagnie de lancement d'un avion comme l'a été Air France pour l'Airbus A-320 n'est pas une mince affaire. Associée depuis le début des études à Aérospatiale et à Airbus, la compagnie nationale s'est appliquée à faire évoluer l'avion dans le sens qu'elle souhaitait. *« Nous nous sommes battus pour obtenir un appareil de 150 places un peu plus grand que celui que projetait le constructeur*, se souvient M. Pierre Kleitz, chef du service du développement technique. *« M. Pierre Giraudet*, poursuit-il, *qui était alors notre président, m'avait donné des consignes très fermes pour obtenir cette capacité. L'appareil contient en définitive 153 sièges. »*

Le 6 juin 1981, Airbus Industries et Air France ont signé un protocole d'accord prévoyant la commande ferme de vingt-cinq avions et des options sur vingt-cinq autres. La compagnie voulait remplacer ses trente-trois triréacteurs Boeing-727, dont les plus anciens datent de 1968. Elle souhaitait recevoir à leur place des avions moyens-courriers de capacité équivalente mais de performances supérieures. *« Nous avions regardé ce qui existait dans les projets des avionneurs*, raconte M. Kleitz. *Ni le MD-80 de McDonnell Douglas ni le Boeing-737 ne bénéficiaient des avancées technologiques de l'A-320, c'est-à-dire une consommation de carburant réduite de 40 %, des commandes de vol électriques et surtout une diminution du poids. Le Boeing-727 pèse 82 tonnes de masse au décollage et l'Airbus 62 tonnes. Ces tonnes en moins signifient une diminution des taxes d'atterrissage et des redevances d'aéroport qui sont assises sur la masse des avions. Il n'y a pas de meilleur avion aujourd'hui dans sa catégorie que l'A-320. Même à l'achat son prix rapporté au siège est légèrement inférieur à celui du Boeing-737-400, qui ne compte que 141 places.*

Dernières mises au point

On aurait pu croire qu'une fois la commande passée Air France se serait contentée de jouer les inspecteurs des travaux finis. En réalité, la compagnie n'a cessé depuis 1981 de participer aux travaux des quatre groupes qui, sous la houlette d'Airbus, ont peu à peu précisé le cockpit et son avionique, les systèmes hydrauliques et le conditionnement d'air, la cabine et la soute dont le chargement est automatique.

Ce dialogue s'est conclu le 22 avril 1985 par la signature du contrat définitif.

Est venu le temps de la fabrication. Air France a dépêché à Nantes dans les usines d'Aérospatiale, en RFA chez Messerschmitt et en Grande-Bretagne chez British Aerospace des bataillons de contrôleurs. *« Nous faisons en sorte qu'il n'y ait pas de mauvaise surprise à l'assemblage, par exemple une protection anti-corrosion mal appliquée. »*

Le samedi 19 et le dimanche 20 mars, les équipes d'Airbus ont présenté à leurs homologues d'Air France l'exemplaire no 5, le premier de série. Les techniciens d'Air France ont établi une liste des réparations à effectuer par l'avionneur, faute de quoi l'appareil ne serait pas accepté : le système de communication entre le poste de pilotage et la cabine ne fonctionnait pas; il existait une fuite au niveau d'une vanne entre deux réservoirs de carburant; l'aileron droit en position extrême déclenchait sur le tableau de bord une alarme indue.

Une consommation imprévue

Les hommes d'Air France ont aussi recensé tous les fonctionnements défectueux, qui n'empêchent pas la livraison, mais qui devront être corrigés dans les prochains mois... ou donner lieu à une déduction sur le prix final. Parmi ces imperfections figure la consommation de carburant supérieure de 8 à 10 % aux promesses du constructeur. La faute en revient au moteur CFM 56, à l'aérodynamisme général et aux écoulements d'air sur la nacelle et sur le mât du réacteur. *« Nous avons négocié une récupération de la moitié de cette consommation excessive en trois ans »*, précise M. Kleitz.

Le vol de réception a eu lieu le jeudi 24 pendant quatre heures. L'appareil, dûment révisé et réparé, est monté à son altitude maximale, 13 000 mètres. L'équipage d'Air France a arrêté et rallumé ses réacteurs, testé la chute des masques à oxygène et vérifié que l'avion était conforme à son manuel de vol. L'ingénieur, qui détenait un pouvoir du président de la compagnie, a donné le feu vert et remis le samedi 26 mars à Airbus le chèque soldant l'achat de l'avion. De quel montant ? *« Impossible à publier*, répnd M. Kleitz. *Ce que je peux dire, c'est que nous n'avons pas volé les avantages de prix que nous a conférés notre qualité de compagnie de lancement »*.

On peut donc seulement constater qu'en échange de centaines d'heures de travail en commun avec Airbus et malgré quelques plâtres à essuyer, Air France a obtenu un avion presque sur mesure et a payé son A-320 moins cher que les 33 millions de dollars annoncés par le constructeur à ses autres clients.

ALAIN FAUJAS.

Sur le vif

Mon Jacquot m'oublie

Vous m'auriez vue ce matin à la conférence... Humiliée ! Ça, mon Jacquot, je suis pas près de lui pardonner. Je le sentais bien, remarquez : lui et moi, c'est plus comme avant. Il m'ignore, il me délaisse. Jamais un mot gentil, jamais une attention. Cette campagne, je m'en souviendrai. Il cavale dans tous les sens, il flirte comme c'est pas permis. J'ai tout supporté... Le petit cadeau à la mère de famille : si tu me fais un troisième enfant, je te file le SMIC. Le câlin aux agriculteurs : râlez pas, je vais vous aider à la boucler, votre fin de mois. Et je t'arrose les Antillais, et je te réévalue le salaire des fonctionnaires. Plus cocu que moi, tu meurs.

Dire que je me berçais encore d'illusions... Ouais, on est bête quand on aime, je sais. J'arrêtais pas de me répéter : t'en fais pas, le prochain coup ce sera pour toi. Exact. Ce matin, j'ai pris une de ces claques, je vous raconte pas. Ou plutôt si, je vous raconte. Je suis donc plantée là, dans le cercle des chefs, mon transistor vissé à l'oreille. Ils bavassaient, j'écoutais pas. Et brusquement j'attrape au vol : ça y est, Chirac a promis... Sans attendre la suite, je m'avance et je fais : ça, c'est pour moi. Ils me regardent, ébahis :

– Pourquoi pour toi ? T'es à la recherche de quelque chose, toi ?

– Ben oui, je suis à l'affût d'une petite gratification. Il me doit bien ça, mon Jacquot, il y a pas de raison !

– Désolés, elle te passe sous le nez, celle-là. Elle est pour les mecs de l'industrie pharmaceutique, les chercheurs de vaccins, de trucs et de machins, pas pour les chercheuses de poux. Allez, fais pas cette tête-là ! Ça peut encore s'arranger. Il va survoler les Champs-Elysées dans son nouvel Airbus, ton Jacquot. T'as juste le temps de sauter dans le métro et de courir te mettre sur son passage. Paraît qu'il va jeter des billets de 50 F à la foule. Méfie-toi quand même ! Prends ton sac de gym pour t'en servir de bouclier des fois qu'il ne vous balancerait que de la ferraille.

CLAUDE SARRAUTE.

Les rugbymen autorisés à jouer en Afrique du Sud

Menace de boycottage sur les Jeux de Séoul

Vingt-deux pays africains avaient boycotté les Jeux olympiques de Montréal, en 1976, parce que des rugbymen néo-zélandais avaient joué contre les Springboks sud-africains. Les mêmes causes produisant les mêmes effets, les Jeux de Séoul, en septembre prochain, seront-ils à leur tour boycottés ?

A l'exception de l'Ethiopie et des Seychelles, tous les Etats africains ont répondu à l'invitation du comité d'organisation sud-coréen. Toutefois, à l'occasion d'une réunion consacrée à l'organisation de la prochaine Coupe du monde de rugby, l'International Board (IRB) a pris une décision, apparemment anodine, qui a aussitôt fait planer une menace de boycottage : l'IRB a, en effet, autorisé les joueurs à participer aux matches prévus pour le cinquantième anniversaire de la Rugby Union du nord Transvaal en 1988 et le centenaire du Board sud-africain en 1989. *« Cette décision est (...) de bon augure pour une éventuelle participation de nos joueurs à la prochaine Coupe du monde »*, a aussitôt commenté Danie Craven, président de la Fédération africaine, saluant une mesure *« extrêmement courageuse qui mérite toute notre gratitude »*.

Courage ou inconscience ? Parallèlement à la dégradation de la situation en Afrique du Sud, le Conseil supérieur du sport en Afrique (CSSA) a durci, ces derniers mois, sa campagne contre l'apartheid dans le sport. La première conséquence en a été la suspension de Zola Budd, l'athlète britannique d'origine sud-africaine, avant les championnats du monde de cross-country. Même si le rugby n'entretient aucun rapport avec le mouvement olympique, la décision du Board ne pouvait donc que provoquer une levée de boucliers.

« Le boycottage est la dernière carte de l'Afrique dans la stratégie de lutte contre l'apartheid, mais si elle est contrainte à l'employer, elle le fera que ce soit pour les Jeux de Séoul ou n'importe quel autre événement sportif », a déclaré Lamine Ba, secrétaire général du CSSA. *« Nous considérons la décision prise par l'International Board comme une aberration et un acte délibéré de provocation. Nous sommes déterminés à contrer un projet aussi diabolique. Nous allons lancer un appel à la mobilisation générale de tous les mouvements anti-apartheid dans le monde entier. Nous allons les consulter afin d'adopter une stratégie commune pour déjouer les desseins inavoués du lobby qui manœuvre en sous-sol pour obtenir la réintégration de l'Afrique du Sud dans le mouvement sportif international. »*

A. G.

Une «armée rose» au Conseil d'Etat ?

Le *Figaro-Magazine* du 26 mars n'y est pas allé par quatre chemins : une armée rose et secrète agirait dans l'ombre au sein du Conseil d'Etat, signe d'une *« main basse du PS sur les grands corps de l'Etat »*. A l'appui de cette *« révélation »* : la reproduction d'une liste dactylographiée de membres du Conseil d'Etat où la plupart des noms mentionnés portent, entre parenthèses, une lettre initiale désignant un *« officier traitant »*.

C'est ce vocabulaire emprunté aux usages des services secrets qui a provoqué l'émotion : celle d'abord d'un membre du Conseil d'Etat qui, après avoir ramassé ce document sur une photocopieuse... ou dans une corbeille, s'est empressé de le faire reproduire et de le transmettre au vice-président du Conseil d'Etat, M. Marceau Long.

M. Long s'est ému d'une *« maladresse »* pouvant donner à penser que ce grand corps d'Etat est divisé. Des bonnes âmes se sont émues au point d'assurer la divulgation de la liste à l'extérieur du Conseil d'Etat. Les membres du Conseil d'Etat, qu'ils soient socialistes, communistes (le cas est encore plus rare) ou simples sympathisants de la gauche, se sont émus de voir ainsi prise à la lettre une expression bien anodine lorsquelle est « déchiffrée ».

Les *« officiers traitants »* en question sont en effet des membres du Conseil d'Etat chargés de prendre contact avec un certain nombre de leurs collègues pour trouver une date acceptable par plusieurs dizaines de personnes pour un déjeuner commun.

Déjeuner plus amicaliste que comploteur au demeurant, le dernier a eu lieu le 23 mars à la maison des Centraux, à Paris, lieu public s'il en est. Dans le passé il est même arrivé que ce déjeuner ait lieu... au Cercle militaire, ce qui n'aurait pas manqué d'attirer l'attention du contre-espionnage s'il s'était agi d'une concurrence déloyale. Plus que ce pétard mouillé, c'est l'absence de fair-play du procédé qui paraît avoir ému les esprits « républicains » — ce sont les plus nombreux — du Conseil d'Etat.

A gauche, les réactions les plus extrémistes que l'on puisse recueillir ne paraissent pas devoir ébranler la stabilité de l'Etat. Tel membre du Conseil d'Etat regrette que *« rien ne sorte jamais de ces déjeuners qui ont lieu une ou deux fois par an »*. Tel autre juge simplement que l'inventeur du document aurait pu se contenter de *« rosir »* avant de le remettre là où il l'avait trouvé.

MICHEL KAJMAN.

Une élection municipale

Seine-Maritime : Bolbec (2e tour).

Inscr., 8 388 ; vot., 6 281, suffr. expr., 6 090. Liste d'union de la gauche conduite par M. Michel Havard, 3 266 voix, 26 élus (14 PC, 12 PS) : liste d'union de la majorité conduite par M. Antoine Moutier, 2 824 voix, 7 élus (3 div. droite, 3 RPR, 1 UDF).

[Le PCF conserve la mairie de Bolbec après l'élection municipale partielle rendue nécessaire par la démission des élus socialistes, consécutive au décès du maire communiste, Paul Belkache. La liste PC-PS obtient 53,6 %, soit 9,8 points de moins que le total des voix recueillies par les trois listes de gauche au premier tour : celle soutenue par le PCF avait fait 29,4 %, celle présentée par le PS, 24,8 % et celle des amis de M. Pierre Juquin, 9,2 %. N'ayant pas obtenu au moins 10 % des suffrages exprimés, ces derniers ne pouvaient se maintenir au second tour et se trouvaient en position de faiblesse pour figurer sur la liste d'union PC-PS : les communistes s'y sont opposés. Cette attitude a été dénoncée par le coordinateur national des rénovateurs, M. Claude Llabres. Ce recul global de la gauche, malgré l'appel des « juquinistes » en sa faveur, profite à la liste de droite qui recueille 572 voix de plus qu'au premier tour (46,4 % contre 36,6 %) et obtient un conseiller municipal de plus qu'en 1983, où elle avait attiré 2 557 voix contre 3 804 à la liste de gauche, pour 8 445 inscrits, 6 469 votants et 6 361 exprimés.]

Au Portugal

La grève générale est largement suivie

Décidée par les syndicats pour protester contre la réforme de la législation du travail qui prévoit notamment de faciliter les licenciements, la grève générale de vingt-quatre heures était largement suivie lundi matin 28 mars. La quasi-totalité des transports publics étaient paralysés, y compris les vols de la compagnie aérienne portugaise TAP. Parmi les autres secteurs affectés figuraient la construction civile, la sidérurgie, de nombreuses autres entreprises nationalisées, le ramassage des ordures, les ports et les PTT.

A Porto, deux coups de feu ont été tirés par des inconnus en voiture contre un des rares bus en circulation. – *(AFP.)*

Le numéro du « Monde » daté 27-28 mars 1988 a été tiré à 490 662 exemplaires



A B C D E F G

هكذا من الأصل